



Géants de la communication

■ Vivendi, Canal+ et Seagram ont conclu leur mariage

■ Ils deviennent numéro deux mondial derrière AOL-Time Warner

■ Le rapprochement se fera par échange d'actions

■ Publicis prend le contrôle de Saatchi & Saatchi

Lire pages 20, 21 et 24 et notre éditorial page 19

Europe : le débat Fischer-Chevènement

- « Le Monde » et « Die Zeit » ont organisé un face-à-face entre les ministres allemand et français
- Dans ce dialogue, ils s'expliquent franchement sur l'Europe et la nation ● M. Chevènement : « D'abord faire converger nos nations » ● M. Fischer : « Ce n'est pas l'Europe ! »

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT et Joschka Fischer ont accepté de confronter leurs idées sur l'Europe pour *Le Monde* et l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*. Le ministre français de l'intérieur avait vivement réagi aux propositions faites, le

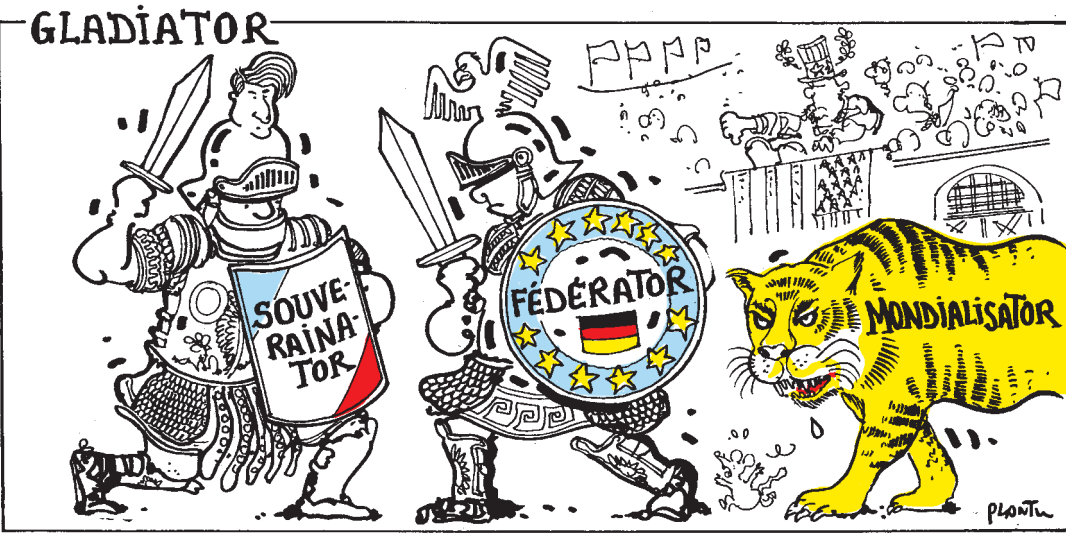
12 mai à Berlin, par le ministre allemand des affaires étrangères pour l'organisation d'une Europe fédérale. « *L'Allemagne n'est pas encore guérie du déraillement qu'a constitué le nazisme* », avait notamment déclaré M. Chevènement. M. Fischer

rétorque que, depuis la réunification, les Allemands sont « *au clair avec eux-mêmes* ». Ils assument leur histoire, y compris « *la confrontation permanente avec Auschwitz* ». Selon M. Fischer, il n'y a donc plus de « *question alle-*

mande » et l'Allemagne n'a plus de « *rapport biaisé à l'Etat-nation* ». Mais cette « *normalisation* » intervient à un moment où l'Etat-nation classique n'est plus assez fort pour faire face, seul, à la mondialisation. Les Européens doivent s'unir pour défendre leur modèle social et cette union s'appelle fédération.

« *Le passé pèse sur l'Allemagne comme il pèse sur la France* », concède M. Chevènement, en insistant aussi sur les risques de la mondialisation. Mais il reste convaincu que l'Etat-nation est le meilleur moyen de résister parce qu'il est le cadre où s'exerce par excellence la souveraineté populaire. Selon lui, l'Europe naîtra des convergences politiques entre les Etats, et non pas de la révolution institutionnelle que M. Fischer appelle de ses vœux. « *Nous devons d'abord faire converger nos nations* », déclare M. Chevènement. « *Ce n'est pas l'Europe !* », rétorque M. Fischer.

Lire le débat pages 15 à 17 et nos informations page 3



Enfants obèses

LE NOMBRE d'enfants obèses a doublé au cours des dix dernières années. Ce phénomène touchait 6 % des cinq-douze ans dans les années 80, il en concerne 12 % aujourd'hui, selon un rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Les experts incriminent la richesse de l'alimentation des bébés et surtout la sédentarité. La dépense énergétique d'un enfant qui regarde la télévision est aussi faible que celle du sommeil profond. Le rapport propose d'aménager des espaces de jeux dans les villes. Pour David Benchetrit, endocrinologue et directeur de recherche à la clinique du poids, à Paris, « *les enfants concernés sont souvent seuls, sans frère ni sœur, issus de cellules familiales éclatées. Ils trouvent une maison vide quand ils rentrent de l'école et mangent seuls le soir* ».

Lire page 10

Charles Napoléon, résidence Bonaparte, cours Napoléon, candidat à Ajaccio

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

En Corse, on devinait que les élections municipales, en mars 2001, seraient plus animées à Ajaccio qu'à Bastia. On ne savait pas qu'elles seraient aussi beaucoup plus *people*. Charles Napoléon, descendant, à la cinquième génération, du frère cadet de l'empereur, Jérôme, s'apprête en effet à briguer la mairie de la première ville de Corse-du-Sud, contre le maire sortant bonapartiste, Marc Marcangeli, le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), le pédiatre Simon Renucci (divers gauche), la gauche « plurielle », conduite par le communiste Paul-Antoine Luciani, les nationalistes d'Unita et les autres, sans oublier le RPF de Charles Pasqua, derrière Noël Pantalacci.

Charles Napoléon, 49 ans, n'est pas homme à poser sa généalogie ou ses diplômes – il est docteur en sciences économiques – sur la table. Le prince – « *Prince ? je ne sais pas, qu'en pensez-vous ?* » – préside une « *petite* » entreprise parisienne de conseil en immobilier et en urbanisme, et ne se gargarise pas de mots. Il s'est décidé à se lancer dans la bataille

pour les mêmes raisons que tous les bleus de la politique : « *Dans la rue, des gens m'ont arrêté en me demandant pourquoi je n'étais pas candidat* ». Depuis deux ans, la presse corse publie régulièrement sa photo : Charles Napoléon est président de l'Association pour la promotion et la défense de l'image de la Corse (APDIC), ainsi que de la société de capital-risque Femu Qui (« *Construisons ici* »), qui compte déjà quelques succès à son actif, comme le lancement réussi de la bière aux châtagnes Pietra, ou la production des Chœurs polyphoniques de Sartène.

A Ajaccio l'endormie, Charles Napoléon veut donner un « *coup de jeune* ». Le prince rêve d'une gestion intercommunale du golfe d'Ajaccio, d'autres bibliothèques que... « *celle que mon oncle, Lucien Bonaparte, a donnée au Musée Fesch, en 1804* », de pistes de rollers, d'emplois, de crèches.

Les pires adversaires de cette liste de la « *société civile* » ne seront pas les autres candidats. Les coups bas viendront plutôt de la famille : les « *conservateurs* », comme dit le fils déshérité, auxquels il a eu à faire face à la mort de son père, Louis, en 1997, lorsqu'il a

pris – par la force – la tête de l'Association du souvenir napoléonien, « *pour la sortir de leurs mains* ». Et, à Ajaccio, du très puissant Comité central bonapartiste (CCB), qui « *fournit* » un maire à la ville depuis des décennies. Ces derniers sauront sans doute exhumer le passé PSU de l'héritier du prince ou, encore, son entrée remarquée en politique, en 1994, lorsque le prince avait soutenu la liste autonomiste de Max Simeoni aux élections européennes.

Charles Napoléon va bientôt ouvrir une permanence, serrer les mains, arpenter le marché, comme le fait le maire bonapartiste depuis plusieurs mois. Il fera savoir à ceux qui l'ignorent que son « *épouse Française* » est de Venaco, près de Corte, que sa fille apprend le corse en jouant avec les enfants du village. Il tentera de persuader qu'il est un « *fidèle de l'île depuis quinze ans* », même s'il ne possède un appartement à Ajaccio que depuis deux ans. L'adresse ? Résidence Bonaparte, cours Napoléon. « *Je n'ai pas pu y échapper* », assure le prince-candidat.

Ariane Chemin



GUIDE

Musique, la fête

Mercredi 21 juin, pour sa dix-huitième édition, la Fête de la musique déploie son rituel dans les rues, les cafés et sur les places de toutes les villes de France. Notre numéro spécial d'aden offre une sélection, classée par genre, des rendez-vous importants à Paris, en Ile-de-France et en régions. Et, pour la capitale, des invitations à la balade, quartier par quartier.

Notre cahier spécial de 32 pages



DOUVRES

Trafics d'hommes

« *Choqués* » par la mort de 58 immigrants dans un camion frigorifique, à Douvres, les Quinze réunis au sommet de Feira (Portugal), sont convenus d'intensifier la coopération entre les Etats membres de l'Union européenne pour lutter contre ce type de criminalité. Selon les spécialistes, les immigrants seraient d'origine chinoise et auraient transité par la Russie, l'Allemagne et les Pays-Bas.

p. 2 et 3

Une réforme de l'école



JACK LANG

LE MINISTRE de l'éducation nationale a annoncé, mardi 20 juin, une série de mesures pour « *redessiner* » l'école primaire. Il met en avant la lecture, les langues vivantes, les nouvelles technologies et l'éducation artistique.

Lire page 11

En France, le temps des grandes mosquées

ON LES APPELLE encore souvent des « *mosquées cathédrales* ». Strasbourg en aura bientôt une, peut-être même plusieurs, si les deux projets concurrents soutenus par la mairie aboutissent (*Le Monde* du 24 mai). Ces grandes mosquées, pouvant accueillir au moins un millier de fidèles, sont au nombre d'une quinzaine en France métropolitaine.

La comparaison avec les cathédrales est de celles qui frappent les esprits. Déjà, en 1922, pour la pose de la première pierre de la mosquée de Paris, le maréchal Lyautey s'efforçait de rassurer les défenseurs de la « *France chrétienne* » : « *Quand s'érigera le minaret que vous allez construire, il ne montera vers le beau ciel de l'Ile-de-France qu'une prière de plus dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses* ».

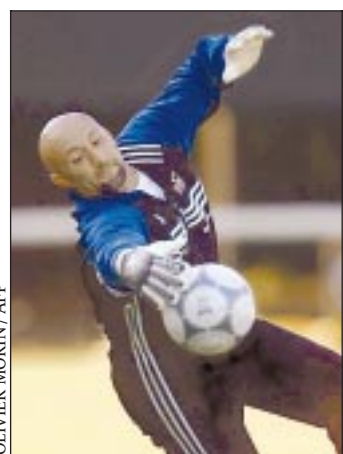
Faut-il construire en France des grandes mosquées dignes de ce nom ? « *Au niveau pratique, c'est inutile, assène d'un ton provocateur Salah Bariki, travailleur social à Marseille. Les salles de prière de proximité suffisent largement aux besoins de la communauté musulmane* ». Mais il ajoute aussitôt : « *Au niveau symbolique, c'est indispensable* ». Car la question des mos-

quées est devenue une affaire de symbole, un enjeu de dignité et de reconnaissance pour une communauté musulmane de France qui compte au moins quatre millions de membres. A Marseille, le premier projet de construction d'une grande mosquée remonte à 1937. Il s'agissait alors de rendre hommage aux musulmans morts pour la France pendant la première guerre mondiale. Soixante et quelques années plus tard, les cent cinquante mille musulmans de la deuxième ville de France attendent toujours un geste de la mairie en leur faveur... Là comme ailleurs, il est à craindre que la perspective des élections municipales ne renforce l'attentisme des élus.

Parmi les grandes mosquées déjà présentes en France métropolitaine, seules cinq sont de vraies mosquées « *architecturales* », c'est-à-dire construites spécialement pour cet usage. La Grande mosquée de Paris a le bénéfice de l'antériorité : elle dresse depuis 1926 son minaret de style hispano-mauresque en bordure du Quartier latin. La mosquée de Lyon a été inaugurée en 1994.

Xavier Ternisien

Lire la suite page 19



EURO 2000

Barthez toujours

Pour ménager les joueurs de l'équipe de France, déjà qualifiée pour les quarts de finale, le sélectionneur veut aligner une « *seconde équipe* » face aux Pays-Bas, le 21 juin à Amsterdam. Mais Fabien Barthez (*photo*) a tenu à conserver sa place. p. 28 et 29 et la chronique de Pierre Georges p. 40

International.....	2	Tableau de bord.....	25
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	32
Régions.....	13	Culture.....	33
Carnet.....	14	Guide culturel.....	35
Horizons.....	15	Kiosque.....	38
Entreprises.....	20	Abonnements.....	38
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	39



IMMIGRATION Les 58 corps des immigrants clandestins retrouvés morts par suffocation ou hyperthermie dans un semi-remorque à Douvres, lundi 19 juin, ont été dépo-

sés dans un entrepôt frigorifique du port de Douvres transformé en morgue d'infortune. Deux rescapés ont été admis à l'hôpital et leurs jours ne seraient plus en danger.

● **LE RÉSEAU** de passeurs serait très organisé. La nationalité chinoise des clandestins évoque pour la police « une organisation criminelle telle que la Triade chinoise implantée

dans le milieu de la restauration à Soho ». ● **LES QUINZE**, réunis pour un sommet européen au Portugal, se sont déclarés « choqués » et ont dit vouloir intensifier leur coopéra-

tion pour lutter contre une telle criminalité transnationale. ● **L'IMMIGRATION** clandestine ne cesse de se développer en Europe. Les filières de passage se diversifient.

Les 58 clandestins de Douvres ont été victimes d'un réseau très organisé

Les autorités britanniques qualifient de « gang criminel » les passeurs et évoquent une « triade de Soho » à cause de la nationalité chinoise des immigrés découverts morts étouffés. Les Quinze promettent d'intensifier la lutte contre le trafic de main-d'œuvre et de coordonner les actions de la police

DOUVRES

de notre envoyé spécial

« Aussi longtemps que je vivrai, je ne pourrai oublier cette vision d'horreur et l'atroce pauteur qui s'exhalait », raconte l'officier des douanes. Lorsque, peu après minuit, les douaniers de Douvres ont ouvert la porte arrière, verrouillée de l'extérieur, de la remorque de 18 mètres de long censée contenir des palettes de tomates, le spectacle qui s'est offert à eux dépassait l'entendement. Les occupants « stockés » dans ce camion de la société Van der Spek, dont le système de réfrigération avait été arrêté et qui avait stationné toute la journée de dimanche sur les docks de Zeebrugge par une canicule estivale, étaient entassés les uns sur les autres dans des attitudes qui témoignaient de leur effroyable agonie.

Selon Nigel Knott, porte-parole des douanes de Douvres, tous ses collègues douaniers qui ont procédé à l'intervention ont dû faire l'objet d'une assistance psychologique et ne pourront reprendre leur travail avant plusieurs jours.

Les 58 corps des malheureux immigrants clandestins retrouvés morts par suffocation ou hyperther-

mie dans le semi-remorque ont été déposés, lundi matin 19 juin, dans un entrepôt frigorifique du port de Douvres transformé en morgue d'infortune.

L'intervention « de routine » des douaniers a permis de porter in extremis secours aux deux seuls survivants de cette tragédie à huis clos. Les deux hommes, qui ont résisté aux conditions infernales de l'étouffante claustrophobie et qui se trouvaient le plus près de la porte par où s'immisçait peut-être un peu d'air, ont été admis l'un à l'hôpital de Douvres et l'autre à l'hôpital de Canterbury (Kent). Leurs jours ne seraient plus en danger mais ils font l'objet d'une surveillance policière extrêmement vigilante. Ces deux rescapés sont en effet les seuls témoins capables de raconter les épisodes de l'effroyable odyssee qui a dû commencer en Chine.

LE MUTISME DES ENQUÊTEURS

Malgré le mutisme des enquêteurs qui observent dans toute sa rigueur le secret de l'enquête, il semble établi que les 58 victimes de Douvres sont d'origine chinoise. Selon une hypothèse des spécialistes du trafic humain, ils pourraient ve-

nir de la province de Fujian (sud-est de la Chine) et auraient transité par la Russie, la République tchèque, l'Allemagne et les Pays-Bas. « Si nous avons affaire, comme nous le pensons, à une organisation criminelle telle que la Triade chinoise implantée dans le milieu de la restauration à Soho, nous pouvons redouter que les responsables de ce trafic cherchent à faire disparaître des témoins aussi essentiels », a insisté Mark Pugash, porte-parole de la po-

lice. Une chose est sûre, ce passage clandestin de la Manche entre Zeebrugge et la Grèce-Bretagne est l'œuvre d'un réseau très organisé que les autorités britanniques qualifient de « gang criminel ». Le chauffeur du camion-cercueil immédiatement placé en garde à vue n'est sans doute que l'extrême maillon d'une chaîne. Bien qu'ils ont réglé le montant de la traversée sur le ferry de la compagnie P&O Stena en espèces et que la société Van der Spek ne fi-

gure pas parmi les clients habituels de cette compagnie (lire ci-dessous), le camion n'a pas été particulièrement contrôlé par les douaniers belges.

Accusés aujourd'hui de laxisme, ceux-ci répondent qu'ils ne « peuvent vérifier la cargaison que de 5 % des véhicules de fret ». Une quarantaine de poids lourds voisinant dans les cales de ce ferry de nuit. Le nombre d'immigrants illégaux qui traversent la Manche depuis Zeebrugge ne cesse pourtant d'augmenter. Alors que 1 400 interpellations ont été effectuées en 1999, plus de 1 000 clandestins ont été arrêtés depuis janvier 2000.

Au pied des falaises de craie surplombées par un château historique, entre le cœur de Douvres, dont la paupérisation s'est accentuée depuis l'ouverture du tunnel, et les docks-Est, la ronde des poids lourds chargés de denrées les plus diverses et dont beaucoup sont immatriculés dans l'est de l'Europe est incessante, nuit et jour. Dans la cité où la xénophobie est préoccupante, les incidents avec les étrangers sont fréquents. Certes, l'ampleur de cette tragédie est inédite, mais les petits drames passés souvent inaperçus

sont ici quotidiens. Dans une cruelle partie de cache-cache, c'est souvent par groupes entiers que les clandestins, recroquevillés derrière les chargements, sont découverts par les douaniers. En septembre, 68 immigrants, dont 20 enfants, bien vivants heureusement, ont été détectés au fond d'un van débarqué à Douvres sur les docks, ailleurs, très loin.

Robert Belleret

■ **Aux Pays-Bas, la société Van der Spek**, à qui appartient le camion dans lequel les 58 clandestins ont été retrouvés morts, n'existe que sur le papier. Son inscription à la chambre de commerce de Rotterdam remonte au 15 juin. L'adresse du siège social est fautive. Un journaliste de l'Agence néerlandaise de presse qui s'est rendu sur place a trouvé une maison où vit une famille répondant au même nom de Van der Spek mais qui affirme ne rien savoir d'une quelconque société de transport. Selon les médias néerlandais, un chauffeur mettant son camion à disposition d'un trafic toucherait au minimum 1 500 florins (682 euros) par clandestin. - (Corresp.)

La sécurité, enjeu économique pour les ports du Nord

La Grande-Bretagne a imposé une amende de 2 000 livres par passager clandestin, pour le chauffeur comme pour le transporteur et les règles de sécurité sont en passe d'être sérieusement renforcées dans les ports de la Manche. Ce renforcement est contraire à l'esprit de Schengen, qui devait être « un espace de liberté ». En outre, « Tout avait été construit en termes de gestion de flux et non de gestion de stock pour le transport des voyageurs. Il s'agissait de mettre en place des zones de passage, pas des zones d'attente. Tout est à revoir », explique Yves Moyné, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Calais.

Concurrencés par le tunnel sous la Manche, les grands ports s'équipent. Mais, pour M. Moyné, « quand nos terminaux seront parfaits, comme le veulent les entreprises de transports et les chauffeurs, il ne faut pas se faire d'illusion, le problème [des immigrants] sera transféré ailleurs, dans d'autres ports plus laxistes ou avec l'aide de petits bateaux rapides ».

A Londres, le drame rouvre le débat gauche-droite

LONDRES

de notre correspondant

« Ceux qui ont péri ont dû connaître une mort des plus atroces. Cette terrible tragédie doit servir de sérieux avertissement à tous ceux qui pourraient être tentés de mettre leur destin entre les mains de trafiquants organisés » : lors d'un débat d'urgence organisé lundi 19 juin dans l'après-midi à la Chambre des communes, le ministre de l'intérieur Jack Straw s'est engagé à démanteler le trafic d'immigrés clandestins à l'origine du drame de Douvres. Le gouvernement travailliste a promis une lutte sans merci contre la filière de contrebande d'illégaux.

Le problème des demandeurs d'asile est en effet d'importance pour un gouvernement travailliste actuellement en perte de vitesse dans les sondages face à une opposition conservatrice revigorée. La droite a su habilement exploiter le dossier chaud des demandeurs d'asile. D'après les enquêtes d'opinion, la lutte contre l'immigration clandestine constitue la troisième préoccupation de l'électorat après la santé et l'éducation. L'électorat de base du Labour des Midlands et du nord de l'Angleterre n'est pas insensible aux accusations de laxisme adressées par Anne Widdecombe, porte-parole à l'intérieur du cabinet fantôme Tory.

PRO ET ANTI-EUROPEENS

C'est pourquoi Jack Straw ne pouvait pas se cantonner aux condoléances. Lord Sterling, le président du transporteur P&O Ferries, principal opérateur transmanche, a été sommé d'améliorer la surveillance des camions garés dans ses terminaux sur le Vieux Continent. Les amendes que risquent conducteurs et sociétés de transport en cas d'arrestation de

clandestins à bord de leurs poids lourds devraient être augmentées de manière significative. Une amnistie est par ailleurs envisagée pour les immigrés clandestins chinois déjà installés au Royaume-Uni pour les amener à aider l'enquête confiée à la police du Kent. Enfin, le Foreign Office entend œuvrer en faveur d'une harmonisation européenne de la politique d'immigration et d'asile.

Une fois passée l'horreur de la macabre découverte, la politique a rapidement repris ses droits dans les médias. La ligne de cassure entre pro et anti-européens est claire. « Le fait que ce fret humain a été découvert est un avertissement salutaire à tous ceux qui, en Grande-Bretagne, à l'instar de la plupart de nos partenaires européens, au nom de l'accord de Schengen, souhaitent lever les contrôles intérieurs douaniers, d'immigration, de passeports. Les autorités belges, françaises, néerlandaises n'ont aucun intérêt à enquêter sur les véhicules quittant leurs ports car, dès qu'ils arrivent sur le sol britannique, ils deviennent un problème britannique » : l'éditorial du Daily Telegraph, quotidien conservateur eurosceptique, donne le ton de la réaction anti-européenne de la presse de droite.

Du côté des pro-européens, les chroniqueurs ont réagi en invoquant l'hypocrisie de l'autre camp. A l'instar du Guardian (centre-gauche), qui écrit : « Si les 58 immigrants avaient survécu, on n'aurait jamais entendu que les cris de condamnation des faux demandeurs d'asile et les appels à leur déportation venus de la gauche comme de la droite. Faut-il une tragédie pour répondre correctement au problème [de l'immigration clandestine] ? »

Marc Roche

« Ces gens qui marchent au petit matin... »

CALAIS

de notre correspondant régional

Lundi soir 19 juin, le centre d'accueil de la Croix-Rouge, à Sangatte, près de Calais, a servi 636 repas - escalope de veau et petits pois à la française - pour des réfugiés re-

REPORTAGE

Près de Calais, le centre d'accueil pour les réfugiés ne désemplit pas

présentant une cinquantaine de nationalités. Le Moyen-Orient et l'ancienne Yougoslavie constituent le gros de ces gens de passage qui ont pour seul objectif l'Angleterre. Le centre est installé depuis le printemps 1999 dans un immense hangar de 21 000 m² qui a servi à construire les vousoirs du tunnel sous la Manche.

« Un centre d'accueil d'urgence humanitaire inconfortable pour demandeurs d'asile momentanément bloqués sur le territoire français », dit Yannick Imbert, le sous-préfet de Calais qui a dû faire face à cette brutale accumulation de candidats à l'immigration vers l'Angleterre. « Ils étaient 8 500 en 1999. La ten-

dance actuelle est de 14 000 à 15 000 pour cette année. Nous captions 20 % de ceux qui cherchent à passer et 60 % d'entre eux ne sont pas reconductibles. Ils viennent de Modane ou de Vintimille. Moi, je les retrouve sur la Manche. Pour l'instant, la seule chose à laquelle j'ai réussi à échapper, ce sont les boat people. On peut s'attendre à tout si la pression se resserre. Ce que je peux dire, c'est que j'ai un terrible souci quand je vois ces gens qui marchent au petit matin vers Calais, sur le bord de l'autoroute. S'ils se font écraser la nuit par un camion sur la bande d'arrêt d'urgence, pour moi ce sera la même chose que le conteneur de Douvres. »

« ILS ÉTAIENT AU COURANT »

Les Calaisiens ont vu arriver des gens sans bagages, sans vêtements de rechange qui se sont installés dans le parc de l'hôtel de ville, lieu idéal pour les familles et les passeurs à cause du nombre de cabines téléphoniques. L'accueil n'a pas été mauvais dans cette agglomération où le taux de chômage (15,9 %) est bien au-dessus de la moyenne nationale mais où la population immigrée ne dépasse pas 2 %. « Nous avons été dépassés par les événements. Des campements provisoires ont été établis dans les dunes ou les terrains vagues, se rappelle Philippe Mariette, secrétaire général adjoint de la Mairie de Calais. Les gens se sont mobilisés. Nous avons apporté un soutien matériel et logistique, mais ce n'était pas si simple, quand les gens malades refusaient eux-mêmes l'hospitalisation de peur d'être enfermés. »

La solution a été trouvée en août 1999 avec le centre d'hébergement de Sangatte. Confié à la Croix-Rouge, il apportait une réponse humanitaire tout en éloignant les candidats au passage des passeurs qui travaillaient au grand jour à Calais. Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient plus là. Les gens lâchés autour d'Arras ou de Bruxelles réussissent toujours à trouver le centre, même en pleine nuit, comme guidés par une mystérieuse étoile. Parfois en taxi quand ils sont riches. « Leur objectif, à 99,9 %, est de passer en Grande-Bretagne, explique Gregory Beun, un jeune volontaire de la Croix-Rouge qui anime l'une des cinq équipes se relayant nuit et jour sur le site. Ici, il y a peu de tensions, sauf à travers les rumeurs. Pour Douvres, ils étaient au courant avant nous. Nous ne sommes pas embêtés pour des problèmes de drogue ou de mafia. Mais dès qu'il y a des tensions, des gens qui se sont fait avoir par les passeurs, nous le savons tout de suite. »

Pendant qu'il parle, une immense rumeur couvre le bruit du hangar géant où les bungalows sont rangés comme des dominos. La Turquie vient de marquer un deuxième but contre la Belgique. Dehors, des grappes d'hommes, jeunes pour la plupart, contemplant la mer, l'onduation des collines et les grands bateaux qui font l'aller-retour. Les invitations au départ, à cette heure-là comme au petit matin, sont bien plus belles que tous les matches de football.

Pierre Cherruau

Les Quinze réclament une

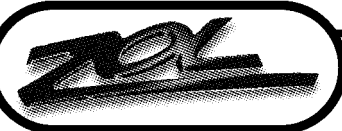
SANTA MARIA DA FEIRA (Portugal)

de notre envoyé spécial

À Feira, où se tient le sommet européen, Les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils se disent « choqués » par la mort des 58 clandestins, et déplorent « les actes criminels de ceux qui profitent de tels trafics d'êtres humains ». Soulignant la nécessité d'intensifier la coopération entre pays européens pour lutter contre une telle criminalité transnationale, ils demandent à la Commission européenne et à la présidence française (qui commence le 1^{er} juillet) de mettre rapidement en œuvre les conclusions du sommet de Tampere (octobre 1999), en particulier s'agissant de la collaboration entre Europol et les Etats-membres visant à détecter et à dé-

manteler les réseaux criminels impliqués dans ce type de trafic, et ils préconisent des sanctions sévères à l'encontre des individus qui y sont mêlés.

Antonio Vitorino, le commissaire européen à la justice et aux affaires intérieures, a souligné « les risques insensés que sont prêts à prendre des êtres humains cherchant à échapper à la pauvreté ou à des menaces sur leurs personnes, leurs familles ou leurs biens, ou tout simplement fascinés par le niveau de bien-être et de liberté dont jouissent les pays développés ». Parce que la lutte contre de tels trafics dépasse « les limites des souverainetés nationales », a ajouté M. Vitorino, la politique commune d'immigration et d'asile au sein de l'Union doit être « cohérente et globale ». Pratiquement, cela signifie un renforcement de la coopéra-

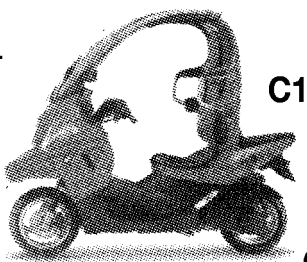


BMW Cabriolet Série 3, C1 et X5.

Venez les essayer

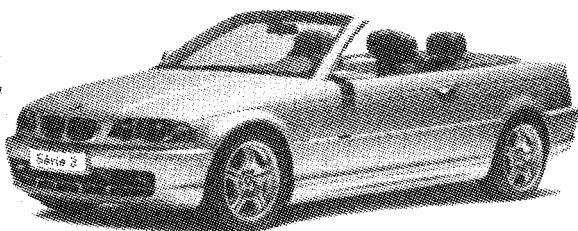


X5



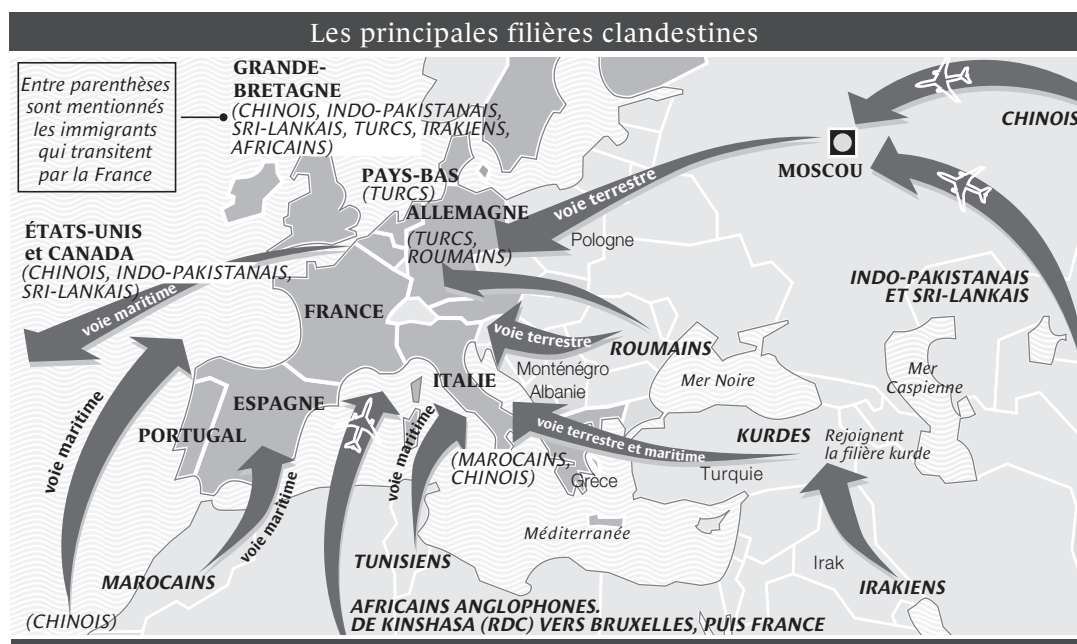
C1

Cabriolet Série 3



44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE - PTE DE ST-CLOUD
01 46 09 91 63 - Votre contact : Bertrand PIRON





L'immigration clandestine ne cesse de se développer

PAR DÉFINITION, il est impossible de donner des chiffres précis concernant l'immigration clandestine, mais le nombre des réfugiés et de personnes déplacées ne cesse de s'accroître depuis le début des années 1980. L'OCDE parle d'une « offre d'émigrants sans commune mesure avec les capacités d'accueil et la demande des pays développés ». Les chiffres les plus dignes de foi sont ceux des demandes de régularisation : 90 000 en France, 150 000 en Espagne, 250 000 en Italie, 400 000 en Grèce.

Les précédents

Bien qu'exceptionnelle par sa gravité, la découverte de Douvres n'est pas un cas isolé. Tous les jours, des dizaines de groupes d'immigrés tentent de frayer leur chemin vers l'Europe en prenant tous les risques.

Quelques exemples parmi d'autres :

En Italie, le 4 mai, dans le détroit d'Otrante (le bras de mer séparant l'Italie de l'Albanie), un bateau chargé de clandestins albanais somrait après avoir heurté une vedette de la police. Treize personnes sont mortes dans l'accident. Le 12 mai, entre 300 et 400 immigrés clandestins, en majorité des Turcs d'origine kurde, débarquaient à Crotona (Calabre) d'un navire battant pavillon panaméen. La veille, 150 immigrés clandestins avaient été interpellés par les forces de l'ordre après avoir débarqué sur les côtes du sud-est de l'Italie : des Tziganes du Kosovo et des Albanais...

En Grèce, les incidents sont fréquents dans le port de Patras (nord-ouest du Péloponnèse), où les Kurdes irakiens tentent régulièrement de gagner clandestinement l'Italie dans des cales de bateaux. Quatorze clandestins kurdes irakiens cachés dans un camion ont péri, le 1^{er} novembre dernier, dans un incendie des cales survenu à bord d'un ferry qui se rendait de Patras à Ancône. Quarante-six clandestins, dont plusieurs jeunes femmes destinées à la prostitution, sont morts en 1999, victimes d'épuisement au passage des frontières bulgare et turque vers la Grèce.

En Allemagne, le 31 mai dernier, les douanes interpellaient à Dresde 53 Chinois en situation irrégulière, transportés dans un poids lourd immatriculé en République tchèque.

En Espagne, plus de 200 immigrants clandestins ont péri en mer depuis le 1^{er} janvier en tentant de gagner les côtes espagnoles à bord de petits canots (les *pateras*).

Qui sont les exilés ?

Les immigrés clandestins qui se rendent en Europe viennent de l'Est du continent (Tziganes de Roumanie), de toute l'Asie (de plus en plus de Chinois) et de toute l'Afrique ainsi que du Proche-Orient (Kurdes de Turquie ou d'Irak). Ce sont les plus souvent des jeunes urbains, plutôt qualifiés et débrouillards.

Ce ne sont pas les plus pauvres qui émigrent, comme le souligne Michelle Guillon, géographe et directrice de la *Revue européenne des migrations internationales* : « on rencontre aussi bien des membres de la bourgeoisie, qui connaissent des policiers ou des diplomates pouvant leur fournir un visa, que le frère d'un marin algérien

entrés dans le pays. C'est encore la méthode la plus simple, à condition d'avoir de bons contacts pour obtenir le visa désiré (la corruption est présente à tous les maillons de l'itinéraire).

Pendant longtemps les itinéraires étaient simples. On voyait directement du pays quitté vers le pays de destination. Au cours des années 90, des itinéraires de plus en plus complexes sont apparus à cause des renforcements de contrôles dans tous les Etats européens. On trouve par exemple de plus en plus de Chinois parmi les clandestins (en majorité africains) qui tentent de passer du Maroc à l'Espagne.

L'une des principales routes est celle de la Turquie. Celle-ci se pro-

De six à quinze mois de prison

Environ 10 800 clandestins ont été interpellés depuis le mois d'août 1999 dans la région de Calais. Dans le même période, environ 400 passeurs, dont 240 transporteurs routiers, ont été appréhendés par la police, selon la direction des libertés publiques et de l'action juridique (DLPA) du ministère de l'intérieur. Ces interpellations ont toutes conduit à une condamnation pour trafic de clandestins, pour laquelle la peine encourue est de six à quinze mois de prison parfois assortie de la confiscation du véhicule. Pour lutter contre ce phénomène, le ministère de l'intérieur envisage de mobiliser les transporteurs routiers et de renforcer le contrôle aux frontières.

ou le cousin d'un camionneur turc ».

Raisons et modalités de l'exil

« Les exilés ont l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, de trouver un emploi, de donner de meilleures chances à leurs enfants », souligne Jean-Pierre Garson, responsable de la division des migrations internationales à l'OCDE. Ils doivent payer cher pour s'assurer le service des passeurs. Les Kurdes qui passent par la mer pour gagner l'Italie paient 2000 dollars pour la traversée. Les Chinois dépensent 5 000 dollars et parfois beaucoup plus encore pour se rendre en Europe. Les coûts sont souvent pris en charge par une communauté d'accueil déjà installée dans le pays de destination de l'exilé. « La présence d'une forte communauté dans un pays attire naturellement d'autres personnes de la même origine », explique-t-on à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dont le siège est à Genève. Les passeurs sont souvent de la même nationalité que les émigrants.

Les itinéraires

Les clandestins arrivent souvent munis de visas de tourisme et ne deviennent illégaux qu'une fois

longeait jadis par les routes des Balkans, mais la guerre a bouleversé les trajets. Est aujourd'hui privilégiée la voie maritime qui mène de la Turquie à la Grèce et l'Italie – deux pays d'autant plus attractifs que les possibilités de travailler au noir y sont plus fortes qu'ailleurs.

L'Italie est l'une des principales voies de pénétration en direction de l'Europe. Les deux zones d'entrée principale sont la Vénétie, à travers la frontière avec la Slovénie et les côtes des Pouilles où accostent régulièrement des bateaux venus de Turquie ou d'ailleurs. La voie aérienne n'est pas souvent utilisée, les compagnies ayant renforcé les contrôles de manière drastique depuis plusieurs années.

Les filières

Avec les contrôles accrus à l'arrivée dans les pays d'Europe, il y a eu renforcement des filières de passeurs professionnels. Ceux-ci font transiter les demandeurs d'asile ou les travailleurs clandestins mais aussi les marchandises illicites comme les armes ou la drogue. Rares sont les passeurs qui sont arrêtés.

Lucas Delattre
(avec nos correspondants)

intensification de la coopération policière

tion dans le contrôle de l'accès aux territoires des Etats-membres de l'Union, l'élaboration d'un régime d'asile commun, une politique d'admission et d'intégration rompt, a précisé M. Vitorino, avec « le fantôme de l'immigration zéro », enfin, il importe de globaliser les politiques d'immigration.

Si le volet prévention est important, la répression l'est peut-être davantage encore : il s'agit de dissuader ceux qui organisent de tels réseaux de trafic d'êtres humains par la menace de sanctions exemplaires. L'énoncé d'une telle politique suffit à en montrer le caractère aléatoire. D'autant que, pour être efficace, la coopération européenne dans un tel domaine doit pouvoir être étendue aux pays candidats à l'adhésion. Le conseil des ministres de l'Union s'est déjà prononcé en faveur d'un projet

destiné à former des « équipes conjointes d'enquête » dans le cadre d'Europol, et la Commission met en œuvre un programme d'appui à la formation des forces de police des pays candidats. Au-delà, que peut-on faire ? Faut-il conclure de la tragédie de Douvres que les Britanniques ont raison de maintenir les contrôles à leurs frontières ?

LA CONVENTION SCHENGEN

La Convention Schengen, conclue il y a dix ans entre cinq Etats (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), supprime les contrôles des personnes aux frontières intérieures, et elle s'est progressivement étendue à presque tous les Etats-membres de l'Union, à l'exception de la Grande-Bretagne. Le principal élément du dispositif Schengen

est un réseau automatisé permettant un échange d'informations policières sur des personnes signalées, ainsi que la mise en place d'une coordination entre administrations pour surveiller les frontières, enfin le renforcement de la coopération judiciaire, l'harmonisation des conditions d'entrée et de visas pour les courts séjours.

En mars 1999, Londres a exprimé son intention de participer au volet de la Convention Schengen concernant la coopération policière et judiciaire, tout en maintenant ses contrôles aux frontières du Royaume-Uni. La Commission y voit un signe encourageant pour la mise en place d'une véritable protection communautaire : reste à s'assurer que les frontières de l'Union sont étanches.

Laurent Zecchini

L'Autriche menace de bloquer un accord sur la fiscalité européenne

Compromis entre les Quatorze sur l'imposition des revenus de l'épargne

L'imposition des revenus de l'épargne a fait l'objet, lundi 19 juin à Feira, d'un accord à quatorze que l'Autriche n'a pas accepté. Les discussions ont repris, mardi matin,

entre les ministres des finances avant que les chefs d'Etat et de gouvernement se saisissent du dossier. Le sommet de Feira met fin à la présidence portugaise de l'UE.

SANTA MARIA DA FEIRA (Portugal)

de nos envoyés spéciaux
« L'important est que les négociations aient permis de dégager un compromis entre les positions extrêmes de la Grande-Bretagne et du Luxembourg (...). Un pays ne l'a pas accepté pour une raison qui est la sienne, je ne philosopherai pas là-dessus », a déclaré Hans Eichel, le ministre allemand des finances, laissant par là entendre que le refus autrichien était de nature politique.

Les ministres des Quinze ont fait preuve d'un acharnement rare – pas moins de cinq réunions – pour parvenir à « boucler » ce difficile dossier. Le feu vert finalement donné par le Luxembourg – le pays jusqu'ici le plus récalcitrant à l'abandon à terme du secret bancaire – aurait permis d'aboutir si Vienne n'avait pas manqué à l'appel : Karl-Heinz Grasser, le ministre autrichien, défendait une position voisine de celle du Luxembourg. Mais il a sans doute voulu aussi manifester sa mauvaise humeur à l'égard des Quatorze, trop peu pressés à son gré de lever les sanctions appliquées à son pays. Il reste donc à voir si les Autrichiens se laisseront finalement convaincre ou s'ils concrétiseront leur menace de bloquer l'action collective pour protester contre les sanctions.

Selon l'accord des Quatorze, l'objectif ultime est que la taxation des revenus de l'épargne des non-résidents se fasse par le biais d'échanges d'informations entre les administrations nationales : le fisc britannique, par exemple, informerait son homologue français

des sommes versées à des ressortissants français ayant placé des fonds en Grande-Bretagne. L'échange d'informations implique la levée du secret bancaire, une perspective jusque-là refusée principalement par l'Autriche et le Luxembourg.

La directive devra être prête d'ici à la fin de l'année. Le projet prévoit qu'ensuite, pendant deux ans, la Commission négociera avec les pays tiers (Suisse, Liechtenstein, Monaco, Etats-Unis...) la mise en place de mesures comparables. Les

Pas de levée des sanctions contre Vienne

Le jusqu'au-boutisme des Autrichiens sur le dossier de la taxation de l'épargne est-il dû à des raisons fiscales ou politiques ? Les deux probablement, mais il est vrai que Vienne a esquivé une fin de non-recevoir à Feira, à l'occasion d'un sommet dont le chancelier Wolfgang Schäussel espérait qu'il allait permettre un assouplissement de la position des Quatorze. Rien de tel ne s'est finalement produit : selon le sentiment prévalant à Feira, les Autrichiens ont ruiné leurs chances de faire pencher la balance en leur faveur en adoptant une attitude provocante. Cette position ne préjuge pas toutefois de la possibilité de trouver ultérieurement un compromis sous la forme d'un « système de surveillance » de l'attitude du gouvernement de Vienne. – (Corresp.)

pays-membres sont invités de leur côté à mettre de l'ordre dans les paradis fiscaux qui dépendent de leur autorité. A l'issue de cette période, un vote du Conseil devra intervenir pour décider l'entrée en vigueur de la directive en fonction des engagements pris par les pays tiers, l'unanimité des Quinze étant exigée. C'est là un premier « verrou » rassurant pour les Luxembourgeois.

La directive sera alors mise en œuvre sur la base du système dit de la « coexistence ». Pendant sept ans, les pays pourront pratiquer la retenue à la source en conservant le cas échéant le secret bancaire. Le niveau de la retenue, encore non précisé, devrait être d'environ 20 %. Sont concernés le Luxembourg, l'Autriche, la Grèce et la Belgique. A l'issue de ce délai, le régime unique deviendra l'échange d'informations.

Le Luxembourg disposera ainsi de longs délais et de possibles dérogations mais il semblait difficile d'obtenir plus de Jean-Claude Juncker, le premier ministre, un Européen convaincu, dont la coalition était menacée s'il prenait trop de libertés avec les intérêts financiers du Grand-Duché. L'accord permettrait de faire un premier pas vers un minimum d'harmonisation fiscale nécessaire au bon fonctionnement du marché unique et de la zone euro. Il déblocquerait le « code de bonne conduite », quasiment adopté et dont l'objet est d'éliminer le dumping fiscal pratiqué par les Etats-membres pour attirer les entreprises.

Henri de Bresson
et Philippe Lemaître

A Porto, les « droits sociaux » mobilisent l'Europe syndicale

PORTO

de notre envoyée spéciale

Bandanas, casquettes, ballons et banderoles, c'est un flot rouge de plus de 30 000 personnes qui s'est engouffré, lundi 19 juin, au début de l'après-midi, dans l'avenue Boavista, puis dans les rues du vieux Porto. Il y avait là la puissante CGT portugaise (qui proclamait toute seule « l'unité syndicale »), mais aussi, assez nombreux, les Espagnols de l'UGT et des Commissions ouvrières, dont la venue au Portugal était l'inconnue de ce défilé. Dix autres nationalités étaient au rendez-vous, comme les cinquante Polonais de Solidarnosc après trois jours de car, de rares Italiens de la CGIL, mais plus de mille Français, en majorité CGT et CFDT.

« Droits sociaux, charte fondamentale », ont clamé dans toutes les langues les tribuns qui se sont succédé en fin de parcours sur l'estrade de la place de la Liberté. « Au Portugal comme en Europe, les 35 heures, nous les voulons et les emplois, nous les aurons », hurlaient les hauts-parleurs de la CFDT, tandis que ceux de la CGT chantaient : « Mettre les gens au chômage/c'est pas beau/quand de tristes personnes/se partagent le gâteau ». 30 000 personnes défilait pour « le retour au plein emploi », comme dit la charte de la Confédération européenne des syndicats (CES), organisatrice de la manifestation, au moment où se tenait, à 30 kilomètres de là, le dernier sommet de la présidence portugaise de l'Union européenne, c'était un succès.

Secrétaire général adjoint de la CES, Jean Lapeyre (CFDT) a assuré qu'il s'agissait là de « la plus grosse manifestation européenne ». Nicole Notat acquiesçait : « Au Luxembourg en 1997, il n'y avait que 20 000 personnes. C'est l'Europe syndicale qui se montre. » Alain Deleu, président de la CFDT, estimait que « Porto est une étape importante dans la prise de conscience des travailleurs ». Les organisateurs redoutaient qu'une faible mobilisation ne vienne ternir l'image de la CES et de ses manifestations, souvent jugées bien institutionnelles.

Du coup, les syndicats français doivent se retrouver, le 23 juin, pour préparer la prochaine manifestation de la CES, en décembre, lors du sommet européen de Nice. « Notre rassemblement d'aujourd'hui est un appel du pied à la présidence française : nous voulons voir les droits sociaux fondamentaux des travailleurs, des chômeurs, prendre une valeur juridique », expliquait M^{me} Notat. « Nous ne nous contenterons pas de ce qui est programmé, a renchéri M. Thibault. Le mouvement social européen exige l'inscription des droits sociaux dans les traités. Aucun argument ne tient contre l'adoption d'une charte. » En désaccord au sujet de l'assurance-chômage (lire page 6), les deux dirigeants français avaient décidé de faire, à Porto, cause commune. Ils ont traversé la ville en bonne entente. Et fait savoir qu'ils étaient venus et repartis en avion « ensemble ».

Ariane Chemin

meilleurtaux.com

Credit immobilier sur internet

GRATUIT
SIMPLE
RAPIDE



INTERROGEZ LES BANQUES LES PLUS PERFORMANTES

■ Sans engagement

Formulez vos besoins et recevez plusieurs propositions détaillées et chiffrées pour choisir aux meilleures conditions. Meilleurtaux.com est un service indépendant des banques.

■ Rapidement

Saisissez votre demande de prêt, quelques minutes suffisent. Immédiatement, vous recevrez une première analyse de votre dossier.

■ Confidential

Le site Meilleurtaux.com est entièrement sécurisé. La confidentialité des informations communiquées est garantie.

■ Le guide de l'emprunteur

En ligne, 82 pages d'informations pour choisir en toute connaissance de cause.

Connectez-vous vite

meilleurtaux.com
le n°1 du crédit immobilier sur internet.

Les meilleures banques à votre service

Les Etats-Unis annoncent un assouplissement des sanctions contre la Corée du Nord

Regain d'opposition au Sud contre la présence de l'armée américaine

Le sommet intercoréen continue d'avoir des répercussions à l'étranger et dans la péninsule. Washington a annoncé, lundi 19 juin, son intention d'assouplir les

sanctions économiques qui frappent le régime de Pyongyang. Au Sud, on assiste à un regain d'opposition contre la présence de 37 000 soldats américains.

TOKYO

de notre correspondant

Le sommet entre les deux Corées qui vient de se tenir à Pyongyang entraîne dans son sillage une série de conséquences à l'intérieur comme à l'extérieur de la péninsule : dans un geste politique en direction de la Corée du Nord, Washington a annoncé, lundi 19 juin, un assouplissement des sanctions économiques prises à son encontre depuis la guerre de Corée (1950-1953). La République populaire démocratique de Corée (RPDC) bénéficie aussi de la décision du département d'Etat de renoncer à l'expression d'« Etat hors-la-loi » pour qualifier les sept pays (Corée du Nord, Cuba, Irak, Iran, Libye, Soudan, Syrie) mis à l'index par les Etats-Unis, qui les accusent de soutenir ou de pratiquer le terrorisme.

A Pyongyang, l'organe du Parti des travailleurs, *Rodong Sinmun*, a cependant dénoncé « les impérialistes américains qui prétendent être intéressés par la paix mais dont les actes accroissent le danger de guerre ». Washington avait annoncé en août dernier son intention d'assouplir les sanctions économiques à l'égard de la RPDC à la suite de l'engagement de celle-ci de suspendre ses essais de missiles balistiques.

La mise en œuvre de cet assouplissement quelques jours après le sommet n'est sans doute pas fortuite. Il n'est cependant que partiel et ne concerne que les échanges de biens de consommation et de matières premières ainsi que les vols commerciaux directs entre les deux pays. Demeurant sur la liste des pays non plus « hors-la-loi » mais « préoc-



cupants » selon la nouvelle terminologie du département d'Etat, la RPDC ne peut bénéficier de crédits du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale.

En Corée du Sud, le sommet suscite des critiques de l'opposition qui estime que le président Kim Dae-jung a fait trop de concessions sans rien obtenir en retour. Ses adversaires politiques l'accusent de ne pas avoir obtenu de Pyongyang des engagements de réduction de la tension et exigent que les nouvelles aides à la RPDC soient approuvées par le Parlement. Le chef de l'Etat a dû, par ailleurs, donner des assurances à sa droite en rappelant que l'armée du Sud devait « conserver sa position défensive vis-à-vis du Nord » tant que ne régnera pas une paix durable dans la péninsule.

Le début de réconciliation avec le Nord a suscité un regain d'opposition à la présence de 37 000 soldats américains stationnés au Sud. Cet anti-américanisme dépasse la frange des contestataires et a gagné une partie de l'opinion choquée par la confirmation des massacres perpétrés par les troupes américaines pendant la guerre de Corée (*Le Monde* du 14 juin) et depuis longtemps irritée par le droit à l'exterritorialité dont bénéficient les soldats américains coupables de crimes sur le sol sud-coréen. Le meurtre, il y a quelques mois, d'une hôtesse de bar dont l'auteur serait un GI a relancé les critiques. « La Corée est-elle une colonie des Etats-Unis ? » peut-on lire sur les pamphlets distribués à Séoul par des étudiants.

Philippe Pons

Des frictions, mais pas de crise entre le Liban et l'ONU

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Kofi Annan, s'est entretenu, lundi 19 juin à Beyrouth, avec le président Emile Lahoud

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

L'accueil réservé à Beyrouth, lundi 19 juin, au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, résume bien l'état des relations entre les Nations unies et le Liban : il existe des frictions mais il n'y a pas de crise. L'accueil était froid, mais pas hostile, les autorités étaient fermes, mais pas intransigeantes. Les deux parties ont néanmoins fait des « concessions » qui finiront, à terme, par mettre fin aux tensions.

Aussitôt après un entretien avec M. Annan, le président Emile Lahoud a déclaré qu'il s'opposait au redéploiement des casques bleus de la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban (Finul), ce qui n'a pas empêché M. Annan d'annoncer le renforcement de la Finul dans les semaines à venir. Mais M. Lahoud n'en a pas moins accepté, de facto, la « ligne bleue » tracée par les Nations unies pour délimiter le retrait israélien, puisque les treize « empiètements » israéliens contre lesquels il proteste sont des violations de cette même ligne. De son côté, M. Annan, tout en défendant la « certification » du retrait israélien, a admis, pour la première fois, que l'armée israélienne avait commis des « violations » de ladite ligne. A en croire des sources informées, ces « violations » seront « fermement évoquées » lors des discussions que M. Annan doit

avoir mercredi à Jérusalem avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak.

Pour l'heure, le gouvernement libanais semble trouver son intérêt dans l'hystérie antionusienne qui s'est emparée de la presse, pour qui le Liban a été « trahi » par l'ONU. L'envoyé spécial du secrétaire général, Terje Roed-Larsen, est accusé d'« arrogance » et d'« ambition personnelle ». Mais, en privé, les Libanais reconnaissent que ces tensions « ne sont qu'une tempête dans un verre d'eau », « car, disent certains, l'essentiel est qu'après vingt-deux ans le Liban est libre ».

« VIOLATIONS » ISRAËLIENNES

Différentes raisons sont évoquées par les Libanais pour expliquer l'attitude du gouvernement. Pour les uns, il veut faire preuve d'autorité. D'autres estiment qu'il a reçu des « directives » syriennes ; entretenir la tension avec l'ONU lui permet d'éviter d'envoyer l'armée au sud, pensent certains. Tenir à la moindre parcelle de territoire national le valorise, renchérissement d'autres. Mais la raison qui fait l'unanimité est la « hâte » avec laquelle l'ONU a certifié le retrait israélien.

Cette précipitation, admettent des militaires rencontrés à Naqoura, quartier général de la Finul au Liban sud, a « sans aucun doute » contribué aux tensions. « S'il fallait attendre qu'il n'y ait plus aucun em-

piètement (...), nous aurions attendu des années, rétorquent des proches de M. Annan. Il suffit qu'il y ait un seul soldat israélien qui repasse un orteil de l'autre côté de la ligne pour que le Liban refuse la certification, sans que personne puisse défendre sa position, en l'absence d'une ligne de retrait endossée par le Conseil de sécurité. »

« Si le gouvernement libanais estime qu'il y a eu des violations de la ligne bleue, il doit le signaler à l'ONU, comme il vient de le faire, a martelé de son côté M. Annan. Nous en rendrons compte au Conseil de sécurité et nous exigerons qu'il prenne des mesures pour retirer ses hommes qui auraient franchi la ligne. »

D'après des sources onusiennes à Naqoura, les « violations » israéliennes sont le fait de militaires qui « tentent de maintenir des positions en hauteur pour surveiller le Hezbollah ». Du reste, font valoir des diplomates accompagnant M. Annan, lorsque ce dernier a certifié le retrait, le 16 juin, « il n'y avait plus un seul soldat israélien du côté libanais. Ce n'était plus le cas le 17 et les jours suivants ». Le Conseil de sécurité a d'ailleurs exprimé sa préoccupation devant ces « violations ».

Avant de quitter Beyrouth pour Amman, mardi, M. Annan devait rencontrer, à sa demande, le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah.

Afsané Bassir Pour

Le président colombien Andrés Pastrana est éclaboussé par une affaire de corruption

BOGOTA

de notre correspondant

Révéls en début de semaine par l'hebdomadaire *Cambio*, de nouveaux développements dans l'affaire de corruption dite Dragacol éclaboussent le président de la République, Andrés Pastrana. Les doutes qui planent sur le financement de sa campagne électorale atteignent un chef de l'Etat déjà affaibli par la lenteur de la reprise économique, l'affrontement avec le Congrès et les difficultés du processus de paix avec la guérilla.

L'affaire Dragacol remonte à novembre 1998. A cette date, le ministre des transports Mauricio Cardenas et l'entreprise de dragage sous contrat avec l'Etat conviennent d'un arrangement à l'amiable pour un montant exorbitant de 26 milliards de pesos (à l'époque, environ 13 millions d'écus). L'accord est dénoncé début 1999 par un sénateur libéral et la justice est saisie de l'affaire : cinq personnes sont aujourd'hui sous les verrous, dont un ex-ministre conservateur.

Les nouvelles révélations concernent l'existence d'un compte bancaire ouvert, à Carthagène, par un ex-gouverneur de la région atlantique, pour recevoir des fonds privés destinés à financer la campagne présidentielle d'Andrés Pastrana en 1998. Le fait est en lui-même condamnable au regard de la législation électorale mais il y a pire : trois chèques de l'entreprise Dragacol (pour un total de 25 000 écus), sans provisions au moment où ils furent remis au titulaire du compte, ont été payés en novembre 1998, soit trois jours après la scandaleuse conciliation.

« L'existence d'une comptabilité parallèle au cours de la campagne de 1998 pourrait coûter très cher au chef de l'Etat », considère Jaime Castro, ex-ministre de l'intérieur. Pour se démarquer de son prédécesseur, le libéral Ernesto Samper (dont le mandat avait été entaché par le scandale du narco-financement de sa campagne électorale) l'actuel président de la République avait fait de la lutte contre la corruption, une priorité. « L'origine et le montant des fonds en jeu n'ont certes rien de comparable. Mais c'est un président fragile qui doit faire face au scandale. La crise économique, le chômage, la perte de sa majorité parlementaire, les concessions faites à la guérilla ont miné la crédibilité d'Andrés Pastrana qui ne peut recourir au discours nationalo-populiste de Samper », explique Jaime Castro.

A la suite d'une affaire de faux contrats au sein de la chambre des députés, Andrés Pastrana avait annoncé en avril sa décision de moraliser la vie politique, en soumettant à référendum la dissolution du Congrès et une réforme de la Constitution. L'opposition de la classe politique fit échouer le projet présidentiel. Pour beaucoup, le Congrès rend la monnaie de sa pièce au chef de l'Etat.

« Les problèmes de financement de campagnes électorales trop coûteuses, la corruption et les démêlés judiciaires de ses dirigeants ne sont pas le propre de la démocratie colombienne. Mais les acteurs armés colombiens sont désormais en mesure de tirer profit de tout nouvel affaiblissement institutionnel », explique un haut fonctionnaire.

ment institutionnel », explique un haut fonctionnaire.

Annulée le 25 avril, la démilitarisation d'une zone de 5 000 km² pour la tenue de négociations avec l'Armée de libération nationale (ELN, la deuxième guérilla du pays, d'obédience guévariste) a été repoussée sine die à la suite d'importantes manifestations des populations concernées. A l'instigation des milices antiguérilla, les paysans ont en effet bloqué pendant trois semaines, en mai, le principal axe routier du pays qui unit la capitale à Medellín et à la côte atlantique, pour protester contre le projet du gouvernement.

Marie Delcas



A partir de

149 900 F

Saab 9-3 TiD

Série **Limitée**

- Air climatisé automatique
- Audio System CD Saab
- 4 Airbags, ABS
- Appuis-tête actifs
- Jantes 15" alliage

Avantage client

24 500 F*

Concessionnaires Saab participants

75 - PARIS 11^e - TÉL. 01 49 23 70 00
DORPHIN ÉVOLUTION

75 - PARIS 15^e - TÉL. 01 53 58 56 00
SAAB RIVE GAUCHE

75 - PARIS 16^e - TÉL. 01 53 84 71 10
TURBO 16 AUTOMOBILES

75 - PARIS 17^e - TÉL. 01 44 09 03 33
AUTOMOBILES PARIS ÉTOILE

92 - NANTERRE - NEUILLY
TÉL. 01 47 69 00 01
ESPACE DÉFENSE AUTOMOBILES

92 - BOULOGNE - TÉL. 01 46 94 09 09
CAP OUEST AUTOMOBILES

94 - SAINT-MAUR/CRÉTEIL
TÉL. 01 42 07 19 14
PATRICK GIUNTA A.V.M



Modèle présenté : Saab 9-3 2.2 TiD Série Limitée 5 portes (AM 2000) : 153 900 F. Consommation selon la directive 93/116 EC : Mixte/Extra-urbain/Urban (l/100km) : 6,2/4,6/8,9. CO2 (g/km) : 164. Offre valable du 01/05/2000 au 15/07/2000. *Sur le tarif AM 04/2000 du modèle standard équivalent avec options.

Nord Sud
EXPORT

Le Monde

LE RISQUE IVOIRIEN TÉMOIGNAGES ET ANALYSES

UN PETIT DÉJEUNER DE TRAVAIL POUR MIEUX ÉVALUER LA SITUATION DE CE PAYS EN CRISE

LUNDI 26 JUIN 2000 À PARIS

Nord Sud Export et *Le Monde* convient les hommes d'affaires concernés par la Côte d'Ivoire et par son évolution économique et politique préoccupante à un petit déjeuner de travail avec des chefs d'entreprise et des banquiers investis dans ce pays et des professionnels du « risque-pays ».

- Comment les entreprises s'ajustent-elles à la nouvelle conjoncture ?
- Un accord avec le FMI est-il rapidement envisageable ?
- Que s'est-il passé pour qu'on en revienne ainsi à la case politique de départ ?
- Que va-t-il maintenant se passer ? Peut-on éviter le scénario catastrophe ?

Si vous vous posez ces questions, soyez des nôtres !

(Cette rencontre remplace le séminaire initialement prévu le 12 mai, que nous avons dû reporter du fait précipité de l'évolution inquiétante de la situation politique ivoirienne.)

Programme, renseignements et inscriptions auprès de :
Annie BOECE ou Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76

E-mail : nse@lemonde.fr

Washington dément chercher un accord avec M. Milosevic

Le départ du président yougoslave ferait l'objet d'un marché, laissait entendre un article du « New York Times »

LES ÉTATS-UNIS ont démenti, lundi 19 juin, envisager un accord permettant au président yougoslave, Slobodan Milosevic, d'abandonner ses fonctions en échange d'un exil à l'étranger ou de garanties pour ses biens, comme le laissait entendre un article publié par *The New York Times* le même jour.

« Il n'y a rien de vrai dans les allégations selon lesquelles nous serions en train de chercher une sorte de marché par lequel M. Milosevic quitterait ses fonctions contre des garanties », a déclaré Richard Boucher, le porte-parole du département d'Etat américain. « Le seul endroit où M. Milosevic puisse envisager de voyager, c'est La Haye », a-t-il déclaré à la presse, dans une allusion au siège du Tribunal pénal international (TPI) pour les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie, qui l'a inculpé.

The New York Times avait cité un haut responsable américain affirmant : « Si l'on nous présentait une offre ferme et rapide qui permettrait le départ de Milosevic, nous réfléchirions à deux fois avant de dire

non. » La Grèce, indiquait le journal, est un des pays qui recherchent un accord sur le départ de M. Milosevic, qui signifierait soit un exil à l'étranger, soit des garanties de sécurité dans son propre pays fournies par son successeur. « Nous n'avons vu aucune proposition de cette sorte, et ne serions de toute façon pas intéressés », a répliqué M. Boucher.

Le procureur adjoint du Tribunal pénal international (TPI), Graham Blewitt, a, pour sa part, déclaré lundi que l'inculpation du tribunal contre le président yougoslave restera en vigueur. « Tout pays qui est d'accord pour accueillir le président Milosevic (...) a l'obligation de l'arrêter et de livrer cette personne au tribunal », a-t-il précisé.

Enfin Moscou a démenti toute négociation secrète avec les Etats-Unis pour évincer le président yougoslave. « La Russie n'a jamais mené aucune négociation secrète avec les Etats-Unis à ce propos », a assuré le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov. — (AFP)

Michel Camdessus fait le bilan de son action à la tête du Fonds monétaire international

L'ancien directeur du FMI dresse un constat amer de ses douze années de mandat

Après avoir passé plus de douze ans à la tête du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus est redevenu un homme privé. Il

préside le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), un institut de recherches rattaché au Commissariat

général du Plan. Il s'est exprimé publiquement, lundi 19 juin à Paris, sur les leçons de sa carrière à Washington.

« J'AVAIS l'illusion que je pourrais être architecte ; or j'ai été seulement pompier » : tel est l'aveu qu'a fait Michel Camdessus, lundi 19 juin à Paris. Invité par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) à livrer publiquement ses « réflexions de fin de mandat », l'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI) a exprimé beaucoup de déception et un peu d'espoir après plus de douze ans passés à la tête de l'institution. « Le monde sait très peu se réformer sans crise et, quand il y a une crise, il se réforme très peu », a souligné l'ancien directeur du FMI, qui a cédé la place, voici quelques semaines, à l'Allemand Horst Köhler. Michel Camdessus a quitté l'institution après avoir eu à gérer de vastes opérations de secours au Mexique, en Asie, en Russie et au Brésil. Ces crises ont été l'occasion de relancer un débat récurrent sur l'avenir du FMI, critiqué pour n'avoir pas su empêcher les effets pervers de la libéralisation financière des années 80.

Or le débat est au point mort : « On est loin d'une conscience

commune de ce que sont les problèmes », dit Michel Camdessus. Alors que l'opinion publique se demande s'il y a ou non « un pilote dans l'avion », les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) ont toujours aussi peu de légitimité démocratique. « Nous sommes la première génération appelée à organiser le monde non plus dans une perspective impériale mais dans le concert des nations, or celles-ci sont d'accord sur très peu de choses. »

« JE SUIS INQUIET »

Ainsi, souligne M. Camdessus, une majorité de pays membres refusent toujours de confier le pouvoir du FMI aux ministres des finances des principaux pays membres (l'ancien comité intérimaire, devenu comité financier et monétaire) préférant « faire porter la honte des décisions désagréables aux fonctionnaires du FMI », souligne Michel Camdessus.

D'autre part, ajoute-t-il, on n'a fait aucun progrès pour faire travailler ensemble les grandes institutions qui ont en charge le destin

économique de la Planète : non seulement le FMI et la Banque mondiale mais aussi l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation internationale du travail (OIT), et autres « souverains du monde » qui devraient être capables de développer des stratégies communes.

« Je suis inquiet : il faut passer des codes de bonne conduite à de véritables règles », concernant notamment les modalités de la libéralisation financière, les centres off shore ou la gestion des fonds spéculatifs. Ces derniers ont un rôle macro-économique énorme : Michel Camdessus a révélé qu'à l'automne 1998, lorsque le fonds spéculatif LTCM a mis la clé sous la porte et qu'un vent de panique a secoué les marchés, on était passé « très près du gouffre » : « Si un deuxième fonds était tombé, le système mondial s'effondrait. »

Il faut donc, dit Michel Camdessus, « une réforme avant les prochaines catastrophes ». Autrement dit les pays membres du FMI doivent être prêts à le transformer en « prêteur en dernier ressort »,

amené à prêter aux pays en crise des sommes d'un montant illimité (mais affectées d'un taux d'intérêt pénalisant). Ce rôle a été celui du FMI pendant la crise asiatique mais peu de pays membres du Fonds acceptent d'entériner formellement cette évolution.

De telles réformes permettraient, selon l'ancien directeur du FMI, de « continuer la marche pour un nouveau modèle de développement », marqué par une « humanisation progressive des principes de gestion économique ». Dans le passé, a expliqué M. Camdessus, on croyait que la stabilité macro-économique et monétaire était la base de la croissance, elle-même rendant possible la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'environnement. Maintenant, on commence à s'apercevoir qu'il existe entre ces pôles une « relation circulaire » permettant d'enclencher le cercle vertueux de la « croissance de haute qualité ». Telle était la seule note d'espoir d'un discours aux allures de testament politique.

Lucas Delattre

Taïpeh propose un sommet de « réconciliation » à Pékin

TAÏPEH. Le président taïwanais, Chen Shui-bian, a proposé mardi 20 juin, une rencontre au sommet à son homologue chinois Jiang Zemin pour parler de la « réconciliation ». A l'occasion de sa première conférence de presse depuis son investiture le 20 mai, M. Chen a appelé le président chinois à « s'asseoir ensemble et à nous serrer la main ». « Si la Corée du Nord et la Corée du Sud ont pu le faire, pourquoi les deux côtés du détroit [de Formose] ne pourraient en faire autant ? », a-t-il demandé en référence au sommet historique inter-coréen de la semaine dernière entre le président sud-coréen Kim Dae-jung et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il. M. Chen, dont le Parti démocratique progressiste est en faveur de l'indépendance de Taïwan, a également appelé Pékin et Taïpeh à trouver une voie commune concernant « le principe d'une seule Chine » pour réduire la tension entre les deux parties. — (AFP)

Washington abandonne le terme d'« Etat hors-la-loi »

WASHINGTON. Le département d'Etat a exclu le terme d'« Etat hors-la-loi » de son langage diplomatique au profit de la catégorie plus vague d'« Etat source d'inquiétude » afin d'avoir une plus grande flexibilité dans ses rapports avec ces pays. Le terme d'« Etat hors-la-loi » ou « paria » ou encore « Etat-voyou » (« rogue state ») était réservé à sept pays (Iran, Libye, Corée du Nord, Soudan, Syrie, Cuba et Irak) qui, selon Washington, soutiennent le terrorisme. Il « a perdu sa raison d'être », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, car plusieurs de ces pays ont modifié leur conduite.

La nouvelle terminologie, « Etat source d'inquiétude » (« state of concern »), est une « meilleure description », a-t-il expliqué. Cette nouvelle terminologie n'affecte pas les sanctions contre ces pays. — (AFP)

A Haïti, le second tour des élections est reporté dans la confusion

PORT-AU-PRINCE. La confusion règne en Haïti où le deuxième tour des élections législatives a été reporté sine die, lundi 19 juin, à l'issue d'une journée de manifestations violentes, organisées par les partisans de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

Les manifestants exigeaient la publication des résultats de la consultation du 21 mai, ce qui a été fait en fin de journée par le Conseil électoral qui a confirmé la large victoire de la Famille Lavalas, le parti de M. Aristide, qui a obtenu 16 des 17 sièges à pourvoir.

Le président du Conseil électoral, Léon Manus, qui s'est exilé aux Etats-Unis, avait refusé de valider ces résultats. Les observateurs internationaux et les Etats-Unis ont critiqué le mode de calcul retenu par le Conseil électoral. L'opposition a pour sa part dénoncé « une fraude massive » et demande l'annulation pure et simple du scrutin. — (Corresp.)

M. Berlusconi de nouveau blanchi dans une affaire de corruption

ROME. Après avoir été acquitté en appel le 9 mai dans une affaire de corruption envers trois hauts responsables de la police financière, Silvio Berlusconi a de nouveau été blanchi, lundi 19 juin, dans une autre affaire de corruption. Le chef de l'opposition était soupçonné d'avoir versé, en 1991, un pot-de-vin de 400 millions de lires (205 000 euros) à un magistrat afin d'obtenir une décision judiciaire favorable dans le conflit qui l'opposait à Carlo De Benedetti pour la prise de contrôle des éditions Mondadori.

Au terme d'une longue enquête judiciaire, le juge des enquêtes préliminaires a estimé qu'il n'y avait pas matière à renvoyer Silvio Berlusconi et plusieurs autres coaccusés devant la justice comme le réclamait le parquet. — (Corresp.)



Tous les jours, les entreprises ont besoin de nouvelles énergies pour les accompagner dans la gestion de leur changement.

Altedia, société de conseil spécialisée en Communication et RH Management (ressources humaines et organisation), intervient dans le cadre d'opérations de fusions acquisitions, de réorganisations, d'optimisations, d'adoptions de nouvelles méthodes, ainsi que dans les actions destinées à obtenir l'adhésion et la motivation des clients, des collaborateurs et des actionnaires.

Son originalité : une capacité à proposer des interventions qui intègrent ses deux savoir-faire, la Communication et le RH Management. Ses offres intégrées sont autant de réponses adaptées aux mutations des entreprises.

En moins d'une décennie, Altedia s'est imposée comme une référence incontournable... une énergie dont on ne saurait se passer.

Chiffre d'affaires

40 M€ en 1999,
+ 58 % par an*

*sur 3 ans

Résultat net

2 M€ en 1999,
+ 52 % par an*

*sur 3 ans

Altedia
CONSEIL EN MANAGEMENT

SOCIAL Après l'accord donné par le conseil exécutif du Medef, lundi 19 juin, le président de la principale organisation patronale, Ernest-Antoine Seillière, a confirmé, mardi ma-

tin, qu'il entend signer le protocole d'accord sur l'assurance-chômage, négocié avec les syndicats, mais approuvé par deux d'entre eux seulement, la CFDT et la CFTC. La séance de signa-

ture devait avoir lieu mardi après-midi. ● À L'ADRESSE de Martine Aubry et de la majorité parlementaire, M. Seillière a adopté un ton mesuré, mais il a réaffirmé qu'à ses yeux

« c'est la tradition républicaine, dans notre pays, que les grands accords sociaux soient agréés par le gouvernement » et traduits sous forme législative. ● LE PARTI SOCIALISTE, dont le

bureau national devait débattre, mardi, de ce que le Medef appelle la « refondation sociale », est partagé entre la condamnation de l'accord Unedic et le souci de ménager la CFDT.

Le Medef et la CFDT mettent le gouvernement au pied du mur

En signant, mardi 20 juin, le protocole sur l'assurance-chômage, l'organisation patronale et la centrale de Nicole Notat, secondée par la CFTC, obligent Martine Aubry et la gauche à choisir entre le respect des accords sociaux et la responsabilité de l'Etat vis-à-vis des chômeurs

VOILÀ une affaire qui ne traîne pas. Le Medef organisait, dès mardi 20 juin en début d'après-midi, une petite cérémonie de signature. La CFDT, la CFTC pour les syndicats, le Medef et la CGPME pour les employeurs devaient parapher officiellement le très controversé protocole d'accord sur la réforme de l'assurance-chômage. Et Denis Kessler, chef de la délégation patronale, avait prévu de déboucher le champagne. L'Union professionnelle des artisans (UPA) avait demandé, cependant, un délai jusqu'à jeudi pour réunir sa direction. Formellement, le texte qui installe le plan d'aide au retour à l'emploi

(PARE) reste ouvert à toute autre signature jusqu'à l'expiration de l'actuelle convention Unedic, le 30 juin ; mais, déjà, les jeux sont faits.

Le Medef entend aujourd'hui faire pression sur le gouvernement pour qu'il valide cet accord qualifié, mardi matin, de « novateur, responsable et valide » par son président, Ernest-Antoine Seillière. « Les pouvoirs publics sont appelés à respecter le dialogue social. C'est l'évidence et c'est le bon sens », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « C'est une démarche de démocratie sociale et politique qui se met en place. » Le responsable de l'organisation pa-

tronale, qui a longuement rappelé la genèse de la « refondation sociale » lancée par son mouvement, a adopté un ton mesuré, tout en campant sur une ligne de fermeté. Pour le Medef, le contenu du protocole n'est pas négociable avec le gouvernement. « C'est la tradition républicaine que les grands accords sociaux soient agréés », a insisté M. Seillière, qui s'exprimait au lendemain de la réunion de son conseil exécutif.

Lundi, les quarante-cinq membres de cette assemblée ont, en effet, adopté « à l'unanimité » la décision de parapher le protocole. Le caractère minoritaire de cet ac-

cord n'a pas fait l'objet de débats. « La question n'a même pas été soulevée », affirme un représentant patronal. Plus brutal, Jean-François Veysset, au nom de la CGMPE (patronat des petites et moyennes entreprises), a déclaré, mardi matin, que les dispositions de l'accord représentent « un bon système pour moraliser les demandeurs d'emploi ».

« On ne peut pas être dedans et dehors », répète Denis Kessler

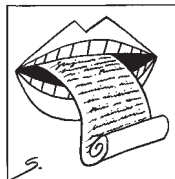
Blondel, les numéros un respectifs de la CGC et de FO se sont rencontrés pour adresser une lettre commune à M. Seillière, lui demandant de « poursuivre » la discussion sur la réforme de l'assurance-chômage. Ils indiquent que la future convention devrait, selon eux, « définir les conditions d'indemnisation et, s'agissant de la question du retour à l'emploi, prévoir un dispositif basé sur le volontariat de la part du demandeur d'emploi ». Pour le Medef, le débat est clos. « Il n'y aura pas de réponse à cette lettre. La seule réponse c'est la séance de signature », souligne M. Kessler.

table ronde sur la « refondation sociale », à laquelle participeraient chômeurs, syndicats, gouvernement et Medef pour « faire entendre aux patrons ce que représente dans un cadre de cohésion sociale le véritable progrès », indiquait, dès lundi soir, l'Apeis dans un communiqué. L'association considère que le « texte de recadrage » de la future convention Unedic « reprenant presque intégralement les positions initiales du MEDEF, soutenu par la CFDT, établit une rupture historique et définitive avec la notion de droit social ».

A l'opposé, les syndicats qui ont fait le choix d'approuver l'accord

« Une démarche de démocratie sociale et politique »

Président du Medef, Ernest-Antoine Seillière a déclaré, mardi 20 juin, au cours d'une conférence de presse : « Nous avons négocié loyalement, fait connaître nos objectifs, rendu publiques nos propositions. (...) On a pu négocier, et c'est devenu un texte et une vision commune



VERBATIM

avec les syndicats, où les principes de changement ont été unanimement acceptés. Les points de vue se sont rapprochés pour un accord novateur, approuvé à l'unanimité par notre conseil exécutif. »

Pour le « patron des patrons », le protocole d'accord « conduit à un régime de l'assurance-chômage bon pour les demandeurs d'emploi et meilleur que le système actuel ». « Face à un droit élargi et amélioré, [les chômeurs] s'engagent à rechercher un emploi. (...) On ne s'occupe plus du chômage, mais on s'occupe des demandeurs d'emploi. C'est un accord novateur, c'est un accord responsable et, bien entendu, valide, cela va de soi. »

Evoquant les réserves du gouvernement et de la majorité parlementaire, M. Seillière a déclaré : « C'est la tradition républicaine, dans notre pays, que ces grands accords sociaux soient agréés par le gou-

vernement, qui les examine dans les semaines qui suivent la signature, et que les différentes adaptations législatives qui sont nécessaires soient normalement adoptées par le Parlement après que les textes ont été préparés. C'est donc une démarche de démocratie sociale et politique qui se met en place. La démocratie sociale et la démocratie politique doivent se compléter, dans notre pays, pour faire progresser notre économie et notre système social, pour que le dialogue social s'étende, s'enrichisse et s'approfondisse. Les pouvoirs publics doivent, bien entendu, appeler à respecter ce dialogue social, c'est l'évidence et c'est le bon sens. »

Dans la semaine du 26 juin, la commission paritaire nationale, qui regroupe les partenaires sociaux, se réunira pour rédiger un nouveau texte, transposition juridique du protocole d'accord. C'est cette version qui sera envoyée, dans la foulée, à Martine Aubry ; la ministre de l'emploi et de la solidarité devra, alors, donner son accord sur ce texte. Les syndicats non signataires se rendront-ils à cette commission paritaire, sachant qu'ils devraient être exclus de la gestion du régime d'indemnisation, si l'on en croit le nouvel accord sur l'assurance-chômage ? « Il y a encore de la marge de discussion pour ceux qui le veulent », veut croire le président de la CFTC, Alain Deleu, interrogé sur RTL, mardi matin. « Moi, ce que je souhaite aujourd'hui, c'est que nos partenaires qui n'ont pas signé - c'est leur droit - jouent leur rôle dans le régime d'assurance-chômage, c'est nécessaire », a-t-il ajouté. « On ne peut pas être dedans et dehors », a répété, en réponse, M. Kessler.

Le calendrier est serré. C'est que le Medef n'entend laisser aucune prise à une renégociation de l'accord que les trois syndicats non signataires continuent de réclamer. Lundi, Jean-Luc Cazettes et Marc

En 1982, Pierre Bérégovoy est obligé d'intervenir

Depuis la création de l'Unedic, le 31 décembre 1958, l'Etat n'a jamais refusé d'agréer une convention d'assurance-chômage, mais il lui est arrivé de devoir se substituer aux partenaires sociaux. Le 28 octobre 1982, alors que le nombre de chômeurs est passé au-dessus de 2 millions, les syndicats et le patronat (CNPF) constatent leur désaccord et « prennent acte que le gouvernement peut décider par décret une augmentation des cotisations ». Le CNPF réclame 20 milliards d'économies, et son président, Yvon Gattaz, menace de quitter l'Unedic. Les syndicats demandent un relèvement des cotisations.

Après consultations, Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, publie un décret, le 24 novembre, qui impose 10 milliards de francs d'économies à partir d'une réduction d'avantages, notamment pour les contrats de solidarité. Il se verra accusé d'avoir créé de « nouveaux chômeurs » et de « nouveaux pauvres ». Tous les syndicats protesteront, à l'exception de la CFDT.

Mardi, au moment même où les dirigeants du Medef vantaient leur « accord novateur », une nouvelle rencontre des non-signataires, intégrant cette fois la CGT, devait avoir lieu au siège de Force ouvrière pour discuter de la stratégie à adopter. Ils ne sont pas les seuls à essayer de s'organiser. Le lendemain, les quatre associations de chômeurs, Apeis, MNCP, AC ! et CGT, soutenues par des partis de gauche et d'extrême gauche, notamment les Verts, le PCF, la LCR, vont de nouveau interpellé les pouvoirs publics.

Les collectifs de chômeurs demandent la mise en place d'une

redoublent d'explications pour justifier leur position. La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a ainsi engagé un véritable marathon médiatique, suivie désormais par M. Deleu. Ces deux centrales ont été particulièrement affectées par les réserves émises par l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors (Le Monde du 20 juin). Pour le Medef, l'accord signé et bientôt transposé doit s'appliquer formellement « dès le 1^{er} juillet ». Pratiquement, c'est une autre histoire.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Le PS tente de se poser en garant de la négociation sociale

COMMENT se situer face à un accord social minoritaire, au regard des signataires, sans se substituer aux partenaires sociaux et sans compromettre ses relations avec la CFDT, qu'il s'efforce de ménager au nom d'une certaine proximité ? Pour le Parti socialiste, c'est la quadrature du cercle.

Sans que cela provoque des clivages internes, le PS a adopté une posture critique face à l'accord sur l'Unedic entre le Medef, la CFDT et la CFTC. Tout en lui reconnaissant le mérite de mettre fin à la dégressivité des allocations, François Hollande a fustigé, le 18 juin, à Clermont-Ferrand, un changement de philosophie en matière d'assurance-chômage avec le « risque d'instaurer une indemnisation à plusieurs vitesses ». Pour M. Hollande, qui avait rencontré Ernest-Antoine Seillière, le 27 avril, « un accord signé par des organisations très importantes, mais minoritaires, ne peut être présenté par le Medef aux pouvoirs publics comme intangible au risque de claquer la porte des organismes paritaires ». Le premier secrétaire du PS en tire la conclusion que, si le législateur doit « laisser la place la plus large à la négociation sociale entre acteurs responsables », il doit aussi « fixer le cadre et veiller aux principes d'égalité, de solidarité et d'intérêt général, sans lesquels il n'y a plus de République possible ».

Le PS estime donc qu'il faut « remettre l'ouvrage sur le métier », selon la formule d'Henri Weber, chargé de la formation au secrétariat national, lundi 19 juin. Le patronat et les syndicats devraient, dans un premier temps, se remettre autour de la table, quitte ensuite à discuter avec l'Etat. Ce dernier est clairement prié par le

PS de ne pas agréer la nouvelle convention en l'état et de refuser le « chantage » du Medef.

Mardi, le bureau national du PS devrait débattre de l'accord Unedic et, aussi, d'un rapport de Gaëtan Gorce, responsable national à l'emploi, sur les relations sociales. Centré sur l'Etat, les acteurs sociaux et la négociation sociale, ce texte de cinq pages reprend et prolonge les propositions du PS lors de sa convention nationale de novembre 1998 sur l'entreprise comme les réflexions présentées par Alain Bergounioux, lors du séminaire entre le bureau national et les ministres socialistes le 25 avril.

DES « ACCORDS MAJORITAIRES »

Les orientations dégagées - « relancer la dynamique contractuelle par la négociation collective » ; la dynamique du travail afin de « favoriser l'emploi stable » et lutter contre la précarité ; les politiques

actives de l'emploi ; le modèle social européen - n'entendent pas fermer le débat mais, au contraire, le rouvrir en vue du congrès du PS, fin novembre.

Le fil conducteur du rapport de M. Gorce consiste à définir la place de la loi et de la négociation. La loi, « pièce-maîtresse », doit fixer des grandes orientations centrées sur des « principes fondamentaux » afin que l'Etat puisse « garantir l'ordre public social », qu'il reste à définir. A partir de ces principes, les partenaires sociaux négocient le « détail des accords », d'abord au niveau des branches. Le PS entend aussi rappeler son attachement à la conclusion d'« accords majoritaires », c'est-à-dire par des syndicats représentant la majorité des salariés. Cette conception est partagée par la CGT et... la CFDT.

Michel Noblecourt

SI L'AUTOMOBILE A UN ESPRIT, IL DOIT ÊTRE LÀ.



VOLVO S80
www.volvocars.fr

VOLVO
for life



VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

92

Vente au Palais de Justice de NANTERRE,
Jeudi 6 Juillet 2000 à 14h

UN APPARTEMENT à NEUILLY-SUR-SEINE

5 bis, Avenue Philippe Le Boucher

dans le Bâtiment A, au rez-de-chaussée

De 4 PIECES PRINCIPALES - CAVE et JARDIN PRIVATIF

MISE A PRIX : 1.000.000 F

S'adresser à Maître Catherine DENNERY-HALPHEN, Avocat à

NEUILLY-SUR-SEINE (92), 164, Avenue Charles de Gaulle

Tél : 01.55.62.19.99 - Maître Bernard MALINVAUD, Avocat à PARIS

(75116), 1 bis, Place de l'Alma - Tél : 01.47.23.02.49

Au Greffe des Créances du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE au Palais de Justice, où le cahier des charges est déposé.

Sur les lieux pour visiter

Le gouvernement avance sur la voie des 35 heures dans les administrations

Michel Sapin soumet un projet au Conseil supérieur de la fonction publique

Quatre mois après l'échec des négociations globales sur les 35 heures dans les fonctions publiques, Michel Sapin soumettait au CSFP, mardi 20 juin, son projet de

décret sur la réduction du temps de travail dans les ministères. Le décompte annuel des heures de travail continue d'opposer gouvernement et syndicats.

UNE AVANCÉE sociale, certes, mais qui risque bien de « créer des conflits partout » dans les ministères : pour Christine Bonnefon, coordonatrice de l'UNSA fonctionnaires, tel est le paradoxe du projet de décret sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique d'Etat, qui devait être examiné, mardi 20 juin, par le Conseil supérieur de la fonction publique (CSFP).

Sans surprise, les voix des vingt représentants de l'administration, qui siègent à parité avec ceux des organisations syndicales dans cet organisme purement consultatif, devaient permettre au conseil d'approuver le projet de décret, avant que celui-ci ne soit transmis au Conseil d'Etat et promulgué au cours du mois de juillet. Les syndicats devaient confirmer, de leur côté, leur opposition à un texte reprenant l'essentiel des dispositions réglementaires figurant dans le projet d'accord-cadre qu'aucun d'entre eux n'avait approuvé, en février, à l'exception de la CFDT. « Tout cela, c'est du cinéma », peste Roland Gaillard, à la tête de la fédération FO. « Le gouvernement ne va pas accepter, dans une réunion consultative, les amendements des syndicats qu'il a déjà refusés à deux reprises, dans des négociations officielles et officieuses, sur l'application des 35 heures ! », grogne-t-il. Avec FO, la CGT et la FSU devaient voter contre le texte ; l'UNSA, la CFTEC et la CGC préféraient s'abstenir. A priori favorable au texte, la CFDT devait déterminer son vote en fonction des amendements retenus.

Comme lors des négociations de

février, dont l'échec avait contribué au départ d'Emile Zuccarelli (PRG) et à son remplacement par M. Sapin (PS) comme ministre de la fonction publique, ce sont les modalités de calcul du temps de travail qui inquiètent le plus les syndicats. Si la durée du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine, le décompte du temps de travail reste calculé sur la base d'une durée annuelle de 1 600 heures maximum, découpée en « cycles de travail » définis par service ou par fonction et dont l'amplitude peut varier de la semaine à l'année. « Ces cycles sont toujours définis à l'avance et ne sont donc synonymes ni de flexibilité ni d'annualisation généralisée », explique une note ministérielle, sans réussir à convaincre les syndicats.

CRÉATIONS D'EMPLOIS LIMITÉES

« Le gouvernement affiche 35 heures mais leur enlève toute efficacité », déplore Gérard Aschiéri (FSU). La seule mesure véritable, ce sont les 1 600 heures, qui permettent d'exclure du dispositif tous ceux qui travaillent moins ou à peine plus et, donc, de limiter au maximum les créations d'emplois consécutives aux 35 heures. Sur ce point délicat, le gouvernement n'a jamais caché que, si les 35 heures étaient censées créer des emplois dans les entreprises, elles ne devaient permettre, dans la fonction publique, que d'offrir « un progrès social important » aux agents et « d'amorcer un processus susceptible d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers ».

Les syndicats déplorent aussi l'absence, dans le texte, de toute

référence à la création d'un compte épargne-temps. Ils réclament des précisions sur la façon dont le gouvernement entend lancer les négociations décentralisées dans les ministères et les collectivités locales. « Ce décret est conçu pour qu'une série de mesures unilatérales puissent s'appliquer à tous les personnels sans l'accord des syndicats », avance Bernard Lhubert (CGT).

Les dispositions du décret doivent enfin être étendues par voie législative à la fonction publique territoriale. Seul problème : le projet de loi de modernisation sociale, auquel devait être intégré ce projet d'article législatif, a été repoussé à l'automne. La transposition législative du décret sur les 35 heures à la fonction publique territoriale devrait donc se faire par l'intermédiaire d'un amendement intégré dans les jours qui viennent à un projet de loi sur... les conseils d'administration des centres départementaux d'incendie et de secours.

Alexandre Garcia

La discipline plus que la conviction fait passer le quinquennat à l'Assemblée

Les députés devaient approuver solennellement, mardi 20 juin, le projet de loi constitutionnelle réduisant à cinq ans la durée du mandat présidentiel. Certains ont choisi d'être absents au moment du vote

DIRE OUI avec la tête et non avec le cœur : tel était l'état d'esprit de nombreux députés, mardi 20 juin, pour le vote solennel sur la réforme constitutionnelle réduisant la durée du mandat présidentiel. Au terme d'un débat frustrant pour les parlementaires, qui n'ont pu adopter aucun amendement au projet de loi constitutionnelle, les groupes PS, RPR, UDF, DL et RCV ont annoncé qu'ils voteraient pour. Davantage par solidarité avec Jacques Chirac, à droite, et par « discipline » du côté socialiste. Seul le groupe communiste appelle à une « abstention active », Maxime Gremetz (Somme) et Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis) ayant déjà annoncé qu'ils voteraient contre.

Dire non dans l'Hémicycle ? C'est ce que s'approprièrent à faire treize élus UDF et DL hostiles au quinquennat sec, signataires d'une tribune dans *Le Monde* du 13 juin : Jean-Louis Bernard (UDF, Loiret), Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ile-et-Vilaine), Christine Boutin (app. UDF, Yvelines), René Couanau (UDF, Ile-et-Vilaine), Pascal

Clément (DL, Loire), Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Marne), Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher), Roger Lestas (UDF, Mayenne), Hervé Morin (UDF, Eure), Yves Nicolin (DL, Loire), Pierre-André Wiltzer (UDF), vice-président de l'Assemblée. Lundi 19 juin, Raymond Barre (app. UDF) et Germain Gengenwin se sont ralliés à ce groupe d'élus, tandis qu'Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) a retiré sa signature. Dans une « déclaration collective », lundi, les treize députés UDF et DL estimaient que la réforme, « qu'on le veuille ou non », aura des « conséquences sur la nature de la fonction présidentielle et sur l'équilibre des institutions de la V^e République », et dénonçaient une « discussion verrouillée » à l'Assemblée.

RÉFÉRENDUM DÉSSERTÉ

Ne pas venir dans l'Hémicycle ? C'est la troisième solution que pourraient choisir un certain nombre de parlementaires, y compris socialistes. Philippe Séguin, partisan du régime présidentiel, sera absent ; il est actuelle-

ment en déplacement au Québec. D'autres, à droite, ne veulent pas donner l'impression de désavouer le chef de l'Etat en votant « non » : « j'irai pêcher à la ligne ». Séguin est contre Chirac et pour le quinquennat ; moi je suis contre le quinquennat et pour Chirac... », résume Dominique Dord (DL, Savoie).

Il y aurait aussi beaucoup de « pêcheurs à la ligne » en cas de référendum : selon un sondage CSA paru dans *La Croix* du 20 juin - réalisé du 15 au 17 juin auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes inscrites sur les listes électorales, constitué selon la méthode des quotas -, les abstentions, votes blanc et nul s'élèveraient à 56 % des inscrits. Le « oui » au quinquennat recueillerait 83 % des suffrages exprimés, contre 17 % pour le « non ». Maigre mobilisation, dans le pays comme au Parlement. Il est peu probable que les sénateurs, qui examineront la réforme les 29 et 30 juin, modifieront cet état d'esprit.

Clarisse Fabre

PCF et PS des Bouches-du-Rhône se chicanent sur le choix des candidats

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Entre socialistes et communistes des Bouches-du-Rhône, l'heure est aux « agacements ». Engagés dans des discussions sur la préparation des élections municipales de mars 2001, les directions fédérales des deux partis rencontrent de sérieuses difficultés qui pourraient déboucher sur des primaires de gauche dans deux villes d'importance - Arles et Vitrolles -, et rendre l'union à Marseille bien fragile. Le PC phocéen a d'abord été très irrité de la façon dont les socialistes ont choisi leur candidat, semblant oublier qu'il faudrait un jour discuter avec des partenaires. Sans s'immiscer publiquement dans ce choix, les responsables communistes ont fait savoir que Marius Masse n'était pas leur préféré. A cause de son manque de charisme et parce qu'il n'est pas connu comme un chaud partisan de l'alliance avec les communistes : sa filiation politique est plutôt du côté de l'anticommunisme du premier defferrisme et de FO que de l'union de la gauche.

Les communistes ont ensuite mal pris que socialistes et Verts annoncent tout seuls, le 31 mai, un accord entre les deux formations : c'était, selon eux, une façon de les marginaliser alors qu'ils se savent autrement plus puissants que les écologistes dans la cité. Ils ont riposté en écrivant à tous leurs partenaires de gauche pour réclamer « une rencontre tous ensemble », en lieu et place des rencontres bilatérales. Il faut que « personne ne soit instrumentalisé », explique leur secrétaire fédéral, Jean-Marc Coppola. S'il espère la conclusion d'un accord de principe d'ici à l'été, il ne croit pas que programmes et listes puissent être bouclés avant longtemps.

D'autant qu'à Vitrolles (37 000 habitants), dirigée par le MNR, les couteaux sont sortis. Alain Hayot, dirigeant national du PCF, demande à diriger la liste de gauche : il a le soutien du groupe local des Verts et d'associations à gauche de la gauche. Tandis que Dominique Tichadou (PS), vainqueur de la cantonale de mars 1998, se prévaut de son travail au conseil général avec les associations de ter-

rain et entend bien conduire les opérations. Les relations entre les deux hommes et les militants sont devenues exécrables et le PCF continue à soutenir son candidat : il a d'ailleurs brûlé ses vaisseaux en annonçant qu'il n'avait aucun candidat crédible dans les trois autres villes dirigées par l'extrême droite. Il paraît chaque jour plus difficile d'envisager que les directions nationales imposent une volonté unitaire, ce qui laisse ouverte la possibilité d'une primaire à gauche à Vitrolles, dont les deux partis avaient décidé de faire un symbole de leur union face à l'extrême droite.

AGACEMENT RÉCIPROQUE

A Arles (52 000 habitants), dirigée par le socialiste Paolo Toeschi, successeur de Michel Vauzelle, la situation n'est guère meilleure. Le premier adjoint communiste, Hervé Schiavetti, a annoncé qu'il n'acceptait pas qu'on s'en tienne aux positions acquises. Fort de deux cantonales où il a largement dépassé M. Toeschi, il estime qu'il faut faire une exception arlésienne à l'accord national qui stipule que les deux partis s'alignent derrière les sortants. Les communistes arlésiens menacent donc le PS d'une primaire sauvage.

Il est un autre sujet d'agacement communiste, d'autant plus discret qu'il n'est pas objet de négociations officielles : les élections cantonales. Le PCF redoute de perdre quelques-uns de ses douze élus au conseil général, où le PS a la majorité absolue : dix d'entre eux sont dans la série renouvelable en mars prochain. Or le PS présente, dans ces cantons-là, des candidats qui ont bien l'intention de jouer toutes leurs chances, en particulier dans les quartiers nord de Marseille, où Henri Jibrayel concurrence le communiste sortant Roland Joly. « Portons nos efforts là où on peut prendre des sièges à droite », plaide M. Coppola. A quoi son homologue socialiste, M. Bono, rétorque : « Soit on ne met pas de candidat, soit on met le meilleur possible pour que le canton reste de toute façon à gauche. Nous ne sortirons pas de là. »

Michel Samson

Vous qui rêvez de découvrir des petits crus dont vous ignoriez l'existence.



Partagez nos coups de cœur. Cliquez sur wineandco.com et vous saurez tout sur les vins que vous ne connaissez pas encore comme sur ceux que vous connaissez mieux. Consultez aussi nos pages magazine, discutez et débattiez sur nos forums. Achetez en ligne. Livraison en 48h*. Service clients : 0825 128 128 (99 centimes ttc la minute).

* selon disponibilités

Le monde du vin vous appartient.

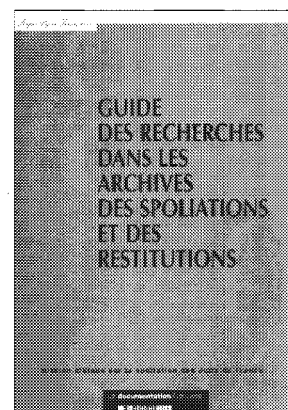
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. SACHEZ CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Spoliation des Juifs de France

Les rapports de la Mission Mattéoli
Un travail historique
d'une ampleur considérable

La Mission sur la spoliation des Juifs de France :
3 ans de recherche, 150 collaborateurs,
10 publications à La Documentation française

Un inventaire méthodique des sources

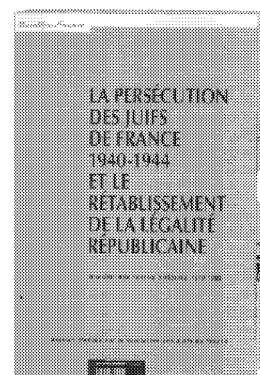


Le guide des recherches dans les archives
Caroline Piketty, Christophe Dubois, Fabrice Launay
316 pages, 27,44 € - 180 F

Un recensement exhaustif des textes officiels

La persécution des Juifs de France : 1940-1944 et le rétablissement de la légalité républicaine
Recueil des textes officiels : 1940-1999

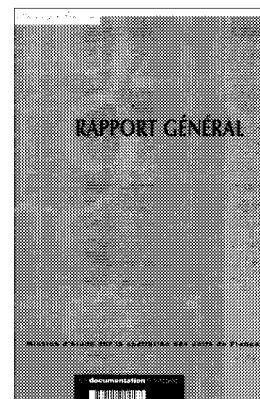
Sous la direction de Claire Andrieu
Avec la participation de Serge Klarsfeld et d'Annette Wieviorka et la collaboration d'Olivier Cariguel et de Cécilia Kapitz



Le cédérom :
ensemble des 3506 textes de spoliation et de restitution parus au Journal Officiel de France, d'Allemagne, des territoires d'outre-mer ou sous protectorat.
230 € - 1508,70 F

L'ouvrage :
sélection des principaux textes issus du cédérom
534 pages,
27,44 € - 180 F

Un rapport de synthèse



Rapport général
208 pages, 18,29 € - 120 F

A paraître : des études sectorielles

- L'aryanisation économique et les restitutions
- La spoliation financière
- Le pillage des appartements et son indemnisation
- Les biens des internés des camps de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande
- La spoliation dans les camps de province
- Le pillage de l'art en France pendant l'occupation et la situation des 2000 œuvres confiées aux Musées nationaux
- La SACEM et les droits des auteurs compositeurs juifs sous l'Occupation

Tous ces rapports sont consultables sur www.ladocfrancaise.gouv.fr

29-31, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 72 30
3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn)
www.ladocfrancaise.gouv.fr
(Commande et paiement en ligne)

La documentation Française

Des étudiants en économie dénoncent le manque de « pluralisme » de l'enseignement dispensé

Une pétition partie de Normale-Sup s'insurge contre les excès de la modélisation mathématique

Signée par tous les étudiants de première année de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm ayant choisi la filière économie, et par la majorité

de ceux de Cachan, ainsi que par des étudiants de Dauphine, une pétition circule dans les universités, protestant contre les excès de la modélisation

et revendiquant « un pluralisme des approches en économie ». L'initiative est favorablement accueillie par des économistes de renom.

« ON CONSIDÈRE la décision d'épargne d'un ménage qui vit deux périodes (jeunes/vieux). On note p_1 le prix du bien consommé en première période et p_2 son prix en deuxième période. On suppose que le ménage ne peut épargner que via la détention d'encaisses monétaires, m. On note C_1 et C_2 les consommations de première et de deuxième période du ménage. Les contraintes budgétaires instantanées de ce dernier sur ses deux périodes de vie sont définies par $p_1 C_1 + m = w$ et par $p_2 C_2 = m$, où w correspond au salaire nominal. L'objectif des ménages est de maximiser leur utilité intertemporelle, notée U , sous leur contrainte intertemporelle. A ce propos, on définit :

$U = \log C_1 + \delta / (1 + \delta) \log C_2$...
On suppose $p_2 = (1 + \pi) p_1$, où π est le taux d'inflation ou de déflation selon que $\pi > 0$ ou $\pi < 0$, respectivement... »

Quel étudiant en sciences économiques n'a-t-il pas éprouvé

cette frustration ? Souvent, la discipline attire parce qu'elle semble un moyen privilégié de comprendre les phénomènes contemporains ; mais, une fois qu'on l'a embrassée, c'est la douche froide. De l'histoire économique ou des controverses autour du chômage ou des inégalités, on se rend compte qu'il n'est pas, ou presque pas, question. Au préalable, il faut « faire des gammes », comme disent certains enseignants. Autrement dit, se plonger dans la formalisation mathématique et « faire tourner » des modèles, en jonglant avec des équations économétriques – comme celle évoquée à l'instant, extraite d'un exercice récent soumis aux étudiants en licence à Paris-I. Et cela à longueur d'année. C'est un passage obligé, une manière de faire ses classes.

Un passage obligé ? Ce n'est pas l'opinion de quelques-uns des étudiants les plus brillants parmi ceux

qui ont choisi cette option. L'histoire débute, en février, à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, à Paris. A l'occasion d'une conférence, plusieurs étudiants prolongent le débat en s'interrogeant sur la pertinence des savoirs qui leur sont transmis.

La controverse n'est pas nouvelle. Le père de l'économétrie moderne, Edmond Malinvaud, l'a lui-même alimentée

Beaucoup ont le même sentiment : si la formalisation mathématique est nécessaire, elle conduit à « une véritable schizophrénie » quand elle « devient une fin en soi ». Après de nombreux échanges, qui continuent les semaines suivantes par e-mail, décision est donc prise de lancer « une lettre ouverte » afin de dénoncer cet « usage incontrôlé des mathématiques » et de revendiquer « un pluralisme des approches en économie ».

Fin mai, les initiateurs de l'appel installent donc leur pétition sur le web (www.respublica.fr/autisme-economie) et ouvrent une adresse électronique (autisme-economie@carmail.com) pour recueillir les prises de position. Les neuf étudiants de première année d'Ulm qui ont choisi la filière économique signent tous l'appel, suivis par vingt-cinq normaliens de Cachan, dont une grande majorité des économistes de première et deuxième année, vingt et un élèves du magistère d'économie de première année de Paris-I (les deux tiers de la promotion). Plusieurs centaines de signatures sont aussi recueillies à Paris-IX Dauphine, Paris-X Nanterre, à Versailles-Saint-Quentin ou encore à l'École nationale de la statistique (Ensaie).

Cette controverse n'est pas nouvelle. Le père de l'économétrie moderne, Edmond Malinvaud, l'a lui-même alimentée. Dans une conférence (reproduite dans la *Revue d'économie politique*, numéro 6, novembre-décembre 1996), il avait surpris en posant une question inattendue dans sa bouche : « La modélisation mathématique n'est-elle pas trop pratiquée ? » Avant de faire cette mise en garde dont se sont inspirés les normaliens : « La fonction véritable de l'économie mathématique est d'apporter la rigueur là où l'on en a besoin. Elle n'est pas de produire des modèles abstraits pour des économistes imaginaires. »

A l'époque, certains économistes en avaient tiré la conclusion que M. Malinvaud prenait spectaculairement ses distances avec les mathématiques. Ce que l'intéressé a jugé utile, récemment, de démentir dans une autre revue, *L'Économie politique* (numéro 6, deuxième trimestre 2000), soulignant que la « formulation mathématique », à la différence des raisonnements littéraires, « impose la discipline de s'en tenir aux prémisses spécifiées ». En clair, c'est un gage de rigueur, et pas – comme peuvent le penser les étudiants – le vecteur de la domination de la théorie néoclassique.

Quoi qu'il en soit, leur initiative va relancer le débat. Dans une « note d'étape » commandée par

le ministère de l'éducation sur l'enseignement de l'économie, Michel Vernières, professeur à Paris-I, estime qu'il devient « opportun de poser la question des excès de la formalisation, dans l'enseignement et la recherche, lorsqu'il y a, ce qui est manifestement le cas, une dérive instrumentaliste ».

Interrogé par *Le Monde*, Jean-Paul Fitoussi, qui préside cette année le jury de l'agrégation d'économie, estime aussi que « les étudiants ont raison de dénoncer la façon dont l'économie est généralement enseignée en France ». « Les mathématiques ne sont évidemment qu'un instrument qu'il faut savoir utiliser », dit-il, mais « lorsqu'elles occupent tout l'espace, elles conduisent à la désincarnation du discours économique ». Il fait aussi valoir que « le pluralisme des explications est constitutif du savoir économique ».

Professeur d'économie à Normale-Sup, Daniel Cohen assure, de

Les quatre sujets du bac 2000

En cinq heures, les candidats au baccalauréat économique et social ont dû traiter, mardi 20 juin, l'un des quatre sujets qui leur étaient proposés. Ils pouvaient disserter sur les « effets de l'organisation du travail sur la croissance économique », en s'intéressant particulièrement au modèle japonais, aujourd'hui fortement remis en question, ainsi qu'à la place prise par les emplois précaires, alors que la croissance économique commence à sortir d'une longue période de ralentissement.

Autre sujet, lui aussi d'actualité, la « question de synthèse » qui leur est posée est : « Changement social et solidarités ». Enfin, les futurs bacheliers pouvaient se pencher sur les « relations entre progrès technique et croissance à partir de l'analyse de Schumpeter » – un sujet que la montée des nouvelles technologies justifie pleinement – ou sur « le développement de la société démocratique et l'égalisation des conditions à partir de l'analyse de Tocqueville ».

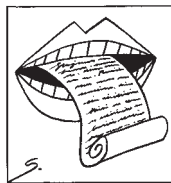
son côté, que cet appel lui « paraît très sympathique, car il dénonce une question centrale : le rôle pathologique qui est joué en France par les mathématiques, et qu'on n'observe nulle part ailleurs ». « Là où il faudrait partir de questions concrètes, dit-il, de paradoxes non résolus d'hier et d'aujourd'hui, l'enseignement de l'économie prend chez nous un tour formel, dont le point de départ et le point d'arrivée sont l'outil lui-même et non l'objet qu'il doit saisir. » « Ayant dit cela, conclut-il, l'enseignement doit évidemment éviter l'autre écueil, celui de la démagogie : on ne comprend pas la théorie des avantages comparatifs de Ricardo sans passer par les développements mathématiques qui ont permis d'en comprendre la portée et les limites. »

Même s'il puisent maintenant une partie de leur inspiration dans la théorie néoclassique, les socialistes peuvent-ils être insensibles à cette initiative ? Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a assuré au *Monde* qu'il étudiera de près l'appel des normaliens.

Laurent Mauduit

« Pas de place à la réflexion »

DANS LEUR « lettre ouverte », les étudiants en économie appellent d'abord à sortir « des mondes imaginaires ». « La plupart d'entre nous a choisi la filière économique



afin d'acquiescer une compréhension approfondie des phénomènes économiques auxquels le citoyen est confronté. Or, l'enseignement tel qu'il est dispensé – c'est-à-dire, dans la plupart des cas, celui de la théorie néoclassique ou d'approches dérivées – ne répond généralement pas à cette attente. En effet, si la théorie se détache légitimement des contingences dans un premier temps, elle effectue en revanche rarement le nécessaire retour aux faits : la partie empirique (histoire des faits, fonctionnement des institutions, étude des comportements et

des stratégies des agents...) est quasiment inexistante », disent-ils.

L'appel ajoute : « L'usage instrumental des mathématiques semble nécessaire, mais le recours à la formalisation mathématique, lorsqu'elle n'est plus un instrument mais devient une fin en soi, conduit à une véritable schizophrénie par rapport au monde réel. » Les signataires se prononcent « pour un pluralisme des approches en économie » : « Trop souvent, écrivent-ils, le cours magistral ne laisse pas de place à la réflexion. Parmi toutes les approches en présence, on ne nous en présente généralement qu'une seule, et elle est censée tout expliquer selon une démarche purement axiomatique, comme s'il s'agissait de LA vérité économique. Nous n'acceptons pas ce dogmatisme. Nous voulons un pluralisme des explications, adapté à la complexité des objets et à l'incertitude qui plane sur la plupart des grandes questions en économie (chômage, inégalités) (...). »

PREFECTURE DE LA MOSELLE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE - 3^e BUREAU

DEUXIEME AVIS D'ENQUETE

ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA LIGNE A DEUX CIRCUITS 400 KV VIGY - UCHTELFANGEN ET SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS DE DALEM ET TROMBORN

Il est rappelé que des enquêtes publiques sont en cours dans les communes de BERVILLER-EN-MOSELLE, CHARLEVILLE-SOUS-BOIS, DALEM, EBLANGE, GOMELANGE, GUINKIRCHEN, MEGANGE, MERTEN, OTTONVILLE, REMERING, ROUPELDANGE, SANRY-LES-VIGY, TETERCHEN, TROMBORN, VELVING, VIGY ET VRY pour recueillir les déclarations des intéressés sur le projet visé ci-dessus.

Les intéressés pourront prendre connaissance des pièces du dossier, du 16 juin au 17 juillet 2000, dans les mairies précitées et à la Préfecture de la Moselle (Bureau de l'Aménagement et de l'Urbanisme). Un dossier de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols et un registre seront également déposés à DALEM, TROMBORN et à la Préfecture de la Moselle.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des dossiers aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies et de la Préfecture et consigner éventuellement ses observations sur les registres ou les adresser, par écrit, à l'intention du président de la commission d'enquête dans une des communes précitées ou à la Préfecture de la Moselle siège de la commission d'enquête.

La commission d'enquête est composée de M. Henri BARISEL, ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'État à la retraite, président, M. Claude MORICEAU, officier de l'Armée de Terre à la retraite et M^{me} Dalila WATTS, ingénieur écologue, en qualité de membres.

Le président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les mairies ci-dessous :

- EBLANGE, samedi 17 juin 2000 : 9 h à 11 h,
- VRY, lundi 19 juin 2000 : 18 h à 20 h,
- VIGY, mercredi 21 juin 2000 : 15 h à 17 h,
- SANRY-LES-VIGY, jeudi 22 juin 2000 : 10 h à 12 h,
- ROUPELDANGE, jeudi 22 juin 2000 : 17 h à 19 h,
- TROMBORN, vendredi 23 juin 2000 : 16 h à 18 h,
- GUINKIRCHEN, lundi 26 juin 2000 : 10 h à 12 h,
- OTTONVILLE, lundi 26 juin 2000 : 15 h à 17 h,
- DALEM, mardi 27 juin 2000 : 10 h à 12 h,
- MEGANGE, mardi 27 juin 2000 : 18 h à 20 h,
- VELVING, vendredi 30 juin 2000 : 16 h à 18 h,
- TETERCHEN, mercredi 5 juillet 2000 : 16 h à 18 h,
- REMERING, jeudi 6 juillet 2000 : 9 h à 11 h,
- MERTEN, vendredi 7 juillet 2000 : 10 h à 12 h,
- GOMELANGE, samedi 8 juillet 2000 : 9 h à 11 h,
- BERVILLER, lundi 10 juillet 2000 : 10 h à 12 h,
- CHARLEVILLE-SOUS-BOIS, mardi 11 juillet 2000 : 17 h à 19 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale concernée peut demander, au préfet, communication du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

PROJET

262
été 2000
le n° 78 F

Un seul monde...
un monde pour tous ?

avec la collaboration de...

Zaki Laïdi, Luis Eugenio di Marco, Pierre Castella
Philippe d'Iribarne, Laurence Tubiana, Béatrice Pouligny
Brigitte Stern, Michel Griffon

EN VENTE DANS LES GRANDES LIBRAIRIES
PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Les équipes de campagne de Jean Tiberi dissimulent mal son isolement croissant

Le maire de Paris dit avoir été « livré aux chiens »

Jean Tiberi a présenté, lundi 19 juin, au théâtre de la Madeleine, les « chefs de file » qui animeront sa campagne dans les vingt arrondissements de Paris pour les élections municipales de mars 2001. Alors que des défections continuent d'affaiblir son camp, le maire sortant a

dû se résoudre au dernier moment à remplacer certains responsables hésitants aux côtés d'autres, fidèles de toujours.

JEAN TIBERI avance ses pions. Plus déterminé que jamais, il « entre en résistance ». Renforcé dans ses certitudes à mesure que s'accroît la gêne dans son propre camp du RPR, dopé par les attaques qu'il rend coup pour coup, le maire de Paris prépare ses listes pour les élections municipales de mars 2001. Lundi 19 juin, au Théâtre de La Madeleine, devant 800 Parisiens venus l'acclamer, il a présenté ses vingt « chefs de file ».

M. Tiberi n'a jamais désarmé. Ni sa suspension du poste de secrétaire départemental du RPR, ni l'investiture de Philippe Séguin comme candidat officiel de la droite ne l'ont fait dévier de sa route. Au contraire, « livré aux

chiens », « isolé, attaqué, calomnié », a-t-il plaidé lundi soir, il a vécu, ces derniers mois, « les moments les plus forts de sa vie politique ». Les abandons successifs de plusieurs de ses soutiens n'ont pas non plus ébranlé sa conviction. Ils ont pourtant été nombreux. Malgré les efforts déployés par son conseiller politique et porte-parole, Jean-François Probst, pour les dissimuler – quitte, pour cela, à forcer un peu la main de certains déserteurs –, les troupes tiberistes sont aujourd'hui clairsemées.

RECRUTEMENT EN CATASTROPHE

L'adjointe chargée des personnels, Claude-Annick Tissot, s'était esquivée dès le 15 mars, suivie par

Michel Bulté, l'adjoint au logement. Plus discrètement, Paul Aurelli, conseiller de Paris et « animateur » dans le 20^e arrondissement, a, lui aussi, quitté les rangs. La dernière défection en date est celle de Dominique Cane, conseiller de Paris dans le 16^e, qui a déclaré forfait, il y a cinq jours.

D'autres « animateurs » ont essayé de se faire oublier, comme Laurent Personne, directeur de cabinet de la secrétaire perpétuelle de l'Académie française, Hélène Carrère d'Encausse. Enrôlé en janvier et présenté, lundi, comme chef de file dans le 7^e, il laisse entendre, à qui l'interroge, qu'il souhaite prendre ses distances... Idem pour Pierre Lecoq (RPR, 6^e), le seul maire sortant à

figurer parmi les « animateurs de campagne ». Lui aussi était récemment présenté comme le futur chef de file dans le 6^e. Or, il y a des semaines, déjà, qu'il a repris sa liberté. C'est finalement l'une de ses adjointes, Jacqueline Leroux, qui le remplacera dans cet arrondissement-clé.

Certains proches se sont dévoués. Dans le 16^e, c'est Catherine Comiti, la femme du délégué aux grands travaux, Claude Comiti, qui remplacera M. Cane. Dans le 19^e, où M. Probst irait bien affronter M. Bulté, Pierre Adonai, représentant de la communauté antillo-guyanaise de France, a été recruté en catastrophe. Enfin, trois inconnues, Irène Kerner, Muriel Chaussignac et Clorette de Bayser ont opportunément accepté d'occuper les places vides dans les 2^e, 3^e et 20^e arrondissements.

Autour du premier cercle formé par Jean-François Legaret (1^{er}), Vincent Reina (9^e) et Laurence Bensimon (10^e), d'autres fidèles animateurs remplissent comme chefs de file : les conseillers de Paris Claude Rolland (4^e) et Jean-Antoine Giansily (15^e), Jean-Charles Bardon, le maire du 5^e, les conseillers d'arrondissement Christophe Chambeau (8^e), Joël Lainé (11^e) et Hervé Mécheri (18^e). Lundi matin, Bernard Bled, secrétaire général de la Ville de Paris, faisait le pari que « les artisans, les commerçants, les personnes âgées, n'iront pas chez Séguin ». Avec ce « Paris réel », comme l'a appelé M. Tiberi lundi soir, l'équipe du maire sortant espère un score « d'au moins 10 % » au premier tour.

Ch. G.

Christine Garin

Le maire allume le feu à La Madeleine

AU THÉÂTRE de La Madeleine, chez Jean Desailly et Simone Valère, piliers de l'Association des amis de Jean Tiberi, le maire de Paris et sa femme, Xavière, sont un peu chez eux. C'est donc en maîtresse de maison que Madame a accueilli, un par un, dans le hall du théâtre, les « Parisiens » venus les soutenir, lundi soir. Tout de crème vêtus, les propriétaires du théâtre ont ouvert la séance, saluant « la gestion audacieuse et sage » du maire et le remerciant d'avoir « supprimé la taxe professionnelle » dans le budget des théâtres privés. « Calomnie, hypocrisie, mensonge, s'est écrié Jean Desailly. Tout est bon. Trop... » « ...c'est trop ! », a complété la salle.

DÉFILÉ DE « TRENTENAIRES »

Puis, le professeur Cabrol, président de l'Association des amis de Jean Tiberi, organisatrice de la soirée, a pris la parole. Pour rappeler qu'il connaissait « Jean » depuis 1973 et sa nomination comme directeur de l'école de chirurgie « dans le 5^e », et pour énumérer ses qualités : « Discret, courtois, courageux, efficace ».

Jean-François Probst, le conseiller et porte-parole du maire, s'est alors emparé de la scène et du micro. Un défilé de « trentenaires » d'abord : un jeune banquier du 18^e, une « beurette » habitant le 11^e, un chauffeur de taxi sénégalais, un étudiant chinois venu du 13^e arrondissement... De quoi vous donner le tournis. « Y'en a que pour les étrangers, alors ! », a risqué un vieux monsieur coiffé d'une casquette siglée « France ». On est vite passé à la suite : le plat de résistance, le discours du maire.

Très en verve, M. Tiberi a appelé le RPR « à se ressaisir », a fustigé « la gauche qui prétend incarner le peuple », évoqué son prédécesseur, « Jacques Chirac, dont nous sommes les plus fidèles soutiens ». Cinq minutes auparavant, le nom de Jacques Chirac avait provoqué des sifflets. Bonne fille, la salle, cette fois, a fait plaisir à son maire et lui a fait un triomphe. Il ne restait plus qu'à lancer le final – la présentation des chefs de file – et à entonner, *a capella*, la Marseillaise.

Baisse du revenu agricole en 1999

L'ANNÉE 1999 n'aura pas été bonne pour l'agriculture française. Après plusieurs années de hausse (et une progression de 5 % en 1998), le résultat agricole par actif a baissé en termes réels de 4 %, a indiqué, lundi 19 juin, la Commission des comptes de l'agriculture de la nation. Ce résultat tranche avec une hausse moyenne de 5 % environ par an depuis 1991. L'an dernier, les prix de la plupart des produits, sauf les céréales, ont reculé par rapport à 1998, la baisse étant particulièrement nette pour les porcs, la volaille, les fruits, les pommes de terre et, dans une moindre mesure, le lait. Les éleveurs de bovins font aussi grise mine : dans le Limousin, par exemple, le recul dépasse 9 %. Dans certaines régions spécialisées en grandes cultures, comme le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, on enregistre des résultats en baisse, pour certaines exploitations, de plus de 20 %.

DÉPÊCHE

■ **ARMÉNIE : plusieurs milliers de personnes ont défilé**, dimanche 18 juin, à Paris, à l'appel du Comité de défense de la cause arménienne et du Comité du 24 avril. Les manifestants – 7 000 selon les organisateurs, 2 000 selon la police – protestaient contre le refus du Sénat d'inscrire à son ordre du jour la proposition de loi, déjà adoptée par l'Assemblée nationale, portant reconnaissance du génocide des Arméniens en 1915.

Deux élections cantonales partielles

AUBE

Canton de Troyes 7 (premier tour).

L., 9 810 ; *V.*, 3 492 ; *A.*, 64,40 % ; *E.*, 3 442.

Ball. : France Mielle, div. d., 1 499 (43,55 %) ; Jacques Rigaud, RPR, 1 053 (30,59 %).

Elim. : Jean Barelle, PS, 402 (11,68 %) ; Bruno Subtil, FN, 213 (6,19 %) ; Françoise Desimpel, PCF, 146 (4,24 %) ; Maurice Bernardie, GE, 76 (2,21 %) ; Laurent Rohmann, MNR, 53 (1,54 %).

[Candidate à la succession de son époux Francis Mielle, décédé, France Mielle (divers droite) sera seule en lice au second tour puisque Jacques Rigaud (RPR), arrivé en deuxième position au premier tour, a annoncé qu'il se retirait. Le candidat socialiste, Jean Barelle, ne pouvait, lui, se maintenir, faute d'avoir obtenu les voix de 10 % des inscrits. Le score des deux candidats de l'extrême droite est deux fois moins important que celui du FN en 1998.

15 mars 1998 : *L.*, 9 918 ; *V.*, 5 839 ; *A.*, 41,13 % ; *E.*, 5 673 ; Francis Mielle, div. d., m., 1 589 (28,01 %) ; Jacques Rigaud, RPR, m., 1 588 (27,99 %) ; Claude Lallemant, PS, adj. m., 975 (17,19 %) ; Nicolas Favier, FN, 830 (14,63 %) ; Jean Lefèvre, PCF, c. m., 394 (6,95 %) ; Gilles Albert, Verts, 180 (3,17 %) ; Maurice Bernardie, GE, 117 (2,06 %).]

GUYANE

Canton de Maripasoula (premier tour).

L., 2 264 ; *V.*, 529 ; *A.*, 76,63 % ; *E.*, 497.

Ball. : Gérard Amayota, div. g., 497 (100 %).

[Le sortant Gérard Amayota (divers gauche), soutenu par le Parti socialiste guyanais, pourtant seul candidat, n'est pas réélu dès le premier tour, car moins de 25 % des inscrits ont voté pour lui. L'élection antérieure de M. Amayota avait été annulée par le Conseil d'Etat sur la requête de son adversaire Jocelyn Agélas (div. d.), soutenu par le RPR, parce qu'il avait déposé sa candidature en dehors des délais légaux. M. Agélas n'a cependant pas souhaité se représenter, faute d'avoir cette fois, a-t-il expliqué, l'appui du RPR. C'est la seconde fois que le Conseil d'Etat annule l'élection dans ce canton.

13 juin 1999 : *L.*, 2 157 ; *V.*, 1 266 ; *A.*, 41,31 % ; *E.*, 1 228 ; Gérard Amayota, div. g., 638 (51,95 %) ; Jocelyn Agélas, div. d., 590 (48,05 %).

15 mars 1998 : *L.*, 2 078 ; *V.*, 1 987 ; *A.*, 4,38 % ; *E.*, 1 220 ; Gérard Amayota, div. g., 336 (27,54 %) ; Jocelyn Agélas, div. d., adj. m., 308 (25,25 %) ; François Dékon, div. d., 257 (21,07 %) ; Touine Bouni, RPR, 241 (19,75 %) ; Patrick Coniami, div. g., 50 (4,10 %) ; Sylviane Fraumar, div. g., 28 (2,30 %).]



The FIRST cubist exhibition.

A ceux qui veulent être les premiers. A ceux qui ont une vision et une ambition. A ceux qui ont le courage de se réinventer dès aujourd'hui.

www.marchFIRST.com - le plus grand des services internet

* La première exposition cubiste.

marchFIRST
A new world. A new way.

SANTÉ Dans un rapport d'expertise rendu public mardi 20 juin, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) constate que l'obésité des enfants progresse :

s'il concerne 20 % des adolescents aux USA, ce phénomène touche aujourd'hui en France 12 % des cinq-douze ans contre 6 % dans les années 80. ● LE RAPPORT incrimine la

trop grande richesse de l'alimentation des bébés et, surtout, la sédentarité. Un enfant qui regarde la télévision a une dépense énergétique égale à celle du sommeil profond. Il

propose d'aménager des espaces de jeux dans les villes. ● POUR DAVID BENCHETRIT, endocrinologue et directeur de recherche à la Clinique du poids, à Paris, « les enfants concer-

nés sont souvent seuls, sans frère ni sœur, issus de cellules familiales éclatées. Ils trouvent une maison vide quand ils rentrent de l'école et mangent seuls le soir ».

Le nombre d'enfants obèses a doublé au cours des dix dernières années

Un rapport d'expertise de l'Inserm montre qu'en France 12 % des cinq-douze ans sont obèses. L'Institut incrimine la nourriture parfois trop riche donnée aux bébés, mais surtout la sédentarité des enfants. Il propose d'aménager des espaces de jeux dans les villes

« LA PRÉVALENCE de l'obésité augmente dans tous les pays du monde et la France n'échappe pas à ce phénomène épidémique », souligne le rapport de l'expertise collective, « Obésité chez l'enfant », réalisé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Ce document qui a été rendu public mardi 20 juin montre que l'obésité, qui touchait 6 % des enfants de cinq à douze ans dans les années 1980, en frappe aujourd'hui près de 12 %. La France n'est pas isolée : aux Etats-Unis, 20 % des adolescents sont obèses. Il semble, en outre, que les enfants obèses soient beaucoup plus gros qu'autrefois. Les experts de l'Inserm n'ont pu isoler de cause vraiment majeure à ce phénomène : par une approche multidisciplinaire, ils démontrent dans leur rapport que les composantes de

l'obésité de l'enfant sont complexes, multiples et précoces. Les causes nutritionnelles ont été recherchées en tout premier lieu. « Aucun travail de recherche convaincant ne met clairement en évidence un lien entre l'obésité et des formes précises de pratiques alimentaires », souligne le docteur Marie-Laure Frelut, une pédiatre nutritionniste à l'hôpital Robert-Debré à Paris, qui fait partie du groupe d'experts. Les connaissances actuelles ne sont que statistiques, donc grossières. Aujourd'hui, le « tout-nutrition » de la prise en charge des personnes en surpoids est dépassé. » Contrairement à ce que véhiculent souvent les idées reçues, les études de consommation montrent que les apports énergétiques ne cessent de diminuer depuis quelques dizaines d'années. Les Américains ont décrit les pre-

miers ce phénomène de diminution des apports nutritionnels et cette progression de l'obésité, que l'on appelle parfois le « paradoxe américain ».

DÉSÉQUILIBRE QUALITATIF

La modernité alimentaire serait-elle en cause ? Le rapport estime que le déséquilibre qualitatif des apports en nutriments au début de la vie est un facteur d'obésité. Il souligne notamment la trop grande richesse en protéines des laits pour nourrissons lorsqu'on les compare au lait maternel - « à partir de cinq mois, les apports en protéines sont doubles des apports recommandés, chez 75 % des nourrissons » -, les carences en certains acides gras essentiels et la trop grande proportion de certains autres. « Les données de la recherche montrent que certains acides gras déclenchent la multiplication des cellules de la graisse ou adipocytes, précise le professeur Gérard Ailhaud de Nice, qui a participé au groupe d'experts. La génération de ces cellules fait le lit d'une obésité future car les adipocytes déjà présents pourront se remplir de graisse à tout âge. Les industriels pourraient être amenés à revoir la composition des laits pour nourrissons. » Une étude allemande a montré que les enfants nourris au sein pendant plus de douze mois devenaient moins souvent obèses que les autres. « Cela veut, sans doute, dire qu'il y a dans les laits industriels quelque chose qui prédispose à l'obésité et qui n'existe



pas dans le lait maternel », poursuit Gérard Ailhaud.

Passées les premières années, il semble que la sédentarité soit à l'origine de bien des obésités : le rapport regrette la rareté des terrains de sport et de défoulement, le développement des moyens de transport motorisés et, surtout, la croissance du temps passé devant la télévision et les consoles de jeux. « Lorsqu'on mesure la dépense énergétique des enfants regardant la télévision, on observe qu'elle est égale à celle du sommeil profond », note le docteur Marie-Françoise Rolland-Cachera, qui fait partie du groupe d'experts. Le lien de causalité entre l'obésité et l'abus de télévision reste cependant à démontrer. » Or la baisse de la dépense énergétique de base s'accompagne d'un stockage de l'énergie fournie par l'alimentation sous forme de graisse.

L'inégalité devant la prise de poids est liée au fait que les modifications mineures de comportement et de nutrition entraînent des troubles que chez ceux qui ont génétiquement une prédisposition à l'obésité. De nombreux gènes sont sans doute en cause, mais ils ne sont pas encore précisés, « non plus que les valeurs d'héritabilité de l'obésité qui varient de 10 % à 80 %, ce qui illustre, entre autres, leur imprécision », souligne le rapport. Ils font l'objet de multiples recherches, car ils devraient permettre la mise au point de traitements ciblés.

Peut-on, cependant, mettre en place des actions de prévention efficaces ? Peu de projets sont analysés. « En France, l'étude Fleurbaix-Laventie Ville Santé I, lancée en 1992, a montré l'efficacité d'une éducation nutritionnelle intégrée au programme scolaire, dispensée pen-

dant cinq ans, de la maternelle au collège, lit-on dans le rapport. Elle a prouvé la faisabilité d'une politique de prévention des risques liés à l'alimentation en milieu scolaire grâce à la sensibilisation des enfants et de leurs familles. »

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Les conseils sont simples : l'enfant doit faire tous les jours quatre repas suffisamment riches pour éviter le grignotage, source fréquente d'un excès d'apport calorique. L'eau doit être réhabilitée comme boisson. L'enfant ne doit pas être privé de nourriture, ni être soumis à des tentations trop fortes devant les sucreries, les boissons sucrées et les charcuteries. Prévenir le développement de l'obésité chez l'enfant à risque suppose aussi de lutter contre la sédentarité et de promouvoir l'activité physique, d'abord ludique, puis mieux structurée pour les adolescents.

Le rapport préconise la mise en place d'une heure d'activité physique quotidienne à l'école. Il propose également d'aménager l'environnement urbain pour créer des espaces de jeux pour les enfants et leur donner la possibilité de circuler à pied ou à bicyclette dans la ville en toute sécurité. »

L'obésité dans l'enfance est le signe d'une prédisposition à l'obésité à l'âge adulte. La déterminer et la traiter précocement sont donc indispensables pour éviter, chez l'adulte, un accroissement des maladies cardio-vasculaires installées à bas bruit dès l'enfance. « Nous avons été les premiers à montrer que des anomalies vasculaires étaient déjà constituées à douze ans chez l'enfant obèse », souligne le docteur Eric Tounian, de l'hôpital Armand-Trousseau à Paris.

Elisabeth Bursaux

Les critères de référence

Déterminer qu'un enfant est obèse est délicat. On estime la corpulence en utilisant l'indice de masse corporelle (IMC), c'est-à-dire le rapport du poids de l'enfant au carré de sa taille exprimée en mètre. A la naissance, l'IMC est compris entre 13 et 15, il augmente au cours de la première année puis diminue spontanément jusque vers 6-8 ans. A cet âge, on observe un rebond d'augmentation de l'IMC. Plus ce rebond est précoce, plus le risque de devenir obèse à l'âge adulte est élevé.

En France, la courbe de référence a été fixée à partir du suivi des enfants français nés entre 1950 et 1960. Elle figure depuis cinq ans dans les carnets de santé. Sont considérés comme ayant un surpoids les enfants dont l'IMC se situe au-delà des valeurs de 90 % de la population de référence et comme obèses ceux dont l'IMC est au-delà des valeurs de 97 % de cette population. A partir de 18 ans, la taille n'évoluant plus, les points de repère chiffrés deviennent fixes : un surpoids est défini par un IMC de 25 et une obésité par un IMC de 30.

David Benchetrit, endocrinologue, Clinique du poids à Paris

« Ces enfants sont souvent seuls, sans frère ni sœur, issus de cellules familiales éclatées »

« Quels types d'enfants viennent consulter ?

- Il faut distinguer deux choses : il y a les obésités réelles, qui concernent surtout les garçons, et les enfants un peu ronds qui veulent perdre du poids, essentiellement des filles. Dès huit ou dix ans, certaines consultent parce qu'elles se trouvent trop grosses. Mais dans la plupart des cas, c'est à l'adolescence, vers douze-treize ans, que les enfants sont prêts et désireux de se prendre en charge. Ils ont envie d'avoir un ou une petite amie et les garçons en ont assez d'être écartés lors des matches de foot.

- Comment expliquez-vous l'obésité chez les enfants ?

- C'est un problème des pays riches, des grandes villes aussi, où on ne joue pas dans la rue, où les camarades d'école ne sont pas des voisins. Les enfants concernés sont souvent seuls, sans frère ni sœur, issus de cellules familiales éclatées. Ils trouvent une maison vide quand ils rentrent de l'école et mangent seuls le soir. Ce sont plutôt des enfants qui trouvent dans l'oralité la tendresse qu'ils n'ont pas. Les deux grandes causes sont l'ennui et l'écran, aussi bien la télévision que les jeux vidéo. Leur essor explique l'augmentation de l'obésité, surtout chez les garçons. Les filles, elles, sont plus fragiles vis-à-vis de leur mère, avec qui elles entretiennent des relations souvent difficiles. Elles compensent par la suralimentation, car être grosse, c'est punir sa mère.

- Quelles sont les méthodes les plus adaptées pour vaincre l'obésité ?

- La demande doit venir d'eux.

A la première visite, qui est très souvent à l'initiative des parents, je dis systématiquement à l'enfant de revenir quand il sera prêt. Lui ne se qualifie jamais d'obèse. Il se trouve « rond », « peu musclé ». Il faut se positionner de son côté, expliquer que l'obésité n'est pas un problème mais un incident de parcours. Le plus important est de créer un climat de confiance, d'être à l'écoute : un discours moralisateur ne sert à rien, non plus qu'un régime ou des médicaments. Mieux vaut inciter ces enfants à faire du sport et surtout, les éduquer sur le plan nutritionnel en leur faisant comprendre qu'ils ont pris de mauvaises habitudes. Expliquer qu'un pain au chocolat, c'est l'équivalent de 24 oranges permet une prise de conscience.

- Comment les parents réagissent-ils ?

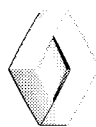
- Il y a vingt ans, ils disaient : « mon enfant est malade, c'est les glandes ». Aujourd'hui, quel que soit leur milieu, les parents savent qu'ils y sont pour quelque chose, ils se sentent coupables. On leur recommande d'être plus présents, d'accompagner leur enfant à l'école, de l'inscrire dans un groupe, une association sportive. Mais ce n'est pas nous qui les changeons. Le surpoids est la seule affection où le traitement vient de soi. Et je suis surpris de voir que les enfants se prennent en charge, demandent à leurs parents de ne plus acheter telle ou telle nourriture parce qu'ils risquent d'être tentés.

- L'obésité des enfants est-elle comparable à celle des adultes ?

- Le surpoids des enfants est thérapeutique, il résulte souvent

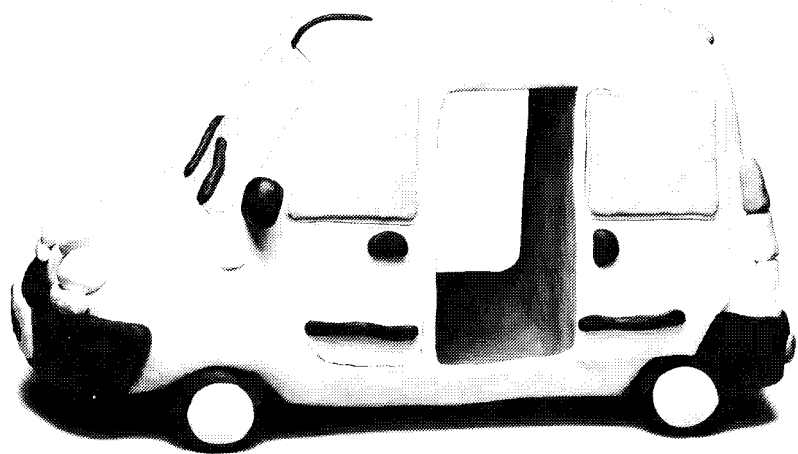
des relations avec les parents, lesquels, pour se déculpabiliser de rentrer tard, laissent des friandises dans le frigo et incitent ainsi leur progéniture à manger. Chez l'adulte qui fait ses courses, l'obésité est en quelque sorte un choix. Il y a environ 80 % de chances de soigner un enfant obèse, contre 20 % chez les adultes. Maintenant, on constate un surpoids-rebond quasi systématique, vers trente-quatre ans, des personnes qui ont été obèses enfants. »

Propos recueillis par Claire Ané



RENAULT Kangoo

LE PIERCING VIENT DE FAIRE UNE NOUVELLE VICTIMÉ.



À PARTIR DE 76 300 F

Prix tarif conseillé au 01/06/2000 pour une Renault Kangoo 1.2, 2 portes latérales coulissantes, direction assistée, airbags conducteur et passager, tablette cache bagages.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS

VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions. SWISSFLEX - TRECA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA

Steiner - Duivivier - Coulon - Sutren etc...

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville

Paris 19ème - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie

Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00

7 jours sur 7

Jack Lang annonce une série de mesures pour « redessiner » l'école primaire

Au programme : langues vivantes, nouvelles technologies, éducation artistique

Jack Lang, a annoncé, mardi 20 juin, un catalogue de mesures pour l'école primaire. Après avoir réglé les problèmes urgents du lycée, le

FORT de la très bonne opinion que les Français semblent avoir de lui - 63 % lui font confiance d'après un sondage Sofres pour *France Soir* publié le 19 juin -, Jack Lang commence à dévoiler ses intentions pour améliorer le système éducatif. Il s'était jusqu'alors contenté de régler les problèmes « urgents » laissés en suspens par son prédécesseur, notamment sur le lycée. Trois mois après son entrée en fonctions et à dix jours de la sortie des classes, le ministre de l'éducation nationale a présenté, mardi 20 juin, une série de mesures concernant l'école primaire.

« Pour mettre en place un idéal éducatif redessiné », il faut, plaide Jack Lang, « commencer par le

Deux conseils pour l'évaluation et l'innovation

Jack Lang a nommé Anne-Marie Vaillé à la tête du nouveau conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire ; cette cellule composée d'une trentaine de personnes est chargée de promouvoir les pratiques pédagogiques innovantes. L'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), sans directeur depuis la démission de Philippe Meirieu, le 25 mai, est confié à Anne-Marie Perrin-Nafakh, directrice de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Aquitaine. Claude Thélot, ancien directeur de la direction de l'évaluation et de la prospective, prend la tête d'un Haut Conseil de l'évaluation du système éducatif, une structure indépendante déjà promise par Claude Allègre. Alain Boissinot, ancien directeur des lycées et collèges, est chargé d'une réflexion sur l'élaboration des programmes de l'école primaire ; il devra veiller à la cohérence entre les disciplines et avec le collège. Michel Fayol, professeur des universités, animera un groupe technique chargé de rédiger des programmes applicables à la rentrée 2002.

commencement ». Il entend donc lutter contre l'échec scolaire dès l'école primaire en portant ses efforts sur « la maîtrise de la langue nationale », et instaurer un équilibre entre les différentes intelligences : « conceptuelles, concrètes et sensibles ». « Notre devoir est de faire advenir l'honnête élève de ce siècle », défend le ministre, en référence à « l'honnête homme » du siècle des Lumières.

La plupart des mesures proposées s'inscrivent dans la continuité d'orientations déjà annoncées. « Ce n'est pas une énième réforme », concède le ministre, qui, au-delà des moyens débloqués, assure vouloir « mobiliser toutes les forces », faire œuvre de « conviction », de « ferme-

ment de l'éducation nationale entend mettre l'accent sur la lecture et les différentes formes d'intelligence. Les élèves

« *exigence* ». Evoquant la Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle, seule impulsion de son prédécesseur dans le primaire, les contrats éducatifs locaux ou les mesures issues des Etats généraux de la lecture lancés en 1999 par Ségolène Royal, Jack Lang assure ne vouloir « rien casser », mais « aller plus loin, plus fort ». Pour autant, aucun changement n'est attendu sur les rythmes scolaires. Le ministre reprend à son compte l'expérimentation du principe « plus de maîtres que de classes » défendu par les syndicats d'enseignants : le département de la Seine-Saint-Denis la lancera dans trente et un groupes scolaires à la rentrée. Le ministre suggère aussi d'établir l'obligation scolaire à cinq

bibliothèques est annoncé, assorti d'une dotation de cinq cent mille ouvrages. L'achat de logiciels dans cette année étre en priorité consacré à la lecture. Le ministère prévoit 4 millions de francs pour les CP équipés d'ordinateurs. L'intelligence concrète doit être sollicitée par diverses actions (exposition, jardinage, etc.) et par l'expérimentation scientifique chère à Claude Allègre : l'expérience de La main à la pâte, lancée par le prix Nobel Georges Charpak, doit être généralisée et un enseignement renoué des sciences dans les trois premières années de l'école élémentaire est annoncé. Un crédit de 21 millions de francs sera attribué pour équiper les écoles et former les maîtres.

L'éducation artistique, considérée « non comme une discipline de plus mais comme une méthode d'enseignement » devra être développée : une Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle et un Centre national pour les arts à l'éducation nationale, sont créés ; les projets d'école devront comprendre un volet artistique ; la formation des maîtres sera étoffée ; Jack Lang veut généraliser les classes culturelles et créer une chorale par école.

● **Langues vivantes.** Sur ce dossier, Jack Lang montre une grande ambition : d'ici à cinq ans, tous les élèves entrant en sixième devraient débiter une deuxième langue. Un enseignement sera proposé en 2004 dès le CP, et en 2005 dès la grande section de maternelle ; la généralisation en CM1 et CM2 est confirmée d'ici à 2001. Des sections européennes pourraient ouvrir dès la sixième. Pour ce faire, il compte sur toutes les forces existantes, et notamment sur les enseignants de collège en sous-service, dont les compétences permettraient d'élargir l'offre de langues. M. Lang entend aussi aider les langues régionales (des sections pourront être hébergées dans les établissements publics) et les langues des pays d'émigration. 5 millions de francs sont prévus pour l'achat de logiciels en 2000.

● **Nouvelles technologies.** Un brevet informatique et Internet sera obligatoire à la sortie de l'école à

partir de 2003 et ouvert aux adultes ; 100 % des écoles (contre 35 % aujourd'hui) devront être connectées à la Toile en 2001. 65 millions de francs y seront consacrés cette année. Ce budget sera renouvelé l'an prochain. Deux mille écoles pilotes seront désignées pour la formation des enseignants (10 millions de francs d'ici à décembre).

● **Evaluation des élèves.** A la rentrée 2001, des évaluations orales à l'entrée en grande section de maternelle et en CP permettront de repérer les élèves en difficulté ; des outils seront mis à la disposition des enseignants par le biais des nouvelles technologies. Les évaluations nationales existant depuis dix ans à l'entrée en CE2 sont confortées.

● **Formation des enseignants.** Seules véritables innovations, des formations à dominante (langue vivante, discipline artistique...) seront offertes aux futurs professeurs des écoles. Le concours sera soumis à un programme national ; de même, la deuxième année de formation fera l'objet d'un cadrage national. Un nouveau groupe de travail remettra en décembre des propositions sur les contenus de formation.

Nathalie Guibert et Stéphanie Le Bars

Dominique Gillot dresse le bilan des soins palliatifs

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT à la santé et aux handicapés, Dominique Gillot, a dressé, lundi 19 juin, le bilan d'étape des plans gouvernementaux en faveur des soins palliatifs et de lutte contre la douleur. Les moyens accordés aux soins palliatifs ont augmenté : 184 équipes fin 1999, contre 84 un an auparavant ; 87 unités de soins contre 74 dans le même temps et dix nouveaux réseaux, soit au total 28 en France. Depuis le début du plan, il y a un an, 477 personnels supplémentaires, dont 83 médecins, ont été affectés à cette activité. Evoquant le plan antidouleur lancé en mars 1998, M^{me} Gillot a souligné les progrès accomplis : au 15 mars 2000, la France comptait 89 consultations de prise en charge de la douleur (contre 60 fin 1998), 56 unités (contre 33) et 23 centres (contre 21). En 1999, 1 400 pompes d'auto-analgésie supplémentaires ont été distribuées dans les hôpitaux et 1 500 nouvelles ont été commandées pour 2000.

DÉPÊCHES

■ **CONTRACEPTION** : la Fédération des conseils de parents d'élèves demande « une révision d'urgence de la loi de 1967 sur la contraception », après les recommandations du commissaire du gouvernement appelant le Conseil d'Etat à annuler la circulaire sur la délivrance de la « pilule du lendemain » dans les collèges et les lycées (*Le Monde* daté 18-19 mai). Le Planning familial a demandé au Conseil d'Etat de rejeter la requête des associations réclamant l'annulation du texte.

■ **PAYS BASQUE** : un cambriolage des archives départementales de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a permis à des militants nationalistes basques de dérober, lundi 19 juin, deux registres de délibérations antérieures à 1790, qui contiennent la demande d'un député basque que soit créé un « Département Pays basque ». Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a porté plainte.

■ **FAIT DIVERS** : l'éditeur Antoine Gallimard a été agressé par des voleurs de voiture dans la soirée du 18 juin, dans le 20^e arrondissement de Paris. Deux hommes l'ont aspergé de gaz lacrymogène, frappé et extrait de son véhicule alors qu'il était arrêté à un feu rouge. Agé de cinquante-trois ans, l'éditeur a subi des examens médicaux.

■ **JUSTICE** : écroué depuis le 28 mars dans l'enquête sur l'affaire des châteaux japonais, Jean-Claude Perez-Vanneste, alias Jean-Paul Renoir, a été remis en liberté le 16 juin. Il reste mis en examen pour « escroquerie en bande organisée » et « faux et usage » dans ce dossier instruit à Versailles (Yvelines) (*Le Monde* du 30 mars).

■ **CONDAMNATION** : les quatre membres du groupe de rock breton Matmatah ont été condamnés, lundi 19 juin, à 15 000 francs d'amende chacun pour « provocation à l'usage de stupéfiants » par le tribunal correctionnel de Nantes (Loire-Atlantique). Ils étaient poursuivis pour deux chansons et pour avoir lancé au public d'un concert : « Vous pouvez vous asseoir et fumer un joint. »

ROCK'N ROLL CIRCUS

Les stars de la chanson, les vedettes du cirque, c'est la magie Rock'n Roll Circus

Le 21 juin à 20.40 :
Les Rita Mitsouko, Arturo Brachetti, Roger Hodgson...

Le 1^{er} juillet à 22.30 :
Khaled, Beverly Craven...

Le 14 juillet à 22.15 :
Eagle Eye Cherry, Geoffrey Oryema...

arte

Le médiateur de Créteil jugé pour rébellion après s'être interposé entre jeunes et policiers

AFFAIRE BANALE et questions de principe, lundi 19 juin, devant la 13^e chambre correctionnelle du tribunal de Créteil (Val-de-Marne). Au départ, comme le reconnaît lui-même le prévenu, Abraham Johnson, c'est une histoire « de rien de tout », de celles qui font l'ordinaire de la banlieue. Le



PROCÈS

22 mai, vers 19 heures, une querelle entre deux familles tourne à la rixe au pied d'un immeuble de la résidence Montaigt, un quartier tranquille de Créteil. Le voisinage s'attroupe pour assister à la scène tandis que la police intervient. Unité mobile de sécurité (UMS), brigade anticriminalité (BAC), une vingtaine de fonctionnaires se déploient. Le calme semble revenir quand les policiers tirent des coups de « flash-balls » en l'air et font usage de gaz lacrymogène.

Chargé de mission et médiateur

auprès des jeunes à la mairie, M. Johnson - qui habite le quartier - croit bien faire en s'interposant. Les policiers, eux, affirment avoir été pris à parti par le jeune homme, « individu de race noire », qui aurait lancé à l'un des agents : « Fous le camp, tu vas voir à qui tu as à faire, je connais le monde à la mairie, ça va chauffer pour vous, bande de bons à rien. » Un autre policier dit avoir été frappé par M. Johnson d'un coup de genou. Le médiateur est mis à terre, emmené au commissariat où il passe la nuit en garde à vue, avant d'être mis en examen pour violences, outrage et rébellion.

« ROUÉ DE COUPS »

M. Johnson, lui, affirme avoir été roué de coups et nie les faits qui lui sont reprochés. Costume-cravate sombre et lunettes sur le nez, le prévenu n'a rien du voyou de banlieue. Fils d'une famille aisée, cet étudiant en sciences sociales de vingt-quatre ans aux airs de premier de la classe, a la réputation d'être « bien sous tout rapport ». Soutenu à l'audience par Laurent Cathala, le maire (PS) de Créteil, il met un point d'honneur à défendre sa réputation et sa fonction de médiateur. Il affirme être intervenu « pour éviter que ça dégénère » et s'estime atteint dans sa « citoyenneté ». « Je suis obligé d'en faire une question de principe. Pour les jeunes, je suis un exemple positif, j'essaie de toujours montrer une attitude respectueuse de l'ordre républicain et conciliatrice envers la police », expliquait M. Johnson après l'audience.

Témoin de moralité appelé à la barre, M. Cathala, lui aussi, fait de

cette affaire un cas exemplaire. « Quelle que soit la maladresse de mon employé municipal, cela ne justifie pas qu'il soit roué de coups », a affirmé le maire. Député et vice-président du conseil national de la ville, M. Cathala a fait de Créteil un « laboratoire » de la politique de la ville. Accusé, selon ses propres termes, « d'acheter la paix sociale en embauchant de jeunes voyous », il estime que l'incident de Montaigt pose la question des rapports de la police avec les jeunes et de son mode d'intervention en banlieue. « En Corrèze, on n'envoie pas des unités spécialisées pour régler un différend familial », a souligné M. Cathala.

Le substitut du procureur, Christophe Baconnier, voit dans l'intervention des forces de l'ordre « une très bonne opération de police ». Pour lui aussi, l'affaire soulève des enjeux de principe. « Relaxer le prévenu voudrait dire que les policiers ont menti », a-t-il souligné, en se posant en garant de la crédibilité et de la légitimité des forces de l'ordre. « M. Johnson, en tant que médiateur, s'est octroyé un rôle qu'il n'avait pas. Il s'est mêlé de ce qui ne le regardait pas en se croyant protégé », a-t-il expliqué. Selon lui, l'affaire soulève le problème de la répartition des rôles en matière de politique de la ville et de sécurité. « C'est à l'Etat et à sa police d'assurer la sécurité publique, pas à la mairie et à ses agents. Il ne doit pas y avoir de confusion des genres et il faut être respectueux du rôle de chacun. » Le parquet a requis 5 000 francs d'amende.

Jugement le 26 juin.

Frédéric Chambon

professionpolitique.com

TOUT SUR LES
CABINETS MINISTÉRIELS,
LES ÉLUS,
L'ADMINISTRATION
EN
35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

ROCK'N ROLL CIRCUS

ROCK'N ROLL CIRCUS

avec RTL

madame

www.arte-tv.com
3615 ARTE (1,29F/mn)

Une enquête est ouverte à Nice sur la gestion d'une loge maçonnique

Trois anciens membres de la GLNF dénoncent des « malversations »

Le procureur de la République de Nice, Eric de Montgolfier, a ouvert, le 16 juin, une enquête préliminaire sur la gestion de la Grande Loge na-

tionale française (GLNF), une des principales obédiences de la franc-maçonnerie. Trois anciens adhérents ont condamné l'utilisation de

« fonds énormes (...) dans un intérêt contraire à celui de l'association ». La GLNF y voit une « dénonciation calomnieuse ».

LE PROCUREUR de la République de Nice, Eric de Montgolfier, a ouvert, le 16 juin, une enquête préliminaire relative à la gestion de la province Alpes-Méditerranée de la Grande Loge nationale française (GLNF), l'une des principales obédiences de la franc-maçonnerie, qui paraît aujourd'hui être le théâtre de règlements de comptes. Les investigations, confiées au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Nice, semblent avoir été motivées par les soupçons émis par d'anciens membres de la branche azuréenne de la GLNF. Le 6 mars, trois ex-adhérents de la GLNF, dont l'ancien trésorier de la province Alpes-Méditerranée, Roger Trinquet, avaient dénoncé au parquet des opérations qu'ils qualifiaient de « malversations ». Les trois plaignants assuraient que d'importantes sommes provenant des cotisations des membres de l'obédience auraient été détournées.

« Des fonds énormes sont gérés à des fins personnelles dans un intérêt contraire à celui de l'association »,

écrivent les plaignants, qui évoquent notamment « le caractère opaque de la gestion des comptes [relatifs à] la construction du temple de Mouans-Sartoux » et « le train de vie inacceptable » des dirigeants de la province, qui auraient – selon eux – effectué sur le compte de la GLNF des « dépenses somptuaires » parmi lesquelles de nombreux « voyages ». Ils accusent notamment l'un des dirigeants de la GLNF niçoise d'avoir utilisé une carte bancaire délivrée au nom de la province pour son profit personnel. La plainte évoque également des « projets immobiliers initiés dans la région de Cannes » réalisés, via une société civile immobilière, avec un entrepreneur local, membre de la GLNF, par ailleurs soupçonné « d'avoir parrainé de nombreux magistrats » locaux.

Non content de sa dénonciation aux autorités judiciaires, M. Trinquet a adressé à Claude Charbonniaud, grand maître de l'obédience au niveau national, une lettre ouverte datée du 15 juin, dans laquelle il dénonce notamment l'opacité des comptes de la GLNF

et la présence de « brebis galeuses » en son sein. Association soumise à la loi de 1901, la GLNF comptait au 1^{er} janvier 2000 quelque 27 000 membres, cotisant chacun à hauteur de 2 000F par an – soit un budget global de 54 millions de francs. « Les comptes, soumis à l'approbation de tous les membres chaque mois de février en assemblée générale, sont transparents », affirme Jean-Pierre Pilorge, porte-parole de la GLNF.

CONTRE-ATTAQUE

Evoquant les accusations portées à l'encontre des dirigeants de la province Alpes-Méditerranée, M. Pilorge a indiqué au Monde qu'il venait de commander à Bernard Merolli, grand maître provincial, « un rapport précis » sur les éléments dénoncés. En guise de contre-attaque, M. Merolli aurait à son tour déposé une plainte pour « dénonciation calomnieuse ». Le porte-parole de la GLNF assure ne disposer d'« aucun élément » sur d'éventuelles transactions immobilières suspectes qu'aurait initiées la province Alpes-Méditerranée, ni sur

les liens qu'entreprendraient certains de ses membres avec des magistrats de la région.

Au mois d'octobre 1999, huit mois après sa nomination à la tête du parquet de Nice, M. de Montgolfier avait provoqué une vive polémique en évoquant, dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur*, le rôle d'une « franc-maçonnerie d'affaires » qu'il suspectait d'entraver la conduite des procédures (*Le Monde* du 9 octobre 1999). Le procureur attribuait alors à ces influences occultes sur la magistrature niçoise l'enlèvement, voire la disparition pure et simple de dossiers susceptibles de mettre en cause des personnalités locales. Particulièrement bien implantée dans cette région, la GLNF, qui avait notamment compté parmi ses membres les plus en vue l'ancien maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, alors visé par de multiples enquêtes, et le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, semblait l'obédience la plus directement visée par les propos de M. de Montgolfier.

Fabrice Lhomme

Laurent Gasse, meurtrier d'une fillette de onze ans, devant les assises de Savoie

Sept autres préadolescentes avaient été agressées

CHAMBÉRY

de notre envoyé spécial

Laurent Gasse s'est toujours vécu comme un homme seul. De sa prime enfance il n'a gardé que le souvenir douloureux de la séparation de ses parents. Une mère qu'il perçoit comme une femme volage, délaissant trop souvent ses enfants pour des compagnons d'un moment. Un père, réputé alcoolique et violent, qui l'abandonne alors qu'il n'a que deux ans et qu'il revoit, pour la première fois, lundi 19 juin, devant la cour d'assises de Savoie, à Chambéry. Laurent Gasse, aujourd'hui âgé de vingt-neuf ans, y comparait pour le meurtre, le 20 mars 1998, de Ludvine, une fillette de onze ans, et pour des agressions sexuelles à l'encontre de sept autres préadolescentes. Les faits se sont déroulés dans un centre de vacances de l'éducation nationale à Albiez-Montrond (Savoie), où il était cuisinier.

PROCÈS

Son père, Gabriel Gasse, est venu dire à la cour ce qu'il sait de son fils. Bien peu de choses en réalité. L'instant – un face-à-face où aucun échange n'est possible – est pathétique. Le père finit par promettre de renouer un lien épistolaire avec son fils. C'était la seule demande de ce dernier. Mais, au moment de quitter la barre des témoins, Gabriel Gasse lâche la phrase de trop : « Suis-je obligé de rester jusqu'à la fin du procès ? »

La mère de l'accusé est absente. Elle devrait venir... plus tard. Alors, Laurent Gasse est seul pour dérouler le fil de sa vie. Il se tient bien droit devant le micro, les bras dans le dos, une chemisette claire boutonnée jusqu'au col, malgré la chaleur étouffante. « Je suis conscient à 100 % que j'ai fait beaucoup de mal et que je mérite une sanction », dit-il avant de se raconter : le divorce des parents, le remariage de la mère, la naissance de sa demi-sœur Sylvie, une nouvelle séparation et les séjours en foyers pour mère célibataire à Toulouse.

Puis c'est l'arrivée de « Charlie », le nouveau compagnon de la mère. L'accusé lui voue une

détestation visible. « Nous étions l'objet de brimades, d'insultes, assure-t-il. Je ne cherche pas des excuses aux faits qui me sont reprochés, mais je veux faire comprendre ce qui est arrivé dans ma vie. » Après une scolarité médiocre, il est placé en apprentissage dans un centre de formation d'employés techniques de collectivités : seul garçon dans une classe de vingt-six filles. « J'ai choisi ça parce qu'il y avait des cours de cuisine », explique-t-il, gêné. Il intègre ensuite un lycée hôtelier où il se forme au métier de cuisinier. Il n'obtient pas son CAP mais trouve régulièrement des postes saisonniers, en Suisse, au Luxembourg, en Andorre et ailleurs.

DÉCOUVERTE DE SON « PROBLÈME »

Il effectue six mois de service national, puis disparaît dans la nature avant d'être déclaré inapte et d'être réformé. « J'avais un adjudant-chef pas commode qui me rappelait Charlie », indique-t-il. « On a tout de même l'impression que, où que vous alliez, ça commence bien et puis ça coïncide », l'interrompt le président de la cour d'assises, Jean-François Gallice. L'accusé reconnaît qu'il est du genre instable, qu'il ne parvient pas à garder longtemps un nouveau travail et qu'il est incapable de nouer des relations normales avec ses collègues de travail. « Je n'ai pas d'amis », dit-il.

Il admet aussi qu'il n'a jamais pu avoir une relation sexuelle complète avec une femme adulte. Ce constat l'obsède. Prostituées, téléphone rose, rien n'y a fait : « C'était toujours sans lendemain, je me suis même demandé si je n'avais pas des tendances homosexuelles. » Laurent Gasse découvrira ce qu'il appelle son « problème » – l'attirance pour les fillettes – à l'occasion d'un emploi de démarchage à domicile. Avec beaucoup d'hésitations, il explique : « Quand une petite fille m'ouvrait la porte et qu'elle était seule, je me mettais à trembler, j'avais des sueurs, je perdais mes moyens. Comme j'étais rejeté par les femmes adultes, je pensais que me rapprocher des enfants allait me donner satisfaction. L'enfant ne dit rien alors que la femme, elle, me juge. »

Acacio Pereira

Le procès de Roland Dumas est renvoyé à janvier 2001

LA ONZIÈME chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Sophie Portier, a décidé, lundi 19 juin, de renvoyer le procès de Roland Dumas, poursuivi pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » pour des raisons médicales.

Les juges ont ordonné une expertise de l'ancien président du Conseil constitutionnel, après que son défenseur, M^e Jean-René Farthouat, eut produit un certificat en date du 17 juin faisant état d'une indisponibilité de son client pendant encore trois ou quatre mois. Opéré de la hanche le 4 mars, M. Dumas avait déjà fait valoir par écrit en avril, par l'intermédiaire de ses avocats, qu'il ne pouvait comparaître en juin dans un procès de neuf jours.

TRÈS BRÈVE AUDIENCE

Une commission d'experts, qui étudiera également le cas de l'ancien PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, lui aussi souffrant, se conclura par la remise d'un rapport au tribunal, au plus tard le 6 septembre. Compte tenu du calendrier judiciaire, M^{me} Portier a demandé aux avocats de ne pas trop surcharger leurs emplois du temps entre la mi-janvier et la mi-février 2001, date à laquelle pourrait se tenir le procès. Lors de la très brève audience qui s'est

tenue lundi 19 juin, le premier substitut du procureur de la République, Jean-Pierre Champrenault, a estimé que la disjonction du cas de Roland Dumas dans l'affaire qui est soumise au tribunal « n'était pas envisageable ».

Renvoyé en correctionnelle au terme de l'enquête sur les sommes estimées à 65 millions de francs perçues par son ex-compagne Christine Deviers-Joncour, alors « chargée de mission » au sein du groupe Elf-Aquitaine, Roland Dumas devra s'expliquer sur des faits commis entre 1989 et 1993, alors qu'il était ministre des affaires étrangères : d'une part, avoir usé de son influence ministérielle pour assurer le recrutement de sa compagne chez Elf et le versement de sommes destinées à l'achat d'un somptueux appartement parisien et, d'autre part, avoir « sciemment recelé » des fonds et des biens qu'il savait provenir de détournements commis au préjudice d'Elf.

Outre Roland Dumas, six autres personnes sont renvoyées dans cette affaire, notamment l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine, Loïc Le Floch-Prigent, et M^{me} Deviers-Joncour. Tous deux étaient présents à l'audience.

Jean-Michel Dumay

500 démos-vidéo à regarder. C'est tout, le reste attendra.

cdandco est le spécialiste incontournable du multimédia à domicile. C'est aussi, en exclusivité, la démonstration vidéo de 500 CD-Rom sans téléchargement. Un accès rapide qui vous laisse du temps pour découvrir 5000 produits multimédia dont plus de 1000 jeux vidéo. Avec un peu de volonté, vous pourrez tout explorer.

MULTIMÉDIA & JEUX VIDÉO

Dans les villes, les rivières oubliées refont surface

Les cours d'eau et les canaux qui traversent nos cités ne sont plus considérés comme des espaces utilitaires, voire générant des nuisances. Un peu partout, qu'il s'agisse de la Bièvre à Paris ou de la Thiou à Cran-Gevrier (Haute-Savoie), ils sont devenus un atout environnemental

LES RIVIÈRES urbaines refont surface dans les villes de France. Un peu partout, élus et aménageurs redécouvrent les atouts de leurs cours d'eau et de leurs canaux, qu'ils soient enfouis ou non sous le béton. On parle de « sauve-tage », de « renaissance », de « retrouvailles ». Dans la capitale, l'aménagement de la Seine constitue une des cartes de la bataille de Paris pour Jean Tiberi (*Le Monde* du 27 novembre 1999). La réalisation du programme est parfois spectaculaire, avec, par exemple, la réduction drastique de la circulation automobile sur les quais de la rive gauche. Le maire RPR en suris ne s'en tient pas là : fin mai, il a fait voter par le Conseil de Paris un ambitieux projet de mise en valeur du canal Saint-Martin et du canal Saint-Denis (*lire ci-dessous*).

A tous ces projets s'ajoute la véritable surenchère sur la résurrection de la Bièvre – la mythique rivière parisienne, aujourd'hui transformée en égout – qui se développe entre la municipalité de droite et le conseil régional d'Ile-de-France, dirigé par la « gauche plurielle ». Des études ont été lancées par la Ville pour faire resurgir

la Bièvre dans moins de dix ans, sur trois sites des 5^e et 13^e arrondissements. De son côté, Alain Rist, vice-président (Verts) de la région, préside depuis le 14 juin l'association Bièvre-Rivière d'Ile-de-France, à laquelle ont adhéré les cinq départements et les 50 communes concernées. La Ville de Paris a annoncé son « soutien » à la démarche, mais n'a pas encore formellement rejoint la structure, qui pourrait préfigurer un syndicat mixte d'aménagement. Le 12 mai, à la veille de la réouverture spectaculaire d'un tronçon de la Bièvre, entre Verrières-le-Buisson et Massy (Essonne), le conseil régional avait justement réuni à Paris de nombreux acteurs de la « renaissance des rivières urbaines ».

Car la Bièvre n'est que l'un des nombreux cours d'eau à faire l'objet désormais de soins attentifs. L'agglomération nantaise, où vivent 550 000 habitants, s'est construite autour d'un réseau de ruisseaux, de vallées, de zones inondables, de franchissements... qui a modelé le paysage urbain. Après s'être attaqués à la maîtrise de la qualité de l'eau, les aménageurs lancent des programmes de

reconquête des rives : aussi bien celles de la Loire (*Le Monde* du 24 novembre 1998 et du 20 octobre 1999) que celles des plus petites rivières de l'agglomération. « La suite logique de l'assainissement va nous conduire à restaurer les milieux naturels », affirme Bruno Jullien, chargé de mission à l'agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise. Nous allons mettre en valeur des cours d'eau qui étaient perçus comme des contraintes. Ils vont devenir des éléments essentiels de la nouvelle image de l'agglomération. »

Près de Bordeaux, à Gradignan, une des 27 villes de la communauté urbaine, la restauration de l'Eau Bourde a, elle aussi, été jugée prioritaire par les élus. Longtemps utilisée pour faire tourner les moulins, cette rivière a été dépolluée. Des procédures ont ensuite été engagées avec les riverains pour que la commune puisse maîtriser l'entretien des rives. Grâce à ces actions, les jardins de l'Eau Bourde sont devenus le deuxième parc le plus fréquenté de l'agglomération. « C'est un succès parce que nous avons réussi à réintroduire des espaces naturels au cœur de la ville », explique Christian Rambaud, élu à la

communauté urbaine de Bordeaux. L'Eau Bourde permet une action pédagogique en faveur de l'environnement. Nous apprenons au public à respecter la végétation des berges. » La ville d'Alain Juppé est elle-même engagée dans un programme de réhabilitation des rives de la Garonne (*Le Monde* du 16 mars).

CINQ HECTARES D'ESPACES VERTS

A Cran-Gevrier (Haute-Savoie), commune de 17 540 habitants, riveraine d'Annecy, la reconquête de la rivière Thiou a été l'occasion d'une spectaculaire opération de rénovation urbaine. Le Thiou, au long duquel se sont installés les moulins à papier et les usines, avait été le moteur du développement industriel de Cran-Gevrier. Il créait également une barrière entre la cité industrielle de Cran et le bourg rural de Gevrier. Les élus ont décidé, il y a plus de vingt ans, de construire un centre-ville pour tenter de redonner une unité à la commune. Pendant dix ans, une équipe d'urbanistes, d'architectes, de sociologues et de plasticiens a mis au point ce projet, qui s'appuyait sur le Thiou pour relier les différents quartiers. La reconquête du cours

d'eau et la création d'une promenade sur les berges ont été réalisées de 1987 à 1990 : 5 hectares d'espaces verts ont ainsi été créés. Un cheminement permet pour la première fois aux habitants de Cran-Gevrier de rejoindre les vieux quartiers d'Annecy. Le nouvel hôtel de ville va être construit sur le « cercle de l'eau », une boucle artificielle du Thiou. « La population, qui ignorait l'existence même de cette rivière, se l'est maintenant complètement appropriée », assure Jacques Poulet, maire (PS) de Cran-Gevrier. C'est devenu un lieu de promenade et de rencontre en toute saison. »

Le projet urbain lancé par Michel Delebarre, maire (PS) de Dunkerque, pour étendre une ville encerclée par sa banlieue, ne s'appuie pas précisément sur une rivière, mais sur un ensemble de canaux. Ceux-ci relient entre eux les différents bassins du port. Après les destructions massives de 1940, la ville a été reconstruite à l'écart des installations portuaires. Depuis, les canaux sont perçus comme des égouts de la ville industrielle. Pourtant, le plan d'urbanisme adopté en 1991 va tenter de relier la ville aux bassins environnants : 180 hectares

sont ainsi réhabilités pour accueillir bureaux, services et logements. « Cette imbrication de terres et de canaux permet de délimiter des zones qui bénéficient toutes, ou presque, d'un accès visuel à l'eau », explique Daniel Halloo, vice-président (Verts) de la communauté urbaine de Dunkerque. Ces secteurs, qui avaient une image très négative, sont aujourd'hui les plus recherchés par les investisseurs immobiliers. »

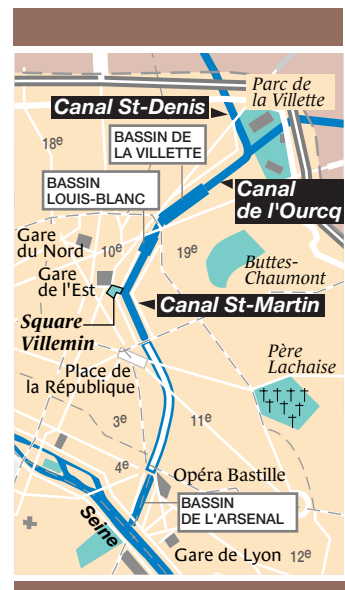
Pour M. Rist, le succès des opérations de réhabilitation des rivières urbaines et des canaux n'en est qu'à ses débuts : « L'eau dans les villes a longtemps été source de nuisances. Utilisée pour l'écoulement des déchets domestiques ou industriels, elle était au mieux ignorée. La revalorisation des rivières et des canaux s'appuie maintenant sur des fonctions nouvelles, paysagères et environnementales. Cela peut-être également un moyen de réunir entre eux plusieurs quartiers. Cette réconciliation des villes avec leurs rivières témoigne surtout des nouvelles exigences de qualité pour la ville du XXI^e siècle. »

Christophe de Chenay

Les Parisiens vont pouvoir profiter de leurs canaux

LES 130 KILOMÈTRES de canaux de Paris ont failli être entièrement recouverts et transformés en voies rapides pour les automobiles. Ce projet, qui avait vu le jour au début des années 60, a été rappelé par Jean Tiberi, quand le maire (RPR) de Paris a présenté ce qui sera probablement un des derniers grands chantiers de son mandat. M. Tiberi a en effet fait adopter, le 29 mai, par les élus de la capitale, une ambitieuse opération de mise

en valeur du canal Saint-Martin, du canal de l'Ourcq et du canal Saint-Denis. Environ 650 millions de francs devront être engagés dans ce programme pour qu'il soit réalisé au cours des cinq prochaines années.



en valeur du canal Saint-Martin, du canal de l'Ourcq et du canal Saint-Denis. Environ 650 millions de francs devront être engagés dans ce programme pour qu'il soit réalisé au cours des cinq prochaines années.

Premier objectif fixé par M. Tiberi : « Renforcer le rôle de ces canaux en tant que voie de communication de la Seine à la Seine. » Le transport de fret (actuellement 1 million de tonnes par an) devrait être augmenté dans le cadre du prochain

UN LIEU DE PROMENADE

M. Tiberi va demander au préfet de police de Paris d'étendre les heures de fermeture des quais à la circulation automobile. Le canal doit en effet devenir, selon le maire de Paris, un véritable lieu de promenade. Sur les quais, l'aménagement des 2 hectares du square Villemain (X^e arrondissement), que le maire vient de décider de soustraire à l'appétit des promoteurs, devrait être achevé au printemps 2001. Plusieurs terrains libres seront transformés en espaces de détente. L'ensemble des quais devraient être réaménagés pour faciliter la circulation des piétons et des adeptes du roller. Des pôles d'animation seront créés sur les bassins de l'Arсенal, Louis-Blanc et de La Villette.

Le maire a aussi annoncé une vaste concertation avec les services de l'Etat, les associations et les élus des arrondissements et des communes limitrophes. Il joue en effet sur le succès de cette opération ses ultimes chances d'afficher « un bon bilan » dans la course folle à la Mairie de Paris. Aussi peu populaire soit-il dans les sondages, M. Tiberi sait qu'il dispose, avec l'amélioration du cadre de vie, d'une carte non négligeable auprès des Parisiens.

C. de C.

Plages de l'Atlantique : le secrétariat d'Etat au tourisme se veut rassurant

« LA GRANDE MAJORITÉ des plages du littoral atlantique, inspectées par les services de santé » après la marée noire provoquée par le naufrage de l'Erika, le 12 décembre 1999, « sont déclarées propres », a annoncé, lundi 19 juin, le secrétariat d'Etat au tourisme. Les services de santé n'ont pas encore visité toutes les plages des quatre départements (Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique et Vendée) souillées par le fioul échappé de l'Erika (*Le Monde* du 9 juin) : les résultats définitifs sont attendus à la fin du mois. Dans le Finistère, 66 plages ont été visitées sur les 93 souillées et toutes sont « propres », selon le communiqué du secrétariat d'Etat. Dans le Morbihan, 110 des 117 plages du département sont propres et 4 en cours de nettoyage. En Loire-Atlantique, sur les 72 plages souillées, 22 ont été inspectées et la moitié de celles-ci sont propres, tandis que 8 sites « seront propres avant le début des vacances ». En Vendée, 95 % des plages sont propres, ce qui représente 114 km de littoral sur 120 km pour ce département.



Plus de 1000 jeux vidéo à découvrir.
C'est sûr, c'est du boulot.

cdandco est le spécialiste incontournable du multimédia à domicile. C'est aussi, en exclusivité, la démonstration vidéo de 500 CD-Rom sans téléchargement. Un accès rapide qui vous laisse du temps pour découvrir 5000 produits multimédia dont plus de 1000 jeux vidéo. Avec un peu de volonté, vous pourrez tout explorer.

DISPARITION

■ **ERNST JANDL**, poète autrichien, est mort le 9 juin à Vienne à l'âge de soixante-quinze ans. Populaire en Autriche et en Allemagne, son œuvre est peu connue en France. Sa poésie visuelle, sonore, concrète, joue allègrement de la syntaxe et du lexique sur un ton où se mêlent l'humour grinçant, le grotesque et l'absurde. Honoré par plusieurs prix littéraires importants, Ernst Jandl portait, depuis ses débuts en 1968, un regard lucide et critique sur le refoulement des années brunes dans son pays, sur l'homme en général, et même sur ses propres poèmes. En 1997, son œuvre rassemblée comptait dix volumes. On peut retrouver quelques-uns de ses poèmes dans l'anthologie bilingue de la poésie allemande éditée par Jean-Pierre Lefebvre dans la « *Pléiade* ».

NOMINATION

RELIGION

Jean-Paul Humbert a été élu samedi 17 juin président du conseil synodal de l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine (ERAL), Eglise protestante de 30 000 membres environ, présente en Alsace et en Moselle. Elu pour un mandat de trois ans, il succède à Antoine Pfeiffer, qui n'était plus renouvelable après quatre mandats. L'ERAL, Eglise membre de la Fédération protestante de France, vit sous le régime de cultes reconnus appliqué en Alsace-Moselle et ses quelque soixante pasteurs sont rémunérés par l'Etat. Elle voisine avec l'Eglise luthérienne de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (Ecaal/200 000 membres), avec laquelle elle a d'ailleurs de nombreux services communs. Mais le président de l'ERAL est choisi tous les trois ans par son seul synode, alors que celui de l'Ecaal (actuellement le théologien Marc Lienhard) est nommé à vie par l'Etat sur proposition du Consistoire supérieur luthérien.

[Né le 10 décembre 1946 à Genève (Suisse), Jean-Paul Humbert y a fait ses études de théologie, complétées à Aberdeen (Ecosse). Consacré pasteur réformé en 1974, il a enseigné le français en Côte d'Ivoire, puis l'Ancien Testament au Bénin. Il a ensuite été pasteur en Suisse dans la paroisse de Châtelaine pour l'Eglise nationale protestante de Genève. Devenu français par son mariage, il a servi en paroisse à Lézan (Gard), puis à Briançon (Hautes-Alpes) pour l'Eglise réformée de France, avant de rejoindre Strasbourg en 1989 comme pasteur de l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 15 juin sont publiés :

● **Vache folle** : trois arrêtés relatifs aux abattoirs d'animaux de boucherie et à la police sanitaire de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Au *Journal officiel* du vendredi 16 juin sont publiées :

● **Présomption d'innocence** : la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes.

● **Euros** : la loi portant habilitation du gouvernement à adapter par ordonnance la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs.

Au *Journal officiel* du samedi 17 juin sont publiés :

● **Elevage** : un décret relatif à la certification de l'ascendance et de la filiation des bovins.

● **Pollution** : un arrêté relatif à l'industrie papetière.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne et Olivier DANZIGER, Elie,
son grand frère,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Myriam,

le 12 mai 2000, à Paris.

13, avenue Frochot,
75009 Paris.

Isabelle et Manuel SOLÉ
ont la joie d'annoncer la naissance de

Robin,

le 19 juin 2000, à Lille.

8, façade de l'Esplanade,
59000 Lille.

Anniversaires de naissance

— Parce que c'est toi,
parce que c'est nous...

Bel anniversaire,

Bruno.

Christian et Patricia.

Mariages

Paul LUTYENS
et
Virginie GIBLAIN

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré dans l'intimité à Paris, le 21 juin 2000.

Décès

— M. et M^{me} Boussarie-Labonde,
M^{me} Solène Boussarie,
ses enfants,
Loeiz Labonde,
son petits-fils,
ont le regret de faire part du décès de

M^{me} Françoise BOUSSARIE,
née CAMENEN,

survenu le 16 juin 2000, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 20 juin, en l'église Sainte-Cécile, à Theix (Morbihan).

Rosette CORYELL,
d'origine turque,
PhD (NYU) en psychologie sociale,
puis photographe, traductrice,

pendant toute sa vie, elle a soutenu sans relâche les mouvements antiracistes et anti-impérialistes,

est morte d'un cancer le 16 juin 2000 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Elle a donné son corps à la science médicale.

Nous ne l'oublierons pas.

Schofield,
son mari,
Et ses amis.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Michèle FORGEOIS,
sculpteur,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 14 juin 2000, en son atelier du Bateau-Lavoir.

De la part de
Marie-Christine Viard,
sa fille,
Toute sa famille,
Et de ses nombreux amis.

Les obsèques auront lieu mercredi 21 juin, à 11 h 30, au cimetière du Nord-Montmartre, 20, avenue Rachel, Paris-18^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Tholozé,
75018 Paris.

— Clotilde et Ghislaine Galy
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

M^{me} Arlette DAVIAU-GALY.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 16 juin 2000, dans la plus stricte intimité familiale.

97, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu, le 3 juin 2000, du

docteur Marc FONQUERNIE.

De la part de
M^{me} Aude Fonquernie,
son épouse,
Ses sœurs, frère, belle-sœur, beaux-frères, neveux, nièces et petite-nièce.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 15 juin, en l'église Saint-Léon, sa paroisse.

— M^{me} Caroline Laure,
sa fille,
Maya Lecca,
sa petite-fille,
Pierre et Jany Mézin,
ses neveu et nièce,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Dominique GRIFFOULIÈRE,
née **Odette LEMORT,**

survenu à son domicile, le 12 juin 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses amis,
La famille,
Ceux qui l'ont aimée partageront notre douleur.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Tu nous laisses, déjà, bien seules, dans le temps immobilisé.

« ...Il se sait plus léger que le commun des hommes, mais il vit dans la foule, il a son pesant d'or et son pesant de plomb,
Il rayonne à ses heures,
Il s'endort sans couronne,
Mais dans notre mémoire,
Il tourne sans broncher
Il anime l'espoir d'être toujours mobile. »
Au purgatoire de la rue (extrait),
Paul Eluard

(*Ballet des Champs-Élysées*, 1949-1950).

« Dans son cercle de songe insaisissable
sœur
Ce spectre inconsolé
nous signifie l'Absence. »
Dicé par le serpent
Jean Marcenac
(*Le Livre des blessures* – Les EFR, 1971).

— Maintenon (Eure-et-Loir). Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

M. Michel Leboube,
M. et M^{me} Eitel Mouelle-Koula,
son frère, sa sœur et son beau-frère,
M. et M^{me} Edmond Mouelle-Koula,
M^{me} Odile Leboube,
M^{me} Marguerite Mouelle-Koula,
son neveu et ses nièces,
Sika Mouelle-Koula,
sa petite-nièce,
M. Yves Andrieu,
son meilleur ami,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LÉBOUBE,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 17 juin 2000, à Chartres, à l'âge de soixante-dix ans.

On se réunira le mercredi 21 juin, à 16 heures, à la chambre funéraire sise 49-51, quai Jules-Guesde, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). L'inhumation suivra, au cimetière de Choisy-le-Roi, 18, rue Demanieux, dans la sépulture familiale, à 16 h 45.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif Etudiants An 2000

— Sanary. Paris.

Vivo, tu es partie trop vite...

Claude Beyssac-Fargues,
Philippe et Myriam Fargues,
ses enfants,
Raphaëlle, Olivier, Fabrice, Nicolas,
Dominique, Paul,
ses petits-enfants,
Hugo et Louis,
ses arrière-petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Viviane LECROM HUBERT,
née **FRAIKIN,**

le 3 juin 2000.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue Vieille-du-Temple,
75004 Paris.
12 bis, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

— Le départ de

Jacques LUCÉA,
magistrat,

laisse un grand vide.

Marie-Thérèse Lucéa,
son épouse,
Ses enfants,
Sa mère,
Ses frères et sœurs,
Tous ses amis,

vous invitent à participer à la messe du souvenir qui sera dite à son intention le samedi 24 juin 2000, à 15 heures précises, en l'église Saint-Christophe de Javel, rue Saint-Christophe, Paris-15^e.

« Un regard vers lui resplendira
sans ombre, ni trouble... »
Ps., 33.

29, rue Sébastien-Mercier,
75015 Paris.

— Les Régulateurs du CIRCE (centre d'initiation à la relation par la créativité et l'expression) font part du décès de son fondateur,

Maurice David MATISSON,
psychanalyste,
psychodramatiste.

— Catherine Mondoloni
et Yann Boutang,
ses enfants,
Roxane Silberman
et Claude Moncorgé,
sa belle-fille et son gendre,
Mathieu, Lionel et Marc Boutang,
François et Camille Mary,
Delphine, Pom et Julie Moulrier,
Samuel Moncorgé,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hélène MONDOLONI,
née **GUICHARD,**
dite **Hélène VILLIERS,**
journaliste,

survenu le 15 juin 2000, dans sa soixante-quatorzième année.

Conformément à ses vœux, l'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

La messe des défunts sera célébrée par le RP Stanislas Breton, le jeudi 22 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14^e.

Ni fleurs ni couronnes.

25, villa Deshayes,
75014 Paris.

— Richard Percy,
ses enfants,

Et toute la famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Marie-Jo PERCY-POU,

survenu à Paris, le 17 juin 2000.

— Le président et le directeur du groupe Ecole supérieure d'agriculture d'Angers, Le personnel, ses collègues et amis, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Baptiste PHILIPPOT,
professeur d'économie
à l'ESA d'Angers
et de ses enfants Marine et Claire-Anne.

La cérémonie religieuse aura lieu à Nantes, le mercredi 21 juin 2000, à 10 heures, en l'église Sainte-Thérèse.

— Avignon.

Le docteur Maurice Roux,
son père,
Yveline et René Dauvergne,
Micheline et Nils Mermier,
Guy et Maryvonne Roux,
Georges et Muriel Roux,
Jean et Odile Roux,
Jacques Roux,
Elisabeth Roux,
ses frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces et leurs enfants,
Maurice Bouyard,
ont la grande peine de faire part du décès de

docteur Jacqueline ROUX,
pédiatre praticien hospitalier,

survenu le 17 juin 2000, à l'âge de soixante-cinq ans.

Un service religieux de reconnaissance a été célébré au temple Saint-Martial, en Avignon, le mardi 20 juin.

« L'Éternel est ma lumière. »
Michée, VII, v. 8.

Anniversaires de décès

« Quand les lumières s'éteignent
nos cœurs n'oublent pas. »

Il y a cinq ans, le 20 juin 1995, la vie quittait

Alain BONTZOLAKIS.

Il a accepté toutes les souffrances avec un courage sans faille.

Sa mère demande à tous ses amis d'avoir pour lui une affectueuse pensée.

Aline Kiesel.

— Le 21 juin 1999,

Jean-Gabriel DOREY

quittait cette terre qu'il aimait passionnément.

« Je regarde au-delà des monts.
Je regarde au-delà du matin.
Un mot. Je dis la Terre.
Et je dirais le Temps où
s'inscrit son destin.
J'attends. La Nuit m'emplit.
Ah ! j'attends que partout
l'Espace s'accomplisse
à nouveau ! »
Pierre Oster.

Avec lui, toujours, nous partagerons cet acquiescement au monde.

— Le 17 juin 1990, à Paris,

Gilbert SCHNECK

quittait les siens.

Hélène Schneck,
Antoine, Colombe et Marine Schneck,
M^{me} Rosenfeld, M^{me} Pachet,
Pierre Pachet,
Sa famille et ses amis,
demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Mémoires

— Pour perpétuer la mémoire de

Paul PETIT,
diplomate,
fondateur du journal clandestin
La France continue...

mort pour la France le 24 août 1944.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ci-après ont été autorisés par décret du 13 janvier 2000 (*JO* du 21 janvier) à adopter le patronyme de Paul-Petit :

Albert Petit,
André Petit,
Laurent Petit et ses enfants
Joséphine et Charles,
Vincent Petit et ses enfants Mathilde,
Augustin, Basile, Germain et Louis,
Violaine Grare a été autorisée à ajouter le patronyme Paul-Petit à son nom et a décidé d'adopter comme nom d'usage Paul-Petit.

Signatures

Michèle COINTET
et **Jean-Paul COINTET**
signent leur tout récent
Dictionnaire historique de la France
sous l'Occupation
(éditions Tallandier)
le jeudi 22 juin 2000, de 17 h 30 à 19 h 30,
à la librairie « La Balustrade »,
25, rue d'Alsace, 75010 Paris.
Tél. : 01-42-05-66-38.

Communications diverses

— Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 22 juin 2000, à 20 h 30 : La Pr. S. Weil : « Les Vendanges de Rachi » (éd. Flammarion). Tél. : 01-42-71-68-19.

Ouverture le 21 juin 2000, à 19 heures du nouvel

Espace - Tiphaine - Bastille
Art plastique - Texte
Photographie - Musique.
Du sacré et du profane
Plasticiciens, Philosophes, Musiciens,
Insurgés, Internautes, Utopistes...
117, faubourg Saint-Antoine,
8, passage de la Bonne-Graine,
75011 Paris.
01-43-57-85-60 - 01-40-04-97-70

Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi
jusqu'à 16 heures

— M. Marcel Rubel,
son époux,
M. et M^{me} Michel Rubel
et leur fille,
M. et M^{me} Gilbert Moszer,
leurs enfants et petits-enfants,
M^{me} Catherine Rubel,
ses enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M^{me} Suzanne Auscher,
sa sœur,
M. et M^{me} Fabrice Auscher
et leurs enfants,
M. et M^{me} David Grosz-Auscher,
ses neveux, nièces et petits-neveux,
M. et M^{me} Jean Poupaert,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marcel RUBEL,
née **Margot AGOPIAN,**

survenu le 19 juin 2000, à Neuilly (Hauts-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 juin, en la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Etienne, à 14 h 30, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16^e où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly (rue Victor-Noir).

76, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président,
Le secrétaire général,
Le conseil d'administration,
Les membres et les amis de
l'Association pour la recherche et la communication en alcoologie (ARCA),
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

le professeur
Jean-Charles SOURNIA,
officier de la Légion d'honneur,
membre
de l'Académie nationale de médecine.
(*Le Monde daté 18-19 juin*)

— Madeleine Trunel,
son épouse,
Jean-Claude, Christiane,
ses enfants,
Nicolas, Cécile, Stéphane, Véronique,
Sarah,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre TRUNEL,
ingénieur de l'ENSCP,
docteur ès sciences physiques,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 16 juin 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 juin, à 10 h 45, en l'église Sainte-Bathilde, 43, avenue du Plessis, à Châteaufort-Malabry (Métro-RER : Châteaufort-Malabry).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Jardins d'Arcadie,
17, rue de Verdun,
92150 Suresnes.

— M^{me} Geneviève Wallon,
son épouse,
Aude et Jacques Virey,
Fabien, Alice, Clément,
Philippe et Odile Wallon,
Estelle, Constance, Grégoire, Aurore,
Gilles et Jocelyne Wallon,
Frédéric, Ghislaine,
Abel et Martine Wallon,
Flore, Guilhem,
ses enfants et petits-enfants,
sa sœur, ses belles-sœurs, beaux-frères et leurs enfants,
sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

docteur Denis WALLON,

survenu le 18 juin 2000, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, par son neveu le Père Laurent Dognin, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière de Senlis (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

132, boulevard Péreire,
75017 Paris.

Remerciements

— Tatiana Roy,
épouse de Jules Roy,
Ses enfants et petits-enfants,
vous remercient des marques de sympathie et d'affection reçues à l'annonce du décès de

Jules ROY,

à Vézelay, le jeudi 15 juin 2000.

BOMBARDIER
AÉRONAUTIQUE

® Marques de commerce de Bombardier Inc.
et/ou de ses filiales



Changez de vie!

Avec le programme Flexjet®, vous pouvez désormais profiter de tous les avantages qu'offre un avion d'affaires Learjet® ou Challenger® pour seulement une partie du coût d'acquisition.

Ces avions sont fabriqués, mis en ligne et maintenus par nous : Bombardier Aéronautique, 1^{er} constructeur d'avions d'affaires au monde.

Contactez-nous au **01 42 99 96 25**

FLEXJET
LE TEMPS MAÎTRISÉ
www.flexjeteurope.com

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, 140 F TTC - 21,34 €
AVIS DE MESSE, ...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS, ...
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €



Le face-à-face Chevènement-Fischer

« L'Allemagne n'est pas encore guérie du déraillement qu'a été le nazisme », avait répliqué Jean-Pierre Chevènement à l'idée d'Europe fédérale du ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. « Le Monde » et « Die Zeit » les ont mis face à face pour une explication directe

Reportage photo de Didier Lefevre

MONSIEUR FISCHER, qu'est-ce qui vous est passé par la tête quand vous avez entendu M. Chevènement, après votre discours de Berlin, dire que l'Allemagne, au fond, rêvait toujours du Saint Empire romain germanique et ne s'était pas complètement remise du "déraillement" que le nazisme a représenté dans son histoire ?

Joschka Fischer. – Je connais depuis longtemps les positions de Jean-Pierre Chevènement. En France, il passe pour un "souverainiste". Je suis au contraire un intégrationniste convaincu. J'ai d'abord pensé que ça allait lui attirer des ennuis et puis je me suis demandé ce qu'il avait vraiment voulu dire : que l'Allemagne a une histoire tragique, l'histoire de la formation avortée d'un Etat-nation, contrairement à la France, la Pologne ou les Pays-Bas ? Que cette Allemagne, au fond, veut tourner le dos à l'Etat national, pour fuir son passé ? Qu'elle cherche le salut dans une Europe abstraite ?

– Ce n'est pas le cas ?

J. F. – Non. Jean-Pierre Chevènement sous-estime ce qui s'est passé au cours des dix dernières années. Maintenant, après 150 ans d'une histoire tragique, d'une quête de l'Etat-nation, d'un dévoiement hégémonique et finalement de la chute dans le crime, les Allemands sont au clair avec eux-mêmes : politiquement et culturellement. Les Allemands se sentent aussi bien que les Français. Aussi avec leur histoire. Toutefois notre histoire est malheureusement différente.

La confrontation permanente avec Auschwitz et la responsabilité morale et historique sont inséparables de notre identité. C'est un morceau de notre histoire nationale. Comme tel, Auschwitz fait partie de nous. Les questions de frontières sont définitivement ré-

glées. Il n'y a plus de "question allemande" ouverte, ni à l'intérieur ni à l'extérieur. La dernière étape a été le déménagement de Bonn à Berlin. On ne saurait en surestimer l'importance symbolique. Dans cette mesure, on peut considérer que le débat sur la question de savoir si nous avons un rapport biaisé à l'Etat nation, ce débat est clos. Nous l'avons eu. Nous ne l'avons plus.

– M. Chevènement, êtes-vous d'accord avec M. Fischer ?

Jean-Pierre Chevènement. – Je vais vous faire une réponse nuancée mais, auparavant, laissez-moi vous dire que rien n'est plus important, à mes yeux, qu'une bonne relation entre la France et l'Allemagne, une compréhension profonde, et cela passe toujours par un débat, même un peu vif, mais nécessaire pour faire avancer l'idée d'une Europe européenne. L'articulation entre la France et l'Allemagne est décisive aussi. Alors, l'Allemagne se trouve aujourd'hui réunifiée avec l'héritage d'un demi-siècle de patriotisme constitutionnel, une capitale à Berlin qui est sa capitale historique, même si l'Allemagne a fait tardivement son unité, des frontières qu'elle reconnaît, des voisins qui, non seulement ne la menacent pas, mais sont des voisins amicaux pour elle. Toutes les conditions existent pour que l'Allemagne cesse d'avoir peur d'elle-même.

– Alors quel est le problème ?

J.-P. Ch. – Le passé pèse sur l'Allemagne comme il pèse sur la France. La France reste très marquée, non seulement par la Révolution française, mais par le traumatisme de 1940. La question de Vichy joue un rôle obsédant dans notre vie politique et il me paraît tout à fait naturel que l'Allemagne, aussi, parce qu'elle rejette le nazisme – ce que j'ai voulu dire, bien qu'on ait voulu me faire dire le contraire –, puisse être tentée de diaboliser l'idée de la nation. Et pourquoi cela ? Parce que, traditionnellement, l'idée de la nation était confondue avec un concept

ethnique, le concept du *Volk*, qui était encore à la base du droit de la nationalité allemande l'année dernière. Le changement du droit de la nationalité, l'instauration du droit du sol, est évidemment quelque chose qui change non seulement la définition de l'étranger, mais aussi la définition de l'Allemand et qui, à mon sens, doit déboucher sur une conception de la nation comme communauté de citoyens. Si l'Allemagne a en effet une conception citoyenne de la nation, après tant de drames, de guerres, de catastrophes – qui, d'ailleurs, dans mon esprit, sont des déraillements, ils ne sont pas le produit d'une quelconque fatalité allemande –, le moment est propice pour avoir une relation très franche, très directe,

premières visites à Paris, à la fin des années 1960 : les rapports décomplexés entre les générations, l'existence d'une culture populaire, les mêmes chansons que tout le monde chantait... Chez nous, tout ce que les nazis avaient touché était contaminé. Les meilleures traditions de notre nation avaient été empoisonnées par les nazis et avaient été utilisées pour détruire la nation.

En fait, tous ceux qui voyaient en la nation allemande une valeur positive auraient dû haïr Hitler en tant que fossoyeur de la nation. Mais dans les années 1950, il n'en était pas ainsi. Pour qui avait grandi dans cette ambivalence, il était clair que le plus grand dan-

aurions aujourd'hui une tradition révolutionnaire à laquelle nous pourrions nous référer. Nous n'aurions jamais connu l'Allemagne ethnique, mais une Allemagne consciente d'elle-même, démocratique-révolutionnaire, constitutionnelle. Il n'en a pas été ainsi.

» Notre histoire ne s'est enfin libérée qu'avec la révolution pacifique de 1989. Le point de départ, nous le devons à la décision des Américains de rester en Europe en 1945 ainsi qu'à la décision de Schuman et Monnet, c'est-à-dire de la France, d'imposer un nouveau principe de rapports internationaux – le principe d'intégration. Ce moment historique de 1989, nous le devons aussi à la démocratie de la République fédérale.

» L'ironie, et l'histoire est parfois pleine d'ironie, veut que nous commençons à nous sentir bien dans notre Etat-nation au moment où l'Etat national européen classique, comme nous le connaissons et l'aimons – les Allemands aussi –, n'est plus assez grand ni plus assez puissant pour décider du destin des peuples européens. Autrement dit, nous sommes placés devant l'obligation de réaliser pleinement le principe d'intégration. Et ça m'intéresserait de savoir ce que vous voulez dire avec votre référence au "Saint Empire romain des nations allemandes", comme nous disons en allemand. Aucun Etat n'est plus éloigné de toute idée d'empire que l'Allemagne d'aujourd'hui.

J.-P. Ch. – C'était une boutade, à vrai dire, dont le sens est le suivant : parce qu'elle diabolise encore la nation, l'Allemagne est tentée de fuir dans le post-national, où elle retrouve la nostalgie d'une sorte de fédération rassemblant des entités diverses de préférence régionales un peu analogue à ce qu'était le Saint Empire.

Joschka Fischer : « Quelle doit être la pondération entre le national et l'euro-péen ? Pour moi, c'est la question décisive. La réponse est la fédération. »

Jean-Pierre Chevènement : « Nous devons d'abord faire converger nos nations. »

où on se dira des choses que, peut-être il y a encore quelques années, on n'osait pas se dire. Il n'y a aucun raison de fuir dans le "postnational", dans un fédéralisme flou. Ce sera un progrès par rapport à un discours un peu conventionnel sur la relation franco-allemande, dont nous avons souffert par le passé.

– La tentation de diaboliser l'Etat-nation, qui existait avant la réunification, est-elle dépassée ?

J. F. – Il est peut-être difficile, d'un point de vue français ou polonais, de comprendre ce que veut dire être confronté avec l'idée de nation allemande après 1945. Si je connais une raison de mon éveil à la politique, c'est précisément cette confrontation. Je me souviens encore de mes

ger pour l'Allemagne c'était le nationalisme allemand et que la nation risquait de se perdre par le nationalisme. Dans ce contexte, il était difficile pour nous de développer un concept moderne de nation comme communauté de citoyens. L'Allemagne n'avait pas de tradition bourgeoise, révolutionnaire réussie, à laquelle nous puissions nous référer.

L'identité *völkisch* (ethnique) remonte à la première fondation du Reich, sous Guillaume II, à la veille de la première guerre mondiale, dans la faiblesse de nos valeurs. Si, en 1848, le Parlement réuni à la Paulskirche de Francfort s'était transformé en Assemblée constituante et avait réussi à mettre en cause le pouvoir des princes les armes à la main, nous

Le face-à-face Chevènement-Fischer

Suite de la page 15

J. F. – Mais l'Union européenne n'a rien à voir avec le Saint Empire !

J.-P. Ch. – Elle lui ressemble beaucoup...

J. F. – C'est l'Union élargie, sans une réforme des institutions, qui pourrait faire penser à la dernière phase du Saint Empire...

J.-P. Ch. – Dans la phase tardive, le Saint Empire avait un fédérateur ! C'était l'empereur Habsbourg...

J. F. – Eh bien, les Habsbourg étaient de drôles de fédéralistes !

J.-P. Ch. – Ce n'étaient pas de mauvais bougres. Moi, j'ai été un ressortissant du Saint Empire puisque, à Belfort, nous étions dans le domaine des Habsbourg jusqu'en 1648 et Besançon, où j'ai fait mes études, était une ville impériale. Simplement, c'était une forme d'organisation caractéristique de l'Ancien Régime, en tout cas pas caractéristique de la démocratie. Un pouvoir constitué en réseaux, d'essence oligarchique.

J. F. – Nous devrions tomber d'accord pour dépasser aujourd'hui l'ancien régime européen. Sur ce point, je suis un révolutionnaire français. Je veux dépasser toute forme d'Ancien Régime. Aux barricades !

J.-P. Ch. – Très bien, mais alors il faut qu'on fasse une révolution.

J. F. – C'est ce que j'ai voulu dire avec mon discours de Berlin. J'aurais compris que vous me traitiez de dangereux Robespierre ou de Danton !

J.-P. Ch. – Le problème est de savoir si nous sommes prêts aujourd'hui à faire la révolution et contre qui.

J. F. – Contre l'ancien régime de Bruxelles !

J.-P. Ch. – Je ne pense pas que le problème se pose ainsi. Je crois que dans votre livre *Risiko Deutschland* (L'Allemagne, un risque), vous exprimez l'idée que nous sommes à l'ère de la globalisation et moi je vois dans cette globalisation, sans doute des aspects positifs mais aussi beaucoup d'aspects négatifs. C'est une globalisation sauvage qui se fait en dehors du contrôle des citoyens. C'est contre cela que la révolution doit se faire. Si je crois passionnément à une compréhension plus resserrée entre la France et l'Allemagne, c'est que rien ne peut se faire en dehors de cette relation-clef. Et pour cela il faut que nous puissions lire l'histoire de l'Allemagne, j'allais dire presque à livre ouvert. J'ai intensément cherché à comprendre ce qui s'est passé en Allemagne et comment cet accident a été possible. Et je crois que c'est l'explication de la "nation tard venue" que vous avez donnée et de l'échec de la révolution démocratique, libérale, de 1848-1849. La bourgeoisie ne vient au pouvoir que derrière les classes aristocratiques et militaires avec Bismarck. Si on voulait remonter encore plus avant, on dirait que les guerres napoléoniennes ont suscité une réaction de nationalisme culturel avec Fichte. Et par conséquent, on peut voir comment, par glissements successifs, on en est arrivé après la défaite de 1918 à la surenchère du nazisme. Il est possible de comprendre ce processus historique dont l'Allemagne est heureusement aujourd'hui sortie. Je dis cela même si, au fond, elle a toujours encore un peu tendance à diaboliser la nation et à imposer ainsi une conception qui est la sienne mais pas la nôtre. J'ai peut-être mal lu votre discours à l'université Humboldt, mais j'y ai trouvé quelques ambiguïtés. Je ne confonds pas Joschka Fischer et Jürgen Habermas...

J. F. – C'est une confusion qui m'honore...

J.-P. Ch. – Oui, c'est un homme très remarquable, mais il a une conception de la nation un peu éthérée, purement civique, détachée de la réalité historique. Et vous-même avez davantage pris conscience de l'importance de la nation comme cadre indispensable du débat et de l'expression démocratiques.

J. F. – Je crois qu'Habermas le comprend exactement de la même façon. Son grand thème est la réconciliation de la nation allemande avec la révolution bourgeoise. Il l'a explicité dans le

concept de "patriotisme de la Constitution". Mais nous ne devons nous faire aucune illusion. Les failles de notre histoire nous accompagneront toujours. L'Allemagne portera toujours la responsabilité d'Auschwitz. Dire cela, ce n'est pas rejeter la nation, notre nation. Au contraire. C'est l'accepter.

– M. Fischer, pensez-vous que M. Chevènement a tendance à projeter sur l'Allemagne la notion française de nation ?

J. F. – Je ne pense pas que cela puisse marcher. On voit pourtant que nous sommes débarrassés du concept ethnique de nation. Regardez le débat sur la nationalité en Allemagne ou le débat sur l'immigration. Ce thème sera définitivement clos avec la prochaine génération. J'en suis fermement convaincu.

– Il reste tout de même un peu de *völkisch* en Allemagne ?

J. F. – Non, mais ça continue à jouer un rôle dans une partie de notre tradition. La discussion revient de temps en temps. Comment pouvons-nous nous définir nous-mêmes ? Mais ça passera avec le temps. En France aussi, il y a eu ce genre de conflits entre les réactionnaires, les légitimistes et les républicains comme Jean-Pierre Chevènement. Quand on

communauté de citoyens un peu désincarnée et l'idée de communauté historique. Ce qui fait la nation, c'est bien évidemment ce legs puissant de souvenirs mais c'est aussi cette capacité à penser l'avenir ensemble sous les auspices de valeurs universelles.

– Limitée au cadre national ?

J.-P. Ch. – Non, ce n'est pas forcément limité au cadre de la nation mais je constate qu'il n'y a pas un peuple européen. Aujourd'hui, très franchement, la citoyenneté européenne est une citoyenneté postiche. Tant que nous n'avons pas créé un espace commun de débat à l'échelle de l'Europe. On ne peut pas faire passer les institutions avant le débat politique. La politique doit précéder les institutions, sinon on va jouer au Meccano.

– Joschka Fischer est-il un "mécanicien" ?

J. F. – Plutôt un dialecticien. Je comprends ce que dit Jean-Pierre Chevènement. Mais je pense qu'il est dangereux de faire une différence entre la communauté de raison et la communauté historique parce qu'on retombe très vite dans une interprétation ethnique préconstitutionnelle. Nos nations sont beaucoup plus anciennes que les Etats nationaux. La spécificité de l'identité moderne, à la fran-

trale notre responsabilité. En ce sens, le monument aux victimes de la Shoah qui doit être érigé à Berlin ne représente pas un refus, mais une affirmation de notre nation. C'est seulement un exemple. Mais nous, Allemands, nous sommes une communauté historique difficile, Jean-Pierre Chevènement, très difficile...

Jean-Pierre Chevènement : « Nous devons apprendre à considérer les Etats-Unis comme des partenaires et non comme des protecteurs. Le risque étant que, si nous faisons une fédération européenne mal pensée, le véritable fédérateur soit, en définitive, les Etats-Unis. »

nement, très difficile...

J.-P. Ch. – Par rapport au nazisme, il est évident que la défaite de 1945 est une libération. Pour autant, dans l'histoire de l'Allemagne, l'épisode nazi ne dure qu'une douzaine d'années et on doit prendre davantage de recul. La libération de 1945 ne doit pas conduire à une dépendance éternelle à l'égard du libérateur, c'est-

nous devons reconnaître qu'il existe déjà depuis longtemps des éléments essentiels de cette fédération. L'euro est déjà en réalité une fédération. Et qu'est-ce que Schengen ? Si vous êtes conséquent dans votre attitude envers les Etats-Unis, le plus grand danger c'est une Europe

faible. Je suis profondément convaincu qu'il y a un lien étroit entre une Europe forte, unie, politiquement active, et un partenariat transatlantique que nous devons évidemment redéfinir.

J.-P. Ch. – Simplement, pour que l'Europe se définisse par elle-même, nous devons avoir un projet social ou géopolitique, par exemple arrimer la Russie au destin de l'Europe. C'est un projet essentiel car, si la Russie ne devient pas un pays stable, l'Europe sera toujours un continent en proie à une certaine instabilité. Donc, il me semble que nous devrions avoir un projet...

J. F. – Cher Jean-Pierre Chevènement, j'ai vécu la préparation de la stratégie commune vis-à-vis de la Russie au Conseil européen. Nous parlons d'un sujet politique, l'Europe, qui n'existe aujourd'hui qu'en filigrane, sous une forme embryonnaire. Je suis totalement d'accord avec vous. La Russie est essentielle pour notre sécurité. Mais où est cette Europe qui serait en mesure d'agir ?

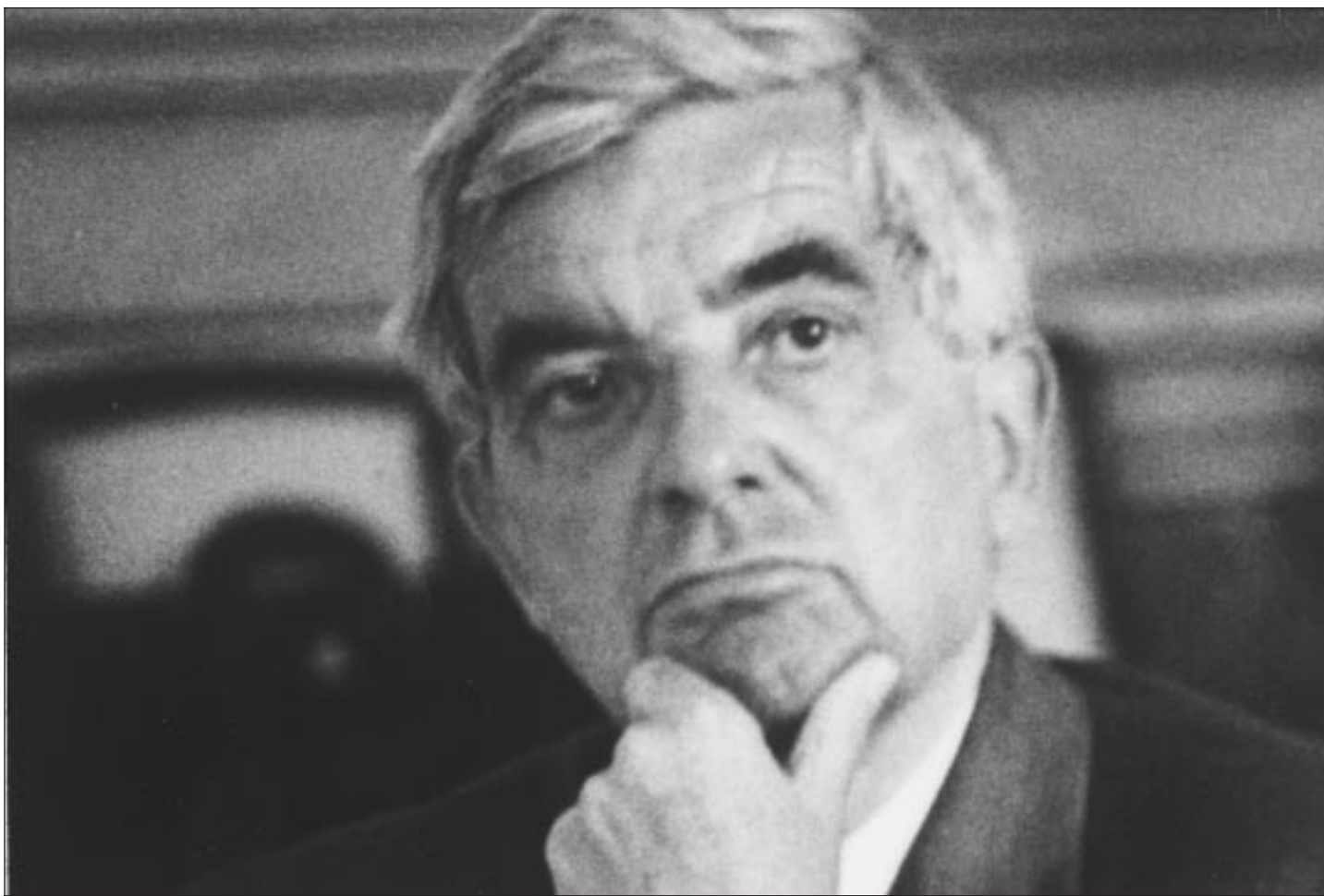
J.-P. Ch. – Nous devons avoir une vision géopolitique de l'avenir de ce que peut être une Europe européenne.

– L'Europe va-t-elle surgir des politiques communes ou n'est-elle pas plutôt la condition d'existence de ces politiques communes ?

J.-P. Ch. – Je pense qu'il faut parler politique d'abord, que le reste, c'est-à-dire l'institutionnel, suivra. Comment d'ailleurs peut-on approcher ce problème institutionnel ? Joschka Fischer a fait des propositions qui ont provoqué un débat européen, c'est très bien. Mais j'observe que tout commence par un aveu, c'est que l'Europe selon le modèle Schuman-Monnet fonctionnera de plus en plus mal et avec l'élargissement fonctionnera de manière de plus en plus problématique. Donc, il faut aller vers des réformes qui sont à l'ordre du jour de la Conférence intergouvernementale, et je soutiens tout à fait le propos de Hubert Védrine dans la réponse qu'il vous a faite (*Le Monde* daté 11-12 juin). Il y a des améliorations de fonctionnement à faire. Dans des domaines comme la politique étrangère, la défense, nous devons aller vers des coopérations renforcées qui passeront toujours forcément par l'Allemagne et la France et qui gagneraient à embrasser au moins les cinq grands pays de l'Europe de l'Ouest, à savoir aussi l'Italie, l'Espagne et, bien sûr, la Grande-Bretagne. Mais je n' imagine pas que l'Europe puisse s'affirmer comme une association de nations solidaires si nous n'avons pas un débat politique de fond sur le modèle de société que nous voulons, sur notre projet de civilisation, par rapport à ce qui nous vient d'Amérique et sur notre projet géopolitique. Tant que ce débat n'aura pas une grande intensité, nous risquons de nous perdre dans la technique institutionnelle.

J. F. – Les institutions ne sont

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT
NÉ en 1939.
Il est ministre de l'intérieur depuis la victoire de la gauche « plurielle » aux élections législatives de 1997.
Il préside le Mouvement des citoyens, qu'il a créé en 1993 après avoir quitté le Parti socialiste par hostilité au traité de Maastricht et à la monnaie unique.



LE 21 MAI, Répondant au discours de Joschka Fischer, Jean-Pierre Chevènement avait exhorté l'Allemagne « à se dégager aussi bien de la conception ethnique du Volk que de la vision postnationale de l'histoire » : « Nous sommes en présence d'une tendance de l'Allemagne à imaginer pour l'Europe une structure fédérale qui correspond à son modèle. Au fond, elle rêve toujours du Saint Empire romain germanique, devait-il ajouter sur France 2. Elle n'est pas encore guérie du déraillement qu'a été le nazisme dans son histoire. L'Allemagne a une conception ethnique de la nation. Il faudrait l'aider à se forger une autre idée de la nation, l'idée de la nation citoyenne, pour un meilleur dialogue avec la France ». Le ministre de l'intérieur avait alors conclu : « Sans cette guérison et l'invention d'une nation allemande, nous ne pourrions pas fonder une Europe saine et durable. »

parle de Vichy, on parle aussi de racines qui contiennent des éléments réactionnaires. Ceux-ci n'ont pas été majoritaires en France. Les valeurs démocratiques et révolutionnaires ont toujours gardé la primauté. C'est la différence. Mais la thèse selon laquelle nous, Allemands, nous fuirions notre identité dans l'Europe, je la rejette fermement. Après la guerre, le souhait de fuir notre propre histoire était puissant. Il en va autrement aujourd'hui.

J.-P. Ch. – En France, c'est de justesse que la conception républicaine a triomphé à la fin du XIX^e siècle, au moment de l'affaire Dreyfus. Et ceux qui avaient eu le dessous, les antidreyfusards, ont pris le pouvoir en 1940 à la faveur de la défaite. En France aussi, il nous faut donc avoir une vision nuancée du passé. La notion de patriotisme constitutionnel d'Habermas est trop superficielle car même dans la conception de Renan, la nation se définit aussi par un patrimoine de souvenirs communs et par un vouloir-vivre collectif, et par conséquent, nous ne devons pas opposer de manière trop schématique l'idée d'une

çaise, c'est le lien entre la nation et l'Etat.

J.-P. Ch. – Ce n'est pas le cas en France. En France, la nation est une création politique et culturelle qui s'est faite autour de l'Etat.

J. F. – Pour l'Allemagne, il en va autrement. La Révolution française constitue pour tous les peuples européens une césure. En ceci que la nation moderne a trouvé, grâce à elle, ses critères universels de valeurs. C'est ainsi qu'on l'éprouve aussi en Allemagne. Le dernier grand défi auquel nous avons dû répondre a été la question suivante : la fin de la deuxième guerre mondiale était-elle pour nous Allemands une libération, oui ou non ? Aujourd'hui, même la droite démocratique répond par l'affirmative. Avec son formidable discours du 8 mai 1985, Richard von Weizsäcker, alors président de la République, a brisé un tabou, pour la première fois d'un point de vue démocratique conservateur, en affirmant que le 8 mai 1945 avait été une libération. C'était un pas énorme qui n'est pas en contradiction avec notre histoire mais qui, au contraire, remet à sa place cen-

à-dire les Etats-Unis. Si nous prenons les choses du point de vue des peuples européens dans leur ensemble, nous devons apprendre à considérer les Etats-Unis comme des partenaires et non comme des protecteurs. Le risque étant que, si nous faisons une fédération européenne mal pensée, le véritable fédérateur soit, en définitive, les Etats-Unis.

J. F. – D'abord, je ne pense pas que 1945 nous ait rendus dépendants des libérateurs. J'ai toujours été en faveur de l'ancrage à l'Ouest de la RFA mais j'ai critiqué et combattu la politique du gouvernement américain. Je sais ce que nous devons aux Etats-Unis, et cependant je veux une Europe forte. Parce que je pense que les Etats-Unis ont besoin d'un partenaire fort – dans leur propre intérêt. Ce partenaire ne sera pas la France, l'Allemagne, la Pologne ou l'Angleterre mais nous pouvons le devenir, ensemble.

Deuxièmement, je serai toujours contre une fédération qui serait mal conçue. Elle ne fonctionnerait pas. La question : veut-on une fédération ou non ? est académique. Si nous sommes honnêtes,



pas un but en soi. Les institutions sont des instruments. Comment pouvons-nous discuter d'une association durable de la Russie et de l'Europe si nous ne sommes même pas en mesure d'intégrer les pays d'Europe centrale ? Les institutions actuelles ne le permettent pas, c'est clair et net. C'est pourquoi nous devons répondre à ce défi historique par une refondation des institutions européennes.

J.-P. Ch. – On doit faire les deux à la fois si on veut être autre chose qu'une banlieue américaine.

J. F. – Oui, oui, je sais. Nous sommes en fait devant une révolution européenne, une révolution constitutionnelle. C'est un grand défi. Je suis d'accord avec vous, la question est naturellement le développement d'une substance politique commune. Quel modèle social ? Il y a beaucoup de points communs en Europe, parfois de grandes différences avec les Etats-Unis. Nous ne pouvons conserver ce modèle que sous un chapeau européen commun ; seuls nous serons trop faibles. L'Etat-nation européen classique est trop petit dans les conditions de la mondialisation. Et cette mondialisation – qu'on le veuille ou non – est une réalité objective. La question est de savoir comment nous nous comportons, comment nous pouvons la maîtriser, comment conserver ce qui est important et précieux pour nous.

J.-P. Ch. – Mais en quoi une fédération européenne nous permettrait-elle de défendre le modèle social européen, le droit du travail par exemple, contre les remises en cause de la mondialisation ?

J. F. – Tout simplement parce qu'une fédération européenne pourrait défendre les intérêts européens d'une manière tout à fait différente. Je vous cite quelques exemples. Quand Boeing et Lockheed fusionnent et que la Commission de Bruxelles fronce les sourcils, ces messieurs de Seattle se sentent concernés. Si c'était l'autorité française antimonopole ou l'office allemand des cartels, ça ne les aurait pas vraiment intéressés.

J.-P. Ch. – Quel contrôle social s'exerce sur les fusions à l'échelle européenne ?

J. F. – Un instant. Autre exemple : aucun d'entre nous n'aime les aliments génétiquement modifiés. Qu'ils soient sains ou non est une autre question. Ça a des conséquences aux Etats-Unis parce que l'Europe apparaît unie dans cette affaire.

J.-P. Ch. – Les Français sont plus hésitants.

J. F. – Dans les conseils européens, j'ai l'impression que la position de la France est claire. Troisième exemple : la peine de mort. Parce qu'en Europe nous avons pris la décision de l'abolir, le débat commence lentement aux Etats-Unis. Je cite ces exemples seulement pour montrer ce que veut dire représenter des intérêts communs. Notre modèle social aussi, c'est seulement ensemble que nous pouvons le défendre. Pour moi, d'ailleurs, c'est une des raisons pour lesquelles j'ai accepté la disparition du deutschemark et la création de l'euro.

J.-P. Ch. – Mais pour arriver à l'euro, a-t-on fait reculer le chômage en Allemagne, en France et ailleurs ? C'est une question ironique.

J. F. – A plus long terme, l'emploi va dépendre aussi de la force de notre monnaie. L'euro a déjà eu des effets positifs. Mais il ne s'agit pas du court terme. Nous devons réaliser en Allemagne des adaptations structurelles qui ont

Jean-Pierre Chevènement et Joschka Fischer, avec leurs interprètes, réunis pour ce dialogue, le 14 juin, à l'ambassade d'Allemagne à Paris.



déjà été faites en France dans la phase de préparation à la monnaie unique.

J.-P. Ch. – Deux des exemples que vous avez cités n'ont rien à voir avec la situation économique et sociale.

J. F. – Je n'en suis pas sûr. Les producteurs américains d'OGM ont des problèmes à la Bourse, notamment parce que le marché européen leur est fermé...

J.-P. Ch. – Néanmoins, j'observe que la Commission européenne n'exerce aucun contrôle social des fusions. Nous ne sommes dotés d'aucun outil qui permettrait de dominer ce problème et d'instaurer un meilleur équilibre entre ce que j'appellerai, peut-être de manière archaïque à vos yeux, le capital et le travail.

– M. Monti, le commissaire européen à la concurrence, a pourtant beaucoup à faire...

J.-P. Ch. – Oui, mais il ne se place que du point de vue de la concurrence. Il ne se place pas du point de vue des réductions d'emploi, de l'aménagement du territoire. C'est une vision un peu courte.

– Est-ce à dire que vous voulez renforcer les pouvoirs de la Commission de Bruxelles ?

J.-P. Ch. – Ça se discute, mais je pense que ce serait préférable qu'il puisse y avoir, à un niveau à déterminer, la prise en compte d'autres intérêts que le strict respect de la concurrence. Je pense que nous l'avions fait dans le cadre des Etats-nations. Mais cela ne se reproduit pas au niveau européen. De ce point de vue-là, l'Europe agit comme un relais de la mondialisation libérale. L'Europe n'est pas en soi un concept universaliste. Dans le passé, elle s'est identifiée à la chrétienté ou à la race blanche. Elle peut s'identifier à un espace libéral que, d'un point de vue républicain, je ne considère pas comme l'exemple de l'universalisme progressiste.

J. F. – C'est un tout autre débat pour lequel j'ai une réponse différente de la vôtre. Bien que je me considère comme un homme de gauche, je pense que nous devons redéfinir la justice sociale, le rapport entre la liberté et la prise en charge collective, la relation au marché... Si nous voulons être une gauche moderne. Le secteur public pourrait être créateur d'emplois s'il était réorganisé. Nous avons partout les mêmes problèmes, le même retard dans l'adaptation aux nouvelles conditions, qui ne peuvent pas être résolus par la politique de la concurrence de la Commission. Si nous voulons par exemple une politique sociale commune, nous

Joschka Fischer : « L'Euro 11 ? C'est déjà une fédération ! (...) Nous avons confié notre pouvoir souverain, notre souveraineté monétaire, à onze, à une banque. Ce devrait être un cauchemar pour un républicain comme vous ! »

avons besoin d'institutions européennes qui fonctionnent. Nous avons besoin d'un Parlement européen dont les députés défendent chez eux ce qu'ils ont décidé à Strasbourg. C'est le point décisif. Pas des institutions nouvelles comme but en soi, mais une démocratie européenne vivante. C'est ce que j'ai voulu dire à Berlin. Avec une confédération très lâche d'Etats, nous ne réussirons rien à l'ère de la mondialisation.

J.-P. Ch. – Je suis moins optimiste que vous sur les conséquences de la mondialisation. Elle crée beaucoup de déséquilibres, de fractures, qui laissent de côté des couches sociales entières...

J. F. – Le capitalisme n'a jamais rien fait d'autre.

J.-P. Ch. – Néanmoins, dans le cadre traditionnel de l'Etat-nation, un certain équilibre s'était créé entre le capital et le travail.

J. F. – Après deux siècles de révolution et de guerres horribles...

J.-P. Ch. – Oui, après la crise des années 30. Aujourd'hui, nous sommes à nouveau dans un système de déséquilibres et, pour abonder dans votre sens, à savoir qu'il y a beaucoup d'emplois à créer dans les secteurs comme la santé, la formation, et bien d'autres, c'est peut-être un programme de travail pour le gouver-

JOSCHKA FISCHER
Né en 1948.
Il est ministre fédéral des affaires étrangères depuis octobre 1998 et chef de file du Parti vert allemand.



nement économique de l'Euro 11. C'est au niveau de l'Euro 11 que nous devrions essayer de penser de manière plus volontariste l'avenir de l'emploi en Europe.

– N'est-il pas temps de renforcer et de démocratiser les institutions européennes ?

J.-P. Ch. – Eh bien voilà, c'est un grand débat. Je pars de l'idée que, pour que la démocratie puisse fonctionner, il faut qu'il y ait un espace commun de débat public. Si cet espace commun n'existe pas, nous ne pouvons avoir qu'une illusion de Parlement et, en réalité, un voile qui dissimule le pouvoir des oligarchies. L'Euro

LE 12 MAI, Joschka Fischer a prononcé à l'université Humboldt de Berlin un long discours, dans lequel il s'est déclaré pour une Europe fédérale, seule solution, selon lui, pour concilier l'élargissement et l'approfondissement de l'Union européenne, l'efficacité et la transparence démocratique. Si tous les Etats membres ne sont pas d'accord, les plus convaincus devront créer « un centre de gravité ».

« Un tel groupe d'Etats, a-t-il poursuivi, conclurait un nouveau traité fondamental européen qui serait le noyau de la Constitution de la fédération. Sur la base de ce traité fondamental, la fédération se doterait de ses propres institutions. (...) Un tel centre de gravité devrait être l'avant-garde, la locomotive du parachèvement de l'intégration politique et comprendre déjà tous les éléments de la future fédération. »

Joschka Fischer avait cependant précisé : « C'est uniquement si l'intégration européenne conserve les Etats-nations dans une telle fédération, si elle ne dévalorise pas leurs institutions, qu'un tel projet sera réalisable. »

1848 tout à l'heure, mais en 1848 il y a eu dans toute l'Europe des révolutions démocratiques.

J. F. – Et une année plus tard, la contre-révolution partout...

J.-P. Ch. – C'est vrai, mais on ne peut pas empêcher l'histoire de se dérouler de manière sinusoïdale.

– M. Chevènement, M. Fischer vous a qualifié de "souverainiste". Vous n'avez pas répondu...

J.-P. Ch. – Je ne revendique pas cet épithète. Mais je crois que, naturellement, le peuple est le dépositaire de la souveraineté. Ça

n'empêche pas du tout qu'il y ait des politiques communes entre les différents peuples d'Europe et même des délégations de compétences. Simplement, nous devons avancer de manière réaliste dans la voie du rapprochement des peuples européens, et d'abord de l'Allemagne et de la France.

J. F. – Je m'intéresse actuellement aux débuts de l'histoire constitutionnelle américaine, après 1776. A l'époque, il n'y avait pas de partis politiques. De même qu'aujourd'hui il n'y a pas vraiment de partis européens, seulement des attitudes différentes vis-à-vis de l'Europe. A l'époque, aux Etats-Unis, il y avait des fédéralistes et des républicains. Ça nous ressemble beaucoup. Et en fait sommes-nous déjà en plein dans un débat constitutionnel. Les rapports entre les Etats-nations et l'Europe constituent la question essentielle. Qu'est-ce qui revient à l'Europe ? Qu'est-ce qui revient aux Etats ? Ce sera notre grand compromis constitutionnel.

– M. Chevènement, croyez-vous qu'avec ce débat constitutionnel, l'Allemagne ne cherche qu'à "habiller sa puissance aux couleurs européennes", comme vous l'avez écrit naguère à propos de l'euro ?

J.-P. Ch. – J'ai dit aussi que je n'ai pas peur de l'Allemagne, que je ne suis pas intimidé par elle. Je considère que nous avons besoin d'une Allemagne stable, d'une nation consciente d'elle-même avec laquelle nous puissions parler du fond des choses et d'un projet qui nous soit commun.

J. F. – Je ne comprends pas pourquoi vous êtes hostile au fédéralisme. Pour vous, une Europe centralisée devrait être le véritable cauchemar. Si nous sommes d'accord que l'Europe va se faire, parce qu'elle doit se faire, comment doit-elle être, sinon fédérale ? L'alternative est simple : Europe fédérale ou Europe centralisée... ou pas d'Europe du tout, ce qui est la pire perspective.

J.-P. Ch. – Nous pouvons avoir une association politique d'Etats-nations qui, d'une certaine manière...

J. F. – Ce n'est pas l'Europe !

J.-P. Ch. – Prenons les choses telles qu'elles sont. L'Union européenne, elle existe et on ne peut pas créer à l'intérieur de l'Union européenne, à mon sens, un noyau dur qui serait fédéral. On peut créer des coopérations renforcées, mais...

J. F. – A onze ? Comme l'Euro 11 ? C'est déjà une fédération !

J.-P. Ch. – Ce n'est pas tout à fait une fédération...

J. F. – En réalité c'est un organe fédéral bureaucratique : la banque centrale européenne. Nous avons confié notre pouvoir souverain, notre souveraineté monétaire, à onze, à une banque. Ce devrait être un cauchemar pour un républicain comme vous !

J.-P. Ch. – Personnellement, je n'étais pas partisan de cette formule et je suis pour équilibrer la Banque centrale par un gouvernement économique. Enfin, il ne faut pas que nous ayons en France une "querelle d'Allemands" sur la nature de l'Eu-

rope... Elle n'est ni une fédération ni une confédération. Elle est quelque chose qui n'a jamais été décrit nulle part et qui ne ressemble même pas au Saint Empire romain germanique !

J. F. – Nous avons cherché un mot allemand neutre, en lieu et place de fédération. Traduit en français ou en anglais, c'est toujours fédération. Aussi nous nous sommes résignés. Nous devons accepter le fait que fédération est le mot qui convient le mieux.

J.-P. Ch. – Alors je ne vois pas comment vous allez partager les compétences entre la fédération à laquelle vous aspirez et les Etats-nations. Car aujourd'hui, l'Union européenne est compétente pour tout, la longueur des essieux, la date d'ouverture de la chasse, la teneur en dioxine des émissions de fumée, et tout ça, nous n'allons pas le renationaliser. Qu'est-ce qui sera vraiment de la compétence de la nation ?

J. F. – Je peux très bien m'imaginer que certaines compétences retournent vers les Etats.

J.-P. Ch. – Par exemple ?

J. F. – Vous en avez cités quelques-uns.

– Si vous dites que la chasse doit être de la compétence nationale, vous allez être populaire en France !

J. F. – C'est une affaire française dont je ne veux pas me mêler.

– Pour conclure, deux brèves questions : M. Fischer, n'êtes-vous pas mal à l'aise quand vous parlez de "normalité" à propos de l'Allemagne ?

J. F. – Normalité ne veut pas dire tirer un trait sur notre passé. Qu'il n'y ait pas de malentendu. Mais "normalité européenne", cela signifie se sentir bien dans ses frontières. Dans son Etat national avec toutes les fractures, mais avec la conscience de la responsabilité liée à ces fractures.

– M. Chevènement, à la fin de ce débat, pensez-vous toujours que l'Allemagne rêve encore du Saint Empire ?

J.-P. Ch. – Ce n'était qu'une boutade, à vrai dire pédagogique. Je décrivais la tentation du post-national au miroir de l'ante-national. Je faisais la description d'un univers un peu chaotique, un cauchemar politique d'essence oligarchique vers lequel, à mon avis, nous risquons d'aller. Face à ce danger, je ne vois de recours que dans la démocratie et dans le débat que nous avons en commun. »

Propos recueillis par Jacqueline Hénard, Roger De Weck (« Die Zeit ») et Daniel Vernet

A Salzbourg, cet été, comme si de rien n'était

par Jean Kahn, Philippe Olivier et Gottfried Wagner

CET été, comme presque chaque été depuis 1922, un public cosmopolite et souvent très aisé se pressera aux prestigieux concerts et représentations lyriques ou théâtrales du Festival de Salzbourg. Peu importe que, depuis février, une formation d'extrême droite soit associée, à Vienne, au pouvoir, que le détestable phénomène de l'austro-fascisme ait de nouveau pignon sur rue. Peu importe que des étrangers non européens et individus au comportement non normatif soient molestés dans les rues de la cité danubienne, que les comptes-rendus sténographiques des débats de l'Assemblée nationale autrichienne comportent d'étranges lapsus et des déclarations à faire froid dans le dos. L'industrie touristique de luxe salzbourgeoise se doit de fonctionner à plein régime. Chefs d'orchestre, metteurs en scène, chanteurs et acteurs renommés encaisseront des cachets considérables, en vertu de l'adage « l'argent n'a pas d'odeur ». Seule exception, Patrice Chéreau, qui vient d'annoncer qu'il ne serait pas de cette fête pour le moins suspecte.

Quant aux ministres, dignitaires et partisans de l'ÖVP (Parti

conservateur), ils se réjouissent déjà de paraître aux premières du plus célèbre festival musical du monde et de poser pour les photographes et les cameramen. Comme si de rien n'était.

Devant ce cynisme dévastateur et cette absence fondamentale de morale, on comprend d'autant plus le désintérêt des jeunes générations pour la politique, ainsi que pour la musique classique. On croyait, avec un reste de naïveté, que grâce aux choix esthétiques de son directeur, Gérard Mortier, le Festival de Salzbourg était enfin entré dans une modernité radicale et militante. Définitivement sorti des miasmes de quatre décennies de mise en coupe réglée par Herbert von Karajan qui, lui, n'avait jamais caché son passé nazi.

On s'imaginait la ville natale de Mozart presque purifiée des convictions haineuses d'une Elisabeth Schwarzkopf ou d'un Hans Pfitzner, deux fiéffés antisémites ; purifiée des compromissions lâches de Furtwängler, qui aurait néanmoins sauvé des instrumentistes juifs de l'Orchestre philharmonique de Berlin.

On aurait bien voulu oublier la couardise de Richard Strauss qui, en dépit de son art de la composition apollinien et enchanteur, dont il importe de récuser les sor-

tilèges habiles, avait accepté de Hitler les plus hautes charges officielles, telles la présidence de la Chambre de musique du Reich ou la composition de l'hymne des Jeux olympiques de 1936.

Six décennies après ces temps terribles, nombre de musiciens sont toujours aussi pleutres ou inconscients. Et le public presque aussi aveugle. A Bayreuth, Daniel Barenboïm fait, en dépit de ses

cisme il fonda le Festival de Lucerne et présida à la naissance du futur Orchestre philharmonique d'Israël.

Quant aux spectateurs de ces années-là, comme une partie de ceux d'aujourd'hui, ils n'ont guère changé. Jadis, ils trouvaient les porteurs de chemises brunes croisés sur le chemin du *Festspielhaus* d'une courtoisie parfaite, et fort cultivés les officiers SS rencontrés

Six décennies après les temps terribles de l'ère nazie, nombre de musiciens sont toujours aussi pleutres ou inconscients. Et le public presque aussi aveugle

origines, le jeu d'un marketing culturel glauque. A Vienne, Seiji Ozawa prend la direction de la *Staatsoper*.

Il ne se trouve aucun héritier spirituel d'Arturo Toscanini pour dire leur fait à Jörg Haider et à ses affidés. N'oublions jamais que l'illustre maestro avait déclaré à Mussolini son mépris justifié, puis claqué en signe de protestation la porte de Bayreuth en 1933, ainsi que celle de Salzbourg en 1938. Et qu'en guise de pied de nez au fas-

à un entracte. Durant les dîners de l'été salzbourgeois 2000, les nouveaux maîtres de l'Autriche seront certainement perçus comme étant d'une compagnie délicieuse, sinon à rechercher.

Mais il y a encore plus grave. Cette banalisation du mal, représentée en son temps par un Céline ou par un Brasillach, comme par la participation de certains intellectuels français au Congrès des écrivains à Weimar en 1941, risquerait de trouver, cet été, une il-

lustration médiatique de grande envergure. Il est, en effet, question d'une retransmission télévisée, depuis le Festival de Salzbourg, des *Troyens* de Berlioz. Celle-ci serait effectuée par Arte, sur la proposition de la Sept, sa branche française. Cette banalisation n'est pas seulement inadmissible. Elle est d'autant plus douteuse et contradictoire que la chaîne diffuse, à longueur de semaine et à l'initiative de sa partie allemande, documentaires et témoignages mettant sans cesse en garde contre les totalitarismes, et effectue ainsi ce que l'historienne Rita Thalmann désigne par le « travail de mémoire ».

Nous ne pouvons accepter, au nom du souvenir des victimes de la Shoah et des résistants au fascisme, au nom de l'art dit à l'époque « dégénéré » des Gustav Mahler, Alban Berg, Thomas Mann, Stefan Zweig, Egon Schiele ou Marc Chagall, la perspective d'une pareille infamie. Ainsi qu'au nom des artistes et de l'ensemble des démocrates qui luttent quotidiennement en Autriche.

Un traité franco-allemand émanant à l'origine de l'existence d'Arte, nous demandons solennellement aux présidents Jacques Chirac et Johannes Rau de faire déprogrammer cette diffusion des

Troyens, acte d'une gravité extrême. Non seulement l'éventualité d'un tel scandale donnerait raison aux pourfendeurs des grandes institutions musicales, largement déconnectées de la réalité de notre époque, mais, de surcroît, un tel spectacle infligerait à un nombreux public international l'idéologie pour le moins ambiguë d'une épopée douteuse inspirée à Berlioz - qui n'y pouvait mais - par l'*Enéide* de Virgile : celle d'un gouvernant soi-disant providentiel, fondateur d'un ordre du monde prétendu impérial.

Voilà qui n'est pas sans rappeler certain précédent historique. Et l'actualité autrichienne. Pour nous, le choix des *Troyens* - hélas - ne résulte ni du hasard ni de la neutralité. L'Autriche, Etat membre de l'Union européenne, ne se trouve-t-elle pas censée adhérer sans réserves aux règles démocratiques de ladite Union ?

Jean Kahn est président du Consistoire central des communautés juives de France.

Philippe Olivier est écrivain et musicologue.

Gottfried Wagner, arrière-petit-fils du compositeur Richard Wagner, est historien de la musique.

En Autriche, plus de recherche sans flagornerie !

par Eva Mühlhofer-Gurion

LES chercheurs autrichiens peuvent bien considérer que le Parti de la liberté de Jörg Haider est un parti d'extrême droite, mais ils ne sont plus autorisés à le dire ni à l'écrire. Des procès pour « offense et calomnie » ont été intentés à plusieurs reprises contre l'historien Wolfgang Neugebauer, de l'université de Vienne - l'un de mes professeurs - et, dernièrement, le politologue bien connu Anton Pelinka a été condamné en première instance. Le gouvernement autrichien, si prompt par ailleurs à restructurer l'Etat, s'abstient de toute opinion sur la « chasse aux sorcières » ouverte par Jörg Haider contre des journalistes et, à présent, contre des universitaires.

J'ai demandé à plusieurs reprises au chancelier, au ministre chargé de la recherche et au ministre de la justice de me dire si des thèses consacrées au FPÖ et à la personne de Jörg Haider devaient être édulcorées, voire tout simplement abandonnées, mais je n'ai pas obtenu de réponse à mes correspondances, ni de M. Schüssel, ni de M^{me} Gehrler, ni de M. Böhmendorfer (l'ancien avocat de M. Haider, ayant à ce titre déposé la plainte en diffamation contre le professeur Pelinka). Sans doute faut-il d'abord s'entendre avec le gouverneur de Carinthie pour vérifier qu'une thèse de doctorat dont les conclusions rejoignent celles des experts poursuivis en justice ne constitue pas un acte portant atteinte à la sécurité de l'Etat ou de haute trahison. Autriche = gouvernement ; gouvernement = FPÖ ; FPÖ = Jörg Haider. Tel devra être désormais le b.a.-ba des chercheurs.

J'hésite, pour ma part à déposer et à soutenir ma thèse intitulée *La Nouvelle Droite et les nationalismes en Europe et aux Etats-Unis*. Les résultats de cette recherche comparatiste menée depuis trois ans pourraient se révéler offensants pour le gouverneur de Carinthie, donc pour le FPÖ, donc pour le gouvernement tout entier et pour l'Autriche.

Le problème des démocraties est qu'elles ne peuvent pas soumettre au contrôle de la loi pénale une mentalité d'extrême droite, mais seulement des actes résultant de cette mentalité. Les jugements ne peuvent se fonder sur une définition concordante et formelle de l'extrémisme de droite. Les partis politiques ont donc la possibilité de rédiger leurs statuts et leur programme dans le cadre des principes fon-

damentaux de la démocratie et de faire acte de candidature à des élections démocratiques, tout en présentant les caractéristiques d'une mentalité d'extrême droite dans leur identité profonde et dans leurs effets sur la société.

Nous proposons de désigner comme surdéterminés par des catégories discriminatoires tous les extrémismes politiques antilibéraux, autoritaires, nationalistes, pseudo-patriotiques, fondamentalistes, antiégalitaires, antipluralistes, ethnocentriques, racistes, xénophobes et social-darwinistes et d'examiner dans quelle mesure les législations nationales sont convergentes.

L'histoire des mentalités en Autriche permet de comprendre le succès sans équivalent en Europe d'un parti comme le FPÖ qui n'est pas seulement populiste de droite, mais précisément surdéterminé par des catégories discriminatoires. Depuis 1986, il apporte régulièrement des réponses de droite radicale aux électeurs désorientés.

Héros solitaire du fondamentalisme d'opposition, Jörg Haider, grâce à son narcissisme et à sa physionomie de play-boy, est arrivé à envelopper son message d'ultra-droite dans un emballage moderniste, suscitant des désirs d'identification et permettant à chacun d'« accrocher » à sa manière. Son radicalisme verbal soulageait le besoin d'expression longtemps réprimé des angoissés et des perdants de la modernisation. Ses allures sportives, ses vêtements à la mode, son style de vie de haut vol (aux yeux du moins de l'Autrichien moyen) délivraient un message éloquent : laisse-les faire, les gouvernants, toi aussi tu peux y arriver, tu peux vivre comme ça, tu peux avoir des autos comme ça, tu peux avoir ce look d'enfer, etc., si tu envoies paître les partis « classiques ».

La faiblesse de la démocratie, c'est qu'elle est incapable de mettre hors jeu un parti d'esprit antidémocratique tant qu'il fait mine de respecter les formes légales. Mais la force de la démocratie, c'est que le peuple autrichien pourra, le moment venu, mettre fin aux expériences des apprentis sorciers qui gouvernent depuis février.

Eva Mühlhofer-Gurion est étudiante de doctorat en histoire contemporaine à l'université de Vienne.

(Traduit de l'allemand par Jacques Le Rider.)

Je ne porte pas de bijoux.

Je les conduis.

conquest

Les "Grands jours" Alfa Romeo

du 16 au 24 juin 2000.*

9 jours en tête à tête avec l'Alfa Sportwagon.

Garantie 24 mois dont "Extension de garantie ALFA" de 12 mois offerte par les concessionnaires Alfa Romeo. Retrouvez cette offre et le détail des conditions dans tous les points de vente participants à l'opération. Internet : www.alfasportwagon-fr.com *ouverture selon autorisation

Alfa Romeo

Coeur Sportif

FINANCEMENT

Une petite faim

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LA SCÈNE se passe dans un collège de Seine-Saint-Denis. On frappe à la porte d'une classe de troisième. Le professeur expliquait du Racine. Il ouvre. Apparaît un livre en survêtement rouge sang.

– Il doit y avoir erreur !, dit le professeur. L'apparition lui rappelle 1968. L'enseignant avait l'âge de ses élèves aujourd'hui. Des « prépas » faisaient souvent irruption de la sorte. « Assemblée générale, hurlaient-ils ; la police patronale est en train de massacrer nos camarades ! » Les petits couraient affronter les CRS-SS du Capital, classe contre classe. Les grands d'alors sont devenus les champions de ce qu'ils vomissaient, directeurs de journaux, publicitaires, manipulateurs-chefs. Les rêves de *start-up* ont remplacé les rêves de Garde rouge. Classiques renversements de l'âge adulte, rusés contre ingénus ! Simplement, les modes passent plus vite, à l'heure du Net et du planétaire.

Il y a peu, le professeur a suivi un colloque de « médiologie », espérant y voir plus clair dans ses problèmes de banlieue à problèmes. En son temps, il avait lu *Manifestes médiologiques*, de Régis Debray (Gallimard, 1994), et, du même auteur, *Transmettre* (Odile Jacob, 1997). Justement, le colloque avait pour titre « Communiquer-transmettre ». Question : les techniques modernes de communication, qui aident à transporter les informations dans l'espace, étaient-elles une chance ou une menace pour son travail à lui, qui est de faire traverser le temps à du spirituel ? Les « tuyaux » pour ou contre le « message » ? « Je n'explique rien, j'explore », disait Mac Luhan. C'était un peu ça, la méthode médiologique, à ce qu'il pensait. Il attendait qu'elle lui remonte le moral.

Conclusion des débats : les institutions, dont la sienne, ne se portaient pas bien, et à cause, justement, de la *high-tech* dont les

modernitaires se délectaient. Les institutions n'étaient pas seules à souffrir. Les hommes d'action, aussi, étaient empêchés d'agir à cause des médias qui leur faisaient sans cesse honte de ne pas pleurer suffisamment sur les atteintes aux droits de l'homme, de ne pas changer la Chine en Singapour, du jour au lendemain, et la Russie en Suède, de causer à Poutine, etc. Leurs redresseurs de torts n'étaient pas les derniers à se plaindre du moralisme ambiant. L'époque était au chic-typisme ; et la parole aux victimes en tous genres. Pour avoir voie au chapitre, le secret était de gémir. Non contre une conspiration : sur le thème enfantin du « *M'sieu, y en a des qui me battent !* »

Sur l'école, les diagnostics des médiologues étaient alarmants. Le savoir se « *marchandisait* ». Encouragée par un ministre techno-populiste, l'opinion rendait les enseignants responsables d'une crise venue d'ailleurs. La violence n'était pas qu'immigrée et banlieusarde ; mais aucune théorie n'élucidait le mal. Ennemis d'hier, les libéraux et les ex-gauchistes s'entendaient pour prôner l'ultra-individualisme et la haine de l'institution, donc de l'enseignement. L'assimilation inique du maître au patron reprenait de plus belle. Des lois exogènes comme la *vendetta* s'opposaient ouvertement, en classe, à la légalité républicaine. Le communautarisme conduisait droit au tribalisme, échec de l'intégration.

Les zinzins à communiquer ravalait l'écriture aux à-peu-près de l'oral. Les étudiants de licence écrivaient *home* avec un seul m. La pensée discursive et le conditionnel s'effaçaient avec la syntaxe, nouveau *Titanic*. Les élèves ne savaient plus argumenter. « Je pense » voulait dire, pour eux, quelque chose comme « j'éprouve ». Le sens s'effaçait. L'intelligibilité reculait, n'était plus une valeur. Les techniques de commu-

nication ne sauraient suppléer aux utopies fondatrices qu'elles avaient bousillées. « *Câblez-vous comme je vous ai câblés !* » Tel était leur seul évangile. Les profs de philo et de lettres allaient se trouver en chômage technique.

Pour bien faire, il faudrait s'entendre sur la culture commune à transmettre, sur le bien public, avoir le courage de reconnaître que la classe n'a pas à singer en tout une caricature de démocratie, ni à répondre à la société du moment. Elle devrait concilier les logiques égalitaire et élitaire, cesser de vouloir plaire aux enfants au lieu de les changer en élèves, en citoyens, en hommes aptes à juger, à se conduire par eux-mêmes... L'école serait-elle jamais comme la rêvait René Char : à la fois visionnaire et adaptée aux surprises de la Terre ?

Retour de cette cure de lucidité morne, le professeur a replongé dans ce que les experts appellent « le terrain ». Il a envoyé des fleurs à deux jeunes élèves qui... venaient d'accoucher. Il s'appretait à assumer de nouveau son état de « ringard largué par le Net », après celui de « larbin du capital » qu'avaient dénoncé les meneurs de son enfance. Il continuerait à prétendre, cutter sous la gorge, que l'explication de Racine n'est pas « une violence symbolique ». Ce serait sa manière de croire en la République.

... Il va refermer la porte de la classe sur les rumeurs du monde et assumer l'institution à lui tout seul, lorsqu'un de ses élèves, bien dans sa peau de nouveau consommateur du progrès pour tous, rappelle l'intrus vêtu de rouge, livreur de pizzas de son état. Le dégoût de la consommation n'aura donc duré que le temps de quelques manifs :

– C'est pour moi, dit tranquillement l'élève au professeur. Je l'ai commandée avec mon portable. J'avais une petite faim.

Etre dans le coup : *that's the question*, comme on lit dans le métro.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le pari de Vivendi

Les entreprises françaises ont montré, de Renault à France Télécom, qu'elles n'avaient plus aucun complexe à affronter le vent du grand large. Le mariage à trois de Vivendi avec Canal+ et le groupe canadien Seagram, propriétaire des studios Universal, prouve qu'elles sont capables de la plus grande audace. Avec cette opération, la transformation de l'ex-Compagnie générale des eaux, engagée par Jean-Marie Messier, depuis sa nomination à la tête du groupe, en juin 1996, trouve son aboutissement. Cédées, les activités de bâtiment, d'immobilier, de santé, de restauration collective. Même la distribution d'eau et l'environnement, ses métiers historiques, ont été séparés afin d'être mis en Bourse. La Générale des eaux, et les troubles affaires municipales qu'évoquait son nom, ne sont plus qu'un lointain souvenir. Vivendi – la nouvelle dénomination adoptée en 1998 – a pris le relais, devenant peu à peu un géant de la communication, bâti à partir des deux pépites que M. Messier avait entrepris de mettre en valeur : Havas et une participation dans Canal+.

En quatre ans, la maison un peu ancienne, mais cossue, qu'était la Générale des eaux a entièrement basculé vers la communication et la nouvelle économie : on y trouve des journaux, du téléphone, de la télévision, de l'Internet – et maintenant des studios de cinéma et de l'édition musicale. En prenant pied à Hollywood, grâce à Universal, Vivendi gagne la dimension mondiale. Ses concurrents ont pour nom Walt Disney, Bertelsmann, News Corp., CBS-Viacom. Et bien sûr AOL-Time Warner, le

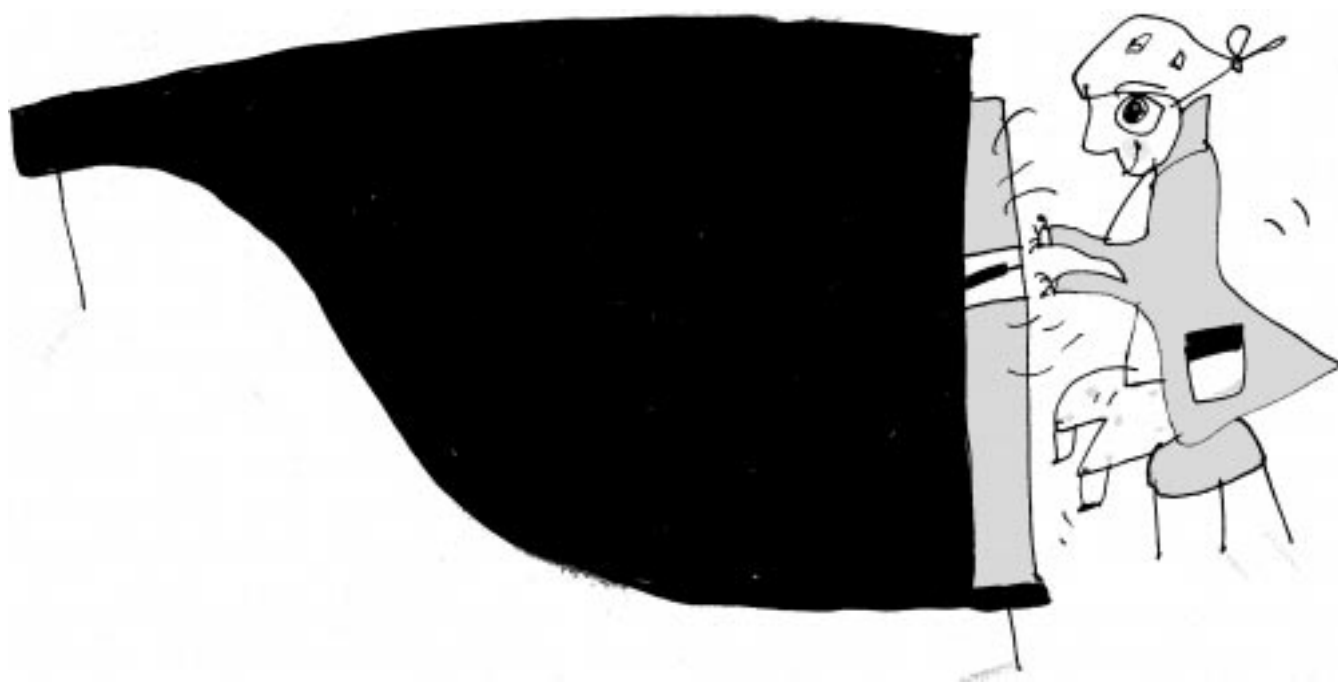
groupe issu de la fusion d'un géant d'Internet et d'un grand de la communication traditionnelle. M. Messier s'est inspiré de ce modèle, qui consiste à réunir dans la même corbeille des infrastructures de communication (téléphone, internet, télévision) et les contenus les plus variés possibles (images, son, informations, services). Le lancement du portail Vizzavi, qui sera accessible à partir d'un ordinateur, d'un téléphone mobile, d'une télévision ou d'un assistant personnel, illustre cette philosophie.

Cette stratégie a le mérite de créer, face aux mastodontes américains et à l'allemand Bertelsmann, un poids lourd français de la communication. Un vide est comblé, même s'il suscite des craintes – exprimées, notamment, par le ministre de l'économie, Laurent Fabius – sur l'indépendance éditoriale de Canal+. Le rachat par AOL des médias de Time Warner, dont le très indépendant *Time magazine*, avait engendré de semblables interrogations.

Les choix de M. Messier méritent d'être salués, mais avec lucidité. Car ils reposent sur un pari risqué. Tous les groupes étrangers – notamment le japonais Matsushita, propriétaire, avant Seagram, des studios Universal – se sont brûlés les ailes à Hollywood. Le développement tous azimuts du secteur de la communication nécessite des investissements considérables, pour une rentabilité lointaine. C'est ce que la Bourse, en sanctionnant le titre Vivendi, a voulu signifier. En abandonnant de vieux métiers – rémunérateurs – pour tenter l'aventure de la nouvelle économie, M. Messier joue gros.

Entrée des artistes par Jacek Wozniak

Amadeus



France : le temps des grandes mosquées

Suite de la première page

Dans la banlieue parisienne, la mosquée de Mantes-la-Jolie (Yvelines) a ouvert ses portes en 1981, celle d'Evry (Essonne) en 1995.

Enfin, à Lille, la mosquée de la rue des Marquillies est encore en attente d'inauguration. Construite en 1997 à l'emplacement d'un entrepôt qui servait jusqu'alors de salle de prière, elle offre un remarquable exemple d'adaptation à l'architecture locale : l'extérieur ressemble à deux maisons de ville accolées, de style flamand, en brique rouge. Seules deux ébauches de minarets en verre translucide, disposées sur le toit, signalent de loin la destination de l'édifice.

Les autres grandes mosquées de France ont été aménagées tant bien que mal dans des locaux existants, mal adaptés, choisis le plus souvent en raison de leur vaste superficie. Anciens entrepôts de tissus pour la mosquée Adda'wa de la rue de Tanger à Paris ; espace pris sur le marché aux puces pour la mosquée El-Islah de Marseille ; usines ou ateliers désaffectés pour la mosquée Omar de la rue Jean-Pierre-Timbaud à Paris, pour la mosquée turque Eyub Sultan et

pour celle de l'impasse du Mai à Strasbourg, pour la mosquée Sunna de Roubaix et pour celle du Marais à Saint-Etienne. A Toulouse, des musulmans ont pu se rendre acquéreurs d'une maison de maître, devenue la mosquée Salam, près du Mirail. A Montpellier, c'est la mairie qui a aménagé en 1997 une salle polyvalente de 1 000 m², sur l'emplacement d'une ancienne friche industrielle. Louée à une association de musulmans, la salle est devenue la mosquée Avicenne.

BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Les projets de construction de mosquée sont pourtant nombreux, dans la plupart des grandes villes. Les réticences des collectivités locales ne le sont pas moins. La principale est d'ordre financier.

On sait que l'Etat, depuis 1905, « ne subventionne aucun culte ». Cependant, le ministère de l'intérieur a rappelé les possibilités qui s'offrent encore aux municipalités, telles que la mise à disposition d'un terrain communal par bail emphytéotique (à très long terme) : c'est ce choix qui a été retenu à Strasbourg, comme à Lyon. L'hypothèse d'un financement étranger alimente souvent toutes les craintes d'un islam « intégriste », qui serait « manipulé » par des Etats étrangers. Faut-il rappeler que la mosquée de Lyon a été financée à plus de 80 % par des capitaux saoudiens, et qu'elle n'en constitue pas moins la vitrine d'un islam ouvert ?

A l'inverse, la mosquée de Lille,

qui appartient à la Ligue islamique du Nord, proche des Frères musulmans, a été financée principalement par des dons des fidèles. Dans le cas de Strasbourg, le seul de financement par un Etat étranger a été fixé à 15 % pour les deux projets de grande mosquée.

Autre argument dilatoire souvent mis en avant : la division des musulmans. De fait, à Strasbourg, aucune conciliation n'a été possible entre les deux parties en présence. Etait-ce un motif suffisant pour ne rien faire ? Pas plus que les autres religions, l'islam n'est monolithique. Le catholicisme a habitué les esprits à une religion fortement hiérarchisée, offrant une unanimité de façade. En ce qui concerne l'islam, il faut peut-être accepter – au moins pour un temps – qu'une grande mosquée ne puisse prétendre représenter tous les musulmans.

A cet égard, l'expression de « mosquées cathédrales » n'est pas heureuse. La cathédrale est l'église de l'évêque, celle où se trouve la *cathedra*, le siège qui symbolise son autorité. La mosquée (de l'arabe *masjid*, qui signifie le « lieu de la prosternation ») est un lieu de prière communautaire, doublé d'un centre culturel et social, sans référence à un clergé structuré qui n'existe pas en islam.

Par rapport à la simple salle de prière, elle est « un lieu de culte dans lequel un imam assure régulièrement le service des cinq prières quotidiennes, ainsi que la grande prière du vendredi et le sermon ou prêche qui l'accompagne. » (Michel

Renard, *Hommes et migrations*, n° 1220.) Les contraintes d'urbanisme font également partie des prétextes fréquemment opposés aux projets de mosquée : absence de parking, minaret jugé trop haut ou indiscret dans le paysage urbain, etc. La pression des riverains pèse lourd dans l'attitude des élus. A Lyon, les pétitions et les recours contre ce minaret qui allait « concurrencer la basilique de Fourvière » ont retardé de dix ans la construction de la mosquée.

LA QUESTION DES MINARETS

Aujourd'hui, les riverains ne se plaignent plus guère. Ils apprécient même l'animation qu'apporte, dans ce quartier excentré, le rassemblement du vendredi...

Ce n'est pas un hasard si la question des minarets cristallise toutes les passions. L'architecture touche ici au symbole. Les opposants à la construction de mosquées veulent y voir l'étendard d'une nouvelle guerre de religion, minaret contre clocher. Pour les musulmans, il s'agit en réalité de « sortir des caves », de mettre fin à une situation humiliante en inscrivant de manière définitive, dans l'espace urbain, leur dignité de Français et de musulmans.

Une architecture des grandes mosquées en France reste à inventer. Elle traduirait la synthèse d'un islam enfin reconnu comme deuxième religion de France et totalement intégré au paysage comme dans la société.

Xavier Ternisien

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Orson Welles devant le Tout-Paris

UN SPECTACLE en anglais, qui vous est servi sans le moindre assaisonnement dans notre langue, qui démarre dans le noir, si l'on ose dire, de but en blanc, qui met en lumière sous les *sunlights* des mœurs que les Français ignorent, qui résonne dans le nasillement de Brooklyn ou le bronze de Milton, ce durant près de trois heures d'horloge : et l'on demeure constamment suspendu !

Le Tout-Paris épris des gageures et souriant au snobisme emplissait hier soir la salle du Théâtre Edouard-VII : souhaitons que Paris tout court, le Paris audacieux et vibrant, qui a le goût inné de l'art, dont le jugement n'est égalé par aucune ville au monde, ait l'élégance de rendre par son hommage à Orson Welles l'admiration que celui-ci lui a témoignée en s'implantant sur son boulevard.

Si c'est une rancune qu'Orson

Welles a eu d'abord l'idée d'assouvir en brocardant les Etats-Unis, dans sa *Langouste* (*The Unthinking Lobster*), félicitons-nous que Hollywood ait laissé tomber de ses écrans ce monstre sacré. Car non seulement la satire est enlevée d'une manière étourdissante mais surtout, comme cette pièce constitue le premier volet d'un diptyque, elle nous vaut un drame de *Fast Time Runs* qui restera pour nous un grand moment du théâtre contemporain.

Il fallait une rampe à ce géant pour faire passer son orgueil et ses faiblesses. Avec son expérience de metteur en ondes, de metteur en scène, de cinéaste, d'acteur, avec son pouce brutal et son esthétique raffinée, il a sous nos yeux mêmes pétri, modelé et bâti un cosmos prométhéen.

Olivier Merlin

(21 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MÉDIAS Les conseils d'administration de Vivendi, Seagram et Canal + ont donné, dimanche 18 et lundi 19 juin, leur accord : Vivendi Universal naîtra de la fusion des trois

groupes. ● **LE NOUVEL ENSEMBLE**, présenté mardi 20 juin, sera le numéro deux mondial de la communication, derrière AOL-Time Warner, mais devant l'américain CBS-Viacom, le

britannique News Corp de Rupert Murdoch et l'allemand Bertelsmann. ● **VIVENDI UNIVERSAL** sera opérationnel d'ici à fin 2000 et devrait afficher un chiffre d'affaires d'environ

55 milliards de dollars (57,3 milliards d'euros, 376 milliards de francs). ● **REVENDIQUANT** 80 millions d'abonnés potentiels via le portail Vizzavi, créé avec le britannique Vo-

dafone, il se pose en groupe de communication de l'âge électronique, capable de fournir le plus large éventail de produits et de services. (Lire notre éditorial page 19.)

Vivendi Universal se lance à l'assaut d'AOL-Time Warner, son modèle

Le mariage entre le groupe présidé par Jean-Marie Messier, Canal + et le canadien Seagram est officiel. Présent dans le cinéma, la télévision, la musique, l'édition, le téléphone et Internet, le nouvel ensemble devient numéro deux mondial de la communication

SANS SURPRISE, les conseils d'administration de Vivendi, Seagram et Canal + ont donné, dimanche 18 et lundi 19 juin, leur accord : Vivendi Universal naîtra de la fusion des trois groupes. Le nouvel ensemble, présenté mardi 20 juin, sera numéro deux mondial de la communication, derrière AOL-Time Warner, mais devant l'américain CBS-Viacom, le britannique News Corp de Rupert Murdoch et l'allemand Bertelsmann. Présent dans le cinéma, la télévision, la musique, l'édition, le téléphone et Internet, il devrait afficher un chiffre d'affaires d'environ 55 milliards de dollars (57,3 milliards d'euros, 376 milliards de francs).

Le mariage à trois se fera par échange d'actions, sans apport d'argent. Selon les termes de l'accord, les actionnaires de Seagram recevront 0,7 action de Vivendi pour une action Seagram, soit environ 77,35 dollars par action. L'échange

valorise Seagram à environ 34 milliards de dollars, auxquels s'ajoute une dette de 6,6 milliards. Les actionnaires de Seagram bénéficieront en plus d'une clause de révision de l'offre (+ ou - 12,5 %), en cas d'évolution divergente des cours de Bourse.

Vivendi acquerra l'essentiel des actifs de Canal + (CanalSatellite, filiales de production et de distribution cinématographiques, filiales étrangères). Les actionnaires de Canal + recevront deux actions Vivendi pour une action de la chaîne cryptée. Ils conserveront 51 % de Canal + limité à l'activité française.

L'ÂGE ÉLECTRONIQUE

Aux termes de ces échanges, Vivendi Universal sera détenu à 59 % par les actionnaires de Vivendi, 29 % par ceux de Seagram, et 12 % par ceux de Canal +. La famille Bronfman, propriétaire de 24 % de Seagram, en deviendra le premier ac-

tionnaire avec 8 % du capital. Société de droit français, installée à Paris, avec un deuxième siège à New York, Vivendi Universal sera présidée par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi. Edgar Bronfman, le PDG de Seagram, deviendra vice-président. Eric Licoys, PDG d'Havas, et

Pierre Lescure, PDG de Canal +, seront nommés directeurs généraux. Le comité de direction comprendra vingt personnes, dont cinq issus de Seagram, notamment trois membres de la famille Bronfman.

Vivendi Universal serait opérationnel d'ici à fin 2000 : il revendique

Accord avec EDF dans l'énergie

Après d'ultimes tractations, EDF et Vivendi sont parvenus à un accord pour rapprocher leurs activités de services dans l'énergie. Les deux groupes vont créer une société agissant, en Europe et dans le monde, dans le domaine énergétique, et qui rassemblera les actifs de Dalkia, actuelle filiale de Vivendi, avec les services de l'électricien public, regroupés autour de sa filiale Clemessy.

En prime, EDF verserait une soulte. En contrepartie, l'électricien recevra environ un tiers du capital de la société commune. Les négociations achoppaient sur la valorisation des actifs et le niveau de dettes que voulait transférer Vivendi dans cette entité. Le Conseil supérieur consultatif des comités mixtes à la production d'EDF, instance équivalente à un comité d'entreprise, devait être informée, mardi 20 juin, sur les modalités de ce rapprochement. Ce projet sera soumis mercredi 21 juin au conseil d'administration d'EDF.

80 millions d'abonnés potentiels via le portail Vizzavi, créé avec le britannique Vodafone. Il se pose en groupe de communication de l'âge électronique, capable de fournir le plus large éventail de produits et de services aux consommateurs. MM. Messier et Bronfman semblent nourrir de plus vastes projets de développement : « Vivendi Universal sera aussi en position de découpler ses capacités de distribution en Europe et ses savoir-faire dans la création de produits et de services pour forger de nouveaux partenariats et explorer de nouvelles occasions », proclame leur communiqué commun.

POSITIONS RÉVISÉES

Les contours de Vivendi Universal changeront très vite : les activités de vins et spiritueux de Seagram seront cédées rapidement. Leur vente permettra de rembourser les dettes héritées de Seagram. De son côté, Vivendi pourrait réviser certaines

positions. Le groupe a déjà pris ses distances avec les métiers de l'environnement, qui doivent être introduits en Bourse le 12 juillet. Moins importante après l'accord avec Seagram, sa participation dans BSKyB, le bouquet satellitaire de Rupert Murdoch, pourrait être vendue. Ses engagements dans le téléphone pourraient aussi évoluer.

A l'ouverture de la Bourse, mardi, le titre Vivendi affichait une nouvelle baisse de 2,75 % à 93,8 euros, après avoir perdu 2,58 % la veille et 14 % la semaine dernière. Au-delà des modalités d'échange, les analystes s'interrogent sur les réelles potentialités de cette fusion. Après les rachats, les cessions, les remodelages de bilan, M. Messier doit prouver au marché qu'il est capable de créer un groupe, non seulement mondial, mais intrinsèquement rentable.

M. O.



Comment téléphoner de l'étranger

quand on n'a pas la monnaie locale ?

AVEC LA CARTE FRANCE TÉLÉCOM VOYAGE, VOUS POUVEZ TÉLÉPHONER SANS ARGENT DE N'IMPORTE QUEL TÉLÉPHONE* DEPUIS PLUS DE 90 PAYS. GRÂCE À UN CODE CONFIDENTIEL, VOS APPELS SONT FACTURÉS DIRECTEMENT SUR VOTRE LIGNE PROFESSIONNELLE À DES PRIX ÉCONOMIQUES. AINSI, VOUS POUVEZ FACILEMENT GARDER LE CONTACT AVEC VOTRE BUREAU ET VOS FOURNISSEURS TOUT EN AYANT LA POSSIBILITÉ DE LAISSER DES MESSAGES, DE PASSER DES TÉLÉCOPIÉS ET DE VOUS CONNECTER SUR INTERNET. POUR OBTENIR VOTRE CARTE, APPELEZ LE

DEPUIS VOTRE BUREAU OU CONTACTEZ VOTRE AGENCE FRANCE TÉLÉCOM.



*DANS LES CABINES TÉLÉPHONIQUES DE CERTAINS PAYS, IL EST PARFOIS DEMANDÉ D'INTRODUIRE AU PRÉALABLE UNE PIÈCE OU UNE TÉLÉCARTE LOCALE. **SELON RESTRICTIONS TECHNIQUES LOCALES.

Le catalogue musical, joyau du groupe canadien

IL AURA fallu un siècle pour que l'une des compagnies phonographiques les plus anciennes d'Europe devienne un géant d'Amérique du Nord. A l'origine de Universal Music Group (UMG), il y a, versant européen, la fondation, en 1898, par l'allemand Siemens de la Deutsche Grammophon Gesellschaft (« Société allemande du gramophone »), qui se scindera, en 1924, en deux entités : Polydor et Deutsche Grammophon. Elles deviendront, avec l'apport du néerlandais Philips, le groupe PolyGram. Pour le continent nord-américain, Universal a été bâti autour d'une compagnie cinématographique fondée à Chicago en 1912 et de la Music Corporation of America (MCA), agence artistique créée dans la même ville en 1924. En 1998, Seagram s'en est emparé.

Entre ces deux dates, par le jeu de fusions, rachats, apports de catalogues indépendants, les deux entités étaient devenues, en Europe et aux Etats-Unis, des poids lourds. L'alliance de leurs divisions musique, sous le sigle UMG, a abouti à faire d'Universal Music la première major du disque – tant que la fusion EMI-Warner n'est pas finalisée. Universal détient 21 % du marché devant le japonais Sony Music (17 %) et l'allemand Bertelsmann Music Group (11 %). Douze mille personnes travaillent dans cinquante-neuf pays dans les différentes branches d'UMG.

Universal possède une vingtaine de grandes marques historiques dans le domaine de la musique classique (Deutsche Grammophon, Decca, Philips), du jazz et du blues (Verve, Impulse!, GRP) du rock et de la variété (Polydor, Tamla Motown, A&M, Mercury, ex-Phonogram, Barclay, Island, MCA, Gefen). La major rassemble plus de quarante divisions spécialisées ou compagnies centrées sur les récents courants musicaux (Def Jam pour le rap, Dreamworks pour le rock alternatif, MCA Nashville pour la country...), émanations de ces sociétés mères ou unis par des accords de distribution (c'est le cas du prestigieux label de jazz ECM pour qui enregistre Keith Jarrett).

CLASSIQUE, JAZZ...

En matière de musique classique, UMG est numéro un mondial avec 40 % des parts de marché. Les labels DG, Decca et Philips enregistrent ou ont enregistré un nombre d'artistes impressionnant : Wilhelm Furtwängler, Dietrich Fischer-Dieskau, Mstislav Rostropovich, Wilhelm Kempff, Herbert von Karajan, Karl Böhm, Claudio Abbado, Martha Argerich, Gidon Kremer, Ivo Pogorelich, Carlo Maria Giulini, Pierre Boulez, Luciano Berio, Clara Haskil, les sœurs Labèque, John Eliot Gardiner, Jessye Norman, Joan Sutherland, Renata Tebaldi, Cecilia Bartoli,

les plus grandes formations orchestrales du monde et ce « jackpot » qu'a été, en 1990, la réunion de Luciano Pavarotti, Plácido Domingo et José Carreras, aboutissant à un disque, *Les Trois Ténors*, vendu à treize millions d'unités.

En ce qui concerne le jazz, UMG a concentré sur Verve, dirigé par le producteur Tommy LiPuma, l'ensemble de ses labels jazz, ce qui permet à l'ancienne compagnie fondée en 1956 par le promoteur de concerts Norman Granz de gérer un fonds de catalogue très rentable – Stan Getz, Oscar Peterson, Sarah Vaughan, Ella Fitzgerald, Chet Baker, Duke Ellington, les artistes d'Impulse!, dont John Coltrane, le fleuron, ou ceux de Chess, label historique de blues et de rhythm'n'blues. En ce qui concerne les signatures, Verve a regagné sa place parmi les plus grands, en partie grâce à Jean-Philippe Allard en France qui, après avoir revitalisé le label avec les premières rééditions au format CD dans les années 80, a signé Abbey Lincoln, Helen Merrill, Randy Weston, Kenny Barron, Charlie Haden, John Scofield, Herbie Hancock ou Ornette Coleman. Verve peut aussi se féliciter de la présence de la chanteuse Diana Krall, dont le dernier disque a été vendu à plus d'un million d'exemplaires.

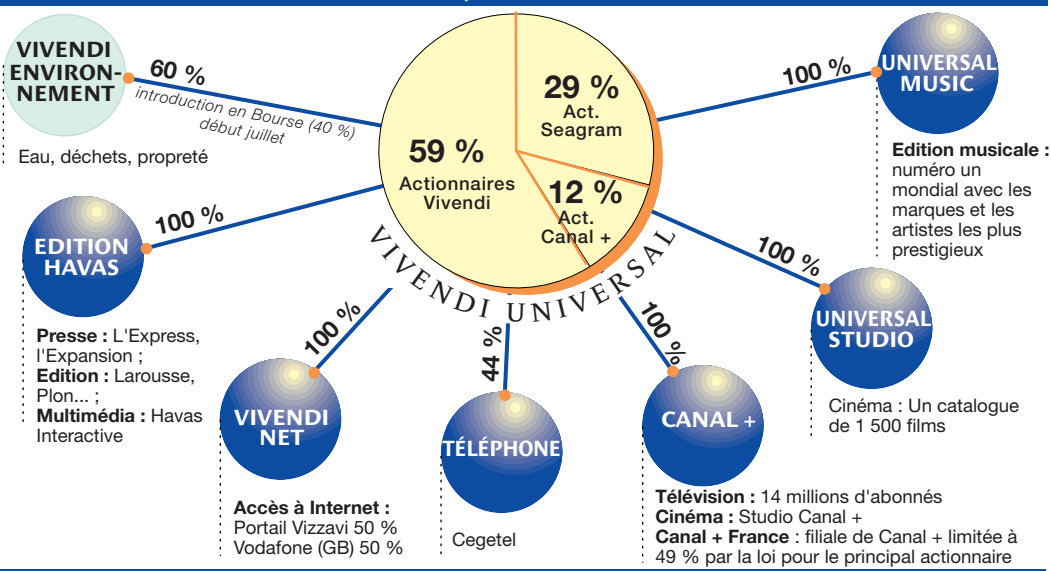
...VARIÉTÉ, ROCK : IMPRESSIONNANT

Dans le domaine de la variété et du rock, Universal Music a, au travers de marques comme A & M, Mercury, Island ou Geffen, d'importants artistes sous contrat (U2, Elton John, Sting, l'exception française Johnny Hallyday, les Bee Gees, Bon Jovi, Marilyn Manson, Stevie Wonder...) et une kyrielle de groupes, de chanteurs et de chanteuses qui permet à la firme de toucher la plupart des catégories répertoriées par l'industrie : le rock pour adultes (*adult-oriented rock*) avec Aerosmith, Bryan Adams, Sheryl Crow, Guns and Roses, John Mellencamp, Hole ; le rock pour adolescents avec No Doubt, Aqua, The Cranberries ; le rock alternatif avec Eels, Elliot Smith, Beck, Sonic Youth, Nirvana, Nine Inch Nails ; le rap et la néo-soul avec LL Cool J, Mary J. Blige, Foxy Brown... En France, outre Hallyday, Mylene Farmer fait partie des bonnes ventes de la maison.

Enfin, le fonds historique d'UMG est riche : Tamla Motown, « le » label de la soul afro-américaine des années 60, avec Diana Ross et les Supremes, les Temptations, les Jackson 5 et Stevie Wonder ; Bob Marley, qui a beaucoup fait, de son vivant et depuis sa mort, pour la maison Island Records de Chris Blackwell ; Jimi Hendrix (MCA) et sa famille ; les Who...

Sylvain Siclier

Une nouvelle major de la communication



De la Compagnie générale des eaux à Vivendi Universal

LA MUTATION de Vivendi s'achève. Les contours de sa nouvelle identité sont tracés : Vivendi est devenu un groupe de communication. Tous les métiers historiques

RÉCIT
Jean-Marie Messier a chamboulé de fond en comble une société centenaire

de l'ex-Générale des eaux sont sortis de l'empire : les dernières activités immobilières ont été cédées en début d'année ; les liens avec le BTP ont été dénoués. Les services de l'environnement, qui regroupent l'eau, la propreté, l'énergie et les transports, seront introduits en Bourse au début de juillet (*Le Monde* du 16 juin).

De fusions en accords « porteurs d'avenir », il aura fallu moins de cinq ans à Jean-Marie Messier, arrivé en 1994 et devenu PDG en 1996, pour mener à bien la transformation de ce groupe centenaire. « J'avais des actions de père de famille, qui offrait des rendements réguliers. Je me retrouve avec des titres spéculatifs qui peuvent varier de 8 % par jour », s'inquiétait, lors de la dernière assemblée générale du groupe, un petit porteur, encore tout ébaubi par ce bouleversement.

Le secteur de la communication a toujours fasciné M. Messier. Alors qu'il était associé-gérant à la banque Lazard (de 1989 à 1994), il avait passé plusieurs mois à New York pour étudier les médias. Le goût ne lui en passera plus. « Sa première décision de directeur général, en 1995, a été de confirmer la présence de la Générale des eaux dans la téléphonie mobile. Si nous voulions rester dans le secteur, nous devions investir massivement. Il n'a pas hésité. C'était une décision lourde, alors que la compagnie croulait sous le poids de l'immobilier », se souvient Paul-Louis Girardot, ancien numéro deux de la Générale.

Devenu PDG, M. Messier confirme son choix. En septembre 1996, il annonce un partenariat avec British Telecom (BT) dans le téléphone : l'opérateur britannique prend 25 % de Cegetel, maison-mère de SFR, pour 8 milliards de francs, alors que l'activité de téléphonie mobile décolle à peine. D'autres groupes se joignent au consortium. La victoire paraît totale pour le groupe français. Les marchés financiers applaudissent. Par la suite, on découvrira les clauses très dures imposées par ses partenaires : la Générale des eaux a dû renoncer à contrôler la majorité de sa filiale et à lui permettre d'aller à l'étranger. Cegetel est condamné à rester un opérateur français. Avant même de l'avoir engagée, M. Messier a perdu la bataille du téléphone en Europe.

HAVAS TOMBE

Le patron de Vivendi, nouveau nom de la compagnie à partir de 1998, pense qu'une autre voie s'ouvre : celle des contenus. Un groupe peut lui fournir les premières bases de développement : Havas, auquel Vivendi est associé depuis la création de Canal+ en 1984. M. Messier connaît bien la société pour avoir participé en 1986, alors qu'il était conseiller technique au cabinet d'Edouard Balladur, à sa privatisation. Il sait quelle méthode utiliser pour défaire habilement les montages mis au point dix ans plus tôt. Havas tombe comme un fruit mûr. Même les plaintes des actionnaires minoritaires lésés ne perturbent pas le déroulement du scénario. Au bout de quelques mois, le groupe prendra le contrôle d'Havas au prix qu'il désire, par échange d'actions.

« Il y aura bientôt un seul point d'entrée dans la maison pour l'image, le multimédia, l'accès Internet et la voix. Il faut être capable, pour conserver les marges, de maîtriser toute la chaîne : contenu, production, diffusion et lien avec l'abonné », théorise, alors, M. Messier, dans un entretien au *Monde* (8 février 1997). Son idée d'une convergence entre les différents moyens de diffusion et les contenus laisse sceptiques de nombreux observateurs. Mais il n'en démord pas. Avec l'aide d'Eric Licoys, son unique confident – rencontré chez Lazard et qui l'a rejoint chez Vivendi –, il s'attelle à redessiner Havas. Les voyages, la publicité, une partie des titres de la presse grand public, comme *Le Point*, sont vendus. La société se renforce dans tous les contenus professionnels et ludiques. Elle rachète des éditions juridiques, des titres médicaux, scolaires et des producteurs de CD-Rom comme Cendant.

COURSE À LA TAILLE

Mais, à l'aune de l'ambition de M. Messier, son groupe n'a pas la dimension voulue dans la télévision. Après avoir échoué à fusionner les deux bouquets français CanalSatellite et TPS, puis à se rapprocher du groupe luxembourgeois CLT-UFA, il cherche à lui donner une taille européenne. Canal+ engage des discussions avec Rupert Murdoch, en vue de fusionner avec BskyB. Sous l'influence de Vivendi, la chaîne pose ses conditions. Elle demande « une position dominante dans la direction de la future alliance ». Elle exige aussi que « la nouvelle entité reste une société française, avec Vivendi comme premier actionnaire ». Ces exigences font capoter les pourparlers avec l'homme d'affaires australo-américain.

Y a-t-il eu ensuite entente entre Vincent Bolloré et M. Messier pour prendre d'assaut Pathé et permettre, par ce biais, à Vivendi de reprendre la main dans le dossier BskyB ? Les deux hommes, qui se sont fréquemment vus lorsque M. Bolloré tentait de conquérir Bouygues, le nient. L'arrivée impromptue du patron breton dans le groupe de Jérôme Seydoux précipite les évolutions. Vivendi accepte de racheter les 30 % que M. Bolloré détient dans Pathé au-dessus du prix du marché : l'opération lui permet de mettre la main sur 24 % de BskyB. Cette entrée par effraction dans le groupe de Murdoch n'apportera rien à Vivendi. Pendant des mois, le magnat, furieux, refuse de parler à M. Messier et tente, par tous les moyens, de l'évincer.

Contestée par les marchés financiers pour une stratégie qui leur paraît floue, Vivendi ne peut continuer cette guerre d'usure. D'autant que les événements se précipitent. Dans le téléphone mobile, la bataille entre le britannique Vodafone et l'allemand Mannesmann annoncent une recombinaison majeure en Europe. Dans la communication, la fusion AOL-Time Warner préfigure l'intégration rapide des contenus.

M. Messier veut peser sur tous les changements. Un temps, il explore une fusion avec le groupe allemand. Mais Vivendi n'a pas une taille suffisante pour rivaliser avec Mannesmann. Son PDG préfère alors se tourner vers Vodafone pour créer un portail commun d'accès à Internet. Le projet est moins ambitieux, mais il lui permet d'accompagner la victoire boursière du britannique, sans obérer l'avenir de Vivendi. Car, dans le même temps, M. Messier et Pierre Lescure, PDG de Canal+, mènent une campagne de séduction active auprès d'Edgar Bronfman, le patron de Seagram. La firme canadienne a les activités (productions musicale et cinématographique) qui manquent à Vivendi

pour construire un groupe de communication. Elle a aussi la taille qui permet de faire une fusion aux conditions fixées par M. Messier, lors des premières discussions avec M. Murdoch : rester une société française dominée par Vivendi. Une question demeure, cependant, au terme de toute cette construction : fallait-il, pour créer un géant de la communication, s'emparer de la Générale des eaux, et la chambouler de fond en comble, au risque de brader ses positions mondiales dans les métiers de l'environnement ?

Martine Orange

Rien ne pouvait se faire sans la fusion entre Canal+ et sa maison-mère

TOUT COMMENCE à la fin de 1999. En novembre, Edgar Bronfman Jr, PDG de Seagram, est à Paris. Jean-Marie Messier, patron de Vivendi, de plus en plus intéressé par la communication, téléphone à Pierre Lescure, PDG du groupe Canal+, pour savoir s'il a intérêt à rencontrer le patron de Seagram. Pour avoir croisé à plusieurs reprises M. Bronfman, Pierre Lescure invite expressément M. Messier à honorer ce rendez-vous. En février, le patron de Vivendi doit se rendre prochainement à New York. A tout hasard, il veut savoir si le PDG de Canal+ n'a pas un message à faire passer. Non, répond d'abord Pierre Lescure. Mais il se ravise. Universal Studios et Universal Music sont toujours dans sa ligne de mire. Mieux, des rumeurs récurrentes laissent entendre que Seagram pourrait être vendeur. Pierre Lescure rappelle Jean-Marie Messier. « Je vous emmène à New York avec moi », répond ce dernier.

Aux Etats-Unis, face au patron de Seagram, MM. Lescure et Messier comprennent vite qu'il cherche à s'unir avec un grand groupe. Pour emporter le morceau, l'acquéreur doit œuvrer sur « des activités cousines » à celles de Seagram, fait savoir M. Bronfman. En clair, Seagram veut s'allier « avec un groupe de communication de

taille importante qui a de bonnes perspectives de développement ». Canal+ a les moyens de convaincre les dirigeants de Seagram. La CLT-UFA et Rupert Murdoch, également sur les rangs, ne plaisent guère aux propriétaires du groupe canadien. Mais la chaîne cryptée est coincée. Elle ne peut

tron de Canal+ a fait la tournée des politiques. A Matignon, il demande : « Si Canal+ est impliqué dans une fusion avec un groupe étranger, ne fermez pas, par avance, les frontières et optez pour une vision plus large, plus européenne. » Un effort payé de retour. Le tollé d'hier ne s'est pas répété.

Vizzavi, portail Internet, est lancé

Chameaux, éléphants, guépards, perroquets, singes, chanteurs, danseurs et acrobates s'étaient donné rendez-vous, lundi 19 juin, à l'occasion de la fête du lancement de Vizzavi, portail Internet multi-accès, contrôlé à parts égales par Vivendi et Vodafone, et qui sera l'un des accès majeurs aux contenus de Vivendi Universal.

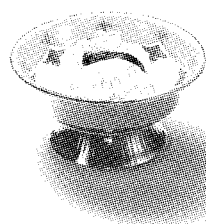
Dans un premier temps, seule la version française est mise en service. La Grande-Bretagne devra patienter jusqu'en juillet. A la fin de 2000, ce sera au tour de l'Allemagne et de l'Italie puis, en 2001, à celui de l'Espagne, de la Grèce, des Pays-Bas, du Portugal et de la Suède. A terme, près de 80 millions de clients potentiels, en Europe, pourront accéder à Internet via leur téléphone mobile grâce à la technologie Wap.

« payer ni en cash, ni par échange de titres ». Seagram est trop gros pour elle. La seule solution passe par Vivendi.

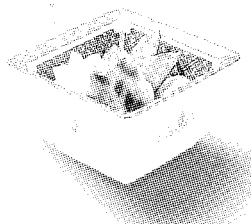
Pour assurer l'avenir et le développement de son groupe, Pierre Lescure propose la fusion de Canal+ et Vivendi. Un choix difficile. Mais le patron de Canal+ n'a pas de regrets. Instruit de l'échec en 1999 du rapprochement avec BskyB de Rupert Murdoch, le pa-

Mais il y a un prix à payer. Dorénavant, « Canal+ ne sera plus le centre d'un dispositif, mais une partie d'un tout plus grand », souligne un proche. Et d'ajouter : « Jusqu'à cette fusion, Messier faisait de Canal+ le fer de lance de son activité dans la communication. Avec Seagram, Canal+ devient une activité parmi d'autres. »

Guy Dutheil



Ces mets exquis vous feront très vite oublier que vous êtes dans un avion. Volez avec



All Nippon Airways et profitez de tous les raffinements



de l'hospitalité japonaise. Régalez-vous grâce à un



choix incomparable de menus traditionnels japonais et occidentaux. L'art de la



gastronomie y rejoint les arts de la table ! En tant que membre de Star Alliance, nous vous offrons également la possibilité d'utiliser des



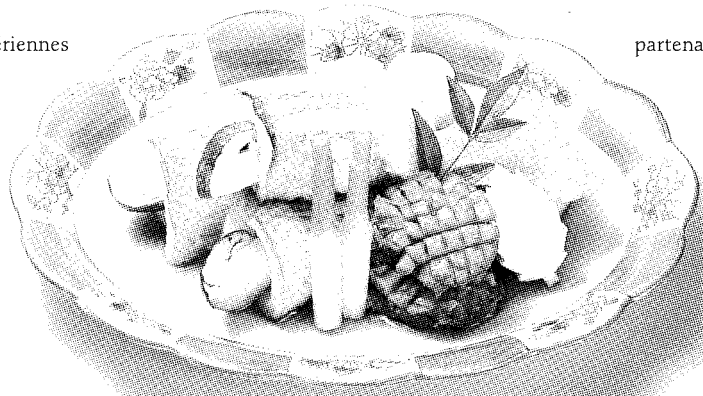
GOÛTEZ AUX DÉLICES D'UN DES MEILLEURS RESTAURANTS JAPONAIS (VOL COMPRIS)!

miles sur nos compagnies aériennes

partenaires. Au départ de l'aéroport de

Paris Charles de Gaulle,

Londres ou Francfort jusqu'à



Tokyo ou Osaka, volez avec ANA et vous comprendrez pourquoi plus de 40 millions de personnes nous choisisent chaque année.

Contactez votre agence de voyages ou ANA au 01-53-83-52-52 ou www.ana.fr

A STAR ALLIANCE MEMBER

François Pinault et Bernard Arnault rompent les négociations sur Gucci

PPR était prêt à une OPA totale sur l'italien

À QUELQUES JOURS de l'assemblée générale des actionnaires de Gucci, qui doit se tenir le 22 juin, les négociations entre les deux principaux actionnaires du groupe italien, les groupes Pinault Printemps Redoute (PPR, qui en détient 44 %) et LVMH (20 %), en vue d'un règlement de leur différend, ont été rompues de rapprocher les positions des deux parties, après plus d'un an de brouille (*Le Monde* du 7 juin).

Selon nos informations, le groupe PPR était prêt à lancer une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital, à 100 dollars l'action, ce qui représenterait une prime d'environ 20 % sur le cours moyen de ces dernières semaines. LVMH se disait d'accord pour apporter ses titres à cette OPA, sous réserve qu'elle soit officiellement recommandée à l'ensemble des actionnaires par le conseil de surveillance de Gucci. C'est sur ce point que la négociation a échoué. Estimant que le prix de 100 dollars était insuffisant, ne prenant pas suffisamment en compte la

prime de contrôle que devrait payer PPR, les administrateurs de Gucci ont refusé de la recommander. Ils ont proposé, en retour, à PPR de faire une deuxième OPA, dans un délai de dix-huit mois à quatre ans (soit l'échéance des accords actuels entre Gucci et PPR, qui interdisent à ce dernier de dépasser ses 44 % sans faire d'OPA). Le prix de cette deuxième offre serait fixé par des banques indépendantes, avec une garantie de cours minimum de 85 dollars. Le conseil de Gucci aurait alors adopté une attitude neutre sur les deux OPA, laissant le choix aux actionnaires de souscrire à l'une ou à l'autre.

Mais le groupe de Bernard Arnault a refusé cette double OPA, craignant d'être le seul à souscrire à la première offre à 100 dollars, qui apparaîtrait dès lors comme un simple habillage d'un accord de cession de gré à gré entre PPR et LVMH. M. Arnault a écrit au conseil de surveillance de Gucci pour lui demander de s'expliquer le 22 juin devant l'ensemble des actionnaires.

Pascal Galinier

Affaire Dapta : des documents embarrassants saisis chez PPR et Artémis

Des soupçons pèsent sur les comptes d'une filiale de Pinault cédée en 1992 à Dapta-Mallinjouid

Les juges d'instruction Laurence Vichnievsky et Eva Joly ont conduit le 14 juin, au siège du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) et

dans les locaux d'Artémis, des perquisitions relatives à l'affaire de la faillite de la société Dapta-Mallinjouid. Elles auraient permis de trouver

des documents susceptibles d'étayer les soupçons de falsification des comptes d'une ancienne filiale du groupe Pinault baptisée Lafa.

LES PERQUISITIONS des juges d'instruction Laurence Vichnievsky et Eva Joly, mercredi 14 juin, au siège du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) et dans les locaux d'Artémis, la holding de François Pinault qui contrôle le groupe PPR, ont permis aux enquêteurs de faire progresser leurs investigations dans l'affaire Dapta-Mallinjouid. Les policiers ont découvert un certain nombre de documents susceptibles d'étayer les soupçons de falsification des comptes d'une ancienne filiale du groupe Pinault, Lafa, avant qu'elle fut cédée, le 5 mai 1992, au groupe Dapta-Mallinjouid. Des courriers relatifs aux modifications du capital du groupe Pinault, datés de 1992, ont par ailleurs été saisis par les juges, le 16 juin, au cabinet de Claude Caplan, ancien dirigeant de Dapta-Mallinjouid devenu avocat.

Le maquillage du bilan de Lafa aurait, selon les premiers éléments de l'enquête, contribué au désendettement du groupe Pinault lors de la cession, par une filiale de Pinault, la Compagnie internationale d'ameublement (CIA), de sociétés

de fabrication de meubles : Lafa, Sofiseb et la Société des cuisines Pinault. La vente des sociétés du secteur meubles et bois avait permis à M. Pinault d'améliorer le bilan de son groupe et d'engager le rachat du Printemps.

« RECEL D'ESCROQUERIE »

En délivrant, le 9 février, un réquisitoire supplétif pour « *recel d'escroquerie* », le parquet a semblé estimer que la vente du pôle ameublement du groupe Pinault aurait été conduite dans des conditions qui pourraient être constitutives du délit d'escroquerie, au motif qu'elle aurait servi, à terme, les intérêts du groupe PPR. De plus, faute d'avoir informé les dirigeants de Dapta-Mallinjouid, Bernard Roques et Claude Caplan, sur la situation comptable réelle entraînée la faillite de cette entreprise, en 1996. Enfin, la dissimulation des comptes aurait trompé les souscripteurs d'un emprunt obligataire de 245 millions de francs émis, au mois de juillet 1993, par Dapta-Mallinjouid, qui tentait de

comblent ses pertes, un an après le rachat des sociétés de M. Pinault. L'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) s'est constituée partie civile dans cette affaire.

Le 14 juin, les policiers ont trouvé la copie d'un rapport rédigé en octobre 1991 par l'ancienne secrétaire générale de CIA, filiale meuble-bois du groupe Pinault. Ce document démontrerait que des anomalies comptables avaient été identifiées par le groupe Pinault avant la cession de la société Lafa à Dapta-Mallinjouid. Il apparaît ainsi, à la lecture de cette pièce et de courriers saisis chez PPR, que l'état réel des stocks ne correspondait pas aux indications inscrites dans les comptes. Les enquêteurs paraissent suspecter l'ancien directeur de CIA, Hervé Guillaume, d'avoir organisé cette dissimulation. Près des deux tiers des fonds propres de Lafa – soit plus de 100 millions de francs – auraient ainsi été augmentés fictivement. Plusieurs dizaines de millions de francs de ristournes et de créances n'auraient pas été provisionnées. Une dette de TVA aurait été annulée sans raison et de nombreux artifices comptables auraient permis de gonfler les actifs.

Officiellement, lors de la cession de Lafa, le groupe Pinault avait indiqué qu'il ne disposait pas d'audit général sur les comptes de la société. Les relations de confiance existant avec MM. Roques et Ca-

plan, anciens cadres dirigeants du groupe Pinault, n'auraient pas rendu cette vérification nécessaire. Après la découverte du gouffre financier de Lafa, les dirigeants de Dapta-Mallinjouid avaient engagé un règlement amiable avec le groupe Pinault dans le cadre d'une procédure arbitrale. Les dirigeants de CIA ont alors affirmé qu'ils s'étaient « *entièrement remis* » au contrôle des commissaires aux comptes à propos de l'état des stocks portés au bilan. Ils avaient, enfin, démenti avoir organisé la falsification des comptes.

« *Nous n'avons rien à cacher, nous a déclaré Michel Friocourt, directeur des affaires juridiques du groupe PPR. Depuis le début de cette affaire, nous avons tenté de savoir si nous avions une responsabilité civile. C'est pour cette raison que nous avons pleinement accepté la procédure arbitrale, qui a, en effet, confirmé qu'il existait des doutes sur le bilan de Lafa et qu'ils n'ont pas été transmis aux acquéreurs. Après la sentence arbitrale, nous avons engagé une transaction avec les dirigeants de Dapta-Mallinjouid. Au final, nous avons versé 220 millions de francs pour combler un manque d'actifs chiffré par les experts à 64,4 millions de francs. Je rappelle que la faillite de Dapta-Mallinjouid est d'une autre ampleur puisqu'elle porte sur un trou de 2,6 milliards de francs.* »

Jacques Follorou

Des dossiers broyés par crainte d'espionnage

A leur arrivée dans les locaux d'Artémis, holding personnelle de François Pinault, mercredi 14 juin, dans le cadre de l'affaire Dapta-Mallinjouid, les policiers ont pu découvrir trois sacs poubelles remplis de papiers extraits de la broyeuse qui fonctionnait à plein régime. Le standard bloqué sur décision des juges, les employés présents ont été interrogés sur la nature des destructions en cours. Questionné à son tour, M. Pinault a expliqué que le climat d'hostilité qui régnait notamment entre son groupe et celui dirigé par Bernard Arnault, LVMH, le conduisait à prendre certaines précautions. Il a fait état du recours, par LVMH, aux services de l'agence américaine d'investigation privée Kroll.

Quand Pinault abandonne le bois pour servir les ambitions du groupe

LORSQU'IL charge Hervé Guillaume, son bras droit d'alors, de vendre ses actifs industriels dans le bois, en 1992, François Pinault souhaite réaliser bien plus qu'une simple cession. Le patron breton est déterminé à sortir de son activité historique, où il avait pourtant bâti une position de numéro un français, pour se consacrer à son nouveau métier, la distribution, qui lui promet une rentabilité et une respectabilité tout autres.

En 1991, le groupe Pinault a acheté Conforama à Bernard Arnault, pour 4,4 milliards de francs. Puis il a pris le contrôle du Printemps pour 5,3 milliards. Si l'on compte la société de commerce international CFAO, reprise en 1990, près de 80 % des 70 milliards de francs de chiffre d'affaires du groupe sont désormais réalisés dans la distribution, professionnelle ou grand public.

Un virage stratégique qui se confirmera en 1994 avec l'absorption de La Redoute – le groupe se rebaptisera alors Pinault Printemps Redoute (PPR) – et le rachat de la Fnac. Problème : cette croissance externe est financée à crédit. Début 1992, l'endettement du groupe culmine à 17 milliards de francs. Il lui faut céder des actifs pour reconstituer ses fonds propres.

TROU CACHÉ DE 109 MILLIONS

M. Pinault vend ses usines sans hésitation : il ne s'est jamais senti à l'aise dans l'industrie. A la fin des années 80, il avait tenté de devenir un industriel du papier, via la reprise du dernier papetier français, en difficulté, La Chapelle-Darblay. Achetée en 1987, avec l'aide de l'Etat et à l'issue de tractations très « politiques » à droite et à gauche, cette entreprise sera revendue au début de 1990 au finlandais Kymmene, avec une plus-

value de 500 millions de francs. Du bois, le groupe Pinault ne gardera que le négoce et la distribution, au travers de sa filiale Pinault Bois et Matériaux.

Entre mai et août 1992, M. Guillaume, qui préside la CIA (Compagnie internationale d'ameublement), filiale du groupe Pinault cède les activités de meubles de bureau et d'emballage, ainsi que la société de contreplaqué Isoroy, qui avait été récupérée en 1986, là encore avec l'aide de l'Etat, auprès du tribunal de commerce de Caen. Isoroy sera revendue en août 1992 à l'allemand Gunz, pour 950 millions de francs. Trois autres entreprises sont cédées cette même année 1992 au groupe de décolletage Dapta-Mallinjouid, contrôlé par deux anciens cadres du groupe Pinault, Bernard Roques et Claude Caplan, pour 835 millions de francs : Lafa-Mullca (mobilier), Sofiseb (meubles de cuisine de marque Arthur Bonnet et Comera) et la Société des cuisines Pinault (SCP). L'ensemble réalise 1,13 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Ces cessions, complétées en septembre 1992 par une augmentation de capital de 1 milliard de francs souscrite par le Crédit lyonnais – fidèle banquier de M. Pinault depuis ses débuts –, permettent de rééquilibrer le bilan du groupe Pinault, et de renforcer en sa faveur la parité d'échange dans la perspective de sa fusion totale avec le Printemps, qui interviendra à l'automne 1992.

Mais, dans la valorisation du pôle d'ameublement cédé à Dapta, la société Lafa a été abusivement vendue 350 millions de francs. Les repreneurs découvrent, dans les comptes de cette entreprise d'Aurillac (Cantal), un trou caché de 109 millions de francs.

P. Ga.

MISTERGOODDEAL.COM

ELECTROMENAGER
INFORMATIQUE
VIDEO/SON
TELEPHONIE
MAISON/JARDIN
LOISIRS
SHOPPING

Avant, le déstockage c'était louche. Avant !

Maintenant, c'est clair et net.

Avant, des affaires bonnes... ou mauvaises, maintenant, -30 à -50% sur des produits déstockés de grandes marques. Avant, le flou, maintenant la transparence : fiche descriptive avec photo, raison du déstockage, prix discount, prix de référence, coût de livraison etc... D'autres questions ? le service d'assistance téléphonique de mistergooddeal est à votre disposition.

N° indigo : 0 825 837 501

Le déstockage à l'âge du clic.

MISTERGOODDEAL.COM

Les petits actionnaires de Nissan dénoncent Renault, « l'occupant français »

L'assemblée générale a été, mardi 20 juin, particulièrement houleuse

Carlos Ghosn, appelé à devenir président de Nissan à l'issue du prochain conseil d'administration, a dû affronter, mardi 20 juin, la hargne de petits action-

naires nippons furieux du rachat par un groupe étranger. Selon eux, l'actionnaire français se comporte comme une « force d'occupation ».

TOKYO

correspondance

L'état-major de Nissan présentait, mardi 20 juin, à ses actionnaires réunis en assemblée générale, l'état d'avancement du plan de renaissance de la société. C'est la deuxième année consécutive que les actionnaires du groupe japonais contrôlé par Renault ne reçoivent pas de dividendes. Ces actionnaires étaient nettement plus nombreux que d'habitude et leurs questions ont fait durer la réunion près de quatre heures, contre une moyenne d'une heure dans les années 90. Carlos Ghosn et les deux vice-présidents français y siégeaient officiellement pour la première fois, puisque la précédente assemblée avait justement dû se prononcer sur l'alliance avec Renault et leur nomination. Cette année, l'assemblée a confirmé les nouvelles affectations, dont celle de M. Ghosn à la présidence du groupe japonais. Celui-ci, qui n'est officiellement que numéro deux de Nissan, en deviendra le président après le prochain conseil d'administration.

Les assemblées générales sont particulièrement révélatrices des changements en cours dans l'économie nipponne, où la culture d'actionnaires fait ses premiers pas. La capacité de nuisance des « *sokaiyas* », ces maîtres chanteurs qui font chèrement payer leur silence lors des assemblées générales aux

sociétés dont ils détiennent des actions – et ont longtemps servi de prétexte idéal pour les gestionnaires désireux d'« expédier » les assemblées –, tend à refluer. Visiblement, certains intervenants – qui monopolisaient le micro (pendant près d'une heure pour l'un d'entre eux) – n'entendaient pas seulement se distinguer par leur prouesses oratoires. Les gestionnaires de Nissan ont dû répondre, la mine contrite et dépitée, à des accusations qu'on retrouve dans une certaine presse nationaliste. « *Je suis un japonais patriote. J'ai une Nissan et j'ai convaincu ma femme d'en acheter une parce que la société avait des difficultés. D'abord, les étrangers n'ont pas salué la japonaise en entrant. Il faut leurs apprendre les manières!* », a tonné un actionnaire, avant d'assimiler l'entrée de Renault « *soutenu par le gouvernement français* » dans le capital de Nissan à une « *force d'occupation* ». L'homme a passé en revue différentes questions, dont la fermeture de l'usine de Vilvorde par Renault: « *M. Ghosn, je vous préviens, faites bien attention à votre réputation. Pourquoi donc vous appelle-t-on le destructeur?* », a-t-il lancé à l'ex-numéro deux de Renault. « *Celui-ci, je ne l'avais jamais entendu! Il y a les surnoms qui collent, car ils ont un lien avec la réalité, (...) et d'autres qui n'accrochent pas car c'est du fantasme* », a notamment répondu, en anglais,

M. Ghosn, qui avait toutefois prononcé son discours d'introduction en japonais. L'actionnaire a ensuite accusé M. Ghosn de dominer les conseils d'administration. « *Je peux vous assurer que les personnes envoyées de Renault font preuve d'un engagement exceptionnel pour le redressement de Nissan. M. Ghosn parle naturellement beaucoup, mais il est là pour rajeunir la société et nous avons donc besoin d'écouter les nouvelles idées qu'il apporte. Je vous assure que la relation avec Renault n'a rien d'une force d'occupation* », a répondu Yoshikazu Hanawa, le président de Nissan. Un autre actionnaire s'en est pris à M. Hanawa et aux dirigeants japonais: « *Vous tous, présents aujourd'hui sur la scène, recevez 700 millions de yens par an (45 millions de francs). Comment est-ce possible que vous ne preniez aucune mesure de diminution de quelque pourcentage que ce soit de vos rémunérations?* », a-t-il crié. Pas déstabilisé par les invectives lancées à son égard, Carlos Ghosn, qui présidera l'année prochaine, l'assemblée générale, s'est, malgré tout, tiré avec brio de ce baptême du feu des actionnaires japonais.

Brice Pedroletti

Les investisseurs s'attendent à un relèvement de la production de pétrole par l'OPEP

Les onze membres du cartel se réunissent à Vienne à partir de mercredi 21 juin. Aux Etats-Unis, la flambée des prix de l'essence inquiète

RÉUNIS à Vienne, à partir de mercredi 21 juin, les onze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pourraient envisager un relèvement de leur production. Ce scénario ne fait pas encore l'unanimité, au sein du cartel, mais il permettrait de détendre les cours du baril, qui ont culminé autour de 32 dollars la semaine dernière. La rumeur d'une augmentation de 500 000 barils/jour de l'OPEP a provoqué une baisse du brut, lundi 19 juin, à 27,98 dollars pour le Brent négocié à Londres et à 31,69 dollars pour le light sweet crude traité à New York.

Cette rencontre a été décidée après la réunion de mars, où l'OPEP, sous la pression des Américains, a ouvert les vannes de ses puits en augmentant de 1,65 million de barils/jour son débit dès le 1^{er} avril. Cette augmentation de près de 7 % de sa production n'a pas permis de stabiliser les cours du baril autour de 25 dollars. Au contraire.

En fin de semaine dernière, le Venezuela et l'Arabie saoudite ont finalement rejoint le Mexique, non membre de l'OPEP, dans son évocation d'une hausse de la production. Celle-ci serait modeste et correspondrait à la marge de fluctuation

que l'OPEP s'était fixée en mars pour réguler les prix. Lors de sa précédente rencontre, le cartel a mis au point un mécanisme automatique prévoyant une hausse ou une baisse de la production de 500 000 barils/jour si le prix d'un « panier » de bruts sort d'une fourchette de 22 à 28 dollars durant vingt jours ouvrables. Ce mécanisme n'a pas encore été appliqué. Un relèvement plus important des quotas poserait problème. Seuls trois pays peuvent encore augmenter leur débit: l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis. L'Irak et l'Iran sont au maximum de leur potentiel.

AMÉRICAINS DISCRETS

Tirant les leçons de leur précédente attitude, les Américains se sont montrés plus discrets. En mars, de nombreux pays s'étaient élevés contre la pression exercée par le secrétaire américain à l'énergie: Bill Richardson avait fait la tournée des pays producteurs pour leur demander de relever leur production.

Cette fois, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, a simplement prévenu que le niveau élevé du brut nuira aux producteurs comme aux consommateurs, en réduisant la demande mondiale et

donc le volume des ventes. Aux Etats-Unis, ce phénomène est amplifié par les tensions conjuguées d'un faible niveau de stocks de carburant et par une demande très forte à l'approche de la saison estivale. En l'espace d'un an, le prix moyen de l'essence a augmenté de 50 % pour atteindre 1,60 dollar le gallon (3,78 litres). Dans la région de Chicago, il dépasse 2 dollars, soit 25 % de plus que dans le reste du pays. Cette situation, si elle perdure, risque de peser sur l'activité économique.

L'inquiétude des automobilistes et des entreprises de transports est prise très au sérieux par le monde politique en cette année d'élection présidentielle. Treize sénateurs ont écrit, vendredi 16 juin, au président Bill Clinton pour lui demander d'autoriser un recours à la réserve stratégique de pétrole brut qui soulagerait le marché de l'essence. Constitué après le premier choc pétrolier de 1973, ce stock de 570 millions de barils n'a été utilisé que dans quelques occasions, en particulier lors de la guerre du Golfe. Avant de puiser dans cette réserve, les Américains attendent la décision de l'OPEP.

Dominique Gallois

Un livre japonais pointe le débat national que cache cette reprise

TOKYO

de notre correspondant

Le premier livre sur l'avenir de Nissan après sa reprise par Renault, *Ranimer le mourant*, qui vient d'être publié au Japon, souligne les enjeux d'une opération qui dépasse, selon les auteurs, le seul sort d'une entreprise passée du rang de deuxième à celui de troisième constructeur nippon. Autour de la question de l'avenir de Nissan se cristallise la division de l'opinion entre ceux qui souhaitent un changement et ceux qui le redoutent et entre ceux qui, tout en sachant ce changement nécessaire, sont divisés sur les méthodes à suivre. Des questions que résume la bande publicitaire du livre: « *Est-il possible de rompre avec Japan Inc.?* ».

Publié fin mai par le quotidien *Nihon Keizai*, ce livre collectif est le fruit d'enquêtes d'une dizaine de ses journalistes. Dans l'avant-propos, les auteurs précisent que ce livre, écrit à « chaud » et alors que la direction de Nissan pratique une politique d'information extérieure très contrôlée, est forcément approximatif.

L'ouvrage a le mérite en tout cas de rappeler le chemin qui a conduit Nissan à la « tempête » puis à « l'appel au capital étranger », mais surtout de poser les questions sous-jacentes à la déconfiture de l'une des entreprises fleurons du Japon.

Dans la préface intitulée « *Fin du miracle* », les auteurs insistent sur le fait que l'histoire de Nissan « *n'est pas seulement celle du déclin d'une entreprise particulière, mais qu'elle symbolise les changements en train de s'opérer sur la conception de la*

responsabilité dans la gestion de l'entreprise » et sur la nécessité de mettre fin au « *climat tiédasse* » qui a conduit le constructeur automobile à sa perte.

Si la méthode Carlos Ghosn, le nouveau président de Nissan issu du groupe Renault, de rupture des liens privilégiés avec les fournisseurs dans la mouvance de Nissan (*keiretsu*) et d'embauche des jeunes sur le principe de la compétence et de l'efficacité se révèle un succès, « *les autres entreprises ne pourront plus se servir du prétexte "Ici, nous sommes au Japon" pour refuser de changer en suivant la même voie* ».

Dans son compte-rendu du livre pour le *Nihon Keizai*, un professeur d'économie relève trois points marquants: le sort désormais impitoyable qui attend une entreprise en difficulté financière, la tragédie d'une entreprise qui s'est contentée de vivre en « *eau tiède* » et la gravité de la responsabilité d'un dirigeant d'entreprise: dire qu'un étranger peut faire ce qu'un gestionnaire japonais n'aura pas pu accomplir est peut-être une explication un peu courte à la crise de Nissan.

Pour lui, la méthode Ghosn n'en pose pas moins des questions: le « *non* » au *keiretsu* et aux principes de la gestion japonaise est-il la seule voie pour une entreprise confrontée à la mondialisation? Toyota et Honda ont d'autres réponses et peut-être « *aurait-il mieux valu pour Nissan apprendre de ses concurrents japonais que de Renault* », écrit-il.

Philippe Pons

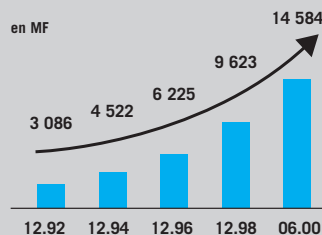
Appel à la grève les 30 juin et 1^{er} juillet dans les filiales françaises de Swissair

LES SYNDICATS CFTD, CFTC, CGT, FO, SNPL, SNPAC, SNPNC, SPAC, SNOMAC, SNMSAC et UNAC-CGC, représentant les personnels au sol, les pilotes, les hôtesses et stewards des compagnies aériennes dépendant du suisse SAir Group en France – Air Littoral, Air Liberté et AOM – ont décidé d'appeler les salariés à la grève les 30 juin et 1^{er} juillet. Le mot d'ordre de grève concerne les compagnies Air Littoral, Air Liberté et AOM, appelées à fusionner pour former le deuxième grand pôle aérien français, mais aussi les services techniques, commerciaux, d'assistance et de maintenance qui en dépendent (AMCF, SR Technics, Air Littoral Assistance, Air Liberté Industries), ainsi que Sabena-France et Swissair-France, ont précisé deux délégués syndicaux. Les syndicats réclament « *l'ouverture de vraies négociations pour être associés au projet qui va être mis en place* », a expliqué Gilles Nicoli, de la CFTD.

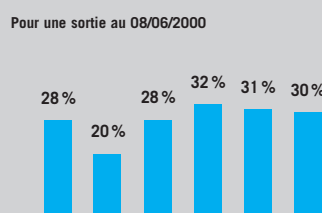
AZEO

nouvelle dénomination de GAZ & EAUX

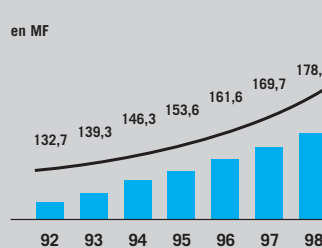
Capitalisation boursière x 4,7 en 7 ans



Taux de Rendement Interne annuel pour un investissement au 1^{er} janvier de chaque année (dividendes inclus)



Distribution +16 % 9^e attribution successive d'actions gratuites (1 pour 20)



L'Assemblée Générale Mixte de Gaz et Eaux s'est réunie le vendredi 16 juin 2000, sous la présidence de Monsieur Bruno Roger, et a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration de la société, notamment le changement de dénomination de la société.

La résolution soumise par UBS Warburg n'a pas été adoptée.

Au cours de son allocution, le Président a rappelé les résultats positifs de la stratégie menée par Gaz et Eaux.

Depuis 1992 :

- L'Actif Net Réévalué a été multiplié par 3,3, passant de 6 milliards de francs à 21 milliards de francs,
- La capitalisation boursière a été multipliée par 4,7 passant de 3 milliards de francs à 15 milliards de francs,
- La décote a fortement diminué, passant de 52 % à 29 %,
- La distribution a été augmentée chaque année.

Depuis le début de l'année, le cours de Gaz et Eaux a progressé de 12 %, alors que le CAC 40 n'a progressé que de 10 %, et la décote est passée de 49 % à 29 %.

Cette performance est le résultat :

- d'une stratégie d'investissement rigoureuse,
- d'un équilibre entre des investissements dans des valeurs classiques et des investissements dans des valeurs technologiques, cette inflexion ayant été affirmée dès l'Assemblée de juin 1996,
- d'une rotation rapide des actifs.

Résultats en croissance

Le résultat courant de l'exercice s'élève à 228,7 millions de francs contre 208,7 millions de francs, en augmentation de 10 %. Compte tenu des plus-values réalisées sur la cession partielle de titres Pearson et Sidel, ainsi qu'au travers des fonds d'investissement, le résultat net comptable de l'exercice 1999 s'élève à 5 583,8 millions de francs, contre 403,5 millions de francs en 1998.

Dividende global en hausse de 16 % (par action : +10 %)

La distribution de l'exercice 1999 s'élèvera à 206,4 millions de francs contre 178,2 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 16 %, compte tenu de la distribution d'1 action gratuite pour 20 intervenue en juin 1999. Le dividende unitaire, avoir fiscal compris, passe de 1,26 euro à 1,38 euro par action, en progression de 10 %. Il sera mis en paiement à compter du lundi 19 juin 2000.

Nouvelle distribution d'1 action gratuite pour 20

Le Conseil d'Administration a décidé de distribuer pour la neuvième année consécutive 1 action gratuite pour 20 actions anciennes. Cette action gratuite portera jouissance à compter du 1^{er} janvier 2000 et sera distribuée à partir du mercredi 28 juin 2000.

Un Actif Net Réévalué de 92 euros

Le Président a indiqué que l'Actif Net Réévalué de Gaz et Eaux pouvait être estimé à 92 euros par action en tenant compte des seules plus-values latentes sur les titres cotés avant impôt, et à 91 euros par action en procédant à une réévaluation des titres non cotés après impôt.

Publicis devient le cinquième groupe mondial de publicité

Le français devait annoncer, mardi 20 juin, sa fusion avec le britannique Saatchi & Saatchi. La transaction valorise le nouvel ensemble à deux milliards d'euros, mais les deux réseaux publicitaires seront « gérés séparément et indépendamment »

LES NÉGOCIATIONS furent discrètes bien qu'engagées depuis plus de six mois : le français Publicis, jusque-là numéro neuf mondial, et le groupe britannique Saatchi & Saatchi, fondé en 1970 par les frères mythiques Maurice et Charles Saatchi, devaient annoncer leur fusion, mardi 20 juin à Paris.

Aux termes d'un accord dont les derniers détails ont été réglés lundi 19 juin, le groupe Publicis SA détiendra 100 % du capital de Saatchi & Saatchi Plc, actuel onzième groupe mondial de communication. Les anciens actionnaires de Publicis, dont la fille du fondateur Marcel Bleustein-Blanchet, Elisabeth Badinter (48 % des droits de vote), détiendront 70 % de la nouvelle entité. Les anciens actionnaires de Saatchi & Saatchi posséderont, eux, 30 % du capital du nouveau groupe. La transaction, « approuvée et recommandée par les deux conseils d'administration », s'effectuera sous la forme d'échange d'actions sur la base d'un cours de 5 livres sterling par action Saatchi & Saatchi et 480 euros par titre Publicis. Elle valorise l'ensemble à 2 milliards d'euros, et sa capitalisation boursière cumu-

lée frise les 6,3 milliards d'euros. Le nouveau titre, après émission de 4,1 millions d'actions nouvelles de Publicis, devrait être coté début septembre à la Bourse de Paris et à Wall Street.

CLIENTS CONCURRENTS

La course à la consolidation dans l'industrie de la communication franchit une nouvelle étape. En quelques mois seulement, l'autre groupe français, Havas Advertising, a acquis Snyder Communication pour une valeur de 2,1 milliards d'euros (*Le Monde* du 22 février) et s'est hissé à la quatrième place, puis le géant britannique WPP est parvenu à arracher l'américain Young & Rubicam pour s'adjointre un troisième réseau en mai, retrouvant ainsi le premier rang mondial (*Le Monde* du 16 mai). Désormais, le nouvel ensemble, rebaptisé Publicis Groupe SA, se place en cinquième position, derrière l'anglo-américain WPP, les américains Omnicom et Interpublic, et le français Havas Advertising. Même si selon le président du directoire, Maurice Lévy, « il n'est pas question de taille pour la taille », Publicis Groupe SA tota-

Le classement après la fusion		
MARGE BRUTE EN 1999		
en milliards de dollars		
1	WPP	(G.-B./E.-U.) 6,7
2	Omnicom	(Etats-Unis) 5,7
3	Interpublic	(Etats-Unis) 5,1
4	Havas Advertising	(France) 2,4
5	Publicis+Saatchi & Saatchi	1,4 + 0,7 (France) 2,1
6	Dentsu	(Japon) 2,0
7	B Com3 (ex-Leo-Burnett)	(E.-U.) 1,9
8	Grey Advertising	(E.-U.) 1,6
9	True North	(E.-U.) 1,5
10	Hakuhodo	(Japon) 0,8

Source : Advertising Age

lisera 2,1 milliards de dollars de marge brute et emploiera 18 000 personnes à travers deux réseaux publicitaires – « gérés séparément et indépendamment » –, présents dans près d'une centaine de pays.

Cet accord est, en effet, le fruit d'une stratégie d'indépendance dans l'interdépendance. Les deux groupes se complètent : Saatchi &

Saatchi apporte dans ses malles une solide réputation créative, et Publicis des compétences dans des disciplines extra-publicitaires comme les services marketing. Mais ils fonctionneront de façon concurrente, assure Maurice Lévy.

En effet, si le réseau Publicis Worldwide conserve son siège social à Paris, Saatchi & Saatchi Worldwide abandonne, lui, ses

quartiers londoniens pour être dirigé exclusivement depuis New York par Kevin Roberts, qui reste le PDG de Saatchi & Saatchi. Une façon de garantir le degré de confidentialité nécessaire à trois clients concurrents que les deux réseaux ont respectivement dans leurs portefeuilles : Renault pour Publicis, Toyota pour Saatchi ; L'Oréal pour Publicis, une partie de Procter & Gamble ou Johnson & Johnson pour Saatchi ; ou encore Nescafé pour Publicis et General Mills pour Saatchi. Les deux enseignes de publicité réaliseront tout de même à elles deux 38 % de leur activité aux Etats-Unis, premier marché en termes de dépenses en communication, et 49 % en Europe, dont 18 % seulement en France.

En revanche, en ce qui concerne le conseil en achat d'espace – dont le poids détermine désormais le pouvoir de négociation des groupes publicitaires –, les choses semblent moins avancées. En effet, les deux centrales d'achat d'espace publicitaire Zenith Media et Optimedia devraient « se rapprocher », mais les états-majors de Cordiant, l'ex-maison mère de Saatchi &

Saatchi, qui possède encore la moitié des parts dans l'agence britannique Zenith Media, « n'ont pas encore été informés de l'opération », confie-t-on chez Publicis. Même si une fusion des activités est envisagée par Maurice Lévy – elle permettrait de faire des deux agences médias le quatrième acheteur mondial de publicité avec un pouvoir d'achat annuel de 16 milliards de dollars –, elles se contenteront, pour l'heure, d'un simple rapprochement commercial.

Le président du directoire de Publicis a pourtant pris la précaution de s'assurer de la bénédiction des frères Saatchi, qui s'étaient vertement « faits démissionner » en 1995 par un groupe d'actionnaires, principalement des fonds de pensions américains. Publicis et la nouvelle agence M & C Saatchi ont en effet conclu, il y a cinq ans, un accord commercial qui leur permet notamment de travailler ensemble sur le budget British Airways. Est-ce le premier pas vers un retour aux sources pour les frères Saatchi qui se sont toujours sentis déposés ?

Fl. A.

Maurice Lévy, président de Publicis Groupe SA « Grandir pour apporter une réponse différente au marché »

« Après avoir failli céder aux sirènes de l'américain Young & Rubicam il y a un mois, vous vous unissez au britannique Saatchi & Saatchi. Quelles sont vos motivations ?

– Les négociations avec Saatchi & Saatchi ont débuté en décembre 1999, elles ont été assez longues même si elles ont été interrompues par des discussions que nous avons eues avec Young & Rubicam. Les Américains étaient venus nous chercher, j'ai aussitôt prévenu les Britanniques qu'il y avait une opportunité, que je la regardais. Ils ont parfaitement compris. Comme nous avions été sollicités, nous aurions été sots de ne pas nous y intéresser.

» En ce qui concerne notre mariage avec la marque emblématique qu'est Saatchi & Saatchi, l'idée était très simple. Nous cherchions tous les deux à grandir mais pas seulement en chiffres, grandir sur la base d'un vrai concept capable d'apporter une réponse différente au marché mondial. Et puis, je tenais absolument à renforcer notre position aux Etats-Unis. Là-bas, nous allons passer de 40 millions de dollars de revenus en 1995 à 800 millions en 2000. Et puis, je connais Maurice [Saatchi] depuis vingt ans, je l'ai aidé quand il a eu des ennuis et depuis 1995 j'étais aussi en contact avec Bob Seelert [le président de Saatchi]. On ne s'est jamais perdus de vue.

– Vous avez pourtant un accord de partenariat international avec la nouvelle agence des frères Saatchi, M & C Saatchi, qui ont quitté leur première agence en très mauvais termes ! Cela ne pose-t-il pas de problème ?

– Les frères Saatchi ont été informés. Rien ne change. Nous continuons notre partenariat avec ces deux publicitaires de très grande qualité. Les accords passés ne sont pas remis en question pour l'instant.

– Quels seront vos nouveaux moteurs de croissance ? Envisagez-vous d'autres acquisitions ?

– Nous avons quatre agences qui vont tirer fortement notre croissance organique. Il s'agit des agences américaines Hal Riney à San Francisco, Fallon Mc Elligott à New York, Conill, une agence dédiée au marché hispanique, et Burrell qui est spécialisée, à Chicago, dans la communication ethnique et urbaine. Notre autre force est liée au fait que nous allons pouvoir proposer des services marketing, via nos agences Publicis Dialog et Frankel, aux clients de Saatchi & Saatchi qui ne disposaient pas jusqu'ici de ce type de compétence. Enfin, je pense que nos agences de communication interactive vont pouvoir aussi attirer de nouveaux clients. Il faut s'attendre à une croissance supérieure à nos deux croissances cumulées [ndlr : environ 21 %]. Nous poursuivrons, en même temps, nos acquisitions dans les services marketing et l'interactif.

– Votre nouveau leitmotiv, exprimé en « franglais », est « Ideas with la différence ». Que voulez-vous dire ?

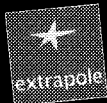
– Nous tenons plus qu'aucun groupe à prendre en compte la dimension culturelle des consommateurs. J'ai personnellement la conviction que les annonceurs doivent changer d'attitude, aller au-delà d'une approche uniquement rationnelle qui vise à satisfaire des besoins purement matériels, une consommation physique. Il y a une nécessité d'être en résonance avec l'individu dans sa totalité, homme ou femme, sa culture, ses traditions, ses différences. L'accroissement des progrès technologiques appelle désespérément une compensation si l'on veut éviter le repli sur soi. Cette phrase montre que nous comprenons bien cela. »

Propos recueillis par
Florence Amalou

TVA
t'es foutue
la musique
est dans
la rue !

**Le 21 juin, baisse de la TVA sur tous les disques.
Manifestez-vous dans toutes les enseignes
participant à l'opération.**

5,5 % c'est le taux appliqué normalement aux biens culturels. Les disques, eux, restent taxés à 19,6 %. A croire que, dans notre pays, la musique n'est pas un art. En achetant vos disques le 21 juin, vous économiserez presque 12 % sur le prix TTC*. Bonne fête à vous et à la musique que vous aimez.



* hors promotions et hors singles.

TVA prise en charge par les magasins participant à l'opération.

L'analyse des retombées presse

➔ I'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

VALEURS EUROPÉENNES

● Deutsche Telekom, qui a introduit, lundi 19 juin, 200 millions de nouvelles actions en Bourse, a enregistré, à l'issue de la séance, la plus forte baisse des valeurs de l'indice DAX. Le titre a fini en recul de 3,32 %, à 65,8 euros. Bon nombre d'investisseurs, qui avaient souscrit à cette opération ont vendu leurs titres dès le premier jour de cotation.

● Le fabricant allemand de semi-conducteurs Infineon, filiale de Siemens, qui a fait son entrée, lundi, dans l'indice DAX, a gagné 0,36 % à 83,3 euros.

● L'action du fabricant britannique d'ordinateurs de poche Psion s'est illustrée, lundi, par un bond de 11,76 %, s'échangeant à 570 pence à

la suite d'une information de presse sur une possible introduction en Bourse, début 2001, de sa coentreprise de téléphonie mobile Symbian. ● Les groupes allemands Commerzbank et Dresdner Bank ont confirmé, lundi, être en discussion en vue d'un rapprochement. En clôture, le cours de Bourse de la Dresdner a abandonné 3,21 %, à 44,69 euros, tandis que celui de la Commerzbank s'est apprécié de 3,36 %, à 40,60 euros.

● Le groupe allemand de services aux collectivités E.ON, né de la fusion entre Viag et Veba, a, pour son premier jour de négociation à la Bourse de Francfort, lundi, clos la séance en hausse de 0,7 % à 57,40 euros.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteurs : CHIMIE, CONGLOMÉRATS, TÉLÉCOMMUNICATIONS, CONSTRUCTION, SERVICES FINANCIERS.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteurs : PHARMACIE, BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Publicité pour la Volkswagen New Beetle 1.8 Turbo 150 ch. Image de la voiture et informations techniques.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteurs : ÉNERGIE, SERVICES FINANCIERS.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteurs : SERVICES FINANCIERS, CONSTRUCTION, SERVICES FINANCIERS.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : ALIMENTATION ET BOISSON.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : BIENS D'ÉQUIPEMENT.

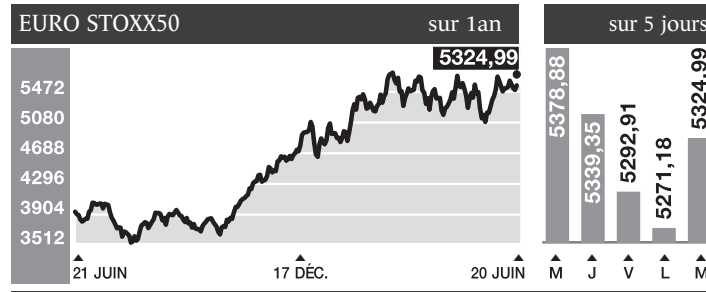


Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteurs : ASSURANCES, BIENS D'ÉQUIPEMENT.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : BIENS DE CONSOMMATION.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : BIENS DE CONSOMMATION.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : COMMERCE DISTRIBUTION.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : HAUTE TECHNOLOGIE.

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteurs : ASSURANCES, BIENS D'ÉQUIPEMENT.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : SERVICES COLLECTIFS.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : EURO NOUVEAU MARCHÉ.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : AMSTERDAM.

BRUXELLES

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : BRUXELLES.

FRANCFORT

Tableau des valeurs européennes avec colonnes : Code, Pays, Cours en euros, % Var. 19/06. Secteur : FRANCFORT.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre CCF était quasi stable, à 156,3 euros, lors des premiers échanges, mardi 20 juin. Les actions de la banque seront suspendues provisoirement des indices CAC 40 et SBF 120 à l'issue de la séance du 23 juin, a annoncé lundi ParisBourse. Cette suspension a été décidée en raison de l'offre publique alternative d'achat ou d'échange en cours, lancée par le groupe bancaire britannique HSBC et visant les actions CCF.

L'action Vivendi cédait 2,64 % à 93,9 euros, mardi, en début de matinée, tandis que le titre Cana + s'appréciait de 1,97 %, à 207 euros. Jean-Marie Messier, le président de Vivendi, a officiellement annoncé mardi matin la fusion à trois entre Vivendi, Canal + et Seagram, valorisant ce dernier à 33 milliards de dollars (lire page 20).

Le titre Publicis chutait de 7,68 %, à 436 euros, mardi matin. Le groupe publicitaire a annoncé sa fusion avec Saatchi & Saatchi par échange d'actions pour donner naissance au quatrième groupe mondial de publicité. Publicis émettra 4,1 millions d'actions nouvelles et un certificat de valeur garantie au profit des actionnaires de Saatchi (lire page 24).

L'action TF 1, à 744,5 euros, gagnait 0,61 % mardi matin. La division par 10 du nominal de l'action (qui passera ainsi de 2 à 0,2 euros) prendra effet mercredi 21 juin.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 20 JUIN Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), AEROSPATIALE MATR., etc.

Table of international stock market data with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; 1,4 = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 19 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, etc.

Table of new market data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of new market data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Advertisement for SG Asset Management featuring the website www.sgam.fr and the slogan 'La valeur ajoutée "net" en gestion de SICAV et FCP'. Includes a logo for SG Asset Management.

SECOND MARCHÉ

MARDI 20 JUIN

Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like ALDEN (SVN), ARKOPHARMA, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 19 juin

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours'. Lists companies like AGIPI, BNP, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names and their respective values and percentage changes.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

Face aux Pays-Bas, Roger Lemerre fait donner sa réserve

Plusieurs titulaires de l'équipe de France seront laissés au repos

La rencontre, qui opposera, mercredi 21 juin, à Amsterdam, la France aux Pays-Bas (groupe D), sera l'occasion pour Roger Lemerre de mobiliser ses remplaçants. Ce

n'est pas pour autant que les Bleus renoncent à la victoire face à un adversaire souvent présenté comme leur rival pour le titre de champion d'Europe.

WAVRE (Belgique)
de notre envoyé spécial

Remplaçant. Au classement des mots qui le blessent, le terme figure dans le tiérc de tête. L'expression le « déglingue ». Faire tourner l'effectif ? « J'exècre cette formulation. » Roger Lemerre tient par-dessus tout au moral de ses réservistes. Pendant la Coupe du monde 1998, Aimé Jacquet lui avait déjà demandé d'y veiller. Il s'était acquitté de la mission à la perfection. Personne n'avait regimbé à l'énoncé des compositions d'équipe. Le sélectionneur a l'art et la manière de souder les esprits. Une blague grivoise pour l'un, une geste affectueux pour l'autre. Et parfois, un silence respectueux. Bel exploit, puisque, à l'exception de Nicolas Anelka et de Christian Karembeu, tous les internationaux sont indiscutables dans leurs clubs huppés.

En 1998, les deux premières victoires face à l'Afrique du Sud (3-0) et l'Arabie saoudite autorisèrent Aimé Jacquet à aligner son équipe « bis » devant le Danemark avec à la clé un succès (2-1) qui avait entretenu la dynamique. Un grand moment de bonheur pour Roger Lemerre. Le parcours symétrique des Bleus lui permet aujourd'hui de renouveler l'opération initiée par son prédécesseur. La qualification pour les quarts de finale de l'Euro 2000 étant acquise, plusieurs titulaires seront laissés au repos, mercredi 21 juin, à Amsterdam, pour l'ultime match du premier tour contre les Pays-Bas.

Le scénario inverse prévalut à l'Euro 1996, en Angleterre. Un acroc au deuxième obstacle (1-1 face à l'Espagne) obligea Aimé Jacquet à reconduire l'équipe type trois jours plus tard face à la Bulgarie (3-1). La débauche d'efforts se révéla néfaste pour les organismes et

aboutit à l'élimination en demi-finale devant la République tchèque (0-0, 5 tirs au but à 6). S'y ajouta le dépit de quelques joueurs tel le meneur de jeu Corentin Martins, qui s'était échauffé à chaque rencontre sans jamais entrer en jeu malgré la forme physique précaire de Zinedine Zidane. Le défenseur Jocelyn Angloma annonça à l'issue de l'Euro sa retraite internationale après avoir perdu sa place au profit de Lilian Thuram.

La quiétude de l'Hôtel du Lac à Genval, où les Français se sont installés depuis leur arrivée en Belgique, ne risque pas d'être altérée par un psychodrame. « Ça fait quatre ans que j'assume le rôle de suppléant de Bixente Lizarazu et de Lilian Thuram, déclare l'arrière latéral Vincent Candela. On aimerait toujours débiter mais je suis déjà heureux de faire partie du groupe des vingt-deux. »

DÉFI RELEVÉ À 22

Même Frank Lebœuf, qui se verra confier, mercredi, le rôle de Laurent Blanc comme patron de la défense, a fini par se faire une raison. « C'est à vingt-deux que nous sommes devenus champions du monde et c'est à vingt-deux que nous relevons un nouveau défi », assure la vedette du club londonien de Chelsea.

Roger Lemerre peut être fier de ses troupes. « Il n'y a que des titulaires », dit-il. A un détail près, puisque l'intermède dévolu aux seconds rôles prendra fin au coup de sifflet final à Amsterdam. Bernard Lama en sera privé puisque Fabien Barthez a tenu à garder les buts français face aux Néerlandais. Marcel Desailly foulera, lui aussi, l'Arena par manque de personnel au centre de la défense. D'une manière générale, les vainqueurs des

deux premières parties auraient aimé défier les « Orange ». « C'est un match prestigieux, le stade sera plein, ce sera une fête, si Roger fait appel à moi, ce sera avec plaisir », indique Zinedine Zidane. « Je me sens tellement bien que ce serait dommage de se passer de mes services », glisse le buteur en série Thierry Henry.

Pour ne pas laisser prise à la démobilisation, Roger Lemerre a assigné comme mission un troisième succès. « Il est capital de conserver notre première place », proclame-t-il. Un score nul suffirait à asseoir la suprématie tricolore dans ce groupe D. En terminant deuxième de leur poule, les Français regagneraient Genval dès jeudi 22 juin et disputeraient leur quart de finale à Bruges où « nous avons nos repères », admet Roger Lemerre. Mais l'ancien entraîneur du bataillon de Joinville n'est pas homme à battre en retraite : « Quand on est champion du monde, on a des devoirs. Il faut justifier notre statut à chaque sortie. »

Elie Barth

Une menace terroriste planerait sur l'équipe de France

Trois militants islamistes, détenus à la prison parisienne de la Santé, auraient entretenu des conversations suspectes avec des correspondants aux Pays-Bas

LE PARQUET DE PARIS a ouvert, le 15 juin, une information judiciaire pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », visant trois militants proches des groupes islamiques armés (GIA) algériens. L'enquête a été confiée au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, qui a aussitôt délivré une commission rogatoire à la direction de la surveillance du territoire (DST). Les trois hommes, qui purgeaient déjà une condamnation à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, ont été placés en garde à vue.

Un renseignement émanant de la police néerlandaise est à l'origine de la décision du parquet antiterroriste, prise à titre « préventif », selon une source judiciaire. Les policiers bataves auraient repéré à partir d'une écoute téléphonique un appel venu de France, qui semblait évoquer dans un langage codé la compétition de football. L'enquête a permis d'identifier rapidement l'origine de cet appel : une cellule de la maison d'arrêt de la Santé occupée par trois islamistes. La communication aurait été établie à partir d'un téléphone mobile, introduit irrégulièrement

dans la prison. La fouille des lieux a d'ailleurs permis de découvrir l'appareil.

Au nombre des occupants de la cellule figure Adel Mechat. Cet Algérien, âgé de vingt-neuf ans avait été arrêté, le 26 mai 1998 en Allemagne, au cours d'une vaste opération d'arrestations préventives, menée deux semaines avant le début de la Coupe du monde de football en France.

PROCHE D'UN CHEF DES GIA

Proche de l'émir Hassan Hattab, l'un des chefs du GIA de la région est d'Alger, Adel Mechat était soupçonné d'œuvrer à la reconstitution des réseaux islamistes en Europe. Il avait été extradé vers la France, le 28 octobre 1998. En décembre 1999, il a été condamné à six ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Paris.

Ses deux codétenus sont Nasserine Slimani et Mohammed Kerouche. Le premier, un Français âgé de vingt-huit ans, a été condamné en septembre 1999 à huit ans d'emprisonnement pour « association de malfaiteurs en relation avec une en-

treprise terroriste », à la suite des attentats commis en France en 1995. Lors du procès correctionnel de cette organisation terroriste, en juin 1999, un autre militant islamiste, Smaïn Ait Ali Belkacem, l'avait présenté comme le successeur désigné de Khaled Kelkal, animateur de la branche lyonnaise de ce réseau, qui avait été tué par les gendarmes le 29 septembre 1995.

Mohammed Kerouche, lui, a été condamné en janvier 1999 à huit ans d'emprisonnement, peine confirmée en appel au mois de mars dernier. Egalement connu sous le surnom de « Salim », il était soupçonné d'être l'un des organisateurs des réseaux de soutien au GIA animé en région parisienne par les frères Chalabi.

Mardi matin, les trois détenus de la Santé étaient toujours interrogés. La direction générale de la police nationale a renforcé les mesures de sécurité autour de l'équipe de France en dépêchant auprès d'elle des fonctionnaires du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion).

Pascal Ceaux

Philip Cocu, le Néerlandais qui se moque de l'anonymat

HOENDERLOO (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Équipe A, équipe B ou un savant dosage des deux pour ménager les blessés et les joueurs menacés d'une suspension ? A la veille du coup d'envoi de France-Pays-Bas, Frank Rijkaard a laissé planer quelques incertitudes sur sa sélection. Ses joueurs, eux, brûlent tous de relever le défi posé par la visite des champions du monde.

Ainsi, Philip Cocu a « très envie de jouer » et « pas du tout envie de se reposer » pour préparer la suite de la compétition. Le milieu de terrain du FC Barcelone jouera sans doute contre la France. Mais à quel poste ? Là est la question que ce polyvalent du football néerlandais ne se pose plus depuis longtemps :

« J'occupe une position différente à chaque match ou presque, dit-il. J'essaie juste de rendre service là où on a besoin de moi. »

Lors du Mondial 98, Philip Cocu avait navigué entre toutes les lignes de la formation néerlandaise, alors dirigée par Guus Hiddink. Depuis le début de l'Euro 2000, il a repris ses habitudes de joueur itinérant avec Frank Rijkaard. En sélection nationale, comme à Barcelone, il fait le bonheur de ses entraîneurs, grâce à sa générosité et à ses dispositions pour le travail collectif. Pour le coach néerlandais, Philip Cocu est le chaînon indispensable, le rouge qui fait tourner la belle mécanique orange : « C'est un excellent joueur. Il est toujours celui qui va se sacrifier pour les autres. Chaque équipe a besoin de tels joueurs. »

« CONTENT DE SON RÔLE »

Arrière latéral, milieu de terrain défensif ou offensif, avant-aile, l'homme au petit nez en trompette est partout chez lui. Il est « content de son rôle » d'omnipotent, satisfait de son statut de joueur délégué au service des autres, ces nombreuses stars de la sélection hollandaise qui se sont souvent laissés piéger par leurs propres excès égotistes.

A l'aise à tous les coins du terrain, Philip Cocu se démène avec la discrétion des modestes. Il est de ceux, rares spécimens dans le football international, qui ont l'air le plus convaincu quand il déclare que « la seule star, c'est l'équipe ». Car, à vingt-neuf ans, il n'a rien oublié de ses premières années avec De Graafschap ou AZ 67 Alkmaar, les petits clubs qui font l'ordinaire du championnat néerlandais. « Ma carrière a débuté petitement avant que je commence à construire quelque chose de grand », explique-t-il. Aujourd'hui, avec une quarantaine de sélections, il se demande encore, avec une certaine naïveté, « quelle sera la prochaine étape ».

Eric Collier



RHODIA FAIT BLOC DERRIÈRE LES BLEUS

Dégradation par l'ouest

MERCREDI. Le Nord-Ouest subit l'influence du champ dépressionnaire centré au large de l'Irlande. Un front froid de faible activité balait la moitié ouest du pays. A l'avant, le temps est chaud et lourd, propice à la formation de foyers orageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est variable en Bretagne. La matinée est plus maussade avec un ciel très nuageux à couvert et quelques pluies sur les pays de la Loire et la Basse-Normandie. Les éclaircies s'étendent à l'ensemble de la région l'après-midi. Il fait de 18 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel de la journée est nuageux. Des pluies se produisent ici ou là. Il fait de 22 à 28 degrés.

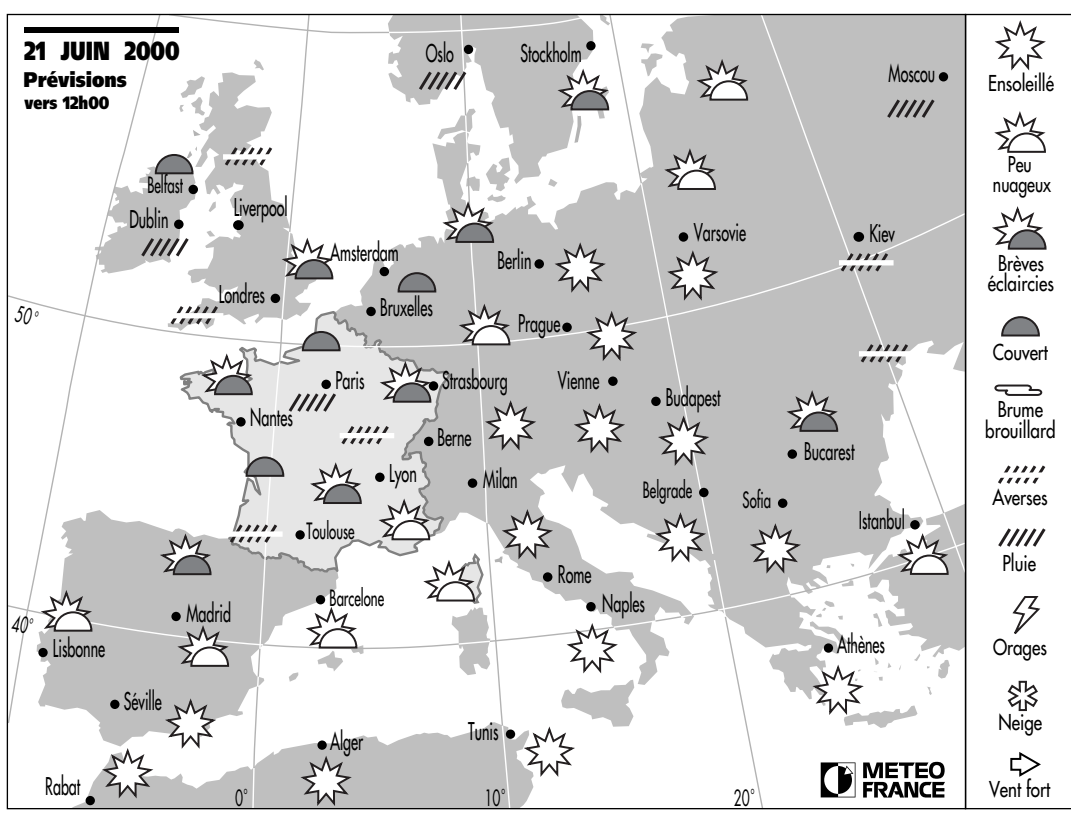
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel est chaotique, et quelques orages isolés peuvent se produire en fin de journée. La journée est assez ensoleillée sur l'Alsace et la Franche-Comté, une tendance à l'orage se manifeste néanmoins en soirée. Il

fait de 28 à 31 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le Poitou-Charentes, les nuages sont accompagnés de quelques passages pluvieux. Des ondées orageuses se produisent le matin en Aquitaine. En Midi-Pyrénées, la matinée est agréable sur le nord de la région, plus nuageuse au sud. Sur le relief pyrénéen, des orages isolés se produisent en soirée. Il fait de 23 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel est nuageux du Limousin à l'Auvergne; quelques ondées isolées peuvent se produire l'après-midi. En Rhône-Alpes, la journée est agréable. Quelques orages peuvent éclater en soirée sur les Alpes du Nord. Il fait de 23 à 31 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc, des bancs de nuages sont présents dès le matin. Sur le reste du pourtour méditerranéen la journée est ensoleillée. Il fait de 25 à 31 degrés.



http://www.ebookers.com/fr

Vos vacances au soleil, en un Clic avec

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

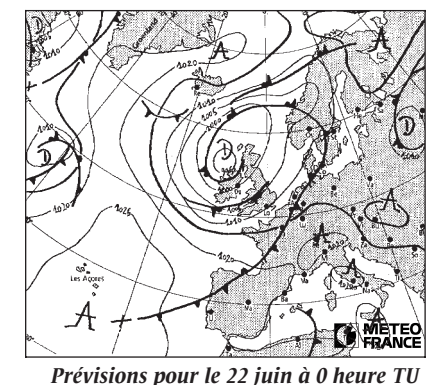
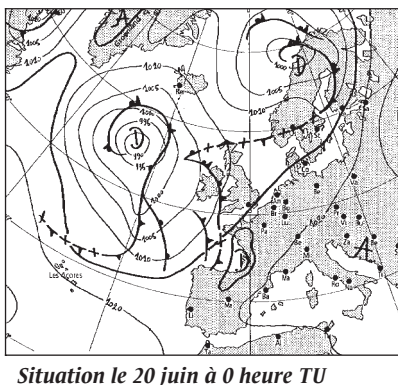
© 2000 ebookers.com plc. Licence L.956/9790

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUIN 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	17/28 S	NANCY	18/29 P
BIARRITZ	17/26 P	NANTES	15/22 N
BORDEAUX	16/25 N	NICE	19/26 S
BOURGES	17/27 P	PARIS	18/25 P
BREST	15/19 N	PAU	15/24 P
CAEN	16/21 N	PERPIGNAN	17/26 N
CHERBOURG	14/19 N	RENNES	15/22 N
CLERMONT-F.	16/27 P	STRASBOURG	19/31 S
DIJON	17/30 P	TROUVILLE	17/29 P
GRENOBLE	14/32 N	TOULOUSE	16/25 C
LILLE	18/23 P	TOURS	16/25 C
LIMOGES	16/23 P		
LYON	17/30 S		
MARSEILLE	17/28 S		

PAPETE	22/28 P	KIEV	10/17 P	VENISE	21/30 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	16/23 C	VIENNE	19/34 S
ST-DENIS-RÉ.	21/26 S	LIVERPOOL	11/15 C	AMÉRIQUES	
EUROPE		LONDRES	13/18 N	BRASILIA	15/29 S
AMSTERDAM	15/23 N	LUXEMBOURG	16/26 N	BUENOS AIR.	2/13 S
ATHENES	20/29 S	MADRID	15/30 S	CARACAS	25/30 S
BARCELONE	18/23 S	MILAN	18/33 S	CHICAGO	19/24 S
BELFAST	12/15 P	MOSCOW	13/18 P	LIMA	16/19 S
BELGRADE	17/33 S	MUNICH	16/30 S	LOS ANGELES	15/24 S
BERLIN	23/34 S	NAPLES	21/30 S	MEXICO	13/22 C
BERNE	13/30 S	OSLO	15/20 C	MONTREAL	16/24 P
BRUXELLES	17/26 N	PALMA DE M.	17/27 S	NEW YORK	19/24 S
BUCAREST	11/33 N	PRAGUE	18/32 S	SAN FRANCIS.	13/22 S
BUDAPEST	20/34 S	ROME	17/28 S	SANTIAGO/CHI	9/15 P
COPENHAGUE	18/26 S	SEVILLE	17/31 S	TORONTO	19/23 S
DUBLIN	11/14 P	SOFIA	12/28 S	WASHINGTON	18/26 P
FRANCFORT	19/32 S	ST-PETERSB.	15/20 N	AFRIQUE	
GENEVE	16/28 S	STOCKHOLM	12/22 S	ALGER	18/29 S
HELSINKI	11/23 S	TENERIFE	14/20 S	DAKAR	23/27 S
ISTANBUL	16/25 S	VARSOVIE	16/33 S	KINSHASA	20/29 C

LE CAIRE	20/33 S	ASIE-OCEANIE	
NAIROBI	13/25 S	BANGKOK	25/32 P
PRETORIA	8/19 S	BEYROUTH	23/29 S
RABAT	16/23 C	BOMBAY	27/32 C
TUNIS	20/31 S	DIJAKARTA	27/28 P
		DUBAI	27/40 S
		HANOI	27/35 C
		HONGKONG	26/27 P
		JERUSALEM	21/31 S
		NEW DEHLI	28/33 S
		PEKIN	25/33 S
		SEOUL	22/29 P
		SINGAPOUR	26/30 C
		SYDNEY	12/18 S
		TOKYO	22/29 C



Prendre l'air du monde en flânant dans les centres culturels étrangers

LA PLANÈTE a pignon sur rue dans les plus beaux quartiers de Paris et de quelques grandes villes de province. La curiosité pour tout viatique, il suffit de pousser la porte des centres (ou instituts) culturels étrangers pour avoir écho de ce qui se dit, se pense et se crée à Rome, Stockholm, Montréal ou Tokyo. Cours de langues et bibliothèques, soirées littéraires, expositions, concerts et spectacles vivants ou audiovisuels : les activités proposées sont extrêmement variées et d'un coût généralement modique, quand elles ne sont pas totalement gratuites.

Dans le prestigieux hôtel de Gallifet, au cœur de Saint-Germain-des-Près, la médiathèque de l'Institut culturel italien constitue un fabuleux repaire pour préparer - ou prolonger - un séjour en Italie (consultation sur place, prêt libre et gratuit). Donnant sur le jardin de l'Institut, la bibliothèque Italo-Calvino recèle 30 000 volumes en italien et en français, et de riches collections de vidéocassettes (films et documentaires), cédéroms, diapositives et disques de musique classique.

L'Italie est aussi à la fête, à Paris,

dans la petite boutique verte qui abrite le Centre de langue et culture italiennes (CLCI), à l'ombre du clocher de Saint-Séverin. Initiative associative sans liens avec les autorités de la Péninsule, le CLCI s'emploie autant à faire apprécier la langue de Dante - parlée, écrite et chantée - que les petits légumes *al dente*: artichauts à la romaine et poivrons à la napolitaine sont à l'honneur, en cette veille d'été, de l'atelier de cuisine qu'anime, avec un savoureux bagout, le directeur du Centre.

LA CHALEUR DU GRAND NORD

Des deux côtés de la Seine, le Grand Nord accueille avec chaleur les amateurs de soleils de minuit. Entre la Sorbonne et le Musée de Cluny, l'Institut finlandais dissimule, derrière une façade haussmannienne, un intérieur design et des manifestations tout aussi contemporaines. On peut ainsi y voir, jusqu'au 24 juin, le travail de cinq jeunes photographes sur le thème de l'identité.

A quelques encablures du port d'attache finlandais, le Centre culturel suédois (CCS) occupe, dans le Marais, l'Hôtel de Marle

(XVI^e siècle). Le premier étage abrite des collections d'art et une bibliothèque consacrée à l'histoire des relations franco-suédoises, tandis que, dans les salles du rez-de-chaussée, se succèdent de nombreuses manifestations temporaires.

Outre l'atelier « *Petites mains vertes* » destiné aux enfants de cinq à douze ans, le jardin du CCS est aussi le lieu de fréquentes fêtes. Le 21 juin, on y célébrera la

musique, la belle saison et les nuits sans obscurité autour du mât de la Saint-Jean et d'un pique-nique scandinave (de 19 à 23 heures)

SUCCÈS SUISSE ET BELGE

Non loin, la Suisse et la communauté française de Belgique font également assaut d'un dynamisme éclectique : ces deux enseignes étrangères sont parmi les plus vivantes de la capitale.

Signalons notamment, au Centre culturel suisse, les représentations actuelles d'*Escalade ordinaire*, pièce de Werner Schwab (jusqu'au 2 juillet), et au Centre Wallonie-Bruxelles, une confrontation entre l'art primitif, africain et océanien, et l'art contemporain, à partir d'œuvres issues de collections belges (jusqu'au 8 octobre).

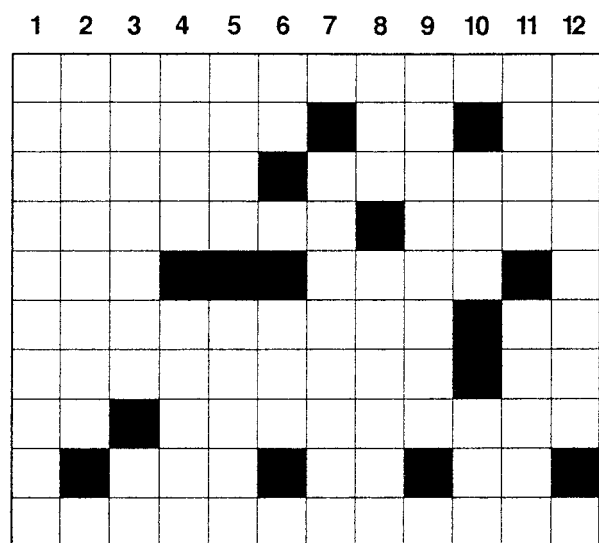
De l'autre côté du globe, le Canada et le Japon voisinent aux abords de la tour Eiffel. Arts vi-

suels et de la scène, arts de l'écrit et de l'écran : le Centre culturel canadien affiche une large palette de disciplines et de talents anglo et francophones. Mais le lieu n'attire pas que les amateurs de création contemporaine : près de deux mille jeunes, désireux de poursuivre des études au Canada, s'y renseignent, chaque mois, sur les filières universitaires.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 147

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



après relâchement. - 9. Empoisonnent l'existence de tout le monde. Protecteur des espèces. - 10. Colère pour cruciverbiste. Bien descendu. - 11. Douces et légères dans la main et en bouche. - 12. La crainte de tout ramasser au passage.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 146

HORIZONTALEMENT

I. Prolongement. - II. Logiciel. Sue. - III. Emmurés. Oter. - IV. Bâ. Rectifier. - V. Inné. Eu. FM. - VI. SCI. Asexuées. - VII. Cépée. Lis. Ns. - VIII. Péril. Quai. - IX. Thé. Evêque. - X. Eprises. Emir.

VERTICALEMENT

1. Plébiscite. - 2. Romance. hp. - 3. OGM. Nipper. - 4. Liure. Ee. - 5. Ocre. Aérés. - 6. Nièces. Ive. - 7. Gestuelles. - 8. El (le). Xi. - 9. Offusque. - 10. Estime. Uem (ému). - 11. Nuée. ENA. - 12. Terrassier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE PROBLÈME N° 179

Les livreurs ne passent pas

Partie jouée en club.
Tirage : E I L R S U V

a) En 2 endroits différents, placez 2 mots différents rapportant chacun 39 points, puis effacez-les.

b) Avec ce même tirage, en 2 endroits différents, placez 2 huit-lettres dont l'un rapporte 80 points. Ecrivez sur la grille la solution à 80 points (elle est donnée ci-dessous).

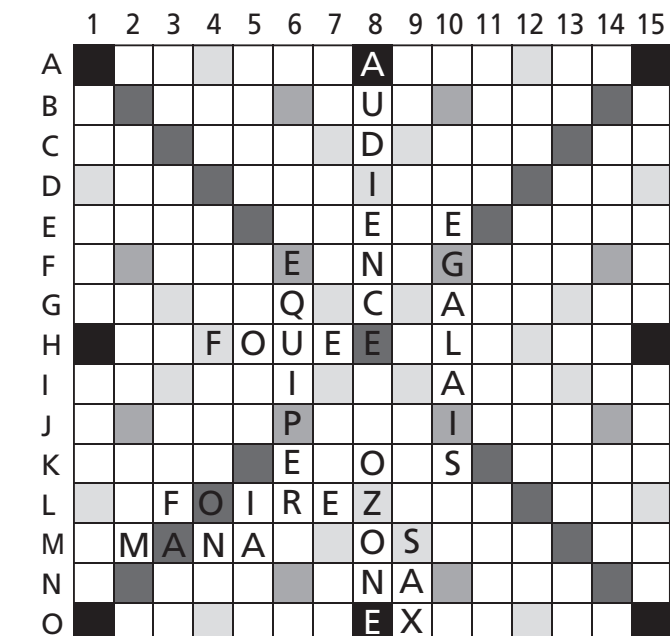
Tirage suivant : B E I N R S T

c) En 3 endroits différents, placez 3 Scrabbles différents (1 sept-lettres et 2 huit-lettres) rapportant chacun plus de 80 points.

Solution de b) : REVULSIF, 4 A, 80.

d) Préparation de la grille de la semaine prochaine
D E N O R R U. Trouver un sept-lettres. C E E I M R V. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 28 juin
Solutions du problème paru dans Le Monde du 14 juin



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) NAIFS, 15 A, 51, faisant CLAMPAGES

b) FORAINS, I 5, 99, en collante sous BINOCLES et faisant EXPRESS
c) CONFIRAS, 8 H, 92 - BA- FEIONS, 4 H, 78 - FLAIRONS, 9 G, 67 - GIRAFONS, 13 E, 67, ou l'anagramme GOINFRAS-INFRAON, 6 G, 65 - FORAINES, C 5, 63

Michel Charlemagne

CINÉMA Forte présence américaine sur les écrans cette semaine. Deux films partent à la conquête des sommets du box-office avec des arguments très différents. A ma droite, les frères Farrelly, Jim Carrey et *Fou(s) d'Irène*; à ma gauche, Ridley Scott, Russell Crowe, Joaquin Phoenix et *Gladiator*. Le premier de ces deux films sortira vendredi en France comme dans le reste du monde; le second a déjà conquis le box-office américain et battu des records. Après le succès inattendu de *Mary à tout prix* et ses gags dont l'un est devenu un classique du mauvais goût – il était question de gel capillaire –, Peter et Bobby se devaient de hisser un peu la qualité de leurs méchantes entreprises. Ils y sont parvenus, peut-être malgré eux, grâce aux talents multiples de leur interprète principal, Jim Carrey, passé maître dans l'art du jeu, dans l'art du mime. Le film de Ridley Scott s'inscrit, lui, dans l'histoire d'un genre peu fréquenté ces jours-ci : le péplum. A force d'effets spéciaux numériques qui lui permettent une reconstitution magistrale de l'Antiquité, le réalisateur britannique, sur le registre cynique, transpose son sujet de la Rome de Marc Aurèle à aujourd'hui et moque avec virulence notre très contemporaine société de l'information.

21 choses mal sues de JLG

QU'EST-CE que c'est, ce programme ? Vingt et un films de Jean-Luc Godard, du premier long métrage, *A bout de souffle* (1960), à *Soigne ta droite* (1987). Ça dit quoi ? Cette affiche ne résulte assurément pas d'un travail cohérent de programmation, mais offre l'occasion de voir trois fois sept merveilles du cinéma moderne. Et puisque l'univers est plein de braves gens de tous âges qui n'ont jamais vu (au cinéma !) la splendeur du noir et blanc gouailleux d'*A bout de souffle*, la caresse du regard caméra sur Anna Karina frôlée par la voiture de Michel Subor dans *Le Petit Soldat*, le madison de la rage d'exister de *Bande à part...* Ni le seul bon film avec Brigitte Bardot, ou avec Maruschka Detmers – et leurs serviettes-éponge respectives et irrespectueuses, blanc Phidias, jaune Van Gogh.

Non, non, attendez ! Et Nathalie Baye descendant de la montagne à cheval sur son vélo; le chapeau mou dans la ville de Constantine; le génie matérialiste de Jean-Pierre Léaud derrière sa barricade d'idéologie sous plastique écarlate; la salle de billard du bout de l'espoir de *Vivre sa vie*; la pensée faite corps de *Numéro 2*; l'image faite chair de *Je vous salue Marie*; Vlady-la vie et le divin Cuny... C'est comme la mer, la

mémoire et les humeurs, ça remonte : la rose et la morgue de Piccoli qui rime avec l'ancien *Mépris* dans les fragrances de Solidarnosc; Huppert, de la chaîne du cul à la chaîne du fric, magnifique et glacée... Voilà.

ZOOM
De « A bout de souffle » à « Soigne ta droite », trois fois sept merveilles du cinéma moderne

Voilà, on était parti pour faire la fine bouche. Il s'agissait de dire que ce programme décidément n'est pas complet, de la première époque, avant 68, il manque ne serait-ce que parmi les longs métrages, *Une femme est une femme* et *Week-end*, puis ce sont presque toutes les « années Mao » et les « années vidéo » (selon la classification de l'insurpassable maître en godardologie Alain Bergala) qui font défaut – seuls figurent *Tout va bien* (où manque le

nom du coréalisateur, Jean-Pierre Gorin) et *Numéro 2* (où manque le nom de la coréalisateur, Anne-Marie Miéville, pas plus qu'elle n'est annoncée comme cosignataire de *Sauve qui peut (la vie)*). Sans doute la mention de ces partenaires perturberait le fétichisme de l'auteur. Elle troublerait ce que Godard a appelé le syndrome JLG, ce sigle qui lui colle comme un double encombrant, qui donne à la statue culturelle à laquelle il tente sans cesse d'échapper un logo de compagnie aérienne ou de parti politique.

On était enclin à se plaindre du programme, d'autant que le responsable d'*Histoire(s) du cinéma* suscite plus que tout autre une attente dans la composition des assemblages, qui engendre vite la déception lorsque n'est tenue aucune des exigences qu'on lui associe. On ira pourtant, cet été, voler sur JLG, adhérer tout de même au JLG, au coin classé de la rue des Ecoles et de la rue Champollion. A cause des films, voilà. Parce que le bonheur, l'intelligence, la dignité, la beauté. Parce que... et basta !

J.-M. F.

★ 21 films de Jean-Luc Godard au Champo, 51, rue des Ecoles (5^e). Tél. : 01-43-54-51-60.

RENCONTRE

Jean Labé fête le cinéma

« Pour la seizième année consécutive, la Fédération nationale des cinémas français, qui regroupe les exploitants de salles et dont vous êtes le président, organise la Fête du cinéma les 25, 26 et 27 juin. Comment se présente cette nouvelle édition ?

– La Fête du cinéma est devenue une institution, attendue par le public, et nous comptons augmenter le score déjà remarquable de l'an dernier où elle avait entraîné plus de quatre millions d'entrées. Au début, les distributeurs en profitaient pour écouler leurs fonds de tiroir. La sortie, l'an dernier, de *Matrix*, et cette fois de *Gladiator* et de *Fou(s) d'Irène* prouvent que leur attitude a changé.

– On constate en revanche une absence de films français « porteurs ».

– Oui, ceux-là (*Promenons-nous dans les bois*, *Jet Set*, *Meilleur espoir féminin*) ont préféré anticiper. On peut le regretter, d'autant qu'on sait que tous les films profitent de la Fête, ne serait-ce que parce que, lorsqu'une salle est pleine, le public se déplace vers une autre. C'est particulièrement vrai dans les multiplexes qui, grâce à leur capacité d'accueil, sont désormais les principaux bénéficiaires de cette opération.

– Celle-ci connaît-elle des modifications par rapport aux années précédentes ?

– Non, nous conservons le système du carnet-passeport au prix d'une place normale, permettant ensuite toutes les autres entrées pour 10 francs. En revanche, nous étudions les résultats du Printemps du cinéma, dont la première édition a eu lieu en mars, et que nous allons poursuivre. La seule nouveauté de la Fête, cette année, tient au nombre d'avant-premières, destinées au lancement des films de l'été. Pendant longtemps, cette période était un désert. Les choses changent, avec des films importants, français et américains, prévus en juillet et août.

– Que pensez-vous de l'état de la fréquentation ?

– Je suis optimiste, grâce notamment à cette amélioration de l'offre estivale. Déjà, les scores du premier semestre seront bons, et si la deuxième moitié de l'année tient ses promesses, nous pourrions retrouver le niveau de la « fameuse année » 1998 (celle de *Titanic*, du *Dîner de cons* et de *Taxi*), qui avait permis d'atteindre les 170 millions d'entrées. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Jim Carrey électrise le délire schizophrène des frères Farrelly

Fou (s) d'Irène. Dans un rôle dédoublé, l'acteur impose sa présence physique et sa puissance destructrice

Film américain de Peter et Bobby Farrelly. Avec Jim Carrey, Renée Zellweger. (1 h 57.)

Amateurs d'Aragon, abandonnez tout espoir ! Le nouveau bateau ivre accastillé par les frères zigotos ne doit rien à la mémoire de l'auteur du *Fou d'Elsa* et, en dépit de quelques scènes d'une crudité affichée, pas plus à celui du *Con d'Irène*. S'il est un patronage sous lequel se placent ces boy-scouts de la gaudriole *made in USA*, c'est évidemment celui de Jerry Lewis et plus précisément de son *Docteur Jerry* et *Mister Love*, archétype de la schizophrénie calamiteuse à l'écran. Mais un ennemi rôde dans l'ombre, sous un masque opaque, plus encore que le dédoublement de personnalité prévu par le scénario et mis en œuvre par le duo de réalisateurs. Ce trublion s'apprête à griller sur le fil ceux qui, en ne signant pas leur film de leurs prénoms mais d'un nom unificateur – « les frères Farrelly » – croyaient bien pourtant rafler la mise de la curiosité.

Ainsi, un fier motard de la valeureuse police du sympathique état de Rhode Island, Charlie Baileygates, parcourt routes et avenues en se faisant interminablement humilié. Sa dulcinée l'a plaqué pour un séduisant nain noir au QI et autres mensurations intimes surdéveloppés – ce qui ne semble pas être exactement le cas de Charlie. Seul réconfort dans sa vie lamentable : les trois blacks obèses et surdoués que lui a légués son épouse envolée en guise de fistons... Jusqu'à ce qu'explose l'« autre Charlie », son infernal re-foulé, Hank la terreur, le Mister Hyde de service, donc. Jusqu'à ce que Charlie-Hank soit chargé d'escorter une jeune femme bien sous tous rapports – avant même d'avoir fait plus ample connaissance, à quoi s'évertuent Charlie et Hank, chacun selon sa nature.

HUMOUR VACHE

L'Irène en question est poursuivie par des truands et des flics véreux décidés à l'exterminer. Baileygates et son double la protègent et sont finalement soupçonnés de toutes les forfaitures par l'ensemble des forces de l'ordre des Etats-Unis d'Amérique. Tout cela n'a guère d'importance, pure routine scénaristique justifiant les rebondissements policiers qui viennent s'adjoindre aux rebondissements sentimentalo-libidineux qui constituent la principale ligne narrative. Il est plus intéressant que le rôle féminin soit tenu par Renée Zellweger, qui ne ressemble à aucune idée qu'on peut se faire d'une star hollywoodienne, et à toutes les idées qu'on peut se faire d'une très bonne actrice.

Il importe surtout que l'affaire soit mise en œuvre par le duo qui a récemment triomphé avec *Mary à tout prix*, imposant un humour « incorrect » – on dit plein de gros mots, on ne redoute rien de la scatologie, on se moque des minorités ethniques et sexuelles, on distribue des baffes aux enfants blonds, aux vieillards gentils et aux infirmes, on trouve quelques variantes au « clou » de *Mary*, la désormais célèbre fabrication d'un gel capillaire pour demoiselle qui en inspire la production *sui generis* à son soupirant échauffé. Depuis le précédent film, les frangins ont fait des progrès, surtout dans les enchaînements : ce qui paraissait une succession assez besogneuse de gags est ici donné sur un rythme allégre, relevé de quelques trouvailles pleines de non-sens de la plus belle eau (trouble) – notamment une certaine vache éten due en travers de la nationale, pour la plus grande joie des ennemis des animaux et de la logique...

Tout cela resterait néanmoins dans le cadre finalement très convenu d'une transgression potache, qui n'effarouche en vérité personne et qui, à coups de clin d'œil appuyés et d'outrances soigneusement calibrées, mettrait tous les rieurs de son côté. Mais il y a Jim Carrey. Officiellement, Jim Carrey est l'homme de l'emploi : il a accompagné les débuts des Farrelly Brothers avec *Dumb and Dumber*, en 1994. Dans ce film, il a commencé de construire son personnage d'adepte de la catastro-



Jim Carrey : l'étrangeté et la mélancolie introduites par effraction dans le divertissement.

phe burlesque méprisant les lois de la bienséance. C'est aussi à cette époque, celle du premier *Ace Ventura*, qu'a commencé un complot contre la loi du récit et l'ordre du spectacle autrement ambitieux que les pochades des frères F.

Une série d'attentats caractérisés a ensuite été ourdie par Jim Carrey : le deuxième *Ace Ventura* (1995), puis *Disjoncté* (1996), où il

dynamite le genre comique, ses règles d'expression langagière et corporelle. Après ces exploits, il est confronté à divers défis, plus compliqués : affronter les effets spéciaux – qui, dans *Mask*, prirent l'avantage sur lui – ; combattre la comédie sentimentale à gros budget dans *Menteur menteur* où, sans parvenir à la saboter entièrement, il instillait de virulents virus ; en découde avec la pseudo-critique

de la société du spectacle recyclée par les faux intellectuels californiens de *The Truman Show*. Il devait enfin rencontrer un authentique complice en la personne de Milos Forman – qui de son côté semblait avoir cherché en vain pareil acolyte depuis son arrivée en Amérique en 1971 (*Taking Off*) – pour le magnifique *Man on the moon*, sorti trop discrètement début 2000.

J.-M. F.

Peter et Bobby, le mauvais goût près de chez soi

Au téléphone, depuis Los Angeles où il est rentré quelques jours avant la sortie mondiale de *Fous d'Irène*, Peter Farrelly expose son discours de la méthode : « Nous ne cherchons pas à aller plus loin que là où les spectateurs ont envie d'aller. Pour chaque film, nous faisons six ou sept test screenings. Pour *Mary*, nous avions peur de nous aliéner le public avec le gag du gel capillaire, mais ça n'a pas été le cas. En revanche, dans *Dumb and Dumber*, Jim Carrey jetait une boule de neige à Lauren Holly. Elle tombait et se relevait avec du sang sous le nez. Ça n'a pas plu, et nous avons corrigé l'image digitalement. Nous sommes à l'écoute du public. » Quelques jours avant la sortie du film, Peter Farrelly est déjà en mesure d'annoncer que les Américains ont été particulièrement sensibles aux relations entre le papa Jim Carrey et ses trois fils afro-américains.

Il n'empêche que l'humour Farrelly n'est pas toujours facile à imposer. « Des tas d'acteurs refusent de tourner dans nos films. Ben Stiller n'était pas notre premier choix pour *Mary*. Et Cameron Diaz était très an-

goissée à l'idée de tourner la scène du gel. On peut la comprendre : elle aurait très bien pu être la risée de Hollywood pendant toute la décennie. »

Le succès du film et de son gag infâme a fait que, cette fois, les frères on eu beaucoup moins de mal à convaincre Renée Zellweger de se livrer à leurs insanités.

« NOUS SOMMES DES ÉCRIVAINS »

D'autant moins de mal que le projet marquait la reprise de la collaboration entre les frères et Jim Carrey. Gloire naissante, l'acteur était intervenu pour que Peter et Bobby Farrelly se voient confier la réalisation de *Dumb and Dumber*. « Depuis, nous lui avons proposé de jouer dans chacun de nos films, raconte Peter Farrelly. Nous n'avions pas écrit Irene pour lui. C'était un scénario vieux de dix ans. Mais il a accepté. Il venait de terminer *Man on the Moon* et, je ne sais pas si vous êtes au courant, mais il est devenu complètement fou sur le plateau [Jim Carrey avait adopté, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le comportement psychotique du personnage qu'il incarnait, le comique Andy

Kaufman]. Nous lui avons demandé de considérer Irene comme des vacances et tout s'est bien passé. »

Parce qu'on est français, et que les Américains sont convaincus que Jerry Lewis est considéré comme un demi-dieu en France, on demande à Peter Farrelly s'il discerne une filiation qui mènerait de l'auteur de *Ja, Ja mon général* à l'interprète d'*Ace Ventura*. De la réponse embarrassée du cinéaste, on retire deux certitudes : Jerry Lewis n'est décidément pas prophète en son pays et la France ne retrouvera aux Etats-Unis l'aura qui était la sienne du temps de La Fayette qu'une fois débarrassée de sa réputation de « lewisophilie ». De toute façon, le frère de Bobby Farrelly tient Jim Carrey pour un personnage beaucoup plus complexe que Lewis : « Jim est en fait plus proche de Don Knotts, un comique des années 60. C'est vrai que c'est le plus physique de nos grands acteurs. Nous nous sommes contentés d'écrire le film. Toute la partie physique vient de Jim. C'est lui qui a chorégraphié pendant deux jours le combat entre Hank et Charlie [les deux moitiés du person-

Cette fois, Jim Carrey est mis au défi de ravager son propre pré carré, ce burlesque mal embouché dont il est issu et dont les frères Farrelly sont devenus les gestionnaires avisés. Sans pour autant se faire virer – puisqu'à la différence de Jerry Lewis, Jim Carrey n'a pas le pouvoir sur les films qu'il interprète. Au cœur d'un scénario efficace, tout entier au service d'un aboutissement consensuel – les deux faces opposées de la personnalité du héros se réconcilient tandis que l'amour l'emporte et que les méchants sont défaits –, on assiste donc à de sournoises distorsions.

LE LANGAGE DU CORPS

Dans ce cadre, les mots ne peuvent rien, avalés par le trou noir de la trivialité. Le corps seul garde ses chances. Par son art du mime, plus encore que par son art du jeu, Jim Carrey introduit les ferments d'une étrangeté et d'une mélancolie qui n'ont rien à voir avec cette entreprise générale de distraction qu'est *Fou (s) d'Irène*. Sa présence physique entraîne le film vers un trouble de l'identité assez voisin, finalement, des interrogations de John Woo dans *Volte-Face*. Le corps, par des voies différentes, est au centre de la réflexion sur le cinéma, là-bas, à Hollywood, comme ici, dans le cinéma d'auteur européen.

nage schizophrène qu'incarne Carrey]. »

Le prochain film des frères Farrelly sera un mélodrame. C'est peut être là que se révélera le mieux leur fond gentiment moralisateur qui transparaît dans *Irene*, parsemé de micro-séquences éducatives pour le contrôle des armes à feu, la législation du cannabis ou contre la peine de mort. « Nous sommes avant tout des écrivains. Si nos films commencent à être bien mis en scène, c'est parce que nous sommes entourés de bons techniciens qui nous ont empêchés de gâcher le scénario. »

Peter Farrelly a relaté ses débuts à Hollywood dans *The Comedy Writer*, un roman « autobiographique à 53 % ». Dans l'une des premières scènes du livre, le héros, un aspirant-scénariste venu de la Côte est, se laisse convaincre pas son agent de se présenter comme un metteur en scène. Plus tard, il rate son premier contrat parce qu'il refuse de tirer un gros producteur d'affaire par un faux témoignage.

Thomas Sotinel

Joaquin Phoenix et le complexe du tyran

L'EXISTENCE de Joaquin Phoenix pourrait donner matière à un roman-photo. « *Mon environnement ressemblait à n'importe quel autre. Je n'ai rien*

PORTRAIT

L'acteur, qui a eu une enfance mouvementée, s'est fait un nom en jouant les adolescents

à en dire, il est trop ordinaire », affirme le jeune homme vêtu d'une veste en Tergal mal coupée, d'une chemise froissée, les cheveux en bataille, et les paupières lourdes comme s'il venait de subir un interrogatoire de police musclé qui le laisse muet devant la presse.

Son enfance est pourtant très particulière. Un nom de famille difficile à porter – il est le frère de River, le jeune acteur prodige de *Stand by Me* et de *My Own Private Idaho* – et un prénom encore plus lourd à assumer – Leaf, qui signifie feuille en anglais – apparaissent comme les prémices idéales d'une non-carrière. Qui connaît Frank Stallone, le frère de Sylvester, qui a pourtant joué dans une dizaine de films, ou Eric Douglas, le frère de Michael, comédien depuis vingt ans ?

Fils de hippies amoureux de la nature qui subsistaient en faisant les vendanges ou les ré-

coltes, avant de rejoindre une secte baptisée Les Enfants de Dieu, Joaquin Phoenix a grandi en Amérique du Sud. Son père y était devenu missionnaire et avait hérité du titre ronflant d'archevêque du Venezuela et des Caraïbes.

La suite se révèle encore plus baroque. Déçu de son expérience à l'étranger, son père retourne en Californie, adopte le patronyme de Phoenix, qui symbolise la renaissance de la famille de ses cendres, et décide que l'avenir de ses cinq enfants, River, Rainbow, Leaf, Liberty, et Summer – qui tient le rôle principal dans *Esther Kahn*, le film d'Arnaud Desplechin présenté cette année à Cannes – se situe au cinéma. Les cinq enfants se retrouvent entre les mains d'un agent hollywoodien qui connaîtra des fortunes diverses en gérant la carrière de membres de la famille Phoenix.

« GÉRER LA CORPULENCE »

La carrière de Joaquin Phoenix démarre véritablement en 1995 – peu de temps après la mort de son frère avec lequel il n'affiche aucune ressemblance – avec son rôle d'adolescent complexé et meurtrier dans *Prête à tout* de Gus van Sant. Un emploi que le comédien semble décliner depuis, que ce soit dans *U-turn* d'Oliver Stone où il incarne le caïd dégénéré d'une petite ville américaine, ou le

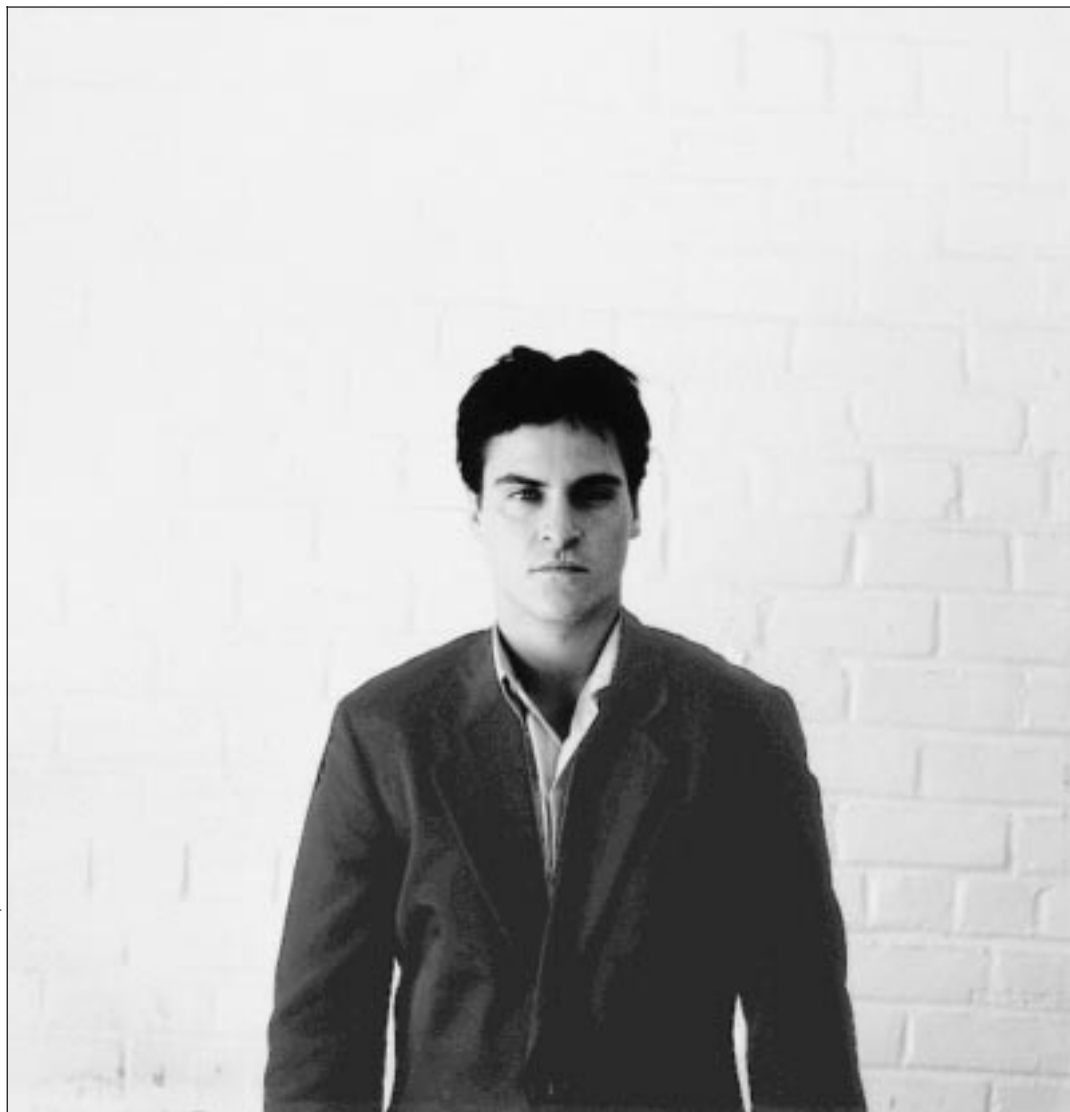
plus récent *The Yards* de James Gray présenté à Cannes, où il s'attachait à décrire sous tous ses aspects les névroses de cette période de la vie. Son interprétation du tyran Commode dans *Gladiator* est un exemple parfait d'une figure historique transformée en adolescent complexé.

« *J'ai toujours des idées très arrêtées sur mes rôles. J'ai lu beaucoup de livres sur Commode. Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain de Edward Gibbon m'a beaucoup influencé, mais on parlait toujours de la folie de cet empereur alors que j'y voyais d'abord un garçon fragile. J'ai voulu éviter tous les clichés du méchant pour montrer comment un individu sombre dans la dépression et la paranoïa. Je suis obsédé par l'aspect physique d'un rôle, la manière dont on gère sa corpulence, et je me suis mis à prendre du poids pour le rôle, justement pour montrer le malaise du personnage.* »

Le prochain rôle de Joaquin Phoenix est plus apaisé. Il incarne un prêtre dans *Quills* de Philip Kaufman, une biographie du marquis de Sade.

Sa corpulence sera encore en question. Ne tolérant aucun produit en matière animale, l'acteur s'est fait fabriquer des brodequins en cuir synthétique sur mesure.

S. Bd



ROBERT TRACHTENBERG/OUTLINE

Dans « *Gladiator* », Joaquin Phoenix transforme le tyran Commode en adolescent complexé.

Combats médiatiques dans l'Antiquité

Gladiator. Ridley Scott renouvelle le péplum et explore les lois de la communication politique

Film américain de Ridley Scott. Avec Russell Crowe, Joaquin Phoenix, Connie Nielsen, Oliver Reed. (2 h 35.)

C'est dans *Y a-t-il un pilote dans l'avion* ? que le péplum a été évoqué pour la dernière fois au cinéma. « *Aimes-tu les films de gladiateurs, mon petit ?* », demandait un pilote pédophile à un adolescent, trop jeune pour avoir vu les grands classiques du genre. Cette question trouverait une réponse aujourd'hui. Comme *Titanic*, qui remettait à l'honneur le mélodrame à grand budget, *Gladiator* est une production prestigieuse, nourrie d'effets spéciaux numériques, qui tente de revitaliser un genre — le péplum — aujourd'hui disparu.

Le film de Ridley Scott s'ouvre sur un somptueux affrontement entre des Germains et des légions romaines menées par le général Maximus, qui triomphent de leur adversaire grâce à un barrage de flèches enflammées. Le général gagne la bataille mais pas la guerre, victime de la jalousie maladroite du jeune Commode (Joaquin Phoenix) qui écarte ce rival encombrant dans la course à la succession de son père Marc-Aurèle. *Gladiator* reprend le flambeau du genre là où il s'était éteint, il y a trente-cinq ans, avec *La Chute de l'empire romain*, le chef-d'œuvre d'Anthony Mann, qui se voulait une allégorie du déclin d'Hollywood et bâtissait une fiction proche de *Gladiator*, autour de la mort du roi-philosophe et du règne de son fils tyrannique. *Gladiator* reprend également plusieurs séquences de *Spartacus*, dont celle de l'entraînement des gladiateurs, mais à la différence du film de Kubrick, il est moins question de révolte collective que de revanche individuelle.

RESTAURER LA ROME ÉTERNELLE

Marc-Aurèle (Richard Harris, dans une posture très shakespearienne) répète plusieurs fois qu'« *il existait autrefois un rêve nommé Rome* ». Maximus opine de la tête, bien que ce citoyen hispanique — il gagnera le surnom anachronique de « l'Espagnol » dans l'arène — n'ait jamais rien vu de cet empire. Marc-Aurèle, qui professait pourtant, si l'on se fie à ses écrits, que rien n'était immuable, désire que l'incorruptible Maximus redonne le pouvoir au peuple et restaure la Rome éternelle. Un souhait contrarié par Commode qui ordonne l'exécution du général et le massacre de sa famille.

La revanche de Maximus évoque Shakespeare et... le Sergio Leone d'*Il était une fois dans l'Ouest* — une séquence sépia avec une musique new age montrant la famille du général dans son hacienda dévastée est une citation de la scène de l'harmonica du film de Leone. Après s'être débarrassé de ses bourreaux, Maximus se retrouve dans le désert où un revendeur d'esclaves le récupère et le cède à Proximo, un entraîneur de gladiateurs. On s'attendrait à ce que Maximus prépare sa revanche en songeant aux pensées de Marc-Aurèle, un peu à la manière de Forrest Whitaker méditant les préceptes des samourais dans *Ghost Dog* de Jim Jarmusch. Mais le véritable mentor de Maximus se révèle être Proximo. Ce Marshall McLuhan de son temps enseigne à Maximus les dures lois du monde de la communication : « *Gagne la foule et tu retrouveras ta liberté* ». Ou, plus complexe : « *Le pouvoir de divertir les foules est le pouvoir* ». Fort de ce cours en médiologie, le gladiateur se prépare pour son entrée en scène au moment où Commode s'apprête à rouvrir les portes du Colisée pour y accueillir les jeux du cirque.

Commode se révèle, à bien des égards, le véritable producteur du film. Son désir de séduire les habitants de Rome en leur proposant des combats de gladiateurs qui seraient des reconstitutions des grandes batailles gagnées autrefois par l'empire romain répond à la constatation qu'une guerre gagnée en huis clos, sans le regard du peuple, ne perdure pas dans les mémoires.

A travers ses jeux du cirque, Commode invente CNN. Ce parallèle amusant esquissé par les trois scénaristes de *Gladiator* se heurte au cynisme de Ridley Scott. Des gladiateurs au physique irréel recrutés parmi les membres de la World Wrestling Federation, la ligue de catch américaine ; un style composé de ralenti et de montages accélérés, proche de celui de MTV ; une gestuelle de combat inspirée des films d'action de Hongkong montrent à quel point le réalisateur anglais est soucieux de satisfaire le spectateur et de transformer l'arène antique en spectacle contemporain. La Rome numérique, reconstituée par instants de manière époustouflante par Ridley Scott, obéit, sous le règne du tyran Commode, à la seule loi du show-business. Une loi à laquelle ne se soustrait jamais Ridley Scott.

Samuel Blumenfeld

Baisser la TVA OUI. Baisser les bras NON.

Depuis 1993, la Fnac se bat pour faire baisser la TVA. Cette année encore, le 21 juin, la Fnac baissera* la TVA sur tous les disques, DVD et vidéos enregistrées de 19,6% à 5,5%, comme sur le livre. Rendez-vous dans les magasins Fnac

et sur

www.fnac.com

*Hors prix verts, CD 2 titres et autres remises. La Fnac prend à sa charge cette baisse du coût de la TVA par escompte direct aux caisses, ce qui équivaut à une remise de 11,80%.

fnac.com

HORS CHAMP

■ **L'affaire « Jeanne d'Arc », qui opposait Luc Besson et la réalisatrice américaine Kathryn Bigelow, a été réglée à l'amiable, selon l'avocat de celle-ci. Ils avaient travaillé ensemble sur le scénario de Jeanne d'Arc avant de se séparer à la suite d'un désaccord sur le choix de l'actrice principale, Milla Jovovich. Kathryn Bigelow avait poursuivi en justice le réalisateur français, l'accusant d'avoir utilisé sans son accord son travail de recherche et plusieurs passages du scénario.** - (d'après *REUTERS*.)

■ **Le grand prix du festival Côté court a été attribué à Avec Marinette de Blandine Lenoir, La Brèche de Roland, d'Arnaud et Jean-Marie Larieux recevant une mention du jury ainsi que le prix du public.**

■ **Le Festival international du film d'histoire de Pessac, qui aura lieu du 22 au 27 novembre, récompensera le meilleur documentaire d'histoire d'un prix de 30 000 F. Les inscriptions, qui concernent les œuvres inédites en France, doivent parvenir au Festival avant le 31 août.**

■ **Shockwave.com, la firme qui élabore les logiciels d'animation destinés à la Toile, vient de signer un accord avec l'Artists Management Group de Michael Ovitiz, selon *Variety*. Les animateurs représentés par M. Ovitiz (dont les auteurs des *Razmokets* et de *Daria*) produiront des œuvres pour Shockwave.**

Coup de théâtre à la Cinémathèque française

Son président est désavoué par une partie du conseil d'administration

APRÈS l'annonce du départ du directeur de la Cinémathèque française, Dominique Païni – en désaccord avec le projet de la Maison du cinéma qui devrait s'ouvrir dans deux ans à Bercy –, on attendait de l'assemblée générale du 19 juin qu'elle apporte un peu de clarté, voire de sérénité, dans cette délicate période de transition. Il n'en fut rien, comme s'il était écrit que le drapeau noir de l'insurrection devait, en farouche hommage aux mânes d'Henri Langlois, éternellement flotter sur la marmite de cette noble association. Outre l'approbation des rapports moral et financier, l'intérêt principal de l'ordre du jour consistait en l'élection de huit parmi les vingt-six membres que compte le conseil d'administration. Parmi ces huit élus dont le mandat arrivait à terme, figurait celui du président, Jean Saint-Geours.

Le scénario, sinon le plus certain, du moins le plus probable en vue d'une harmonieuse transition, voulait que Jean Saint-Geours soit candidat à sa propre succession, et que son élection par le conseil d'administration lui permette de nommer au plus vite un successeur au directeur en partance, Dominique Païni. Il n'est un secret pour personne que Jean Saint-Geours s'était lui-même rallié à cette hypothèse, en

assumant évidemment le risque de ne pas être réélu. La réalité fut pire encore, lundi 19 juin, avant même la tenue officielle de l'assemblée générale, prévue à 14 heures dans la salle du Palais de Chaillot. La rumeur enflait à mesure que les participants arrivaient : les jeux étaient faits, Jean Saint-Geours ne se présenterait même pas à l'élection.

La rumeur enflait à mesure que les participants arrivaient : les jeux étaient faits

Le matin même, une fraction résolue des membres du conseil d'administration lui avait fait savoir que sa candidature était indésirable. Prenant acte de cette démonstration de défiance, qu'il faut interpréter comme un durcissement soudain de la Cinémathèque à l'égard de l'Etat, Jean Saint-Geours a préféré s'abstenir. Le débat qui a suivi lors de l'assemblée générale aura du moins permis de comprendre les motifs de ce que d'aucuns nomment un « putsch ».

Ils tiennent essentiellement à la question ultrasensible – et fortement symbolique – puisque l'Etat subventionne l'institution depuis belle lurette – de l'indépendance de la Cinémathèque dans le cadre de la future Maison du cinéma, et au soupçon porté contre le président de ne pas la défendre comme il se doit. Tandis que Jean Saint-Geours arguait des nombreuses garanties pourtant fournies par l'Etat à cet égard, le débat se cristallisa sur le sort de la salle historique du Palais de Chaillot, à laquelle la Cinémathèque devrait renoncer dans son déménagement.

De Jean Rouch à Philippe Garrel, en passant par le cinéphilie qui connut ici ses premiers émois adolescents, il y avait là un groupe bien décidé à « prendre le maquis » si la salle devait être perdue. Fort de ses huit nouveaux élus (les sortants Jean-Charles Tachella, Laurent Heynemann, Humbert Balsan, Bruno Blanciaert, Jeanine Langlois-Glandier, Alain Sussfeld et les nouveaux venus Jeanine Bertrand et Padrig Mahé), le conseil d'administration devait élire, mardi 20 juin au matin, un nouveau président, dont on murmure avec insistance qu'il pourrait se nommer Jean-Charles Tachella.

Jacques Mandelbaum

Le vrai faux journal de Rémi Lange

Les Yeux brouillés.

Un film flou entre vérité et manipulation

Film français de Rémi Lange, avec Rémi Lange, Antoine Parlebas. (1 h 25.)

Rémi Lange est l'auteur d'un journal filmé en super 8 qui a déjà donné lieu au montage d'un premier long métrage, *Omelette*, sorti en 1997. *Les Yeux brouillés*, comme son titre l'indique en filant la métaphore culinaire, reste fidèle à la petite cuisine égocentrique du précédent, dans le sillage d'un cinéma à la première personne qui revendique, à l'épreuve du narcissisme et de l'homosexualité, l'héritage transgressif du courant underground, tout en y rajoutant un brochet fictionnel destiné à jeter le trouble sur les méthodes de fabrication de la recette. On avait donc abandonné Rémi sur l'annonce psychodramatique faite à ses parents de son homosexualité ; on le retrouve aujourd'hui en pleine crise d'inspiration, en train de se demander ce qu'il va désormais bien pouvoir filmer, et résumant en attendant les changements introduits dans sa vie par la diffusion publique d'*Omelette*, depuis les rencontres occasionnelles par le film jusqu'à la proposition de Canal+ d'en diffuser une version réduite.

L'argument principal du film se dessine lentement, avec la transformation de la crise d'inspiration en crise de couple, sans qu'on puisse savoir avec certitude si les dites crises sont réelles ou fabriquées de toutes pièces. Antoine, son compagnon, qui ne supporte plus ses écarts amoureux, finit en tout cas par quitter Rémi. David, un beau garçon aux yeux brouillés (scrachés sur la pellicule en étincelles lumineuses), pourra-t-il le remplacer dans le cœur meurtri du diariste ?

La question aurait sans doute plus d'intérêt si Rémi Lange s'exposait davantage aux dangers de l'expérience autobiographique plutôt que de s'acharner à prouver – notamment par un discours fleuve relativement fastidieux en voix off – qu'il n'est pas dupe du genre qu'il prétend illustrer. La revendication de la manipulation, et la volonté de maîtrise qu'elle dissimule, est en l'occurrence une coquetterie superflue qui ruine le pacte tacite (celui de la sincérité) établi entre ce type de film et le spectateur. Le journal est en soi un exercice pervers, fondé sur l'inéluctable trahison de ses propres fins : à quoi bon en rajouter ?

Jacques Mandelbaum

LES NOUVEAUX FILMS

LE BATTEMENT D'AILES DU PAPILLON

■ Laurent Firode, pour son premier long métrage, a conçu un scénario à la fois ingénieux et complexe qui, pour illustrer la théorie du chaos annoncée par le titre, fait s'entrecroiser à un moment ou à un autre de l'action une multitude de personnages n'ayant a priori aucun rapport entre eux. Une jeune femme licenciée, un homme sur le point de quitter sa femme, un jeune mythomane victime de la sévérité de sa mère, un chômeur, un SDF, un immigré clandestin sont ainsi amenés à se croiser au détour d'événements généralement anodins (une feuille de salade glissant d'un camion, une fiente de pigeon tombant sur une photographie, un pari stupide...) qui modifient le cours de leur destin, sur fond d'indifférence et de cruauté du monde. Le procédé n'est pas très nouveau et l'on connaît ses limites : l'instrumentalisation et l'artificialité de ces petits hasards mis au service d'une écriture qui, elle, ne laisse rien au hasard et guère d'avantage aux nuances dramaturgiques (tout se vaut, depuis le faux pas jusqu'à la mort d'un personnage). Si elles ne sauvent pas le film de cet écueil structurel, la qualité de l'interprétation – notamment celle du chanteur de raï Faudel, étonnant de présence pour ses débuts comme comédien – et la finesse de touche du metteur en scène en font du moins une appréciable exception.

J. M.

Film français de Laurent Firode. Avec Audrey Tautou, Faudel, Eric Savin, Eric Feldman. (1 h 30.)

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS (sorti le 13 juin)

■ Les incursions cinématographiques françaises dans le cinéma de genre sont trop peu nombreuses pour qu'on les traite pardessus la jambe. Reconnaissons donc à Lionel Delplanque d'avoir tenté quelque chose « dans le genre », encore qu'il resterait à déterminer lequel, en dehors d'un démarquage poli de quelques récents succès d'horreur hollywoodiens. Soit cinq jeunes comédiens invités à donner un spectacle chez Axel de Fersen, châtelain inquietant (François Berléand), flanqué d'un garde-chasse patibulaire (Denis Lavant) et d'un rejeton muet. Un tueur au masque de loup – c'est, outre le château, la touche « européenne » du film, qui renvoie au *Petit Chapeau rouge* sans tromper personne sur la véritable source d'inspiration du scénario à savoir *Scream*, de Wes Craven – va éliminer tous les protagonistes les uns après les autres, avant que son identité ne soit finalement révélée. Handicapé par la faiblesse du scénario et achevé par des acteurs abandonnés à eux-mêmes, le film s'épuise dans une débauche d'effets qui ne semble destinée qu'à soutenir la comparaison avec les modèles américains, au détriment de la crédibilité du contexte et des personnages. Tournant à vide, il en oublie au passage de faire peur.

J. M.



Faudel (en haut) est étonnant de présence dans « *Le Battement d'ailes du papillon* ». En bas : extrait de « *Sexe attitudes* », le premier film de Michael Cristofer.

Film français de Lionel Delplanque. Avec Clotilde Courau, Clément Sibony, François Berléand. (1 h 30.)

JANICE L'INTÉRIMAIRE

■ Qu'est-ce que c'est que ce désordre ? Ce n'est pas parce que vous réalisez votre premier film qu'il faut laisser des bouts de scénarios qui pendouillent, des personnages qui n'ont rien à faire dans une scène, des acteurs tout désassortis. C'était pourtant une idée sympathique que d'observer les effets de l'irruption d'une intérimaire dans un pool de secrétaires. Mais compliquer tout ça d'une histoire de mère agoraphobe, d'une intrigue d'espionnage industriel, et d'une romance avec un aristocrate déguisé en cockney, relève de l'inconscience : le film ne dure que cinq quarts d'heure, et cette accumulation d'éléments, au lieu de le nourrir, étire le temps jusqu'à l'ennui. A relever des décombres : Patsy Kensit, en *über*-secrétaire agressive, persécutrice d'intérimaire. Jamais vraiment remise d'avoir tenu son premier grand rôle dans l'un des plus grands échecs de l'histoire du cinéma anglais – *Absolute Beginners*, de Julian Temple –, Patsy Kensit rappelle régulièrement qu'elle est une actrice, sans jamais tout à fait convaincre producteurs et metteurs en scène de lui confier des rôles plus que décoratifs. T. S. *Film britannique de Clare Kilner. Avec Eileen Walsh, Rhys Ifans, Patsy Kensit. (1 h 16.)*

SEXE ATTITUDES

■ Après *Sexcrimes* il y a deux ans, et *Sexe Intentions* l'an dernier, nous arrive *Sexe Attitudes*. Le premier film de Michael Cristofer, qui fut le scénariste des *Sorcières d'Eastwick*, de George Miller, et du *Bûcher des vanités*, de Brian De Palma, n'usurpe pas son titre. Cette étude sur les mœurs sexuelles de huit garçons et filles à Los Angeles se veut très ambitieuse. Des cadrages décalés, des personnages s'adressant directement à la caméra, et une construction étoilée abusant du flash-back font partie d'un dispositif complexe et finalement gratuit. Les adolescents californiens seraient donc riches, nihilistes, volages, voire violents. Persuadé de révéler cette triste réalité au public, Michael Cristofer lui adjoint un style avant-gardiste qui masque mal le conformisme de son propos.

S. Bd

Film américain de Michael Cristofer. Avec Sean Patrick Flanery, Jerry O'Connell, Amanda Peet, Tara Reid. (1 h 45.)

FOU(S) D'IRÈNE (sortie le 23 juin)

Lire la critique page 33
GLADIATOR (sortie le 20 juin)
Lire la critique page 34
LES YEUX BROUILLÉS
Lire la critique ci-dessus
LES OPPORTUNIS
28 JOURS EN SURSIS
DANCING NORTH (sortie le 23 juin)
(La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition)

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Jet Set	1	340 519	494		
2 Promenons-nous dans les bois	1	137 806	171		
3 Meilleur espoir féminin	3	78 921	169	▽ - 59 %	640 648
4 Mon voisin le tueur	6	66 776	346	▽ - 49 %	124 663
5 American Psycho	2	48 644	201	▽ - 60 %	204 740
6 The Dancer	2	45 720	370	▽ - 58 %	193 178
7 Battlefield Earth	1	44 420	168		
8 Comme un aimant	3	34 673	109	▽ - 1 %	192 414
9 Erin Brockovich	8	34 219	268	▽ - 62 %	2 150 255
10 Human Traffic	1	30 671	159		

* Période du mercredi 14 juin au dimanche 18 juin inclus

On demandera à l'enseigne de la maison Pathé – un coq – de chanter vigoureusement cette semaine : trois films français en tête du classement des entrées (dont l'un distribué par Pathé), voilà un événement dont on avait perdu l'habitude. Le succès de *Jet Set* confirme l'attrait constant qu'exercent les « comédies communautaires » depuis *Black Mïcmac* en passant par *La Vérité, si je mens. Promenons-nous dans les bois* réussit un démarrage digne d'un film d'horreur américain, reste à savoir si le film de Lionel Delplanque aura « *des jambes* », comme le disent justement les commentateurs américains, et ne s'effondrera pas en deuxième semaine. Troisième larron, Gérard Jugnot perpétue avec *Meilleur espoir féminin* une tradition comique française qui n'avait pas été à pareille fête depuis un moment. Une remarque musicale : les pauvres performances des deux films *dance* – *The Dancer* et *Human Traffic* – contrastent violemment avec l'insolente bonne santé du film hip hop *Comme un aimant*.

Source : "Ecran total"

SORTIR

PARIS

François Raffinot

Al Segno, titre de la nouvelle pièce du chorégraphe François Raffinot, est un terme musical indiquant la reprise d'un morceau. Il indique ici une recherche sur le temps qui s'appuie sur un récit de Samuel Beckett intitulé *Compagnie*. Pour ce spectacle rassemblant cinq danseurs, Raffinot, désormais à la tête du département chorégraphique de l'Ircam, a collaboré avec la chorégraphe Emmanuelle Vo-Dinh et le compositeur Yan Maresz. Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Les 21, 22 et 23, 20 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F à 90 F.

Nadeige Choplet

Il y a trois ans, fraîchement issue de l'École des beaux-arts, Nadeige Choplet exposait chez Claude Samuel ses « Esprits frétilants »,

une vingtaine de spermatozoïdes géants, en plâtre (*Le Monde* du 30 juillet 1997). Depuis, cette spécialiste de la terre cuite et de la céramique s'en est allée sous d'autres cieux. Elle revient de New York, où elle travaille désormais avec des « Créatures marines », anémones et coraux qui évoquent des liquides chauds, même si, comme précédemment, il ne s'agit pas forcément des eaux des mères du Sud. Elle se dit fascinée par la notion de reproduction, sans contact physique, qu'impliquent ces bestioles aquatiques, et fait subir à ses argiles des outrages qui leur confèrent une humanité époustouflante.

Galerie Claude Samuel, le Viaduc des arts, 69, avenue Daumesnil, Paris 12^e. M^o Bastille. Tél. : 01-53-17-01-11. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 juillet.

GUIDE

REPRISES

Easy Rider de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper, Jack Nicholson. Américain, 1968, copie neuve (1 h 30). VO : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40). Engrenages de David Mamet, avec Lindsay Grouse, Joe Mantegna, Mike Nussbaum. Américain, 1987 (1 h 52). VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, dolby, 5^e (01-43-54-42-34) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60) ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19^e.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Corps sensation

Centre d'arts plastiques Albert-Chanot, 33, rue Brissard, 92 Clamart. Tél. : 01-47-36-05-89. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi et fêtes. Du 21 juin au 9 juillet. Le Désert Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. M^o Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures. Les soirées nomades jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Du 21 juin au 5 novembre. 30 F. 20 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Orchestre national du Capitole de Toulouse Ravel : Don Quichotte à Dulcinée, La Valse. Ibert : Chansons de Don Quichotte. Duparc : Mélodies. Chausson : Symphonie op. 20. Josés Van Dam (basse), Michel Plasson (direction). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 21, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 295 F. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris Mendelssohn : Le Songe d'une nuit d'été. Beethoven : Symphonie n^o 7. Sandrine Piau (soprano), Delphine Haidan (mezzo-soprano), Gary Bertini

(direction). Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Le 21, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 255 F.

Orchestre philharmonique de New York Goubaidouline : Two Paths, création. Bruckner : Symphonie n^o 7. Cynthia Phelps, Rebecca Young (alto), Kurt Masur (direction). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marcéau. Le 21, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 650 F. Gürzenich Orchester de Cologne Schoenberg : Verklärte Nacht. Zemlinsky : Symphonie lyrique. Susan Anthony (soprano), James Johnson (baryton), James Conlon (direction). Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Basilique-de-Saint-Denis. Les 21 et 22, 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 280 F.

Ballet Ethery Pagava Le Réve de d'Artagnan. Théâtre du Jardin, jardin d'acclimatation-bois de Boulogne, Paris 16^e. M^o Les Sablons. Le 21, 15 heures. Tél. : 01-40-67-97-86. 45 F. Jiuta-Mai Danses de courtisanes japonaises. Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6^e. M^o Saint-Placide. Les 21 et 22, 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. De 80 F à 100 F.

1900 Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8^e. Tél. : 08 03 88 03. 50 F. 26 juin : Brassai (1879-1984) Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. Tél. : 01-44-78-12-33. 40 F. 1900 Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8^e. Tél. : 08 03 88 03. 50 F. 26 juin : Ann Mandelbaum : New York-nouveau travail Galerie Française Pavlov, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2^e. M^o Pyramides. Tél. : 01-42-60-10-01. De 14 h 30 à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Après la pluie de Sergi Belbel, mise en scène de Marion Bierry. Poche-Montparnasse, 75, boulevard de Montparnasse, Paris 6^e. M^o Montparnasse-Bienvenue. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. De 110 F à 200 F.

DERNIERS JOURS

EN VUE

Le pape Jean XXIII se serait « décomposé » à la lecture du troisième secret de Fatima, qui sera publié lundi 26 juin.

Les évêques polonais demandent au ministère de l'intérieur d'interdire aux prostituées les grands axes de pèlerinages.

Nicolae Kukos, prêtre orthodoxe défrôqué, bandit de grand chemin, récemment condamné par un tribunal de Moldavie, détraquait les voyageurs en compagnie d'un ancien pape.

Jeudi 15 juin, à Crayford, en Angleterre, mille motards chevauchant des Harley-Davidson ont escorté le corbillard de Ian Harris, Hell's Angel mort dans un accident de moto.

Pour annoncer à la Chambre des communes un projet de loi sur la chasse à courre, Jack Straw, ministre de l'intérieur, s'est appuyé sur un rapport soulignant « le manque de preuve scientifique sur l'effet bénéfique pour les renards d'une pratique consistant à être pourchassé, attrapé et tué par des chiens ».

Les maîtres-chiens d'une des chasses fréquentées par le prince Charles nourrissent de jeunes renards captifs, animaux nuisibles, avant de les lancer dans les pattes des équipages qui les tuent.

Les braconniers suédois abattent les ours protégés de la Dalécarlie en les répérant grâce à leurs colliers émetteurs.

Le très-révérend Barry Rogerson, évêque anglican de Bristol, autorise le pasteur Peter Stone, deux fois divorcé, à poursuivre son ministère après avoir changé de sexe.

Mehran Maryam, devenu Iran Maryam, réclame une nouvelle opération pour retrouver son sexe d'origine : « La vie des femmes est insupportable en Iran ! »

Après que Réda Farag, l'épouse, se fut tuée en tombant de la corde à linge où, furieux, il l'avait accrochée, le mari s'est empoisonné, vendredi 16 juin, dans un jardin du Caire.

La municipalité de Bangkok a mis en service, mardi 30 mai, à titre expérimental, des autobus réservés aux femmes, fréquemment agressées les jours de paie.

Grâce à la discipline de fer qui règne dans son camp d'entraînement pour mannequins, Svieng Tanchai, « paa » (tatie) pour ses pensionnaires, a obtenu, malgré la concurrence, plus de quatre cents trophées à Bangkok où, chaque année plus de vingt grands concours de beauté font éclore des reines, même une « Jumbo Queen » pour glorifier les splendeurs de l'obésité.

Christian Colombani

La « Williamania » s'empare du Royaume-Uni

Les journaux britanniques livrent des commentaires élogieux sur la personnalité du fils aîné du prince Charles et de Diana... tout en s'interrogeant sur sa sexualité

QUE CACHE la « Williamania » qui s'est emparée des journaux anglais à l'occasion du dix-huitième anniversaire, célébré le 21 juin, du prince William, fils aîné du prince Charles ? Le portrait qui se dégage des photos officielles prises par Ian Jones, des réponses écrites aux questions des journalistes britanniques et des commentaires unanimement laudatifs des buckinghamologues est très contrasté.

Côté cour, sous le titre « Un prince charmant », le très royaliste Sunday Telegraph encense ce jeune homme studieux, sportif, « bien sous tous rapports », comme on dit dans les petites annonces matrimoniales. C'est par la volonté de sa

grand-mère Elizabeth II que le fils aîné du prince Charles se prépare méthodiquement à assumer un jour les charges de son royaume. Selon le Sunday Mail, Sa Très Gracieuse Majesté veut que son petit-fils l'accompagne lors de ses tournées à l'étranger, « afin qu'il soit mieux formé que son père à son futur métier ». Traduction windsorienne : éviter qu'il aille traîner dans les ghettos, qu'il se batte contre le racisme et les promoteurs et s'entoure de rock stars tapageuses pour financer ses activités philanthropiques.

Malheureusement pour la reine, ce jeune homme complet capable de tout faire, à qui on demande sur-tout de ne rien faire est, dit-on, très



proche de son père. Cette tendre complicité tient d'abord à l'identité de leur destin. Le Sunday Times révèle un pacte secret entre Charles et sa mère. En échange de laisser à la reine la tâche de faire de William un futur monarque, le prince de Galles obtiendrait l'assentiment royal pour épouser en deuxième nocces son amie Camilla Parker-Bowles en

Ecosse. Sa Majesté peut donc dormir tranquille. Son petit-fils a déjà adopté les bonnes vieilles valeurs traditionnelles de l'establishment enseignées au collège aristocratique d'Eton : la discipline, la chasse à courre, le culte de l'athlète, l'intérêt pour la chose militaire. D'ailleurs, signe encourageant pour la pérennité de la dynastie, deux Britanniques sur cinq veulent aujourd'hui qu'il succède à sa mère en lieu et place du prince héritier, selon un sondage publié par le Sunday Express.

Côté jardin, si l'on peut dire, c'est un autre jeune homme qui paraît, annoncé par un visage d'ange, un sourire timide, des cheveux blonds.

De sa mère, William a hérité non seulement le physique de star hollywoodienne, mais aussi la compassion, nous assurent les médias. La preuve, voilà le fils de la « princesse du peuple » flanqué désormais d'un attaché de presse issu du ministère de la sécurité sociale. Le tout-Londres le crédite également d'un certain penchant pour l'hédonisme. Mais attention, le News of the World avertit ses lecteurs du danger pour cet être sensible de poursuivre des études d'histoire de l'art à l'université écossaise de St Andrews comme on lui en prête l'intention : « C'est une université réputée pour ses orgies sauvages, le sexe et l'alcool... les filles se déshabillent au premier regard. » Autre menace pour le trône, à lire News of the World, les amis d'école du prince ne lésineraient pas sur les lignes de coacaine.

Le Guardian dresse une longue liste de possibles petites amies du prince William. Mais se voulant à l'unisson de l'image d'une monarchie moderniste, le quotidien de centre-gauche mentionne également le nom du chanteur gay Stephen Gately, de Boyzone, le groupe pop favori de William. Toutefois, le politiquement correct n'empêche pas le réalisme : « Un tel couple ne marcherait pas en raison du manque d'affinités entre William et les fils d'une femme de ménage de Dublin », écrit le Guardian. Humour anglais, sans aucun doute, qu'il ne convient pas de prendre au pied de la lettre.

Marc Roche

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger ■ Avec le drame de Douvres, nous découvrons une réalité qui va devenir le problème majeur du XXI^e siècle, celui des grandes migrations que les autorités politiques de la planète vont devoir gérer avec intelligence et fermeté pour qu'elles ne tournent pas à la catastrophe pour les émigrants comme pour les pays d'accueil. Ce que l'Europe découvre, ou plutôt fait semblant de découvrir, est une réalité cachée mais déjà ancienne. (...) La gestion de ce phénomène est donc le défi le plus important lancé aux gouvernements. (...) La vague qui se forme sera immense et les individus qui la composent décidés à prendre tous les risques. Il faudra la diriger, la canaliser, faute de

quoi de très graves troubles sont à craindre.

LCI

Pierre-Luc Séguillon ■ Voilà donc la France, bientôt présidente en exercice de l'Union européenne, chargée par les Quinze d'accélérer la mise en œuvre d'une politique commune de lutte contre l'immigration clandestine. Pour prévisible qu'il ait été, le drame des clandestins de Douvres, morts asphyxiés dans un container, a provoqué un choc salutaire chez les responsables européens. Il leur a rappelé qu'ils devaient mettre autant d'énergie à enrayer ces trafics humains honteux et tragiques qu'ils en déployaient pour démanteler les réseaux de trafic de drogue. Mais il ne faut être ni naïf ni hypocrite. Bien que poursuivis, trafiqués et punis, trafiquants de drogues

et trafiquants d'être humains ont encore de beaux jours devant eux. De même que l'afflux de drogue est le résultat d'une conjonction de l'offre des économies pauvres et de la toxicomanie des pays riches, de même les flux d'immigration clandestine sont-ils la conséquence d'une rencontre entre la misère de certains peuples et l'exploitation peu regardante qui en est faite dans les pays les plus prospères.

THE NEW YORK TIMES

■ Les récents combats entre l'Ethiopie et l'Erythrée tout comme la guerre au Sierra Leone sont venus nourrir un peu plus encore la multitude des réfugiés et personnes déplacées en Afrique. Les uns et les autres sont une des conséquences les plus terribles des guerres qui ravagent le continent africain.

L'Afrique compte plus de trois millions de réfugiés et quelque quinze millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, un chiffre très supérieur à celui enregistré il y a dix ans. Ces misérables épuisent les ressources des pays ou des régions d'accueil, tout comme celles de l'assistance internationale. En moyenne, un réfugié du Kosovo reçoit plus de 1 dollar par jour de la communauté internationale. En Afrique, le niveau moyen de l'aide par réfugié est de 11 cents (...). L'amélioration du sort des réfugiés et déplacés suppose un changement de comportement au sein même de l'Afrique. (...) Ce dont les réfugiés ont le plus besoin, c'est exactement ce dont tous les autres Africains ont besoin : la fin de ces guerres qui gaspillent les ressources du continent et créent toutes ces souffrances.

www.mediamost.ru

Vladimir Goussinski, patron de presse inculqué par la justice russe, publie son dossier sur le Net

ACCUSÉ d'avoir détourné plus de 10 millions de dollars lors de la privatisation d'une chaîne de télévision de Saint-Pétersbourg en 1997, Vladimir Goussinski, directeur du groupe de presse Media Most, a été arrêté le 13 juin et écroué à la prison de Boutyrka, près de Moscou (Le Monde des 15 et 16 juin). Inculqué d'escroquerie, cet important « oligarque » opposé au Kremlin a été relâché trois jours plus tard, mais il n'a plus le droit de quitter la Russie.

Ses défenseurs, qui dénoncent « les motivations politiques » du procès, entendent continuer à « faire un maximum de vagues » autour de cette affaire afin d'innocenter M. Goussinski, qui risque jusqu'à dix ans de prison. L'équipe Internet de son empire médiatique (qui contrôle notamment la chaîne de télévision NTV, le quotidien Sevodnia, l'hebdomadaire Itogui et la radio Echo de Moscou) s'est mobilisée pour sensibiliser l'opinion russe et internationale au sort de son patron. Le site Mediamost a déjà établi une chronologie complète de l'affaire et publie

quotidiennement les réactions suscitées par cette inculpation. De nombreux documents originaux, dont l'ordre d'incarcération émis par le parquet général, viennent étoffer le dossier.

On peut aussi y lire une lettre manuscrite que M. Goussinski a

rédigée lors de sa détention : « Cette intrigue politique est organisée par des représentants du pouvoir pour qui la liberté d'expression représente un danger et un obstacle à la réalisation de ce qu'ils appellent "la nouvelle Russie". » S'insurgeant contre la « dictature de la



loi » chère au président Poutine, il dénonce l'incompétence de l'enquête : « En trois jours, aucun de ceux qui sont à l'origine de ce sale spectacle n'a été capable de formuler de façon claire, et encore moins en termes juridiques, ce que le pouvoir me reproche. » Il raconte en détail comment, lors de son premier interrogatoire, les deux enquêteurs spéciaux chargés de son dossier « ont vainement essayé pendant près d'une demi-heure, en se disputant et en se contredisant, de donner une forme légale à l'accusation... ». « Je ne veux pas le cacher, mais ces derniers jours je réalise plus que jamais que la bassesse humaine, l'hypocrisie et le cynisme n'ont pas de frontières. Les gens qui ont cédé face aux pressions et m'ont trahi le savent très bien. C'est pour cela que je ne citerai pas de noms », poursuit M. Goussinski, avant de remercier ceux qui le soutiennent dans son bras de fer avec « un pouvoir qui, consciemment ou non, a commencé à créer un régime totalitaire ».

Alexandre Lévy

Partez en vacances avec Le Monde. FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES. Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal). Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois. RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES. Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

C'est un choix... par Luc Rosenzweig. COMME il n'y a pas que le foot dans la vie, (mais quand même, c'était pitié de voir ces pauvres Belges sortis de l'Euro, à Bruxelles, sous les huées de leur public !), nous avons entrepris de procéder à une visite des recoins de la télé. D'entrer là, où, pour des raisons d'horaires, de routine personnelle ou encore de préventions suscitées par quelques collègues critiques, nous n'avions jamais mis les pieds. Au prix d'une sieste reportée à plus tard, notre curiosité guida nos pas vers « C'est mon choix », un divertissement quotidien proposé par France 3 aux alentours de 2 heures de l'après-midi. Tentons de décrire sans tordre le réel par des commentaires ce que nous avons découvert. Une animatrice efficace et autoritaire, Evelyne Thomas, avait réuni, devant un public que l'on imagine préchauffé, une brochette de personnes ayant la même préoccupation : inciter un ou une

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Sur les traces de la première croisade. Forum
22.00 La Fabuleuse Histoire de la robe de mariée. Forum
23.00 Construire la paix en Europe. Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Marc Roberts. Canal +
19.00 Archimède. Arte
20.40 90 minutes. Géorgie, secrets d'une contamination. Argent sale, traque chez les criminels en col blanc. Invitée : Eva Joly. Art africain : les circuits du pillage. Droit de suite : Sida, le grand business des laboratoires. La guerre radioactive secrète ; Total en Birmanie, l'autre scandale. Canal +
20.50 Les Moments de vérité. M 6
21.00 Disco, latino... la fièvre du mardi soir. France 3
21.00 Le Gai Savoir. Les grands débats. Qu'est-ce qui ne va pas chez les élites ? Paris Première
22.15 Ça se discute. Comment vit la jet-set ? TV 5
22.45 52 sur la Une. Ils étaient fugueurs, ils ont disparu. TF 1
22.50 Histoire de... La psychologie du crime. France 2
23.40 Texto. Sous les pavés la plage, les best-sellers de l'été. France 3
0.50 Culte fiction. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Europe, notre histoire. [1/3]. 1945-1955, une paix de charbon et d'acier. Planète
20.30 Le Vêve qui demeure. [1/3]. Planète
20.45 La Vie en face. Juillet à Quiberville. Arte
21.30 Grands voyages du passé. Les croisades. Planète
21.50 Thema. Gay, et fier de l'être. Arte
22.00 John Dos Passos. [1/3]. Histoire
22.25 Sur les traces de la nature. [12/13]. Planète
22.35 L'Enfance dans ses déserts. Elie Sheikh, enfant des hauts plateaux de l'Adrar. Odyssee
23.25 California Visions. Canal Jimmy
23.45 Vietnam. [2/6]. La guerre oubliée (1945-1952). Histoire
0.05 Crosby, Stills & Nash. Une amitié de longue date. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Euro 2000 (groupe A) : Angleterre - Roumanie (et, ou) Portugal - Allemagne. RTBF 1-Eurosport-France 2

MUSIQUE

21.00 Nuit italienne. Avec Bryn Terfel, baryton ; Sergei Larin, ténor ; Angela Gheorghiu, soprano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Abbado. Muzzik

22.00 Sibelius. Symphonie n° 1en si mineur opus 39. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
22.45 Schumann. Nocturne n° 4 opus 23. Avec Emil Gilelis, piano. Mezzo
0.30 Don Carlos. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre de Paris et les Chœurs du théâtre du Châtelet, dir. Antonio Pappano. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 L'Interdiction. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
22.05 La Porte du ciel. Denys Granier-Deferre. Festival
23.05 Double séduction. Bill L. Norton. M 6
23.40 Dessine-moi un jouet. Hervé Baslé. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.35 Libre court. Clémentine, plein de choses que vous ne savez pas !. Francis Alléret. France 3

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. Projet Alpha. [1/2]. Donterase. O. Série Club
21.40 Ally McBeal. I Will Survive (v.o.). Téva
22.00 Friends. The One Where Paul Is the Man (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Sex and the City. Vingt ans et des poussières (v.o.). Téva
23.35 New York District. Fils indigne (v.o.). 13^{ème} RUE

FILMS

16.00 Unfinished Business. Gregory La Cava (1941, v.o., 100 min) O. Ciné Classics
16.30 Small Soldiers. Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 105 min) O. Canal +
16.55 Maurice. James Ivory (GB, 1987, 135 min) O. Cinéfaz
18.50 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
19.00 Quai des brumes. Marcel Carné (France, 1938, N., 90 min) O. Ciné Classics
19.30 Exodus. Otto Preminger (Etats-Unis, 1960, 195 min) O. Cinétoile
20.40 Naked. Mike Leigh (GB, 1992, 130 min) O. Cinéfaz
22.05 Complots. Richard Donner (EU, 1997, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 1
22.30 Tombe les filles et tais-toi. Herbert Ross (Etats-Unis, 1971, v.o., 80 min). Paris Première
23.55 Le Prisonnier d'Alcatraz. John Frankenheimer (EU, 1962, N., v.o., 145 min) O. Cinétoile
0.05 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 90 min) O. Cinéstar 1
0.25 Kill Me Again. John Dahl (EU, 1989, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2



1.50 L'Aveu. Costa-Gavras. Avec Yves Montand, Simone Signoret (France, 1969, 135 min) O. Ciné Cinémas 3
2.20 Le Mahabharata. Peter Brook (Fr. - GB, 1989, 315 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
17.35 Sunset beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Folle d'elle. Film. Jérôme Cornuau O.
22.45 52 sur la Une. Ils étaient fugueurs, ils ont disparu.
23.45 Les Dessous de Palm Beach O.

FRANCE 2

17.25 et 22.45 Un livre, des livres.
17.30 Nash Bridges.
18.15 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 Journal.
20.30 Football. Euro 2000. 20.45 Allemagne - Portugal ; Angleterre - Roumanie.
22.50 Histoire de... La psychologie du crime.
0.25 Journal, Météo.
0.50 Culte fiction.

FRANCE 3

17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal de l'Euro.
20.25 Défi de famille.
21.00 Disco, latino... la fièvre du mardi soir.
22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Texto. Sous les pavés la plage, les best-sellers de l'été.

CANAL +

16.30 Small Soldiers. Film. Joe Dante O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 90 minutes.
22.20 Armageddon. Film. Michael Bay (v.o.) O.
0.50 La Petite Sirène. Film. Karel Kachyna (v.o.) O.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Putain d'Europe !
20.45 La Vie en face. Juillet à Quiberville.
21.45 Thema. Gay, et fier de l'être. 21.50 Woubi chéri. 22.55 Beefcake. 0.25 New York - Marseille (aller-retour).
1.20 L'Amour trompé. Téléfilm. Sibylle Tafel.

M 6

18.25 Lois et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute. Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.39 Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M 6 découverte.
20.50 Les Moments de vérité.
23.05 Double séduction. Téléfilm. Bill L. Norton O.
0.50 Zone interdite. J'ai trouvé mon paradis.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Accord parfait. Au festival de Saint-Denis.
21.30 Fiction 30. D'un lit à l'autre, d'Isabelle Rossignol.
22.10 Multipistes. A Cahors, Gaëtan Boulouder, musicien.
22.30 Surpris par la nuit. L'Opéra des banlieues.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Marie Devellereau, Xavier de Maistre, François Chaplin, Alain Leprest et Marcio Faraco, Cuarteto Cedron.
22.30 Jazz, suivez le thème. It's the Talk of the Town.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Les Pins de Rome, de Respighi, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Yan-Pascal Tortelier.
20.40 Récital de Piotr Anderszewski. Œuvres de Bach.
22.20 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mahler, Mozart.

TELEVISION

CANAL+

20.40 90 minutes
John Paul Lepers et une équipe de reporters ont suivi pendant six mois la mission parlementaire contre le blanchiment d'argent sale, menée par Arnaud Montebourg et Vincent Peillon. Surnommés « Starsky et Hutch », les deux députés PS vont sillonner les paradis financiers d'Europe. Argent sale : traque chez les criminels en col blanc est l'une des trois enquêtes de « 90 minutes ».

ARTE

21.45 Thema : Gay et fier de l'être
En trente ans, les communautés homosexuelles occidentales ont réussi à se faire reconnaître. Cette année, du 1^{er} au 7 juillet, Rome accueillera la première World Gay Pride. Arte propose trois documentaires, dont un inédit, Beefcake, de Tom Fitzgerald. De New York à Abidjan, en passant par Marseille, il s'agit de fêter et de découvrir la diversité homosexuelle.

PARIS PREMIÈRE

22.30 Tombe les filles et tais-toi !
Un cinéophile voue un culte à Humphrey Bogart, qui est devenu son ange gardien. Mais, quitté par sa femme, il n'arrive pas à en séduire d'autres. Un film parodique, très drôle, réalisé par Herbert Ross, d'après la pièce composée par Woody Allen (jouée par lui-même à Paris sous le titre Une aspirine pour deux). A l'époque (1972), ce film fut une révélation.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 Le Couple franco-allemand. Invités : Jacques Delors, Peter Hartman. Forum
22.00 Années trente, swing et Big Bands. Invités : Claude Bolling, Michel Pfauf, Jean-Pierre Daubresse, Louis Mazetier. Forum

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... La médecine : L'évolution de l'homme. Invité : le professeur André Langaney. La Cinquième
13.55 C'est mon choix. France 3
14.58 Questions au gouvernement. France 3
17.15 et 20.15 Le Journal de l'histoire. L'histoire qui vient. Histoire
18.15 Union libre. TV 5
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : The Corrs. Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
19.30 Rive droite, rive gauche. Fête de la musique. Paris Première

MUSIQUE

20.55 Tapis rouge spécial Fête de la musique. Invités : Patrick Fiori ; Låam ; Isabelle Boulay ; Alain Souchon ; Etienne Daho ; Axelle Red ; Mariah Carey ; Gilbert Bécaud ; François Feldman ; Janice Jamison ; Cécilia Cara et Damien Sargue ; Yannick ; Sheila ; Bibies ; Jean-Pierre François ; Emile et Images... France 2
21.00 La Marche du siècle. Retour sur images. France 3
21.05 Strip-tease. Types au top. SOS Voyageurs. Un « navre » de paix. Petits cadeaux. TV 5
22.15 Tapis rouge spécial Fête de la musique. TV 5
22.40 La Route. Invités : Marc-Olivier Fogiel et Patrick Sabatier. Canal Jimmy
22.50 L'Invité de l'économie. LCI
22.55 Dunia. Planète jeunes. La Guinée. Portrait : Le Timor. Nord / Culture : Musique brésilienne à Bruxelles. RTBF 1
0.20 Des mots de minuit. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Geneviève de Gaulle Anthoz. Histoire
18.10 L'Asie d'aujourd'hui. Le Japon. Odyssee
18.35 Un temps d'avance. [1/12]. Le Tupolev « Concordsky » TU-144. Planète
19.00 Connaissance. Sous la peau. Voyage dans le corps humain. Arte

DÉBATS

19.05 Aimer vivre en France. Les vacances. Odyssee
19.45 Donka, radioscopie d'un hôpital africain. Planète
20.15 Putain d'Europe ! [8/20]. Guerre ou paix. Arte
20.30 Riviera. [2/3] L'art. Planète
20.35 Appel d'air. Papouasie. Odyssee
21.00 Le XX^e siècle. Vietnam. [3/6] Dien Bien Phu (1953-1954). Histoire
21.25 Irak, après la tempête... Planète
21.25 La Terre où nous vivons. Valdès, le paradis des baleines. Odyssee
21.35 Boris Karloff. Bela Lugosi. Ciné Classics
22.00 Le Musée Guggenheim de Bilbao. Histoire
22.30 Europe, notre histoire. [2/3] 1955-1968. Planète
23.40 Une île glacée. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

15.50 Cyclisme. Tour de Suisse. 9^e étape : Saint Moritz - Arosa (150 km). TSR - Pathé Sport
17.35 Football. Euro 2000. Groupe C : Yougoslavie - Espagne. Au stade Jan Breydel de Bruges. TF 1 - RTBF 1
20.30 Football. Euro 2000. Groupe D : Pays-Bas - France. Au stade de l'Arena d'Amsterdam. TF 1 - RTBF 1
20.30 Football. Euro 2000. Groupe D : Danemark - Rép. tchèque. Au stade Sclessin de Liège. Eurosport

MUSIQUE

19.30 Jazz Voices. Montreux 1995. Avec Diane Reeves ; Kurt Elling ; Tuck & Patti. Muzzik
21.00 Maria Callas à Covent Garden. Au Royal Opera House de Covent Garden en 1964. Aïrs de Puccini. Mezzo
21.00 Fête de la musique. 21.00 Guitares en fête avec John McLaughlin. A la Cité de la musique en 2000. 22.45 Voices 1. En l'abbaye romane de Payerne. Avec David James, contre-ténor ; Roger Covey-Crump, ténor ; John Potter, ténor ; Gordon Jones, baryton. 23.35 Voices 2. En l'abbaye romane de Payerne. 0.20 Voices 3. En l'abbaye romane de Payerne.

DÉBATS

1.00 Mike Stern. A Montréal, en 1999. Muzzik
21.45 Nuit spéciale Reprises. 21.50 Bryan Ferry. Au Grand Rex en 2000. 22.55 Dr John. A la Gigale, à Paris en 2000. 23.55 Natalie Cole. Au Pasadena Civic Auditorium, aux Etats-Unis, en 1992. 1.00 Tony Bennett. Au Théâtre antique, en 1998, lors du Festival Jazz à Vienne. Avec Tony Bennett ; Ralph Sharon, piano ; Clayton Cameron, batterie ; Paul Langosh, contrebasse ; Gray Sargent, guitare. Paris Première
22.00 Les 100 Tubes du siècle. Arte
22.10 Beethoven. Concerto pour piano n° 5. Avec Maurizio Pollini, piano et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.00 Les Rois maudits. Claude Barma [3/6]. Festival
20.50 Disparue dans la nuit. Bill L. Norton [1 et 2/2]. O. M 6
22.10 C'est l'homme que j'ai tué. Giorgio Ferrara. Festival
23.00 Un printemps de chien. Alain Tasma. Téva
23.50 Un chien écrasé. Daniel Duval. Festival

SÉRIES

17.40 Sentinel. Une question de confiance. TSR
18.10 Mannix. Celle que le mort attend. 13^{me} RUE
18.30 Deux flics à Miami. Si peu qu'on prenne. RTL 9
18.45 Friends. Celui qui avait dit Rachel. O. France 2
19.30 Mission impossible. Double jeu. O. Série Club
20.00 That 70's Show. Red est engagé. Canal Jimmy
20.50 Homicide. Birthday. O. Série Club
20.50 St Elsewhere. Le souffle court ; En désespoir de cause. Téva
21.05 Star Trek, Voyager. Rite sacré. O. Canal Jimmy
21.35 413 Hope Street. Heartbeat (v.o.). Série Club
21.50 Star Trek, Deep Space Nine. Le syndicat. O. Canal Jimmy
22.50 Profiler. Cruel and Unusual (v.o.). O. Série Club
0.00 Friends. The One Where Paul Is the Man (v.o.). Canal Jimmy
0.20 De la Terre à la Lune. Nous interrompons ce programme. (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

14.15 Quai des brumes. Marcel Carné (France, 1938, N., 90 min) O. Ciné Classics
15.25 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) O. Cinéstar 2
17.00 Les Démons de Jésus. Bernie Bonvoisin (France, 1996, 120 min) O. Cinéstar 2
18.15 Complots. Richard Donner (Etats-Unis, 1997, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
19.15 Les Maîtres du temps. René Laloux (France, 1981, 80 min) O. Cinéfaz
19.30 Noblesse oblige. Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, N., 105 min) O. Cinétoile
20.30 Les Morts vivants. Victor Halperin (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 65 min) O. Ciné Classics
20.40 Anaconda, le prédateur. Luis Llosa (Etats-Unis, 1997, 90 min) O. Cinéstar 1
21.00 Kill Me Again. John Dahl (Etats-Unis, 1989, 100 min) O. Cinéstar 2
22.10 Les Innocents. André Téchiné (France, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
22.40 Zardoz. John Boorman (Grande-Bretagne, 1973, 105 min) O. Ciné Cinémas 2



22.40 Scream. Wes Craven. Avec David Arquette, Courtney Cox (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3
23.40 La Communion solennelle. René Féréty (France, 1976, 100 min). TMC

23.45 La Terre des pharaons. Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 30 min) O. Histoire
23.50 Unfinished Business. Gregory La Cava (1941, v.o., 95 min) O. Ciné Classics

0.15 Le Cardinal. Otto Preminger (Etats-Unis, 1963, v.o., 175 min) O. Cinétoile
0.25 La Semaine du sphinx. Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min) O. Ciné Cinémas 2



2.20 My Beautiful Laundrette. Stephen Frears. Avec Gordon Warneke, Daniel Day Lewis (GB, 1985, v.o., 95 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Sylvia.
16.40 Mission sauvetages.
17.35 Football. Euro 2000. 18.00 Yougoslavie - Espagne.
19.50 Etre heureux comme...
20.00 Journal, Météo.
20.30 Football. Euro 2000. 20.45 Pays-Bas - France.
22.50 Prenez garde à la baby-sitter ! Téléfilm. David Burton Morris O.
0.30 Minuit sport.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.20 La Nuit de la musique. Liane Foly au palais des Sports.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux.
15.55 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Angela, 15 ans.
18.15 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Tapis rouge spécial Fête de la musique.
0.00 Journal, Météo.
0.20 Des mots de minuit.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.46 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal de l'Euro.
20.25 Défi de famille.
21.00 La Marche du siècle. Retour sur images.
22.40 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 Ultimate combat. Téléfilm. Brent Huff O.
1.10 La Case de l'oncle Doc. Mozart, l'énigme K 621 b.

CANAL +

13.55 Mercredi animation.
15.05 Blague à part.
15.30 Spin City.
15.50 Invasion planète Terre.
16.40 Le Journal du cinéma.
16.45 La Montagne en otage. Téléfilm. David Giancola O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 If Only Film. Maria Ripoli O.
22.30 Mr Magoo Film. Stanley Tong O.
0.00 Ousmane Sow, le soleil en face.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

13.50 La Cinquième rencontre... La médecine : L'évolution de l'homme.
15.15 T.A.F. T.A.F. : Météo.
15.45 Net plus ultra. Le jeu vidéo.
16.00 Des hommes et des bêtes.
16.15 Jeunesse.
17.05 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.05 Tempête de neige sur la jungle.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Connaissance. Sous la peau.
19.45 Météo, Arte info.
19.45 Putain d'Europe !
20.45 Musica. Rock'n'roll Circus.
22.00 Les 100 Tubes du siècle.
1.55 Courts métrages.

M 6

13.35 Terre d'espérance.
16.55 Bonjour Antoine. Téléfilm. Radu Mihaileanu O.
18.20 Lois et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute. Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.39 Météo des plages.
20.40 Décrochages info, Jour J.
20.50 Disparue dans la nuit. Téléfilm. Bill L. Norton [1 et 2/2] O.
0.05 Rendez-vous secret. Téléfilm. Kieron J. Walsh O.
1.35 M comme musique.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesures, démesures. Improvisations et Performances musicales pour la fête de la musique. Invité : David Jisse.
21.30 Fiction 30. Tombeau de Saint-Simon, de Pierre Lafargue [1/2].
22.10 Multipistes. A Cahors, Boris Chamatz.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Fête de la musique. Concert donné en direct de l'Auditorium Saint-Germain. Celtic Procession.
22.30 Jazz, suivez le thème. Just in Time.
23.00 Le Conversatoire. Invités : Pascal Gallois, Véronique Chesnière, Garth Knox.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Trois danses hongroises, de Brahms, par Katia et Marielle Labèque, pianos ; Œuvres de J. Strauss fils par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Kleiber.
20.40 Musique à Lyon. Iphigénie en Tauride. Opéra de Gluck, par Katia et Marielle Labèque et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner, D. Montague (Iphigénie), T. Allen (Oreste).
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gounod, Offenbach, Satie, Messager, Straus, Poulenc.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes des films
O On peut voir
O A ne pas manquer
O Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 Iphigénie en Tauride
Créé à Paris en 1779, cet opéra est le plus dramatique de Gluck. L'action, inspirée d'Euripide, offre des situations pathétiques favorables aux grands airs, duos, trios et ensembles. On y voit Iphigénie sauvée du couteau paternel par Diane dont elle est devenue la prêtresse, sous le coup d'un songe prémoniteur, à l'image de la tempête qui fait rage sur la mer, jetant sur le rivage son frère Oreste.

ARTE

20.45 Rock'n'roll Circus
A l'occasion de la Fête de la musique, premier volet d'une série réalisée par Ariane Dörr sur une idée de Pierre Sarazin, qui marie les arts du cirque au rock'n'roll. Cela commence plutôt mal avec Roger Hodgson (ancien pianiste et chanteur de Supertramp) et ça ne s'arrange pas par la suite. A l'exception des Rita Mitsouko et de Kelis. Quant au cirque, difficile d'en ressentir le mystère ou la tension.

ODYSSÉE

0.35 L'Homme-loup, le journal de Paul Balenovic.
C'est l'histoire d'une amitié qui a uni pendant dix-sept ans un homme, Paul Balenovic, et un loup, Lik. Jusqu'à la fin de la vie de son ami, Paul ne cessera de la filmer et de consigner dans son journal tous les faits et gestes de Lik. Le film de David Wallace, L'Homme-loup, le journal de Paul Balenovic, mêle ces images tournées par Balenovic à d'autres.

Le péplum du pénitencier

par Pierre Georges

ENFIN un péplum ! Un vrai pour l'été, salle obscure, air conditionné, et deux heures trente de grand spectacle. Que demande le peuple ? Rien d'autre, que du spectacle, du grand spectacle, de l'esquimau glacé et des jeux, pour passer le temps et la canicule. Voici donc *Gladiator*, et le fameux Maximus, digne successeur de Spartacus et rejeton d'un genre par trop délaissé. Ah ! qu'étaient nos rétiaires, belluaires et mirmilons devenus ?

Donc le film à grand spectacle de Ridley Scott arrive, précédé comme il convient au triomphe de Maximus, des trompettes de la renommée et des buccinatores. Ave, Marc Aurèle, *morituri te salutant* ! Formidable ! Et quand on pense que cette œuvre majestueuse a été coproduite par la maison hollywoodienne Universal, rachetée par notre très admirable prédateur des eaux douces, Vivendi, on se sent fier d'être latin !

Mais ne plaisantons point un film non encore vu et un genre de film dont on ne se lasse jamais. Car un combat à la vie, à la mort, de super Maximus, c'est tout de même mieux qu'une banlieusarde mêlée de pitbulls. Et si l'on parle ici de *Gladiator* c'est aussi que cette fiction est venue rappeler une petite dépêche mise dans un coin de mémoire pour l'été.

Judi dernier, en effet, Amnesty International a balancé un communiqué pour protester contre l'acquittement, faute de preuves, de huit gardiens du quartier de haute sécurité de la prison de Corcoran (Californie). Que reprochait-on à ces braves gens, hors leur fâcheuse tendance à tirer sur les détenus dès qu'une bagarre éclatait et à tuer plusieurs, sept, d'entre eux ? D'avoir favorisé, pendant des années, entre 1989 et

1995, les jeux du Cirque dans la prison. D'avoir, nous y voilà, organisé entre détenus, et pour passer le temps, des combats de gladiateurs. Les matons de Corcoran avaient le cinéma-vérité à la maison. Et l'histoire réelle de ce péplum du pénitencier ne dit simplement pas, si, en haut des miradors, les gardiens étaient assez experts en leurs humanités, pour baisser le pouce, à l'heure du dénouement.

Des gladiateurs, il en est d'autres dans la vie courante, encore que ce soit à insulter la profession. On veut parler ici, bien sûr, de ces braves *hearts* d'hooligans, qui, comme à l'ordinaire, prennent les jeux du stade pour le champ clos de leurs affrontements. Ces garçons sympathiques, qui font honneur à l'Angleterre - pas seulement à elle bien sûr, mais surtout à elle -, sont la version tatouée, imbibée et abrutie, avec comme la bêtise inscrite au front du taureau, du cirque sportif. Ils sévissent en Belgique actuellement. Ils boivent, cassent, boivent, cassent, dans une permanente rivalité entre le plus ivre et le plus bête.

L'Histoire, ne leur a rien appris qui les a vus revenir, sur les lieux de leurs débordements meurtriers, ou de ceux de leurs aînés, au stade du Heysel rebaptisé. On lit ici et là qu'ils ne sont plus seuls en leurs douteux combats. C'est un fait. Qu'il leur arrive autant d'être provoqués que de provoquer. C'est un fait. Que, parfois, le supporteur anglais paye pour les méfaits du hooligan anglais. C'est un fait. Mais il n'empêche. Maintenant, il suffit ! Si l'Angleterre ne peut rien faire pour et contre ses hooligans, dignes enfants aussi d'une presse populaire xénophobe, qu'elle se les garde ! Pour ses jeux et joutes insulaires !

En Israël, les ultra-orthodoxes du parti Shass menacent de quitter la coalition gouvernementale

Ehoud Barak est fragilisé alors qu'il négocie avec les Palestiniens

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Comme aux temps des sommets européens de Bruxelles, où la recherche d'un accord impossible conduisait à bloquer les horloges pour ne pas dépasser la limite autorisée, Ehoud Barak reporte de jour en jour sa réunion de cabinet, pour ne pas être contraint d'accepter la démission des quatre ministres ultra-orthodoxes du parti Shass. Conformément à la loi, ces derniers ne peuvent démissionner qu'en conseil des ministres, ce qu'ils ont promis de faire, conformément aux instructions de leurs dirigeants du conseil des sages de la Thora. Or, M. Barak ne peut se permettre une crise politique, alors qu'il mène une partie délicate avec Yasser Arafat, en vue de la signature d'un accord de paix. Le premier ministre a donc imaginé cette parade : repousser chaque jour le conseil et intensifier les négociations avec le Shass pour tenter de le ramener à de meilleurs sentiments.

Depuis des semaines, le Shass menace de quitter la coalition s'il

n'obtient pas les financements qu'il réclame pour son réseau d'écoles religieuses. Tout entier investi dans la « grande » politique, M. Barak n'avait guère accordé d'attention à cette revendication, laissant à son ministre de l'éducation, Yossi Sarid, chef du parti de la gauche laïque Meretz, le soin de refuser de payer. Plusieurs mois de refus inflexible de la part de ce dernier ont pourri le dossier, en même temps qu'augmentait la rancœur du Shass devant la façon cavalière dont il est traité. Bien que deuxième parti de la coalition, le Shass n'occupe en effet que des places de seconde importance au sein du gouvernement.

SOUTIEN INDISPENSABLE

Mais, prenant conscience de leur force, les ultra-orthodoxes ont rapidement haussé leur niveau d'exigence. Outre les quelques dizaines de millions des premières escarmouches, ils demandent désormais la légalisation de leurs stations de radio-pirate, le financement par l'Etat du

ramassage scolaire qui permet au Shass d'attirer vers ses écoles les enfants des quartiers pauvres, une gestion de ses écoles débarrassée des contrôles de l'Etat et, finalement, la démission de M. Sarid. Le Shass s'est même permis, le 7 juin, de voter avec l'opposition une proposition de loi appelant à des élections anticipées.

Depuis qu'il dirige le gouvernement israélien, M. Barak a dû faire face à de multiples crises, nées d'une coalition très hétéroclite. Mais cette dernière secousse aura été la plus longue et la plus lourde de dangers. Pourtant, le premier ministre continue à négocier, avançant couleuvre après couleuvre pour retenir les hommes en noir, au risque d'indisposer ses propres partisans. C'est que M. Barak a besoin du Shass pour faire passer à la Knesset le futur accord de paix qu'il tente de négocier avec les Palestiniens. Sans le parti religieux, le gouvernement n'a de majorité que grâce aux voix des dix députés des partis arabes. Or pour beaucoup d'Israéliens, tout accord de paix qui ne serait pas voté avec

une majorité juive clairement affirmée manquerait de légitimité.

L'accord est, au demeurant, loin d'être conclu, même si les négociations continuent. Les Israéliens critiquent le manque de « flexibilité » de Yasser Arafat, et les Palestiniens accusent leurs interlocuteurs de « traîner les pieds » et de ne pas respecter leurs promesses. En outre, chacun des deux partenaires se voit reprocher par son propre camp de céder aux prétentions de l'autre.

Lundi 19 juin, des milliers de colons ont dénoncé, à Jérusalem, le « bradage » que M. Barak s'approprierait à commettre. Quant au Shass, jusqu'alors réputé partisan de concessions territoriales en échange de la paix, il multiplie les discours sur l'interdiction divine qu'il y a à céder « un seul pouce de la terre sacrée d'Israël ». L'espoir de M. Barak de remporter la partie avec l'aide du Shass s'amenuise d'autant, rendant de plus en plus probable la perspective d'élections anticipées.

Georges Marion

Dépôt d'une proposition de loi encadrant l'usage des téléphones mobiles

PLUSIEURS DÉPUTÉS membres du groupe d'étude santé-environnement devaient déposer, mercredi 21 juin, une proposition de loi imposant une autorisation parentale pour l'achat d'un téléphone mobile par un enfant, encadrant le choix des sites d'implantation des antennes-relais et protégeant les personnes les plus fragiles. Ce groupe, fondé notamment par André Aschieri (apparenté Verts) et Pierre Lellouche (RPR), a organisé, lundi 19 juin, un colloque à l'Assemblée sur les dangers, en termes de santé publique, des téléphones portables.

L'utilisation des téléphones mobiles explose : il existe 350 millions d'utilisateurs dans le monde, dont 22 millions en France. D'ici deux ans, on devrait compter un milliard d'utilisateurs dans le monde et 30 millions en France. Pour certains scientifiques, la sécurité des utilisateurs de téléphones mobiles ne peut être garantie alors que pour d'autres, aucun effet sanitaire n'a encore été prouvé scientifiquement.

AUTORISATION PARENTALE

Du fait de l'existence de « risques sanitaires non nuls », les députés du groupe d'études prônent « la responsabilisation des parents en soumettant l'achat d'un téléphone mobile à leur autorisation ». Ils attendent de la future agence de sécurité sanitaire de l'environnement l'organisation d'une enquête épidémiologique

large et demandent à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) « la mise en place d'un label international ».

Comme l'a souligné, au cours du colloque, le représentant de la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie, il est actuellement impossible de connaître le nombre et les lieux d'implantation des antennes-relais. Sur le plan législatif, ces députés souhaitent donc encadrer le choix des sites d'implantation des antennes-relais tout en rappelant que la décision relève des autorités locales. Les députés réclament également qu'« une cartographie de l'implantation des sites soit prévue lors de l'établissement des plans locaux d'urbanisme », avec constitution possible de « commissions locales d'information et de sécurité ».

Dans le cadre des mesures de protection des personnes les plus vulnérables, les députés proposent d'« éloigner les stations-relais des écoles, des crèches, des établissements hospitaliers et des maisons de personnes âgées. » Ils souhaitent également la mention sur les emballages et notices d'utilisation de « la probabilité d'un risque » et de « la capacité de rayonnement des appareils ». Enfin, ils veulent obliger les opérateurs à « fournir gratuitement des accessoires de protection (oreillette par exemple) ».

Paul Benkimoun

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE** : des affrontements intercommunautaires aux Moluques ont fait 114 morts et 70 blessés graves, a rapporté, mardi 20 juin, l'agence indonésienne Antara. Les violences ont éclaté lundi matin à Duma, dans l'île d'Halmahera, théâtre de certains des heurts les plus violents entre chrétiens et musulmans ces derniers mois. Toutes les victimes ont été tuées par des bombes artisanales, des armes à feux ou des armes telles que des flèches. - (Reuters.)

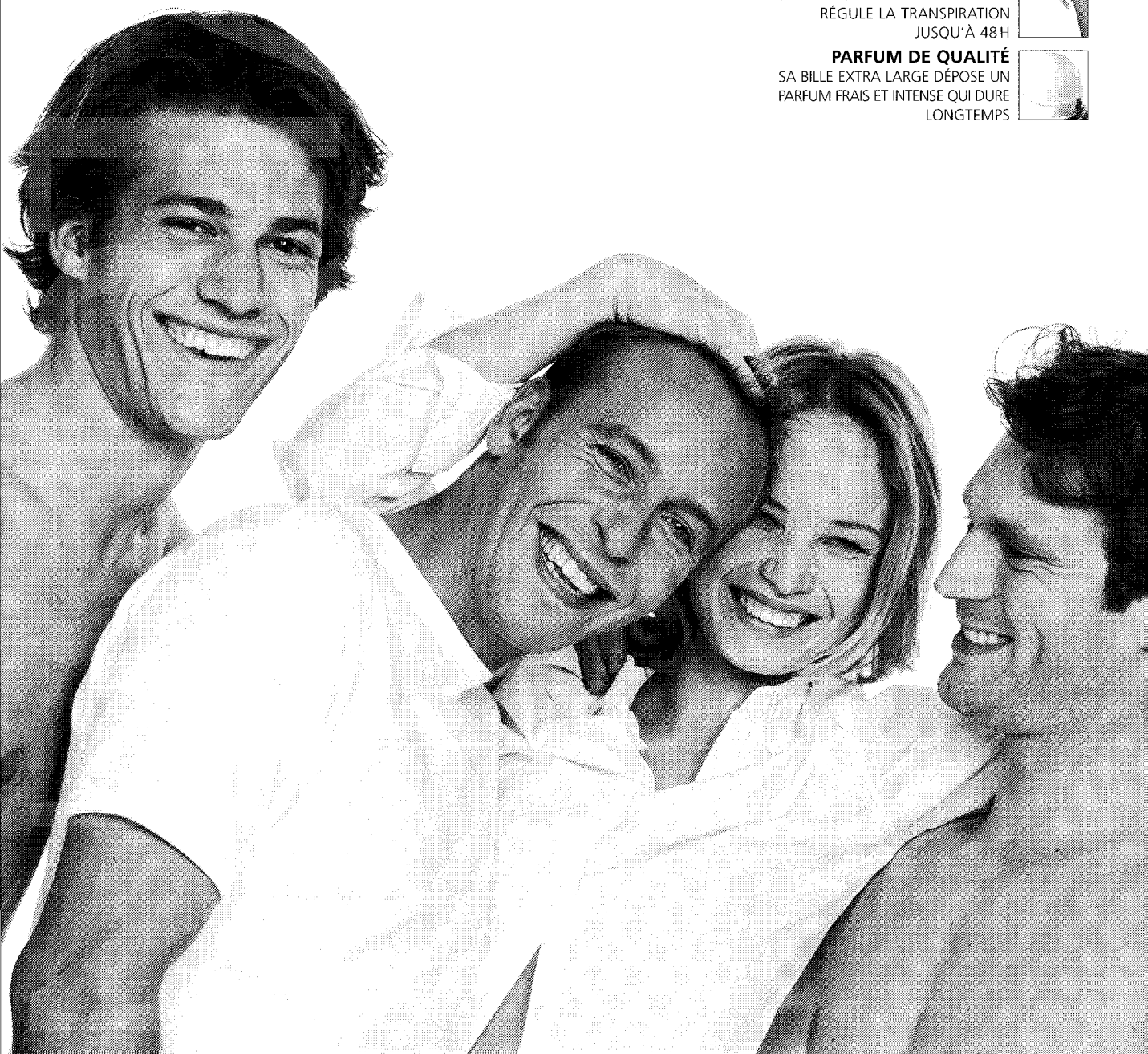
■ **PRESSE** : François Pinault devrait prendre le contrôle de L'Agefi. Lors d'un comité d'entreprise, lundi 19 juin, Philippe Micoulet, PDG du quotidien financier L'Agence économique et financière (L'Agefi), a informé le personnel qu'un accord serait signé « cette semaine » avec Artémis, la holding personnelle de M. Pinault.

LA FRAÎCHEUR
NARTA EXISTE
MAINTENANT
POUR HOMME



EFFICACITÉ MAXIMUM
SA FORMULE ANTI-TRANSPIRANTE
RÉGULE LA TRANSPIRATION
JUSQU'À 48H

PARFUM DE QUALITÉ
SA BILLE EXTRA LARGE DÉPOSE UN
PARFUM FRAIS ET INTENSE QUI DURE
LONGTEMPS



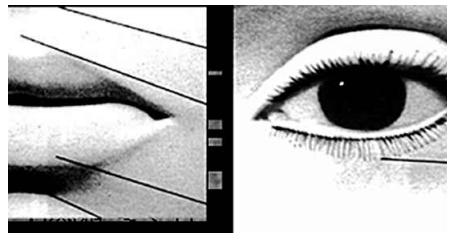


PORTRAIT

Shigeru Miyamoto, créateur comblé du célèbre plombier de Nintendo, Super Mario.
P. IV

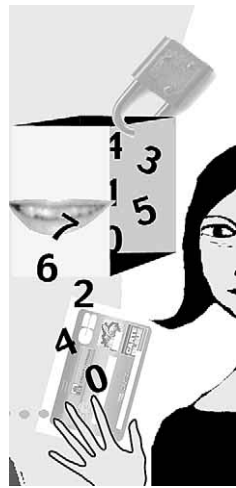
ENTREPRISES

La vieille institution Wellcome Trust est devenue une pionnière de la cartographie génétique.
P. VII



MULTIMÉDIA

Des solutions logicielle et matérielle permettent d'acheter en toute sécurité sur le Web.
P. VI



TECHNIQUES

Une seconde peau inspirée de celle des requins permet aux nageurs de gagner quelques dixièmes de secondes.
P. V

MÉTIERS

Grâce à Internet, le cyberjournaliste entre dans les rédactions.
P. VIII



ENQUÊTE

La génération **MP3** cherche ses marques

La diffusion sur le Web de fichiers musicaux sous format MP3 crée un nouveau marché qui déstabilise l'industrie du disque

LA FÊTE de la musique 365 jours par an. Voilà ce qu'est en train de vivre un nombre grandissant d'internautes, qui n'ont plus besoin désormais d'attendre le premier jour de l'été pour jouir de toutes les possibilités que leur offre Internet en termes de divertissement musical. Téléchargement, échange et écoute de morceaux compressés au format MP3, diffusion de nouveaux artistes, mais aussi de stars établies, le Web est devenu depuis deux ans une véritable auberge espagnole dans laquelle, à condition de savoir chercher, l'on trouve ce que l'on veut. Et ce, bien souvent, dans la plus parfaite illégalité.

Ce mouvement prend de vitesse toutes les initiatives culturelles comme la Fête de la Musique, qui, le 21 juin, redéploie le rituel débuté en 1982 et aujourd'hui bien établi dans les rues, dans les cafés et sur les places de toutes les villes de France et d'une grande partie de l'Europe désormais. Même si la Fête se déploie aussi sur le Web, puisque plusieurs concerts y seront retransmis en direct.

En quelques mois, une nouvelle génération de consommateurs, d'artistes, de producteurs ou de diffuseurs est apparue en s'emparant d'Internet et en l'utilisant pour bousculer l'ordre bien établi de l'in-

dustrie musicale. Son identité toute récente, elle se la forge autour du format MP3, ce petit sigle qui empoisonne tant les grandes maisons de disques. Pour ces hommes et ces femmes, majoritairement jeunes, la Toile représente en effet un espace de liberté où l'on peut écouter gratuitement et avant tout le monde le prochain titre de Madonna, découvrir un chanteur totalement inconnu en téléchargeant ses chansons ou encore produire un groupe et laisser les internautes donner leur verdict.

Tariq Krim va même un peu plus loin. Pour le créateur du site mptrois.com, le plus célèbre guide français consacré à la musique numérique, le MP3 est même devenu un véritable mode de vie: «Les jeunes qui téléchargent illégalement de la musique aujourd'hui ne le font pas pour de l'argent, mais tout simplement parce que c'est cool. La preuve, c'est qu'ils n'hésitent pas à investir dans du matériel informatique très cher. Pour eux, c'est le côté défi qui est excitant, celui d'avoir un disque avant tout le monde. Il y a un bel effet de mode derrière tout cela.» Une mode qui coûte cher aux maisons de disques puisque, selon les dernières estimations faites pour la France, rendues publiques en janvier dernier, 10% des disques et 15% des singles vendus sont des copies pirates.

Mais il serait trompeur de réduire toute la génération MP3 à une bande de pirates sans foi ni loi n'ayant d'yeux que pour Napster, ce logiciel diabolique qui permet de télécharger plus de 600 000 fichiers MP3. Car il y a aussi des consommateurs de musique lambda, qui profitent de la situation actuelle pour se servir dans les centaines de milliers de chansons accessibles sur Internet.

Pourquoi se gêneraient-ils? Les maisons de disques sont incapables de s'entendre pour proposer un système de codage sécurisé de morceaux numérisés, et il est difficile de punir tous les internautes qui ont un fichier MP3 illégal sur leur disque dur. Quant aux appels à la raison lancés par les détenteurs des droits d'auteurs, ils ont peu de chances d'être entendus par cette génération MP3. Ce serait comme demander à des gens qui se trouvent chez un disquaire sans caisse ni vendeur de ne pas se servir.

Il y a aussi et surtout, chez cette génération née à l'ère de la dématérialisation et du fichier numérique, une volonté de sortir des sentiers battus et de découvrir d'autres horizons musicaux. Comme le résume

Franck Marchal, producteur indépendant d'artistes sur la Toile: «Internet permet de toucher des centaines de niches musicales actuellement délaissées par les plus grandes maisons de disques. Des niches qui ont le droit d'être satisfaites sur le plan culturel.»

Les majors auront par conséquent compris le message. Pour s'attirer les faveurs des adeptes du format MP3, elles devront revoir leur stratégie artistique et proposer des services encore meilleurs que ceux de la société Napster. «Sur Internet, les gens veulent des services clé en main, estime encore Tariq Krim. La politique du coup par coup des maisons de disques n'est pas bonne.» Dans cette reconquête, leur principal atout sera sans aucun doute leur catalogue d'artistes. Car, même avide de découvertes, la génération MP3 n'en reste pas moins désireuse d'écouter des musiciens connus.

Guillaume Fraissard



INDÉPENDANT

Franck Marchal, un producteur qui donne une chance aux nouveaux talents sur le Web.
P. III



CLAVIS GOUX

Ils sont **artistes**, producteurs, distributeurs ou bien **consommateurs**. Point commun: la musique **numérique**, qu'ils achètent, vendent, diffusent... ou **piratent** sur Internet. Avec un bel effet de **mode**.

La meilleure façon de les aider serait plutôt de leur envoyer un mail d'encouragement. Tapez : alleziesbleus@aol.com

Si vous n'êtes pas encore abonné à Internet, demandez vite votre kit de connexion gratuit sur www.aol.fr ou appelez le 0 825 12 12 12 (99 cts/mn).

RCL. Partenaire Officiel de l'Équipe de France de Football.

Une panoplie pour le MP3

Adopté par les fabricants d'appareils musicaux, le MP3 s'introduit aussi dans les téléphones et les montres



Avant l'heure

Précurseur, le japonais Casio a inventé la montre MP3 livrée avec écouteurs et câble USB. Sa mémoire intégrée stocke 33 minutes de musique MP3 de qualité CD. La pile rechargeable assure jusqu'à quatre heures de musique en boucle. Les titres des chansons s'inscrivent à l'écran, avec possibilité d'ajouter une petite animation graphique. Côté montre, vous disposez d'un chrono et de l'alarme réveil. Prévue pour septembre en France. 2490 francs (379,6 euros).

■ www.casio.com

Irrésistible

Insensible aux chocs, le Sony MS Walkman attire par son design : ligne élancée et bicolore (bleu et couleur métal), sa légèreté (65 g), son ergonomie, la qualité de son écoute. L'écran LCD affiche sur trois lignes les titres des albums et des morceaux. Mais son prix est élevé, et la musique MP3 est stockée sur la carte propriétaire Sony Memory Stick. 3000 francs (457,4 euros)

■ www.sony.fr



Mixte

En marchant, vous écoutez trente minutes de musique MP3 en qualité CD ou une heure en qualité FM, diffusée par votre téléphone mobile, fixé à votre ceinture. Livré avec un écouteur et une minuscule télécommande, le Samsung SGH-M100, doté de toutes les fonctions de téléphonie habituelles (fax, répertoire, SMS...), s'utilise comme un baladeur numérique. Il fait aussi office de dictaphone. Entre 4000 francs (609,8 euros)

et 4500 francs (686 euros), disponible en septembre.

■ www.samsung.com



7 jours sur 7

Capable de lire à la fois des CD audio et des CD réinscriptibles (CD-R) contenant des fichiers MP3, le M3PO de Terratec est un lecteur de salon. La musique numérique peut être stockée sur un disque dur de 8 Go (en option) à placer à l'intérieur, qui procure alors près d'une semaine de musique en continu. Mais les deux prises de sortie (RCA) sont analogiques. 3500 francs (533,6 euros).

■ www.terratec.net



Non-stop

Votre discothèque tient au creux d'une main. Une centaine d'heures de musique au format numérique sont diffusées en continu sur le DAP JukeBox de Nomad. Téléchargés depuis un PC

connecté à ce lecteur portable léger (400 g), les fichiers MP3 sont stockés sur un minidisque dur de 6 Go. Le système est prévu pour intégrer des formats et des fonctions à venir. 599,99 dollars sur le site à partir du mois prochain. En France en septembre (prix non fixé).

■ www.nomadworld.com

Enchaîné

Votre discothèque personnalisée, créée à partir de vos musiques MP3 préférées, s'écoute chez vous. Plusieurs modèles de Mini Chaîne ou Micro Chaîne conçus par Thomson sont désormais livrés avec le Multimedia Pack, qui comprend le logiciel MusicMatch



Jukebox et un câble (3 mètres de longueur) pour les connecter à un PC et télécharger de la musique via Internet. A partir de 1 690 francs (257,7 euros) pour la Mini Chaîne et 1 490 francs (227,2 euros) pour la Micro Chaîne Multimedia Pack.

■ www.thomson.fr



Recyclé

A première vue, le Rome MP3 Player, équipé d'une mémoire de stockage de 32 Mo (environ une demi-heure de musique en qualité CD), est semblable à une cassette audio standard. D'où un réel avantage : vous l'introduisez dans un lecteur

de cassettes classique, et le voilà capable de lire des fichiers MP3. Le nouveau modèle prévu pour juillet sera équipé d'une mémoire de 64 Mo (une heure d'écoute) et d'un écran LCD. En vente uniquement sur Internet. 199,95 dollars + 35 dollars de frais d'envoi.

■ www.romemp3.com

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier

L'industrie du disque tarde à prendre position sur le Net

Face à la diffusion incontrôlée de leurs artistes, les maisons de disques ripostent au coup par coup devant les tribunaux

LES MAJORS du disque se fâchent. Réunies dans la puissante RIAA (Recording Industry Association of America), BMG, EMI, Sony, Universal et Warner ont infligé un sérieux revers à Napster et MP3.com. Les plaintes déposées pour contrefaçon ont été suivies par la justice américaine, qui a ouvert la voie à des indemnisations négociées. MP3.com est poursuivi pour avoir dupliqué plusieurs dizaines de milliers de disques au format MP3, afin de les proposer gratuitement aux internautes.

Le cas de Napster est encore plus grave : son logiciel permet à chaque utilisateur d'accéder aux fichiers musicaux stockés sur le disque dur des autres connectés. Ce mode de partage facilite la circulation des fichiers musicaux, puisqu'il n'est plus nécessaire de surfer sur le Web pour aller à la pêche au MP3. Napster refuse cependant d'être jugé responsable d'agissements potentiellement illégaux. En France, à la Société civile des producteurs phonographiques (SCPP), qui représente la majorité des producteurs français, les pirates sont aussi dans le collimateur. « On trouve de tout, explique la responsable, Laurence Marcos, mais surtout les meilleures ventes. Certains pirates comptent même sur le MP3 pour attirer du monde sur leur site et lever des capitaux ! » Les consommateurs, en revanche, ne sont pas menacés. L'important, pour les maisons de disques, est de couper les canaux de diffusion.

Si l'industrie du disque montre les crocs, elle a des difficultés à passer à l'attaque. Certes, depuis la



CLIVIS COUX

création de la SDMI (Secure Digital Music Initiative) en décembre 1998, les majors planchent avec les fabricants d'appareils électroniques grand public, les développeurs de logiciels et les acteurs du Net sur la sécurisation des formats numériques. La première décision aura été d'adopter la technologie de marquage du son développée par Aris Technologies pour les baladeurs de musique numérique, une technologie d'identification qui peut être déclinée pour différents formats sécurisés. Le premier baladeur numérique « compatible SDMI », le Vaio Music Clip de Sony, vient de sortir sur le marché américain. Cette première génération de baladeurs lit aussi bien des fichiers numériques non protégés (comme le MP3) que des fichiers sécurisés (au format Atrac3 pour Sony). En préparation à la SDMI, les baladeurs de la prochaine génération feront la différence entre les fichiers antérieurs et postérieurs à la SDMI, et refuseront de lire les seconds si les droits n'ont pas été acquittés.

Mais l'ambition des majors se heurte aux intérêts de quelque 200 membres de la SDMI. Pis, les prin-

cipes adoptés par celle-ci ne sont valables que s'ils s'étendent à tous les lecteurs destinés à la musique numérique... Pourtant, le directeur exécutif de la SDMI, Leonardo Chiariglione, défend son projet : « On n'arrive pas trop tard. Simplement, on fait du travail sérieux avec des tests rigoureux. Si certains fabri-

cants d'électronique de la SDMI ont contribué au développement du MP3 non sécurisé en vendant des graveurs de CD-ROM, ils ont bien compris que ce n'était pas un marché de masse. »

Malgré les efforts de la SDMI, les majors n'en sont donc pas encore à commercialiser leur catalogue en ligne, comme le confirme Julie Marlois, responsable technologie et nouveaux médias chez Sony Music France : « Aujourd'hui, pour découvrir de la musique en direct, c'est oui. Pour le téléchargement, c'est non. De toute façon, la vente de musique numérique est prématurée. Il faut déjà négocier les droits avec les artistes. Ensuite, il faut définir les prix. »

Face à Internet, l'attitude des artistes est variable. Tandis que le groupe de rock Metallica s'attaque à Napster pour défendre ses intérêts, le rappeur Ice T fait la nique aux majors en se vendant lui-même sur le Net. Côté prix, c'est aussi le flou total. Michael Robertson, le PDG de MP3.com, s'en prenait, le 13 juin, aux majors favorables à la vente « à la pièce », plaidant, lui, pour un abonnement mensuel ou annuel donnant accès à tout le catalogue de la maison de disques. Son raisonnement est simple : le modèle des magasins de disques n'est pas adapté à Internet. Les maisons de disques, n'en sont, semble-t-il, pas encore convaincues.

Eric Lecluyse

Standards mode d'emploi

MPEG-4 : ce système de codage numérique a été mis au point à la fin de l'année 1988, et est promis à un bel avenir aussi bien pour la vidéo que pour l'audio. Il est fondé sur la technologie Advanced Audio Coding (AAC), deux fois plus efficace que celle utilisée pour le MP3.

MP4 : le MP4 n'a rien à voir avec le MPEG-4. Il s'agit d'une tentative de la part de certains industriels de surfer sur la vague MP3 et de proposer un système concurrent. Seuls quelques groupes, dont Public Enemy, se sont laissés séduire, mais faute de soutiens massifs, le MP4 est resté lettre morte.

Liquid Audio : il s'agit d'un format de MP3 sécurisé très utilisé par l'industrie du disque. Capitol Records a notamment été l'une des premières maisons de disques à vendre des chansons sur le Web avec ce format. Liquid Audio est aussi basé sur la technologie AAC.

MP3Plus Secure : lancé par la société américaine Intertrust, ce format sécurisé est lui aussi prisé par les majors du disque, car c'est une bonne protection contre le piratage lors du téléchargement.

Trois questions à...

Françoise Barrière

1 A la lumière du 30^e Festival international des musiques et créations électroniques, qui s'est tenu du 9 au 18 juin à Bourges, et dont vous êtes la directrice artistique, la nouvelle génération de musiciens est-elle profondément marquée par les nouvelles technologies ?

Les nouvelles générations ont pour l'instant une attitude un peu passive, et réagissent comme des éponges. Elles aspirent les nouvelles techniques et puis s'en servent immédiatement pour leurs créations. Les gens de ma génération – qui travaillent depuis trente ans – avaient toujours, par rapport aux nouvelles techniques, une attitude critique. Il faudrait que l'approche artistique prime sur le choix des outils, alors que les jeunes se laissent un peu trop souvent influencer par la nouvelle technologie, sans avoir au départ une exigence sur le projet artistique. Cela n'empêche pas qu'il existe dans ces nouvelles générations des gens qui font des choses tout à fait remarquables... Et contrairement à ce que l'on pense, la moyenne d'âge de ceux qui utilisent les nouvelles technologies est comprise entre 25 et 40 ans. Et cela va même parfois plus loin. Il y a, par exemple, dans mon jury, un compositeur espagnol de 45 ans qui travaille depuis plus de quinze ou vingt ans sur les musiques électroacoustiques et utilise Internet dans son approche acoustique.

2 Quelles sont ces techniques qui vont se développer ?

J'ai tellement vu de technologies dont on avait prévu l'explosion pour les années à venir et qui disparaissent aussi vite que je me garde bien de me livrer à des prédictions.

La tendance est de vouloir créer son propre univers sonore et non pas seulement d'emprunter des choses toutes faites. Dans les universités et les conservatoires, il existe un enseignement qui permet d'avoir un bon bagage technique. Mais il y a aussi des gens qui viennent « sur le tas » et sont issus de divers courants comme le rock, le hard, l'expérimental. Ces gens-là viennent donc travailler dans nos terrains électroacoustiques avec une réflexion plus importante sur la composition, le développement dans le temps... Il y a même des gens qui viennent par la philosophie, le social et puis aussi, bien sûr, des informaticiens. Les frontières se brousillent, et beaucoup d'artistes des arts plastiques ont besoin du son pour créer des produits.

3 Avec la généralisation d'Internet, voyez-vous apparaître ou se développer de nouvelles approches dans la création artistique musicale ?

C'est vrai que beaucoup de choses apparaissent. Par exemple, nous avons présenté dans le cadre du festival un spectacle avec un artiste qui cherche depuis deux ou trois ans à faire un travail en réseau entre deux sites Internet, et un travail de communication et d'interaction entre ces deux sites mêlant danse, voix, gestes et sons. En ce moment, nous sommes en plein concours, et nous avons vu beaucoup de CD-ROM et de réalisations qui utilisaient les techniques d'Internet pour les réalisations image et son. Il existe toujours un développement à partir d'une technique ou d'une esthétique qui pourraient naître de la création.

Propos recueillis par Franck Colombani

La Fête sur le Web

Des sites en musique

www.fetedelamusique.culture.fr

Le site officiel de la Fête de la musique, dépendant du ministère de la culture, Esprit de la fête, programme des concerts, et une rubrique « cyberfête de la musique » est disponible sur le site. La partition de l'*Ode à la joie*, extrait du 4^e mouvement de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven et symbolique commune de toutes les fêtes de la musique d'Europe, est d'ores et déjà téléchargeable sur le site au format PDF.

www.webbar.fr

Le Web Bar organise différentes manifestations pour la Fête de la musique : un DJ mixera de la world music exclusivement sur MP3, les deux concerts rock seront retransmis en intégralité sur le Web, de même que la performance du DJ house invité à cette occasion.

www.musivote.com

Depuis le 18 juin, et à l'occasion de la Fête de la musique, musivote.com permet de voter pour le « meilleur son des internautes ». Les morceaux mis en ligne sont écoutables gratuitement en Real Audio. La période de vote s'achève le 21 juin.

www.musicnetawards.com

Music Net Awards est une manifestation dont le but est de révéler la nouvelle scène française. Depuis le 15 mai et jusqu'au 28 juin, les internautes peuvent voter sur le site pour élire les albums et les artistes nominés dans plusieurs catégories : pop/rock, musiques électroniques, rap/hip-hop, reggae/ragga, jazz, et musiques du monde. Les trophées seront remis le 28 juin, à l'Elysée-Montmartre, en direct sur le site. Pour chaque artiste sont disponibles sur le site un portrait, une discographie, des extraits en Real Audio et une courte interview en Real Video.

www.lecube.com

Le Cube, site d'actualité culturelle propose un dossier spécial « Fête de la musique », avec au menu un agenda de la manifestation mais aussi « les droits à éviter ce jour-là ». Ce dossier très détaillé offre aussi un historique et des portraits d'artistes qui se produiront dans les rues de la capitale.

www.rfimusique.com

Durant tout l'événement, le site de cette radio du service public diffusera des extraits de chansons. RFI diffusera une émission spéciale le 21 au soir entre 23 heures et 0h30, avec de larges extraits des concerts parisiens par-rainés par la station.

www.rfo.fr

Pour fêter la musique sous les tropiques, le site de Réseau France Outre-mer regroupent toutes les manifestations des DOM-TOM classées par région.

Une sélection réalisée par Sylvie Chayette et Franck Colombani

Pour vos livres professionnels, fiez-vous à un spécialiste !

eyrolles.com



La librairie en ligne des professionnels



PHOTOS: CHRISTOPHE BOULZE

Plus ou moins pirates

Télécharger pour économiser ou collectionner: les motivations diffèrent

BENOÎT (à gauche sur la photo) est ce que l'on peut appeler un pirate pur et dur. A 25 ans, cet étudiant maquettiste occupe son temps libre à télécharger et graver les derniers tubes et albums d'artistes qu'il adore. Daniel (à droite), 24 ans, lui aussi est un pirate, mais se considère avant tout comme un véritable passionné de musique.

« Comme tous les étudiants, je ne dispose pas d'un budget énorme pour me payer la musique que j'aime, concède Benoît, et depuis que la Fnac n'accepte plus - depuis un an - d'échanger les CD à cause des gravages illégitimes (dont j'étais un fervent adepte), je ne voyais plus comment obtenir à moindres frais des chansons qui passent à la radio. » Selon Benoît, le piratage de titres est rentré dans les mœurs.

N'importe qui peut télécharger du MP3 et donc devenir hors-la-loi, sans réellement en être conscient : « J'ai un ami qui a carrément transformé son PC en juke-box. Il organise des soirées chez lui, où il suffit de taper le nom de la chanson qui passe par la tête pour l'écouter. A ce moment-là, il n'y a plus de limites... »

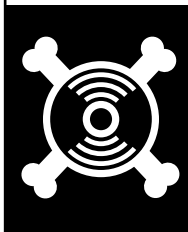
A l'écoute des propos de Benoît, Daniel se sent un peu partagé. « Bien que je possède quelque chose comme 250 chansons en stock sur mon disque dur, je suis avant tout un collectionneur. J'aime palper la pochette des albums que j'achète. Il me faut "posséder" l'objet. C'est pour cela que je ne cherche que les perles rares: des inédits et autres enregistrements "live" de groupes que j'affectionne. Mon excitation est identique à celle que j'éprouve quand je trouve un vieux vinyle chez un petit disquaire. » On sent que le sujet tient à cœur à Daniel. Ses yeux brillent lorsqu'il parle de sa nouvelle passion. Il ne laisse bientôt plus la parole à Benoît. « Ce qui est génial sur Internet, c'est que notre champ d'action est très large: d'un côté, il y a des moteurs de recherche comme Napster, mais de l'autre il y a aussi des sites de vente par correspondance comme Rhino.com, où l'on peut acheter des

albums que l'on ne trouve que sur le Web. Et le pire dans tout cela, c'est que j'achète bien plus de musique qu'auparavant ! »

Très vite, il embraie sur le phénomène Napster: « C'est "la chose" que j'attendais depuis longtemps. Imagine, il te suffit de taper le nom du groupe ou de la chanson que tu aimes pour accéder à une centaine de fichiers MP3. Il y a encore deux ou trois mois, le site proposait en moyenne 250 titres téléchargeables selon la recherche, mais depuis qu'il a des problèmes avec les maisons de disques, il a filtré à 100 titres. » Une réduction en fait sans réelle répercussion pour les internautes, puisqu'il suffit d'affiner la recherche pour accéder encore à une quantité conséquente de titres. Malgré le tort que produit aux maisons de disques cette façon de consommer illégalement de la musique, Benoît pense que Napster peut rendre certains services à des artistes ne bénéficiant pas de réel support médiatique: « Je connais un groupe de hardcore qui a téléchargé sur Napster quelques-unes de ses chansons sous le nom de Britney Spears. La solution est un peu brutale, mais il suffisait d'y penser... »

Franck Colombani

Juridique



Qui est responsable?

Grand danger pour l'industrie du disque, le MP3 constitue une grave atteinte aux droits des auteurs. Ces droits reconnus aux auteurs, artistes interprètes et producteurs de musique par le droit sont protégés, et les tribunaux considèrent que les exploitations d'œuvres musicales sur Internet faites sans autorisation constituent des contrefaçons. Ainsi, toute personne qui utilise une œuvre protégée pour la compresser en MP3 et la diffuser sur Internet est considérée comme un pirate et encourt les peines du délit de contrefaçon.

Les sites spécialisés dans le téléchargement de fichiers MP3 sont les premiers visés par les maisons de disques et des sociétés d'auteurs. Ainsi, le site mp3.com et son service my.mp3.com ont fait l'objet, le 4 mai, d'un jugement du Southern District of New York, qui a retenu que les services offerts par ce site portaient atteinte au Copyright Act et à la prohibition des copies non autorisées. Le 9 juin, Warner et BMG ont toutefois mis un terme à ce contentieux avec mp3.com. Une issue amiable avait également été trouvée, en France, par le site FranceMP3.com, sous l'impulsion de l'APP (Agence pour la protection des programmes), qui s'est conclue par un accord avec trois sociétés d'auteurs.

Les hébergeurs peuvent également voir leur responsabilité engagée. C'est ce qu'a décidé le tribunal de commerce de Bruxelles, le 2 novembre 1999, à propos de sites hébergés par Belgacom SkyNet qui offraient des hyperliens vers des sites permettant des enregistrements en format MP3. En France, il faut signaler l'initiative des producteurs du groupe Louise Attaque, qui, le 8 avril 1999, avaient porté plainte contre un étudiant ayant installé sur les pages personnelles de divers sites un lien permettant de télécharger des fichiers MP3. Cette plainte visait aussi les quatre fournisseurs d'hébergement des sites concernés, auxquels il était demandé de « mettre dès la page d'accueil un texte préventif explicatif du droit d'auteur à l'intention du surfleur ». Ces hébergeurs ont fermé les sites en cause.

Les amateurs de sites sont également poursuivis: le 6 décembre 1999, le tribunal correctionnel de Saint-Etienne condamnait pour contrefaçon à deux et trois mois de prison avec sursis et à 140000 francs de dommages et intérêts deux jeunes internautes qui avaient installé sur le serveur de leur employeur un site permettant aux internautes de télécharger gratuitement des œuvres musicales. Le tribunal correctionnel de Montpellier, en septembre 1999, a condamné un internaute qui s'était constitué une discothèque de nombreux titres et proposait, sur le site qu'il avait ouvert, de les regraver sur des CD moyennant finances.

La bataille contre la prolifération des fichiers MP3 s'est aussi dirigée contre des moteurs de recherche: c'est ainsi que la société FAST est actuellement poursuivie par la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) pour l'exploitation par Lycos d'un logiciel de recherche capable de stocker dans sa base de données des hyperliens renvoyant à tous les fichiers MP3 sur Internet. **Reste que l'internaute**, lorsqu'il se voit proposer le téléchargement de fichiers MP3, a rarement conscience qu'il participe à de la contrefaçon; mais ce n'est pas le cas lorsque ces propositions émanent des maisons de disques, qui développent de plus en plus la distribution musicale en ligne.

Alain Hazan est avocat à la cour.

www.droit-technologie.org

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES
interactif.lemonde.fr

Les troubadours numériques

M^{me} CHOMB ET DOM KIRIS, les Troubadours du désordre, chanteurs de rue, baladins amateurs, simples amoureux de musique et de chansons réalistes, saupoudrant leurs complaintes sur les zincs des troquets de la Bastille, sont en fait des précurseurs.

Alors que la musique en ligne et le MP3 cherchaient à peine à pousser leurs premiers accords sur le Web, les Troubadours avaient déjà mis une chanson complète à disposition des internautes pour Noël 1998, un titre en MP3, évidemment, en libre-service. Le morceau était placé sur le site Musique-Pro (www.musique-pro.com), destiné à faire connaître au public et aux professionnels des chanteurs, musiciens et groupes rejetés par les

grands labels. Unique contribution réclamée en retour: l'obole de Secours populaire français.

L'opération fut un succès, ce qui incita M^{me} Chomb et Dom Kiris à autoproduire un premier disque, 6 titres pour 50 francs, en vente à la Fnac et après leurs diverses prestations. Deux mille albums déjà vendus, un bon début. Depuis, toujours présents sur Musique-Pro, les Troubadours du désordre ont en outre ouvert un site à leur nom (www.troubadoursonline.com), où l'on retrouve, cela va sans dire, nombre de leurs morceaux au format MP3.

Mais il y a mieux: au début de cette année, une radio locale d'Austin, au Texas, organisatrice d'un fes-

tival de nouveaux talents, cherchait pour ledit festival un groupe représentatif de la chanson française et de l'ambiance des bars parisiens. Sur le Web, elle découvre M^{me} Chomb et Dom Kiris. Echanges de mails. Et voilà nos deux troubadours partis, en mars, pour une tournée américaine qu'ils ne sont pas près d'oublier. Au programme: passage sur différentes stations, rencontres avec des artistes et groupes stars, et bien sûr boeufs dans tous les clubs d'Austin.

Une aventure racontée en sons et en images sur leur site, en attendant un nouvel album, « live », dans quelques semaines. Disponible, comme il se doit, sur le Réseau.

Olivier Zilbertin



Le producteur artisan

FRANCK MARCHAL est un homme heureux. Avec Le Comptoir du son, sa société de production située dans la banlieue ouest de Paris, ce musicien de 32 ans fait partie de la génération des producteurs musicaux pour qui Internet a tout changé. Son temps, il le partage entre deux activités fortement imprégnées de nouvelles technologies: la réalisation d'habillages sonores pour des publicités (Mikado, Pépito...) et de sites Web, et surtout la production de groupes ou de chanteurs sur la Toile.

S'il s'adonne aux nouvelles technologies depuis plus de dix ans grâce aux tables de mixage numérique et aux ordinateurs, Internet lui ouvre des horizons quasi infinis. « Ce qui change, c'est la légitimité de

la musique. Aujourd'hui, on n'est plus obligé de passer par le jugement de quelqu'un qui décide si votre musique est bien ou non. Désormais, les artistes existent de fait, et c'est le public qui décide et choisit ce qu'il a envie d'écouter. Je suis persuadé que nous sommes passés à côté de plein de talents depuis trente ans. »

N'allez pas croire pour autant que Franck Marchal est de ceux pour qui tout le monde peut percer sur Internet. Son métier de producteur le pousse à la recherche continue de la qualité, non de la quantité. « Ce n'est pas parce que les débits sur Internet sont faibles qu'il faut bâcler les productions, assène-t-il avec conviction. Au contraire, même. Et comme nous n'avons pas de frais de distribution et de fabrication, nous pouvons mettre le

paquet sur la production. Internet, c'est une démarche beaucoup plus artistique que marketing. »

Dans son petit studio de Levallois-Perret, Franck Marchal donne leur chance aux chansons et aux jeunes talents, convaincu que le Web contribue à ce que les artistes soient découverts dans de bonnes conditions. « Internet me permet de tester des groupes sur des "niches" souvent négligées par les grandes maisons de disques. Quand je vois des gens qui vendent entre 2000 et 3000 disques via Internet, c'est loin d'être négligeable. Les majors ne peuvent pas s'investir dans de si faibles productions. Et pourtant, ces "niches" ont le droit d'être satisfaites sur le plan culturel. »

Guillaume Fraissard



Un diffuseur touche-à-tout

CÉDRIC FORTIN, créateur de nodisk.com, prouve que le MP3 n'est pas seulement le pavillon des pirates de la diffusion musicale. Depuis août dernier, sa petite entreprise diffuse des groupes de rap en format MP3. Mais il ne s'agit ni d'une maison de disques ni d'un substitut aux modes de diffusion traditionnels.

L'idée de Cédric Fortin était, explique-t-il, de « se positionner, à l'heure d'Internet, comme un diffuseur indépendant et efficace ». Quant à l'efficacité, nodisk.com est reconnu dans le monde du rap et a été le premier site à diffuser des albums complets en ligne. Cependant, la difficulté est, comme l'explique Cédric Fortin, que l'attrait d'Internet n'entraîne pas la carrière des artistes. « Le

danger, précise-t-il, est que ces derniers oublient leur vrai métier, qui est avant tout de vendre des disques. Or c'est encore l'industrie du disque qui touche le grand public. »

Du coup, le seul contrat passé avec les groupes est qu'ils n'enlèvent pas leurs morceaux du site après avoir signé avec une maison de disques. « Nous sommes comme les gens de la R&D (recherche et développement), on cherche des solutions pour demain. Les gens qui font du contenu doivent, eux, se battre sur les modes de distribution d'aujourd'hui. » La recette de nodisk.com est simple: un logiciel enregistre les fichiers musicaux en format zip et la facture adressée au consommateur contient un mot de passe permettant de décompresser le fichier.

Cédric Fortin se décrit comme un « touche-à-tout ». Passionné de radio, de rap et d'informatique depuis son plus jeune âge, il a réussi à réunir ses trois passions en une seule: diffuser, et donc faire connaître la musique qu'il aime sur un support informatique. Il avance ainsi progressivement vers l'avenir de ce mode de diffusion avec un nouveau projet: créer un serveur d'hébergement de musique consultable en direct et payant, un concept plus technique de vente de licences d'écoute, « histoire de faire la nique au MP3 », parole d'ancien pirate. Ainsi, Cédric Fortin compte bien rendre le piratage - bête noire des distributeurs - impossible.

Sylvie Chayette



Carnet interactif

Dun & Bradstreet

Allan Z. Loren vient d'être nommé président-directeur général de Dun & Bradstreet, la division opérationnelle de The Dun & Bradstreet Corp. Dun & Bradstreet est un leader mondial de l'information commerciale, financière et marketing sur les entreprises, et de la gestion des créances.

Montparnasse Multimédia

Olivier Saignes, 33 ans, est nommé responsable des alliances stratégiques on-line de Montparnasse Multimédia.

All Com Tools

Raphaël Gorge, 29 ans, vient d'être nommé directeur général de l'agence ad'oc, nouvelle filiale d'All Com Tools. Ad'oc est une agence de conseil en marketing Internet.

Microsoft Research

Rick Rashid a été nommé senior vice-président de Microsoft Research. La société, créée en 1991, se consacre à la recherche fondamentale et appliquée en informatique et ingénierie logicielle.

Newcleus

Jean-Marc Orozco, 32 ans, devient responsable des activités avant-vente de Newcleus, premier éditeur de progiciels de gestion de paramètres dans l'environnement SAP R/3.

Integra

Christophe Mahé, 35 ans, vient d'être nommé directeur marketing d'Integra France. Integra est un des premiers opérateurs européens de sites de commerce électronique et de sites Internet complexes.

Agenda

Les rendez-vous des nouvelles technologies

Les 20 et 21 juin

Congrès-Exposition des webmasters

Cette manifestation dédiée au métier de webmestre devrait définir une charte professionnelle.

■ Espace Champéret, Paris.
■ Tél. : 01-53-17-11-44.

Du 21 au 23 juin

Electronic Business Europe 2000

Conférences organisées par le European Forum for Electronic Business autour du commerce électronique et des stratégies de l'e-business. IT sécurité, technologie WAP, ou encore avenir du commerce électronique, le programme des conférences est large. Elles se tiendront au Church House Conference Centre de Westminster, à Londres.

■ www.eema.org

Le 26 juin

net 2000

Le comité de programme de net 2000 organise une journée de rencontres et d'échanges destinée à présenter l'essentiel de la Netéconomie et de la Net société. Présentation des principaux enseignements de net2000, des évolutions en cours et des grandes orientations de net 2001.

■ www.mynet2000.net/2606/index.html

Les 26 et 27 juin

Giga World

Conférence annuelle du Giga Information Group sur le thème « Are you open for e-business? ».

■ Victoria Jungfrau Grand Hotel & Spa
Interlaken, Suisse.

■ www.gigaworld.gigaweb.com

Les 27 et 28 juin

4^e Rencontres des droits d'auteur

Euroforum

Séminaire de formation sur la propriété des contenus et sur les problématiques des droits d'auteur.

■ Tél. : 01-44-88-14-88.

■ www.euroforum.fr

Du 6 au 8 septembre

SEFI 2000

Conférence internationale organisée par la Société européenne pour la formation des ingénieurs et Paris Tech sur le thème « Les multiples facettes de la formation internationale de l'ingénieur ».

■ Tél. : 01-44-88-14-88.

■ www.euroforum

Vous pouvez nous signaler vos manifestations et nominations à l'adresse électronique agenda@lemonde.fr

Le superplombier des jeux vidéo

POUR le grand public, Shigeru Miyamoto n'est rien. Juste un nom venu du pays du Soleil-Levant. Pour les passionnés de jeux vidéo, ceux qui connaissent cet élégant Japonais de 48 ans, Shigeru Miyamoto est une légende vivante. S'il s'était appelé Super Mario, Luigi, Donkey Kong ou Link, comme les personnages auxquels il a donné vie, son visage et sa silhouette juvénile feraient la « une » des magazines. Mais Miyamoto assume sans mal son rôle d'artiste s'effaçant derrière ses créatures.

Passer son temps à sauter au-dessus de barils d'essence déguisé en plombier moustachu ou à parcourir des mondes peuplés de plantes carnivores, de tortues facétieuses et autres bestioles inamicales, voilà qui n'est pas vie d'homme. Miyamoto laisse volontiers cette vie trépidante et dangereuse à Super Mario, son plus célèbre personnage, dont les multiples aventures se sont déjà vendues à plus de 100 millions d'exemplaires dans le monde. Un héros si populaire qu'il est aujourd'hui plus connu que Mickey chez les enfants américains.

L'histoire de Shigeru Miyamoto est celle d'un de ces visionnaires les plus inspirés de l'industrie du divertissement numérique. En 1977, son diplôme en design industriel en poche, il pousse la porte de Nintendo, entreprise familiale centenaire spécialisée dans les cartes à jouer. Trois ans plus tard, au sein de cette machine à fabriquer des héros, il donne vie à Donkey Kong, un gorille qui relègue Godzilla et King Kong dans les oubliettes de l'imaginaire d'une génération d'enfants qui découvrent le jeu vidéo sur de petites consoles portables. Historique, Donkey Kong l'est aussi par l'apparition d'un personnage à casquette rouge encore inconnu, mais qui, au fil des années, s'affirmera comme le plus célèbre plombier de la planète ludique : Super Mario.

Dans l'ombre, Miyamoto commence sans le savoir à édifier sa légende. Il n'a alors que 28 ans. Vingt ans plus tard, l'homme pèse 13 % des ventes totales de Nintendo, qui a déjà écoulé plus de 200 millions de consoles dans le monde. Et les aventures de Zelda ou des Pokémon ne seraient pas aussi célèbres sans son intervention.

Fidèle à son statut, Shigeru Miyamoto se fait rare. Ses apparitions publiques sont comptées, et l'approche relève de l'exploit. Non pas qu'il joue les stars, mais sa vie se déroule plus souvent devant une feuille de papier à dessin que dans des soirées mondaines. Même si, aujourd'hui, son rôle de producteur et de superviseur l'éloigne de la création pure et dure. Lors du dernier Salon Electronic Entertainment Expo, à Los Angeles, qui s'est tenu en mai, Miyamoto a pourtant fait le déplacement. Il faut dire que le rendez-vous est d'importance pour Nintendo, qui doit s'affirmer sur le marché des consoles dites de troisième génération, capables de se connecter au Réseau.

Et dans ce genre de manifestations, les paroles de Shigeru Miyamoto sont écoutées par nombre d'observateurs : « Le monde du jeu vidéo est un monde en pleine crise, du moins au Japon. Les consoles ont été presque toutes mises au placard au détriment du téléphone cellulaire,



Shigeru Miyamoto a créé Super Mario, célèbre plombier de la planète ludique

véritable mode chez nous. Ce nouvel outil de l'homme moderne a connu un grand succès, comme en France, me semble-t-il. Près de 99 % des jeunes entre 18 et 25 ans possèdent un téléphone mobile et passent des heures à parler ou jouer dessus.»

Phénomène nouveau dans l'industrie du téléphone mobile, les jeux commencent à prendre une part importante du marché des mini-applications distribuées sur cette plate-forme multifonctionnelle. Une révolution pour Shigeru Miyamoto, même s'il sait bien qu'il pourrait facilement faire évoluer ses personnages sur un téléphone portable. Simple retour en arrière, à l'époque du noir et blanc et des petits écrans des tout premiers jeux.

« L'industrie des jeux n'a jamais connu un tel volume de production, continue-t-il. Avec une vitesse d'évolution du matériel exponentielle, des

coûts de production de logiciels qui augmentent et une baisse du prix des jeux, tous les facteurs sont réunis pour qu'une crise s'annonce. Il va falloir repenser les modèles commerciaux pour les adapter aux mutations de l'industrie. Dire que l'avenir des jeux vidéo sur Internet est assuré est très facile. Cependant, rendre de tels jeux rentables, si l'on ne désire pas faire payer l'utilisateur à chaque utilisation, devient un véritable casse-tête. »

Avec l'explosion d'Internet, les concepteurs de consoles ont bien compris que le phénomène était inévitable et qu'il fallait trouver un moyen de surfer sur cette vague sous peine d'être englouti. Le père de Mario confirme : « Nintendo espère pouvoir créer une console adaptée au Web [NDR : la Dolphin, dont la sortie est prévue pour 2001] et une autre qui pourra se connecter sur votre téléphone mobile, la Game-Boy Advanced. Je doute que ces deux machines soient des « bêtes » de jeux en réseau, mais elles sont un premier pas dans la bonne direction. »

Humaniste dans l'âme, Shigeru Miyamoto a de grandes espérances quant à l'avenir des jeux vidéo. « On peut presque comparer les plus anciens de ces jeux à de la musique classique reconnue à travers le monde. En jouant aux mêmes jeux, ensemble sur le réseau mondial, on

peut espérer que les peuples apprennent à se connaître un peu plus et à devenir amis. » Les jeux ne sont plus seulement une façon de se divertir, mais un nouveau moyen de communication alternatif qui dépasse les frontières et les cultures. « Nombreux sont ceux qui disent que les jeux vidéo sont mauvais, probablement la même qui disaient aussi cela du rock'n'roll », confie cet amateur de guitare et de piano.

Mais si Miyamoto sait parler business, c'est dans l'imaginaire que le créateur passe le plus clair de son temps. Innovateur, il ne veut pas suivre les tendances mais les créer. Déjà, en 1993, il rêvait de concevoir des jeux en 3D, ce qu'il fit avec Mario 64, puis Zelda et Ocarina of Time. « Les idées me viennent lorsque je viens de passer une rude journée sur le développement d'un jeu. En rentrant chez moi ou dans mon bain, c'est là que les idées apparaissent. » A la question « comment fait-on un bon jeu? », le maître n'a qu'une seule réponse : « Le jeu doit être fait à 70 % d'objectifs à remplir et à 30 % de secrets à découvrir. » La recette est simple et fonctionne depuis maintenant plus de vingt-cinq ans. Tant pis pour Mickey.

Tristan Geoffroy
et Guillaume Fraissard

A bon droit

Pas de contrefaçon sur le Net

INTERNET est-il encore un lieu de liberté absolue? Rien n'est moins sûr. Un jugement rendu par le tribunal de grande instance de Paris le 21 mars démontre une nouvelle fois que les juridictions françaises n'entendent pas faire d'Internet un lieu de non-droit. La Régie autonome des transports parisiens (RATP), qui dispose d'un site (www.ratp.fr), se trouvait tournée en ridicule sur l'adresse www.ratp.org, où le propos était de se moquer de la RATP, en décrivant les dysfonctionnements. Le site utilisait des détournements des logos de la RATP, en particulier ceux présents sur son URL « officiel ».

C'est principalement sur le terrain de la contrefaçon de marques que la RATP a engagé son action à l'encontre de l'animateur du site: elle invoquait ainsi quelque huit marques, généralement figuratives, c'est-à-dire constituées d'un logo, et déposées pour désigner notamment les « informations concernant les transports en commun de personnes ». La RATP estimait donc que ces marques, bien que détournées dans leur forme, se trouvaient contrefaites par les logos présents sur le site. Elle considérait également être victime d'actes de déni-

grement, ce qui justifiait tout autant qu'en soit ordonnée la cessation.

En défense, l'animateur du site poursuivi soutenait que les utilisations faites par lui des marques de la RATP ne l'étaient pas pour les produits ou services désignés, c'est-à-dire pour « les informations concernant les transports en commun de personnes ». L'argument a été écarté par le tribunal, qui a rappelé que « les produits désignés par les dénominations contrefaisantes sont les informations données au public et non le support de télécommunications que constitue le réseau Internet, celui-ci n'étant que le support de diffusion des informations en cause ». En d'autres termes, le réseau Internet ne constitue qu'un mode de communication, et toute contrefaçon commise sur Internet doit être traitée de la même manière que si elle l'était sur un autre support.

Un second moyen était invoqué en défense: l'exception de parodie. Sous le motif que l'humour peut constituer une excuse absolutoire, on pouvait imaginer qu'il n'y avait pas contrefaçon dans une utilisation parodique de marques. Le tribunal a également écarté ce moyen, en rappelant une solution établie depuis longtemps: si l'exception de

parodie est consacrée par la loi en ce qui concerne le droit d'auteur, il n'en est pas de même des marques, qui ont « par essence pour objet d'accompagner un produit ou un service destiné à être vendu et possédant de ce fait une valeur commerciale intrinsèque susceptible d'être atteinte par toute utilisation illicite ».

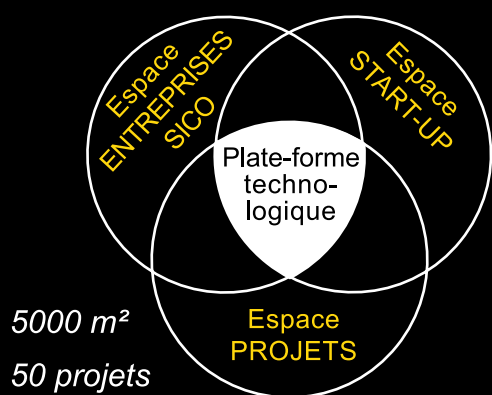
En ce qui concerne les actes de dénigrement, le tribunal a relevé que les propos sur les dysfonctionnements de la RATP étaient « satiriques » – autrement dit, justifiés –, mais que ceux relatifs notamment à la prétendue consommation de « beaujolais nouveau » par le personnel étaient outranciers, fautive et préjudiciables à la RATP.

Les condamnations sont importantes, puisque, outre la cessation immédiate et sous astreinte des actes jugés illicites, le tribunal a condamné l'animateur du site à déboursier la somme de 260 000 francs à titre de dommages et intérêts. Une telle décision rappelle donc que les entreprises sont protégées contre les atteintes dont elles peuvent être l'objet sur Internet.

Alain Hazan est avocat à la cour.

■ www.legalis.net

Concept inédit du Groupe SICO
L'Entreprise-Incubateur



5000 m²

50 projets

100 salariés

8 entreprises

30 millions de francs d'investissements

20 créations par an

Campus Technologique®
Multimédia de Lannion

3 rue Ampère 22300 Lannion
tél. : 02.96.48.90.00 e-mail : orolland@sico.fr
Contacts : Olivier Rolland et David Le Mentec

CREATEURS

Imaginez et lancez votre start-up sur le Campus Multimédia de Lannion

● Accompagnement personnalisé et incubation totalement gratuits

Plate-forme technologique
Expertises et moyens logistiques
Appui des entreprises du Campus

● Apport en capital risque

GROUPE SICO
www.sico.fr



Biomimétisme
Reproduire les denticules de la peau du requin sur des tissus pour améliorer l'écoulement de l'eau

POUR aller plus fort, plus vite, plus haut, le sport court au rythme de la technologie. Soucieux de gagner des dixièmes de seconde, les nageurs enfilent désormais des combinaisons qui améliorent leur pénétration dans l'eau. Pris dans cette course contre le temps, les équipementiers aiguillonnent leurs équipes de recherche et développement pour mettre au point cette seconde peau révolutionnaire. Les résultats sont probants, les records tombent. L'Australienne Susie O'Neil, d'abord un peu réfractaire à endosser cette rugueuse peau de requin, a ainsi amélioré, lors de récentes sélections nationales, de 0,15 seconde le record du 800 mètres papillon établi en 1981. Les différentes études réalisées

Des combinaisons à fleur de peau de requin

avec des nageurs de haut niveau montrent une amélioration des performances de 3%. Or, au cours des derniers Jeux olympiques d'Atlanta, sur les trente-deux finales de natation, trente et une n'impliquaient qu'une différence au chronomètre de plus ou moins 3% entre la médaille d'or et la sixième place.

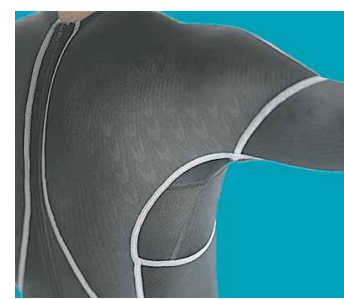
Le fabricant de maillots Speedo a développé des combinaisons alliant technologie de pointe et un concept assez novateur de marketing scientifique : l'effet peau de requin.

Oliver Crimmen, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Londres, spécialiste des poissons, a apporté sa contribution à l'élaboration de ce matériau. «Le requin a une forme qui devrait lui conférer une grande résistance à l'eau, explique-t-il. Mais la peau de requin possède des dents microscopiques, appelées aussi denticules de peau, orientées vers l'arrière. Elles donnent au toucher cet effet doux dans un sens et rugueux dans l'autre. Ces denticules permettent à l'eau de s'écouler autour de la tête et de diminuer les traînées.»

Pour appliquer ces observations au corps humain, les nageurs sont scannés en trois dimensions, sous

huit positions, ce qui permet de produire un modelage exact de leur musculature. Ces modelages ont permis de mettre en lumière les modifications de la forme et du volume des muscles en fonction des mouvements du nageur. Par biomimétisme, l'emplacement des rangées de microdenticules sur les combinaisons est calculé en fonction de la morphologie du nageur. De plus le tissu, majoritairement de l'élasthanne, est tricoté suivant une méthode qui lui donne l'apparence des denticules. Un effet de surface est ainsi créé. L'effet combiné des gros tourbillons créés par le tissu et de ceux générés en sens inverse par les rangées de denticules applique l'eau plus près du corps, l'eau environnante s'écoulant au-dessus plus facilement, avec des frottements diminués. Agissant comme de minuscules hydrofoils, les denticules améliorent l'écoulement de l'eau. Au départ peu enclins à enfiler ces morceaux de tissu au toucher peu flatteur, les nageurs reviennent leur opinion une fois dans l'eau, lorsque leurs sensations se modifient.

Pour faciliter les fonctions biomécaniques, les études pour la coupe de la combinaison ont cherché à reproduire les effets des ten-



ons par les coutures et des muscles par les morceaux de tissu. Les coutures, parfaitement plates, ne doivent en aucun cas modifier l'écoulement de l'eau ; vingt-six coutures sont effectuées sur trois centimètres, en utilisant cinquante-deux centimètres de fil par centimètre de couture. Des tests en bassin sur des athlètes dans des conditions de compétition furent conduits aux Etats-Unis et en Australie. Des moyens de vidéo sous-marine couplés à des ordinateurs procédèrent à l'analyse des écoulements d'eau le long du corps des nageurs.

Au laboratoire d'hydrodynamique navale de l'Ecole centrale de Nantes, Gérard Delhommeau affiche un scepticisme méthodologique quant à l'effet peau de re-

quin avancé par Speedo. Des tests avaient été effectués dans les bassins de carène pour mesurer les effets de granulométrie des maillots de bain. Conclusion, «tout ce qui est lisse est bien meilleur», confie le directeur du laboratoire.

Cette technique peau de requin préconisée par Speedo sera concurrencée dans les bassins par les combinaisons d'Adidas «en polyamide et Lycra power» avec «une induction de Teflon pour favoriser la glisse et une pénétration de l'eau réduite». Quant aux athlètes de l'équipe de France de natation, ils ont été scannés lors d'un stage à Font-Romeu. La tête de file française, Franck Esposito, préfère pour l'instant une coupe de type débardeur pour conserver certaines sensations. La Fédération française de natation, qui a envoyé des observateurs en Australie, constate que le port des combinaisons s'est généralisé, sauf pour les disciplines du dos et de la brasse. Si cette deuxième peau semble incontournable pour le gain de l'or, une autre ruée est à attendre : celle des sponsors, qui voient là un nouvel espace publicitaire apparaître.

Alain Thomas

Octave fait ses gammes sur Palm

Ecriture
Une étoile à huit branches en guise de clavier permet une saisie fiable et rapide

À MESURE que les assistants électroniques et autres téléphones mobiles s'enrichissent de nouvelles fonctionnalités comme l'accès à Internet, la saisie simple et rapide des mots devient un enjeu crucial. Jusqu'à présent, trois solutions pratiques s'offraient à l'utilisateur : l'ajout d'un clavier pliable, la reconnaissance d'écriture et la reconnaissance vocale.

La reconnaissance d'écriture est sans doute la méthode la mieux implantée dans le public au travers de logiciels comme Graffiti. Le principe est simple : avec son stylet, l'utilisateur d'un Palm reproduit à l'identique ou presque les courbes des lettres qu'il saisit à l'écran. Ensuite, le logiciel les reconnaît et les dactylographie. Cette méthode, qui, comme la reconnaissance vocale, ne demande l'ajout d'aucun périphérique, montre toutefois les limites de sa fiabilité.

C'est en identifiant les carences des systèmes de saisie existants que Tim Scanlan, un physicien britannique d'une cinquantaine d'années, et David Buckle, virtuose de l'informatique, ont décidé de concevoir Octave, un principe original de saisie des textes, spécialement adapté aux appareils miniatures et mobiles.

Difficile de faire plus instinctif qu'Octave : il reprend les principes de base de l'apprentissage de la lecture à l'école maternelle. Dans les petites classes, les enfants identifient et mémorisent les lettres de

l'alphabet en fonction de leurs formes : à partir de l'image d'un pont, on représente un « m » ou un « n »...

Reprenant à leur compte ce principe mnémotechnique, les deux ingénieurs ont élaboré une étoile à huit branches. Chaque pointe regroupe trois ou quatre lettres de l'alphabet présentant des éléments graphiques semblables. Sur le Palm, premier appareil mobile à être équipé d'Octave, l'outil de saisie se matérialise par un pochoir en plastique découpé en forme d'étoile, qui guide les mouvements du stylet entre les huit pointes.

D'après les concepteurs d'Octave, dès que l'utilisateur a fait ses gammes, il peut rapidement devenir un virtuose de la saisie. Des tests effectués auprès de 150 utilisateurs français et américains de Graffiti, un logiciel de reconnaissance d'écriture sur Palm, ont montré qu'il ne fallait pas plus d'une heure pour s'approprier ce nouveau « langage des signes » et trois heures d'usage intensif pour arriver à saisir des textes aussi vite qu'avec Graffiti.

Afin d'en faciliter l'utilisation, Octave est agrémenté d'un programme de saisie prédictive qui n'anticipe pas moins de 25 000 à 30 000 mots du dictionnaire, à partir des premières lettres saisies. Des dictionnaires spécialisés par type d'usage, ainsi que par profession, sont même en cours d'élaboration... Octave va d'abord être vendu en tant qu'accessoire du Palm, dans ses versions anglaise, allemande et française. Mais ce n'est qu'un début, car e-acute, la start-up créée par Tim Scanlan et David Buckle, compte aussi adapter Octave à des appareils comme les téléphones mobiles, les caméras vidéo (pour les titrages des films), les montres ou les télécommandes.

Marc Bourhis

■ www.e-acute.fr

inovao.com
très marqué
high-tech

puissance
QUELM

Pour vos livres professionnels,
choisissez le Leader !

www.Lavoisier.fr

650 000 titres référencés



mobiconso.com

tout savoir
sur les mobiles



gamelog.com

tout savoir
sur les jeux vidéo



technosphere.tm.fr

tout savoir sur
les technologies Internet



besok.com

tout savoir
sur le futur

Des paquets cryptés pour sécuriser le paiement sur le Web

Tout s'explique
Les solutions logicielles et matérielle pour rassurer les acheteurs de la Toile

TOUS les acteurs du Net sont d'accord: le premier frein au commerce électronique est psychologique. La crainte de confier son numéro de carte de crédit à un commerçant à l'autre bout du monde est forte. Les chiffres liés aux contestations des paiements par carte renforcent les réticences de l'internaute: sur une base de 100 transactions par carte de crédit contestées que signalent les banques françaises, 85% proviennent de l'étranger (dont 80% sont issues des transactions réalisées sur la Toile) et 15% sont d'origine française.

Modification du montant des achats et marchands volatils pour le consommateur, vrais-faux numéros de cartes bancaires pour le commerçant, les préjudices touchent les deux parties concernées, de même que les banques, qui doivent rembourser l'une ou l'autre. Si le risque est minime, il existe. Afin de restaurer la confiance dans les transactions en ligne, les organisations de gestion des cartes, les banques, en partenariat avec les industriels et les opérateurs du Net, développent des solutions de paiement sécurisées.

Intégré aux navigateurs Web les plus répandus, Internet Explorer et Netscape Navigator, le protocole SSL (Secure Socket Layers) repré-



PASCAL DESMAZIERES

sente le moyen de paiement le plus utilisé. Il est très facile d'emploi, puisqu'il suffit à l'internaute d'indiquer son numéro de carte bancaire dans un champ de formulaire affiché sur la page Web du site marchand. Les informations échangées entre l'internaute et le commerçant transitent par un canal sécurisé. Le SSL est bien adapté aux transactions d'un petit montant, et donc aux achats de détail. Jusqu'à aujourd'hui, aucun pirate n'a réussi à intercepter les informations, c'est-à-dire le numéro de carte bancaire.

C'est au niveau du serveur du site marchand que se trouve le maillon faible. En effet, si le canal de transmission est sécurisé, les données ne le sont pas. Les numéros de cartes de crédit restent « en clair » sur l'ordi-

nateur du commerçant. Il suffit aux pirates de pénétrer dans le système pour obtenir des milliers de numéros valides. Bref, la technologie SSL, peu onéreuse à mettre en place, n'est pas la solution idéale. Elle n'est pas totalement sûre pour l'internaute, qui doit déposer son numéro de carte sur la Toile. Le commerçant, lui, n'est pas juridiquement protégé contre les risques d'impayés car, dans un contexte international, les transactions sont révoquées.

MasterCard et Visa ont donc développé le protocole SET (Secure Electronic Transaction), un standard de sécurisation avec codage de l'information. Les données circulent sur un canal sécurisé et les références de la carte bancaire sont cryptées. Enfin, un certificat digi-

tal accompagne la transaction, permettant l'authentification du porteur de la carte. La solution SET rassure le commerçant. Selon l'usage français, l'authentification valide le paiement, donc son irrévocabilité.

L'objectif étant d'avoir sur la Toile un degré de confiance égal à celui atteint dans les magasins, il faut offrir au consommateur le même environnement: un lecteur de carte à puce sur lequel il rentrera ses coordonnées. Aujourd'hui, les banques testent la solution C-SET (Chip-Secure Electronic Transaction), un mode de transaction SET qui nécessite un lecteur externe de carte.

En France, C-SET est mise en œuvre par Cyber-COMM, start-up soutenue par les grandes banques. Concrètement, le porteur introduit

sa carte bancaire dans un lecteur relié à son PC et compose son code confidentiel. La carte va elle-même contrôler l'exactitude de ce code et vérifier l'identité numérique entre le code saisi et celui stocké sur la puce. Après l'identification du titulaire, la carte à puce signe la transaction et transmet ces données au lecteur sécurisé, qui va les chiffrer et les envoyer vers les serveurs bancaires.

Outre ses capacités d'affichage du montant du paiement, le lecteur sécurisé de Cyber-COMM permet d'héberger les techniques cryptographiques, de chiffrer le code et le numéro de série de la carte, et de signer numériquement les transactions. Les informations sont envoyées à un logiciel de paiement installé sur le PC. C'est ce logiciel qui va dialoguer, en utilisant les protocoles SET, avec les serveurs des banques ou des sites marchands. Ce système permet à l'internaute de déclencher lui-même, par la composition de son code confidentiel sur le lecteur, l'authentification de sa carte. De la même façon, les informations contenues sur la puce sont protégées et restent sous le contrôle exclusif du porteur. Enfin, l'écran d'affichage du lecteur permet au titulaire de vérifier que les données que va signer sa carte sont bien celles qu'il a lui-même entrées.

Voilà de quoi rassurer le consommateur en ligne. La solution Cyber-COMM est en voie de déploiement, et plus de 2 000 sites marchands français seront équipés de ce moyen de paiement en 2002. En attendant, reste l'assurance. Ainsi, Filia-Net, filiale d'Axa Courtage, propose des contrats assurant les internautes contre tous les détournements une fois le numéro de la carte bancaire déposé sur un site.

Hai Nguyen

Sabir cyber



Libre (bis)
logiciel libre

Le beau mot de « liberté » est un Janus, offrant le visage souriant d'une promesse et celui, grimaçant, du combat. Ecole libre, radio libre, monde libre, ces termes recouvraient aussi, respectivement, l'aile réactionnaire du catholicisme, les intérêts commerciaux des régies publicitaires et la propagande de la CIA. En osant soumettre à ce regard critique le logiciel libre, en rappelant que l'enfer est pavé de bonnes intentions, j'ai sans doute tordu le bâton dans l'autre sens, avec quelques raccourcis que des lecteurs perspicaces ont débusqués, mais, pour l'essentiel, je maintiens: il s'agit d'un mouvement dont on peut aussi interroger la sociologie, animé par des spécialistes qui ont également, mais bien sûr pas seulement, une motivation qui a quelque chose à voir avec la reconquête d'un pouvoir effrité, celui des informaticiens.

Cela dit, quelques points méritent d'être précisés. Plusieurs lecteurs me reprochent d'entretenir une confusion entre le logiciel libre et le logiciel gratuit. C'est vrai que ces deux adjectifs se disent free en américain. Précisons qu'un logiciel libre n'est pas forcément gratuit. On remarquera cependant que la confusion est, vu la fortune de l'adjectif gratuit dans le cyber, entretenue volontairement par certaines parties de cet estimable mouvement (amalgame avec le MP3, par exemple). Au passage, je n'ai toujours pas retrouvé la phrase de mon article qui pouvait faire penser que free voulait dire, ici, gratuit.

Le deuxième reproche est que cet article serait à la gloire de Microsoft. Certains en trouvent même la raison dans l'existence d'accords entre Microsoft et Canal+. Rhétorique, hélas, bien connue: « Puisque tu n'es pas d'accord avec moi, c'est que tu es payé par mes adversaires. » Au risque d'aggraver mon cas, je dois avouer que lesdits accords n'existant pas, c'est, de plus, tout à fait gratuitement que j'ai exprimé l'idée suivante: les logiciels commerciaux vendus – ou piratés – à des millions d'exemplaires ont le mérite de mettre des applications informatiques à la portée du grand public sans qu'il ait à passer par des informaticiens.

Plus importante est une remarque faite par plusieurs lecteurs: le problème posé par le logiciel libre est la nature des droits de propriété intellectuelle. C'est vrai. Le logiciel libre est une alternative sérieuse au modèle classique, où une firme est propriétaire du logiciel et n'en cède que les droits d'utilisation. Toutes les œuvres de l'esprit sont ici concernées. Vaste question, mais qui gagne à être traitée sans la ferveur religieuse de ceux qui croient détenir la Vérité. Mais n'exagérons pas le débat: les utilisateurs de « logiciels libres » ne sont pas en majorité des militants, et même les militants ne font, après tout, rien de mal. On aimerait simplement qu'il soit possible d'exprimer sur le sujet autre chose que la langue de bois extasiée sur les bienfaits que le logiciel libre apporte à la civilisation.

Cléo (Canal+)

La guerre des fourmis

LES FOURMIS

Editeur: Microïd

Support: PC

Configuration minimale:

Pentium II, 64 Mo RAM,

carte 3D optionnelle

Prix: 350 francs (53,3 euros)

FAITES-VOUS tout petit: descendez au ras du sol pour commander l'organisation sociale et les pratiques guerrières sophistiquées des minuscules fourmis! Le scénario du jeu s'inspire bien sûr du célèbre roman de Bernard Werber, et l'auteur a lui-même participé à son développement. Mais Les Fourmis s'appuie surtout sur une simulation scientifiquement rigoureuse de l'organisation sociale des « vraies » fourmis: un prétexte idéal à un très bon jeu de gestion et de stratégie. De fait, le joueur prend en main le destin d'une colonie de fourmis à laquelle il doit assurer nourriture, reproduction et survie face à de nombreux ennemis. Ce « gouvernement » se déroule sur deux plans simultanés: sous terre, au cœur de la fourmilière, et à la surface, dans le sous-bois avoisinant.

Dans la fourmilière, tout est gestion: les ouvrières creusent et entretiennent les galeries, créent des salles de ponte, stockent de la nourriture, veillent au confort de la reine. Une fourmilière bien organisée garantit un bon taux de reproduction et, donc, un développement harmonieux de la colonie.

En surface, le joueur devient général en chef. Il doit assurer la protection des ouvrières par des patrouilles de soldats. La précaution n'est pas inutile, car le sous-bois regorge de limaces, bousiers et autres mantes religieuses. Des ennemis plutôt neutres qu'on arrive vite à vaincre, mais qui sont rapidement remplacés par d'autres fourmis, de colonies ennemies, autrement plus redoutables... Le défi devient alors celui d'un jeu de stratégie en temps réel: le joueur doit organiser ses troupes, déplacer ses soldats, leur donner des consignes d'attaque ou

de repli, le tout dans le feu de l'action. On notera que le jeu se permet quelques écarts pour pimenter les batailles: plusieurs classes de fourmis assez fantaisistes sont disponibles, et certaines fourmis peuvent même disposer de gros bourdons pour les emporter sur leur dos et simuler des assauts aéroportés.

Ce double plan de commandement, aux ouvrières pour la gestion et aux soldats pour les combats, donne un jeu à la fois riche et logique, qui se manie aisément: l'interface est un modèle de simplicité. Le comble de l'ingéniosité est d'ailleurs atteint avec un système d'icônes qui flottent sur les bords de l'écran et donnent au joueur l'accès en permanence à tous les bataillons.

A l'intelligence artificielle du jeu s'ajoute un superbe affichage en 3D, qui permet aussi bien de survoler fleurs et champignons que de plonger entre les herbes. Les gros insectes hostiles sont aussi remarquablement modélisés. Cet émerveillement graphique, cependant, ne gêne jamais la lisibilité de l'action. Une réalisation parfaite, une grande finesse de conception, un principe de jeu clair, un vrai sens esthétique: ces Fourmis apportent au jeu de stratégie une nouvelle fraîcheur, écologique et poétique.

Jean-Michel Maman
(Canal+)

GlobalEnglish.com™

GlobalEnglish, le numéro 1 de l'anglais sur Internet.

Apprenez l'anglais avec votre souris.

Pour vous familiariser avec son site, GlobalEnglish vous offre :

2 mois d'essai gratuit*

GlobalEnglish,
c'est l'anglais Business
et Courant sur Internet.

Quel que soit votre niveau, en cliquant sur votre souris, vous pouvez améliorer vos connaissances de façon interactive : des exercices de vocabulaire, de grammaire, de compréhension orale et de prononciation pour un accent très City ou résolument Wall Street.

GlobalEnglish, c'est l'anglais lu, écrit, parlé, que vous pouvez pratiquer où vous voulez, quand vous voulez.

GlobalEnglish, c'est l'anglais à la portée de tous.

www.globalenglish.com/2months

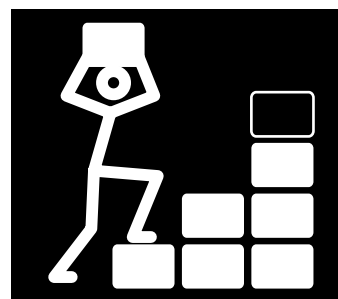
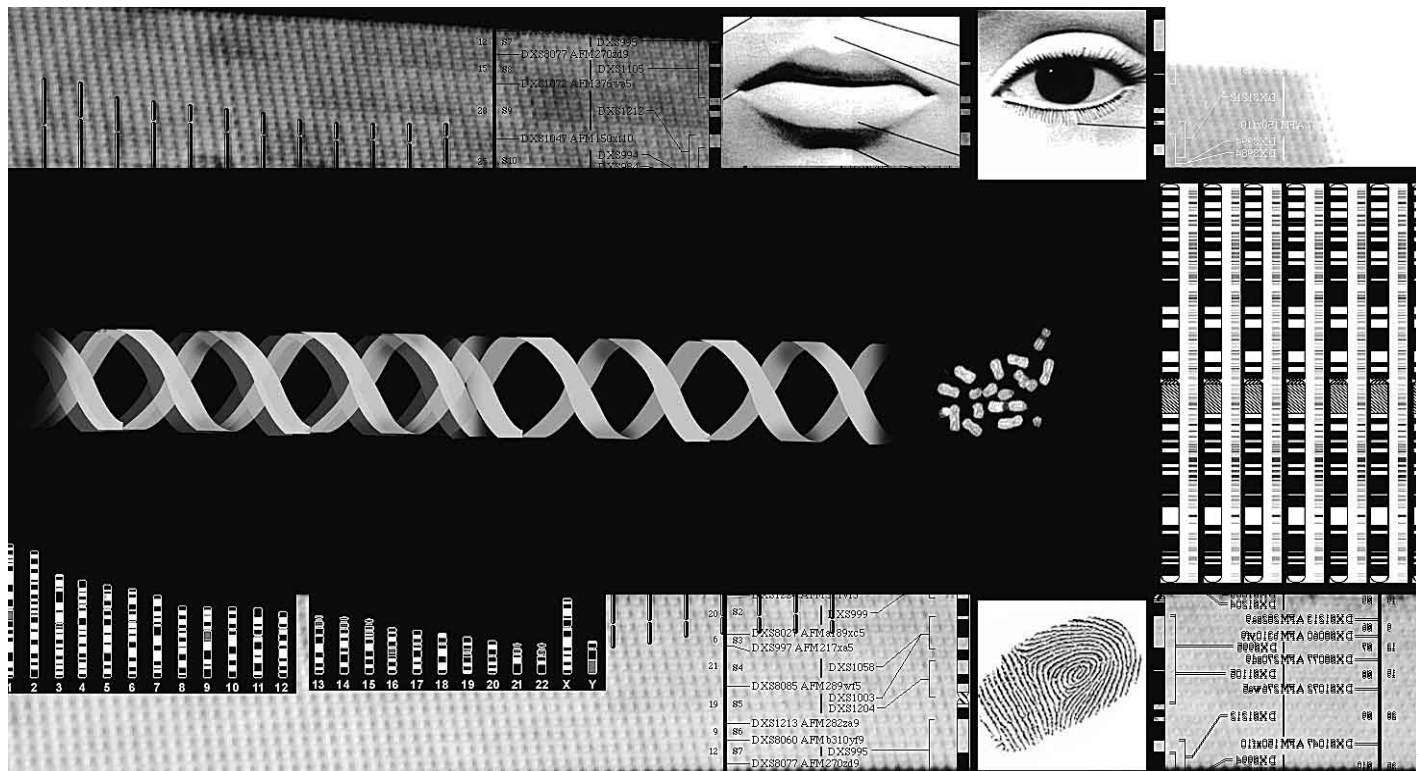
VOTRE RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA :

france-info.com

TOUS LES SAMEDIS AVEC JÉRÔME COLOMBAIN

Wellcome Trust investit dans la santé de demain

BÂTISSEURS DU FUTUR Sixième épisode de notre série sur les grands de la high-tech, Wellcome Trust n'est pas, contrairement à Intel, Sony ou IBM, une entreprise commerciale. La plus riche fondation pour la recherche médicale s'avère l'un des plus gros acteurs de la course au génome.



WELLCOME TRUST

Date de création
1936, selon les vœux de Sir Henry Wellcome, fondateur des laboratoires pharmaceutiques du même nom, qui demanda dans son testament que le capital de sa société soit placé sous l'autorité des administrateurs.

Mission
Promouvoir et encourager la recherche dans le but d'améliorer la santé des hommes et des animaux.

Capital
13 milliards de livres (20,3 milliards d'euros). Wellcome Trust détient 4,7 % du capital de Glaxo Wellcome.

Investissements
600 millions de livres (937 millions d'euros) pour 1999-2000, dont environ 450 millions pour la recherche biomédicale.

Directeur
Docteur Mike Dexter.

Nombre de chercheurs
En 1997-1998, le nombre de chercheurs employés par le Wellcome Trust s'est élevé à 3 641. La même année, 50 institutions ont bénéficié de ses subventions.

DE LUI, on ne connaît souvent que le nom. Et encore... Il n'apparaît souvent qu'au bas des articles scientifiques parus dans la prestigieuse revue *Nature*. Des articles qui relatent le séquençage complet du patrimoine génétique d'un micro-organisme ou d'un chromosome humain. Juste un nom, donc. Pourtant, le Wellcome Trust est bien plus que cela. Première association caritative au monde pour la recherche médicale, dotée d'une puissance financière colossale – 13 milliards de livres de capital et 600 millions dépensés cette année tout de même –, cette vénérable institution (elle a été créée en 1936) force le respect. Et pas seulement en raison de son âge et de ses moyens.

Son mode de fonctionnement serait comparable à celui de la fondation Nobel. Un capital bien placé et géré par une poignée d'administrateurs, tous éminents scientifiques, rapporte suffisamment d'argent chaque année pour augmenter l'investissement dans la recherche médicale.

À l'image de son site Web, sobre et gigantesque mais rigoureusement organisé, le Wellcome Trust est un mastodonte. Mais un mastodonte doté d'une étonnante souplesse à laquelle s'ajoute une acuité surprenante. Un pionnier qui, depuis dix ans, depuis le lancement aux Etats-Unis du projet de séquençage total du génome humain – c'est-à-dire la lecture du message contenu dans ses chromosomes sous forme d'une succession de lettres, ATCG – n'a cessé de lancer et de soutenir des initiatives pour promouvoir l'analyse génétique, convaincu de l'intérêt que ce nouveau mode d'investigation des fonctions biologiques pouvait avoir dans la compréhension des maladies et la mise au point de nouveaux traitements, plus performants et mieux adaptés. Un engagement qui a valu à l'institution une dépense totale de

200 millions de livres, versés au Sanger Centre – dont elle est la principale source de financement – pour le séquençage d'un tiers de la totalité des 3 milliards de paires de bases que comportent les chromosomes humains. Le Sanger Centre devenait ainsi le plus important contributeur solitaire du programme Génome humain (HGP) – les autres sont trois laboratoires américains financés par

Une vieille institution britannique investit judicieusement pour une médecine de pointe

les NIH, instituts nationaux de la santé, et le Génoscope d'Evry. L'influence que ce centre a exercée sur ses partenaires a dépassé l'excellence d'une technique qu'Antoine Danchin, professeur de l'Institut Pasteur, juge dans le rapport de l'Académie des sciences sur le génome comme « la plus efficace ».

Jean Weissenbach, directeur du Centre national de séquençage, souligne ainsi « le rôle leader des Britanniques », avant de s'interroger sur « la manière dont les Etats-Unis auraient laissé le libre accès aux données de séquence sur le génome humain sans cette participation massive du Wellcome Trust » (*Le Monde* du 3 décembre 1999). Car il est un principe qu'on n'oublie pas au Wellcome Trust : il ne peut y avoir de progrès médical si les outils qui y conduisent restent confisqués par quelques-uns. Ainsi le Sanger Centre présente comme une de ses plus grandes réussites la mise en ligne en temps réel des données

produites par les organismes du Human Genome Project.

Mais cette charité sait rester ordonnée. Et, en 1998, le Wellcome Trust a monté sa propre structure de valorisation et de transfert de technologie, Catalyst BioMedica, pour travailler avec les universités et les centres de recherche qu'il subventionne. La structure gère un fonds de 20 millions de livres d'aide au développement pour les jeunes pousses, et entend se rémunérer sur la commercialisation de quelques inventions. Le Wellcome Trust est aussi doté, depuis 1990, d'une *policy unit*, dont le but est d'évaluer les résultats de la recherche. « C'est une organisation impeccable pour la gestion de ses fonds », dit Yves Champey, président de la Fondation Aventis Pharma France, qui a participé à la rédaction du rapport du sénateur Franck Sérusclat sur la génomique et l'informatique. Il n'y a pas d'exemple de fonds mal dépensés. Le Wellcome Trust allie la rigueur à l'humanité, qui est sa tradition. »

Car l'engouement récent pour la génomique, qui a conduit le Wellcome Trust à s'allier en 1999 avec une dizaine de groupes pharmaceutiques autour des SNP – variations dans l'ADN qui peuvent servir de marqueurs – et à envisager la construction d'un synchrotron pour étudier les protéines qui résultent des gènes identifiés (110 millions de livres investis dans ce projet), ne doit pas faire oublier le long travail que l'association mène dans d'autres domaines de la médecine, notamment la parasitologie. En 1997-1998, le Wellcome Trust a investi 30 millions de livres dans ses programmes internationaux, dont la médecine tropicale et les études sur les populations, et initié, en 1997, un programme de recherche multilatéral sur la malaria.

Corinne Manoury

■ www.wellcome.ac.uk

De l'argent pour séquencer le patrimoine génétique

1992

Le Wellcome Trust décide de financer la création du Sanger Centre, l'un des principaux acteurs du programme public de séquençage de l'ADN humain (Human Genome Project, lancé en 1990), et d'un campus dédié à l'étude du génome, à Hinxton, près de Cambridge.

1994

Le Wellcome Trust Center for Human Genetics (WTCHG) ouvre ses portes à Oxford, avec pour objectif de mener des recherches sur les causes génétiques des maladies multifactorielles telles que l'hypertension, le diabète, les troubles psychiatriques, les maladies auto-immunes et l'obésité.

1997

Lancement de l'initiative Beowulf Genomics pour soutenir le séquençage des agents pathogènes, bactéries et autres parasites, chez l'homme ou l'animal. Le matériel génétique d'une dizaine de ces micro-organismes est actuellement passé au crible, dont celui des agents infectieux responsables de la coqueluche ou de la maladie du sommeil.

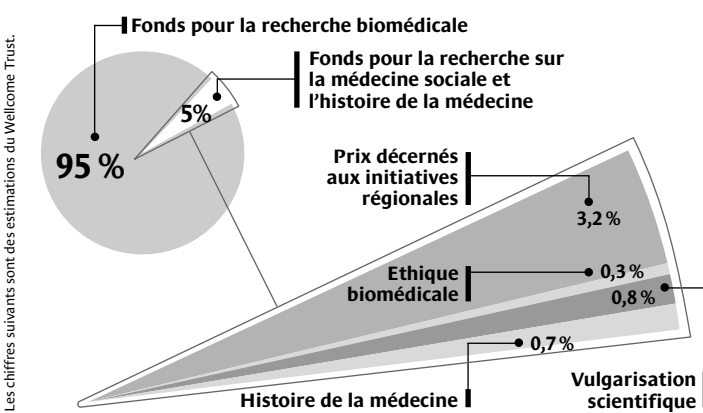
1998

Le séquençage du bacille de Koch, responsable de la tuberculose, est terminé en juin grâce aux efforts conjoints d'une équipe française de l'Institut Pasteur et des chercheurs du Wellcome Trust. Il n'aura fallu que deux ans pour connaître les 4 000 gènes de la bactérie.

1999

En décembre, la structure du chromosome 22 est publiée dans l'hebdomadaire scientifique *Nature*. Il est le premier chromosome humain à être décrypté, ce travail ayant été réalisé par le Sanger Centre.

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ 98/99



PROGRAMMES FUTURS

La génomique pour soigner le cancer

LE WELLCOME TRUST participe à la course au décryptage du génome mais voit aussi plus loin. En octobre 1999, la fondation a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative baptisée Cancer Genome Project. Destinée à identifier les anomalies génétiques associées au développement d'un cancer, cette initiative sera la première à utiliser massivement les récentes données sur les séquences des chromosomes humains produites par le Human Genome Project, consortium public auquel est associé le Wellcome Trust par le biais du Sanger Centre.

Le projet Cancer Genome a été doté d'un fonds de 10 millions de livres et sera mené par le professeur Michael Stratton et le docteur Richard Wooster, deux généticiens de l'Institut britannique pour la recherche sur le cancer, au Sanger Centre. Dans un premier temps, et pour une durée de deux ans, les chercheurs se focaliseront sur deux types de mutations des gènes qui peuvent intervenir dans le déclenchement d'un cancer.

Le premier, de grande ampleur, est ce qu'on appelle une délétion homozygote : un gène disparaît des deux exemplaires des chromosomes qui le portent. Pour trouver ces anomalies, le Cancer Genome project entend scanner quelque

1000 lignées de cellules malignes pour voir quel gène elles pourraient avoir éliminé. Ce criblage sera réalisé grâce à des marqueurs génétiques connus, implantés à intervalles plus ou moins réguliers, 3000 dans un premier temps, puis 10 000 dans une seconde étape.

Le second type de mutations sur lequel vont se pencher Michael Stratton et Richard Wooster, plus délicates à mettre en évidence, sont de petites anomalies (substitutions, délétions ou courtes insertions de matériel génétique) frappant des gènes cruciaux, comme ceux qui codent pour la croissance des cellules, la suppression des tumeurs ou la multiplication des vaisseaux sanguins. Là, le matériel génétique des cellules malignes sera directement comparé à celui des cellules saines d'un patient atteint d'un cancer.

« Ce type de projet n'est pas très loin de ce qu'ont fait les pathologistes quand le microscope a été inventé », a expliqué Michael Stratton. Nous avons besoin d'organiser l'infrastructure et d'évaluer les techniques pour reproduire ensuite ce type de criblage sur d'autres maladies dont nous savons qu'elles ont une composante génétique. » Un test, en quelque sorte.

Co. M.

CONCURRENT

Celera, « vilain canard » du décryptage

DANS LA COURSE au génome, Celera entend passer la ligne le premier. En effet, la société de Craig Venter, scientifique renommé et controversé de l'Institut national de la santé américain (NIH), est sur le point d'annoncer le décryptage du génome humain (prévu courant juin 2000). Et c'est lui qui a précipité les organismes publics de recherche – associés autour du programme public Human Genome Project (HGP) depuis 1990 – dans la course au décryptage, quand il a déclaré, lors de la création de Celera, en mai 1998, vouloir achever le séquençage du génome humain dans les trois ans à venir. Les chercheurs du public et les firmes pharmaceutiques ont eu peur.

Car Celera fait peur. Son but est de séquencer les gènes impliqués dans des maladies humaines, de breveter puis de vendre ces données. L'entreprise veut donc devenir la première société au monde, si ses dépôts de brevets sont

déclarés recevables, à connaître la structure complète du génome, et donc à pouvoir l'exploiter commercialement. Impensable, pour la recherche publique, de laisser le patrimoine de l'humanité dans les mains d'une entreprise privée et, pour les firmes pharmaceutiques, de devoir passer par la case Celera afin d'entrer sur le marché des médicaments génétiques.

Celera fait peur car sa méthode de séquençage du génome, celle de Craig Venter, est beaucoup moins chère et bien plus rapide que celle qu'emploient les chercheurs du public. Celera pratique en effet le séquençage aléatoire des nucléotides sans cartographie préalable du génome, puis remet en ordre, comme on construit un puzzle, les débris du génome en une structure cohérente, s'appuyant sur les résultats que le HGP publie en accès public sur la Toile.

La société de Rockville, dans le Maryland, 400 employés dont deux tiers d'informaticiens, fait

aussi peur car, comme filiale de Perkin Elmer, géant américain de l'électronique et de l'instrumentation scientifiques, elle utilise évidemment les superséquenceurs dont la firme s'est fait une spécialité. Trois cents de ces « bestiaux » high-tech tournent jour et nuit depuis plus d'un an à séquencer le vivant plus vite que les autres.

Certains dédramatisent la situation. Celera ne serait qu'un chiffon rouge agité par Perkin Elmer pour vendre des séquenceurs. D'autres pointent les faiblesses méthodologiques du projet. A vouloir aller trop vite, la société serait en train de produire un « livre du vivant » lacunaire, au contraire de la recherche publique, dont la démarche, plus lente, devrait établir un séquençage complet. Toujours est-il que Celera cristallise toutes les incertitudes et les angoisses attachées à la brevetabilité du vivant.

Cécile Ducourtieux

meilleurtaux.com

Votre crédit immobilier sur internet aux meilleures conditions.

GRATUIT

Les meilleures banques à votre service.

Profil

Cyberjournaliste

Le curriculum vitae idéal

Age : 25 ans.
Compétences : maîtrise des techniques du journalisme et connaissance de l'Internet.
Formation : école de journalisme, avec spécialisation multimédia.
Langue : anglais.
Statut : free-lance ou journaliste salarié.
Rémunération : très variable selon le statut et l'employeur. Du SMIC pour un débutant à plus de 200 000 francs par an pour un journaliste expérimenté.

Les formations

Ecole supérieure de journalisme (ESJ)

L'ESJ dispense des cours d'initiation à la recherche sur Internet, à l'écriture en ligne ou encore à l'usage de Photoshop et d'Illustrator.
 ■ 50, rue Gaultier-de-Châtillon, 59000 Lille.
 ■ Tél. : 03-20-30-44-00.
 ■ www.esj-lille.fr

Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) Centre de formation des journalistes (CFJ)

Le CFPJ propose des stages préparant au « cyberjournalisme » et le CFJ a ouvert en 1999 une filière « Internet ».
 ■ 35, rue du Louvre, 75002 Paris.
 ■ Tél. : 01-44-82-20-00.
 ■ www.cfpj.com

Sur la Toile

■ www.jliste.net

Ouvert en 1997, ce site est devenu « le » lieu de débat sur le journalisme (et la presse) à l'heure d'Internet.

Sur le papier

« Les journalistes français saisis par Internet », par Loïc Hervouet.

A paraître dans *Les Cahiers du journalisme*, Editions de l'ESJ (juin 2000).

Profession : cyberjournaliste Le média offre de nouveaux débouchés et l'outil révolutionne le métier

QU'ELLE soit écrite, télévisuelle ou radiophonique, la presse se décline désormais au numérique. *Le Monde*, *Libération*, TF1, Canal+ ou Radio France, il n'est plus un grand média français qui ne possède sa version en ligne. Selon une étude de l'Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, 60% des médias français étaient diffusés sur la Toile fin 1999. Les patrons de presse en sont convaincus : l'avenir de leur groupe passe par le développement de leurs activités sur Internet.

Résultat, les budgets explosent, et les rédactions accueillent une nouvelle race de journalistes branchés sur le Réseau. Ainsi, une vingtaine de rédacteurs travaillent sur la partie « news » du site de TF1, un chiffre comparable à celui de l'équipe du Monde interactif, la filiale Internet du quotidien *Le*

Monde. Mais on est encore loin des centaines de journalistes qui composent les cyber-rédactions de titres américains comme le *New York Times*; le mouvement n'en est pas moins amorcé et devrait continuer à s'amplifier.

« Internet est un domaine qui offre des opportunités pour les jeunes journalistes », confirme Michel Agnola, responsable du département multimédia du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ). « Nous sommes face à une nouvelle aventure, un nouveau média qui ouvre un champ énorme en termes de traitement de l'information. » Les écoles de journalisme ne s'y sont pas trompées et commencent à enseigner les techniques du cyberjournalisme : de l'écriture hypertextuelle au maniement d'une caméra numérique, en passant par la conception de pages Web. Le Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris a inauguré cette année une filière « Internet ». Mais les candidats tardent à se manifester. Sur les quarante-cinq élèves de la promotion 2000, seulement sept ont opté pour cette spécialisation. Et sur les soixante apprentis journalistes de l'ESJ, ils ne sont que deux à avoir choisi un organe de presse en ligne pour effectuer leurs premiers pas dans le monde professionnel.

« Compte tenu de leur niveau de formation, nos étudiants ne sont pas attirés par le média Internet. Pour eux,

c'est tout au plus du secrétariat de rédaction amélioré, un travail de documentaire », commente Loïc Hervouet, directeur général de l'ESJ. Les statistiques semblent lui donner raison : en 1999, les sites de la presse française ne contenaient que 25% d'informations exclusivement créées pour le Web. « Les grands médias se contentent d'adapter leur contenu écrit à Internet », s'irrite Gwen-Haël Denigot, directrice de la publication du *Petit Bouquet*, quotidien électronique francophone diffusé – exclusivement – sur le Réseau depuis février 1997, et qui a ouvert la voie à une presse 100% « en ligne », en cours de structuration.

Car le secteur recouvre des réalités contrastées. Si les cyberjournalistes des organes de presse jouissent de la convention collective des journalistes, il n'en va pas de même pour les rédacteurs qui travaillent dans des conditions précaires pour alimenter en contenus souvent plus « communicationnels » qu'informationnels les sites qui fleurissent sur la Toile. Ils éprouvent d'ailleurs les pires difficultés à obtenir leur carte de journaliste professionnel. En 1999, sur les 300 demandes de carte de presse provenant de travailleurs du Web, seulement la moitié ont été acceptées. « Les journalistes qui travaillent sur Internet doivent faire davantage la preuve de leur activité journalistique », avertit Géraldine Rossi, de la Commission

de la carte de journaliste. Résultat, les cyber-journalistes ne représentent que 0,5% de la profession.

Si, dans les rédactions de la presse traditionnelle, l'édition électronique est donc encore souvent considérée comme un sous-produit, et que les journalistes traînent encore de la plume pour écrire en ligne, ces derniers ne rechignent plus à utiliser Internet dans leur tâche quotidienne. L'étude de l'ESJ révèle ainsi que 42% des journalistes se connectaient déjà au moins une fois par jour à Internet en 1999, et l'on peut raisonnablement estimer qu'ils représentent aujourd'hui une majorité au sein de la profession. « *Le média Internet n'a pas réinventé le journalisme ni l'écriture*, précise Loïc Hervouet. *En revanche, Internet est un formidable moteur du journalisme, dans la mesure où il peut contribuer à rénover l'exercice du métier.* » Parce qu'il permet, par exemple, d'accéder à des sources et des personnes dont l'existence même serait restée inconnue à l'ère d'avant-Internet, et donc d'élargir le champ d'investigation journalistique.

Et le directeur de l'ESJ d'ajouter : « *C'est un journalisme "dopé", un journalisme assisté par ordinateur (JAO), qui se dessine pour les professionnels qui sauront utiliser Internet.* » Là est peut-être la vraie révolution.

Stéphane Mandard

Netman à tout faire

SES CHEVEUX hirsutes lui ont valu le sobriquet de « Satan » », du nom d'un héros des *Fous du volant*, célèbre dessin animé des années 80. Pendant le Festival de Cannes 2000, Satan a retrouvé son fidèle et dévoué compagnon Diabolo pour jouer les « Fous de la Croisette ». Pas question d'entretenir la nostalgie des jeunes téléspectateurs devenus trentenaires, mais plutôt de divertir les internautes de Canal Plus.

Car Pierre-Olivier Labbé a fait partie des dix « Netmen » dépêchés par la chaîne cryptée pour couvrir la Quinzaine. Ordinateur portable vissé à la ceinture, mini-caméra DV à la main, micro HF au coude, système de diffusion embarqué dans un sac à dos d'où sortent deux longues antennes blanches..., le Netman donne à voir ce à quoi pourrait ressembler le journaliste de demain ou d'après-demain.

Mi-extraterrestre, mi-reporter, il doit à la fois interviewer et filmer les stars et les inconnus qu'il rencontre entre le Martinez, la plage et les marches du Palais, pour diffuser ces rencontres en direct sur le Web, tout en gardant un œil vigilant sur l'écran de son ordinateur afin de vérifier ce que voit l'internaute sur son PC, répondre à ses questions et exaucer ses vœux.

Beaucoup pour un seul homme, surtout que le harnachement pèse la bagatelle de 10 kilos. C'est pourquoi les Netmen opèrent en binôme, même s'il était prévu qu'ils soient complètement autonomes. « *Cela demande un gros travail de préparation en amont et en aval* », reconnaît Pierre-Olivier Labbé, qui a eu droit à un mois de formation intensive pour se familiariser avec les techniques de cadrage et domestiquer son ordinateur, sans oublier de préciser qu'une équipe de trois personnes travaille d'arrache-pied pour améliorer l'ensemble du système.

« *Le principe est le même que pour une équipe TV, sauf qu'elle est très réduite*, commente-t-il. *On enregistre,*

Portrait Pierre-Olivier Labbé, journaliste reporter d'images interactif

on archive... avec comme atout majeur le "live" et l'interactivité. » Ou comment Internet revisite le journalisme-reporter d'images. « *Avec ce procédé, c'est l'internaute qui devient le réalisateur de l'émission, qui nous demande (via le Web) d'interviewer telle ou telle personne, de poser telle ou telle question* », résume Pierre-Olivier Labbé, qui n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. « *Cannes a été une première, un test en grandeur nature.* » Prochaine étape : la Gay Pride, à Paris. « *Nous découvrons en même temps que les internautes les possibilités de ce nouveau concept. C'est quelque chose qui n'a absolument aucune limite d'application* », assure Pierre-Olivier Labbé.

Pour l'instant, il a surtout arpenté l'asphalte pour « *faire de l'ambiance au hasard des rencontres* », mais des problèmes techniques brident encore les élans journalistiques de ce professionnel de 28 ans, qui a fait ses armes durant six ans aux rubriques sport et faits divers de *L'Est républicain*, avant de rejoindre, en décembre 1999, le site Internet de Canal Plus. Quand on propose, en avril dernier, à Pierre-Olivier Labbé de devenir Satan, l'hésitation ne dure pas plus d'une seconde : « *Je me suis lancé dans cette aventure car je suis persuadé qu'à très court terme il y aura des débouchés intéressants.* »

St. M.

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Xavier Ramdan
alias www.lartdelabroderie.com

Difficile de savoir qui se trouve, réellement, derrière un nom de domaine. Et c'est tant mieux ! Pas vraiment, surtout lorsque vous cherchez un partenaire sur qui vous pouvez compter, vous vous passeriez volontiers de cet anonymat. C'est là que nous intervenons. Etant le leader des fournisseurs de point com, nous avons dépensé plus de 10 millions de noms de domaines et nous travaillons avec les principaux fournisseurs d'accès européens. L'internet regroupe des milliers d'entreprises et nous savons combien il est important pour vous de disposer d'informations fiables et facilement accessibles, aussi bien pour votre tranquillité d'esprit que pour développer des relations devenues importantes dans le secteur de l'e-Business. Alors, la prochaine fois, posez-vous la question :

suis-je certain de mes interlocuteurs sur le net ? www.nsieurope.com



Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.

Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Chef d'édition Web : Nicolas Bourcier.

Rédaction : Sylvie Chayette, Cécile Ducourtieux, Marlène Duret, Guillaume Fraissard, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunès, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilberstein.

Édition : Olivier Hervieux.

Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision : Josette Rolinat, Martine Rousseau.

Webmaster : Olivier Dumons.

Ont collaboré à ce numéro : Agnès Batifoulier, Christophe Boulze, Marc Bourhis, Frank Colombani, Pascal Desmazières, Tristan Geoffroy, Clovis Goux, Alain Hazan, Eric Lecluyse, Jean-Michel Maman, PK, Alain Thomas, Wahib.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre.

Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).

Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).

Impression : Le Monde Imprimerie.